هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10730 | 22 PAGES | — MARDI 31 JUILLET 1979

M. Giscard d'Estaing révise, en hausse, le projet de budget militaire

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

• ESPAGNE

Les séparatistes basques frappent au milieu de la foule à Madrid

Aveuglement sanglant

Que veut l'ETA ? La réponse est relativement simple pour les militants de la branche militaire de l'organisation : il s'agit d'obtenir par tous les moyens l'indépendance d'Euskadi. Le retour à la démocratie ne change rien, selon eux, aux données du problème basque et la lutte armée contre l'Etat espagnol ne doit pas connaître de trêve. Les attentats qui ont coûté la vie à quatre policiers ce week-end au Pays basque espagnol s'inscrivent dans cette logique.

En revanche, l'attitude de l'aile politico-militaire de l'ETA, réputée jusqu'ici plus modérée, est pour le moins étonnante. Les « poli-mili » (comme on les appelle), tout en conservant leur objectif à long terme, la création d'un Etat basque indépendant, se disaient prêts à procéder par étapes et à tenir compte de la fin de la dictature. Ils avaient accueilli le statut d'autonomie qui, signé le 17 juillet à Madrid, doit être soumis à référendum cet automne comme un « pas important » et dénoncé la position « irrationnelle et sectaire » de ceux qui refusent au peuple basque « une des conquêtes les plus importantes de son histoire ».

Les « poli-mili » avaient suspendu en outre la « guerre des vacances », déclenchée au début de l'été dans les stations balnéaires. Celle-ci, dirigée contre les biens et non contre les personnes, n'avait pas provoqué de mort d'homme, les terroristes ayant toujours pris soin d'annoncer les attentats suffisamment à l'avance pour que les lieux visés puissent être évacués. Ont-ils fait de même dimanche à Madrid ? Il semble que la police ait en effet été prévenue. Mais le délai était-il suffisant ? Et, surtout, l'ETA politico-militaire n'avait-elle pas choisi cette fois de s'en prendre, à une heure d'affluence et en plein jour, à deux gares et à l'aéroport international de Barajas ?

Même si les « poli-mili » ont averti la police, ils n'en sont pas moins responsables de la mort de cinq personnes, dont une étrangère, qui d'ailleurs n'avaient rien à voir avec le problème basque. Il est difficile de croire qu'ils n'avaient pas cette fois l'intention de tuer. Ils en ont pris le risque, et cela seul compte.

On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé l'ETA politico-militaire à se lancer dans un tel terrorisme aveugle auquel elle s'était refusée jusqu'à présent. Est-ce la peur de voir le statut d'autonomie trop vite accepté par l'opinion, au seul profit des partis nationalistes modérés et du gouvernement central ? Mais, alors, les séparatistes basques jouent avec le feu en risquant de provoquer une réaction de la droite militaire à Madrid.

Les rumeurs selon lesquelles l'ETA militaire est en train de chercher une nouvelle base arrière au Portugal — le Pays basque étant devenu moins sûr en raison du contrôle plus ferme exercé désormais par Paris — font également mal présager de l'avenir. Le Portugal est plus proche de la capitale espagnole, et on peut se demander si la stratégie choisie n'est pas là aussi de porter la lutte au cœur même de l'adversaire.

S'il en était ainsi, les deux branches de l'organisation se rejoindraient pour affronter globalement le pouvoir central. Les « poli-mili » affirment qu'ils reprendront la « guerre des vacances » si les prisonniers détenus à Soria, en Castille, ne sont pas « rapatriés » au Pays basque. Le gouvernement a accepté le principe de ce retour, mais affirme que la construction de la prison prévue à cet effet n'est pas terminée. La solution négociée, qui semblait proche il y a deux semaines, va-t-elle échouer pour une question de calendrier ?

Cinq morts une centaine de blessés

La branche politico-militaire de l'ETA a frappé dans la capitale espagnole. Elle a revendiqué trois attentats commis dimanche contre deux gares de Madrid et l'aéroport international de Barajas, qui ont fait cinq morts, dont une touriste allemande, et une centaine de blessés. Les terroristes affirment qu'ils avaient prévenu à temps la police. Les « poli-mili » ont en outre annoncé qu'ils reprendraient la « guerre des vacances » contre les stations balnéaires si les détenus de la prison de Soria (Castille) n'étaient pas transférés au Pays basque.

Quatre policiers ont été d'autre part tués au cours du week-end au Pays basque, vraisemblablement par l'aile militaire de l'organisation séparatiste.

De notre correspondant

Madrid. — La « paix » négociée, le 17 juillet, entre le gouvernement et les nationalistes basques modérés est en péril. L'une des organisations qui avait salué l'accord sur l'autonomie, la branche politico - militaire de l'ETA (ETA-P.M.) à fait exploser trois bombes, dimanche 29 juillet, à Madrid, à l'aéroport international de Barajas et dans les deux principales gares de la capitale, entre 13 h. 05 et 13 h. 15. Le bilan officiel est de cinq morts et quatre-vingt-quinze blessés. Une jeune Allemande a été tuée sur le coup. Une dizaine d'autres touristes étrangers, Canadiens, Britanniques, Portugais et Américains notamment, ont été identifiés parmi les blessés.

(Intérim.)

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Les justiciers

Sans doute les gens qui ont occupé leur dimanche à faire exploser des bombes dans Madrid justifient-ils leurs actes par les mots d'indépendance, de justice et de liberté. Mais tel est le paradoxe de la violence, de l'aveuglement et de la cruauté que les gares, les aéroports, les cafés et autres lieux publics étaient finalement moins dangereux à fréquenter du temps de Franco.

Mais, après tout, ne savons-nous pas depuis longtemps que, lorsque la « justice » avance masquée, les « justiciers » sont frappés d'une vieille maladie qui les pousse à agir comme s'ils voulaient punir la liberté de les priver de raison d'être ?

BERNARD CHAPUIS.

• NICARAGUA

Le régime sandiniste demande des armes aux États-Unis pour « prévenir une contre-révolution »

Le nouveau régime du Nicaragua a demandé aux Etats-Unis de lui livrer des armes pour l'aider à se défendre contre toute tentative de contre-révolution.

M. Alfredo Cesar Aguirre, secrétaire général du gouvernement de reconstruction nationale, a précisé que « ces armes ne seraient pas destinées à équiper des effectifs supplémentaires, mais seulement à consolider l'armée sandiniste pour la défense du Nicaragua ».

Le ministre de l'intérieur, M. Thomas Borge, a déclaré qu'il avait transmis, samedi, à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Lawrence Pezullo, la demande de livraison d'armes. On ignore si des requêtes analogues ont été adressées à d'autres pays.

D'autre part, un autre membre de la direction du Font sandiniste, M. Luis Carrion, a annoncé que le service militaire allait devenir obligatoire pour la plupart des jeunes Nicaraguayens, à l'exception de certains ouvriers et paysans pour lesquels il sera volontaire. Il a ajouté que les jeunes filles devraient, sans doute, également continuer à servir dans l'armée sandiniste, au sein de laquelle les miliciens ayant combattu les forces somozistes seront « *incorporés progressivement* » après avoir reçu un entraînement.

Un autre dirigeant, M. Humberto Ortega, a réaffirmé que les anciens gardes nationaux coupables de crimes de guerre seront jugés par des tribunaux civils et qu'ils ne seront pas passibles de la peine capitale : « *La peine de mort a été enterrée pour toujours au Nicaragua. C'est la révolution la plus généreuse de l'histoire de l'humanité que je connaisse.* »

M. Eduardo Kuhl, ambassadeur itinérant de la junte de reconstruction, a déclaré, à la fin de son passage à Paris, qu'il a quitté, le 28 juillet, pour se rendre à Madrid et à Rome, qu'il avait déchargé de ses fonctions l'ambassadeur du Nicaragua en France, M. Alvaro Sevilla Siero. L'ambassade du Nicaragua est occupée, depuis une dizaine de jours, par un groupe de sympathisants sandinistes.

M. Kuhl a confié qu'il avait recommandé aux autorités de Managua de désigner, comme chargé d'affaires à Paris, M. Pablo Centeno Gomez, poète révolutionnaire, qui réside en France depuis plus de trois ans.

M. Kuhl a ajouté que l'ancien ambassadeur somoziste à Paris lui avait remis sa voiture, « *une fastueuse Lincoln continental, que nous exposerons au Nicaragua comme symbole de l'opulence des représentants de Somoza alors que le peuple mourrait de faim* ». Ensuite, a-t-il indiqué, « *Nous la vendrons pour acheter des vivres à notre peuple* ».

L'ambassadeur itinérant de la junte a annoncé, d'autre part, qu'il venait d'être nommé ambassadeur à Bonn, devenant ainsi le premier représentant diplomatique de la junte en Europe.

UN ENTRETIEN AVEC M. JACQUES FERRY

Président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, pendant plus de quinze ans, M. Jacques Ferry vient de quitter son poste. Dans un entretien, il évoque la grave crise qui a frappé ce secteur ces dernières années et insiste sur la nécessité de conserver une puissante industrie française de l'acier.

(Lire dans « le Monde de l'économie », page 11.)

• IRAK

La découverte d'un « complot » à Bagdad aurait été suivie de plusieurs dizaines d'exécutions

Les autorités irakiennes ont annoncé, samedi soir 28 juillet, la découverte d' « un vil complot, formenté par une bande de traîtres au parti Baas et à la révolution irakienne », et organisé par une « partie étrangère ». Deux membres du gouvernement constitué le 16 juillet figurent parmi les accusés : M. Adnan Hussein, vice-premier ministre et chef du cabinet du président de la République, et M. Mohamed Mahjoub, ministre de l'éducation. Les trois autres accusés, MM. Mohamed Ayech, Ghanem Abdel-Jalil et Mohieddine Abdel Hussein occupaient de hautes fonctions au sein des instances supérieures du Baas. M. Mohieddine Abdel Hussein était le secrétaire général du Conseil du commandement de la révolution. Il avait été destitué de ses fonctions le 7 juillet, cinq jours avant la démission du président Bakr « pour raison de santé ».

Selon le communiqué irakien, la « révélation » de M. Mohieddine Abdel Hussein a permis la découverte du « complot » et l'arrestation des principaux conjurés qui « seront traduits devant un tribunal d'exception ». Deux cent cinquante arrestations auraient été opérées et quarante-deux personnes, dont les cinq dirigeants du « complot » auraient déjà été exécutées.

On note que les deux principaux accusés MM. Adnan Hussein et Mohieddine Abdel Hussein sont de confession chiite. Ce dernier aurait été destitué de ses fonctions de secrétaire général du C.C.R. pour avoir établi début juillet des contacts avec l'imam Khomeiny.

Une conjuration chiite ou syrienne?

De notre correspondant

Beyrouth. — L'annonce par les autorités iraniennes de la tentative du coup d'Etat en Irak a été accueillie à Beyrouth avec une vive surprise. Les « *comploteurs* » occupaient, en effet, des postes de confiance dans le parti et le gouvernement, récemment encore remanié après la démission du président Bakr, le 12 juillet.

Le communiqué publié à Bagdad laisse également entendre que d'autres membres du parti sont impliqués dans la tentative de complot. Il s'agirait, selon le journal palestino-progressiste de Beyrouth *Al Safir*, de cinquante officiers ayant un grade égal ou supérieur à celui de commandant, dont le chef d'une garnison de la périphérie de Bagdad, de cent deux cadres du parti, de huit dirigeants syndicalistes et du recteur de l'université de Bagdad.

Deux cent cinquante arrestations auraient été opérées et quarante-deux condamnations à mort prononcées et mises à exécution jusqu'à présent. Parmi les suppliciés figureraient, outre les cinq dirigeants du complot, sept officiers et une trentaine de militants baasistes. D'autres exécutions suivront sans doute. Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur et des ramifications du mouvement séditieux, dont, toujours selon le communiqué, la préparation remonterait à plusieurs années.

« *Cette bande (...) visait à placer l'Irak dans le cadre du plan capitulard, dirigé par l'impérialisme américain pour le compte du sionisme (...). Les comploteurs étaient, durant tout ce temps, en rapport avec une partie étrangère, que le commandement* (du Conseil de la révolution) *juge contraire à l'intérêt national de divulguer pour l'instant, recevant d'elle des instructions et coordonnant avec elle leurs desseins criminels* », souligne notamment le communiqué, rédigé dans un style sibyllin. Qui est donc cette « *partie étrangère* » ?

Plusieurs hypothèses sont formulées : on évoque d'abord l'Iran qui agirait en liaison avec les Chiites irakiens. Des contacts ont été établis depuis plusieurs mois par des émissaires de l'imam Khomeiny avec les éléments chiites irakiens, alors que les deux pays sont engagés dans une épreuve de force, Téhéran accusant Bagdad de fomenter des troubles au Khouzistan et au Kurdistan iranien.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)

Le Tibet après la « réforme démocratique »

Les autorités chinoises ont récemment permis à un important groupe de journalistes étrangers en poste à Pékin de se rendre au Tibet. Notre envoyé spécial Alain Jacob rend compte de la situation dans cette « région autonome » annexée par Pékin en 1959, où se cherche un équilibre délicat entre la tradition bouddhique locale et des impératifs nationaux chinois.

I. — Bouddhisme contre matérialisme

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Lhassa. — Les lamas n'ouvrent les grilles que par intermittence pour juguler le flot des fidèles. A l'intérieur du monastère de Jokhang, la foule est déjà considérable. On traverse presque en courant les premières cours inondées de soleil, on donne quelques sous à l'entrée du sanctuaire proprement dit et l'on se place, dans les salles sombres, au bout de longues files de croyants qui attendent pour pouvoir approcher de telle ou telle effigie du Bouddha ou pénétrer dans l'une ou l'autre des cryptes étroites que comporte le temple. Quelques-uns tiennent à la main une de ces petites lampes où le beurre de yak remplace l'huile et dont la forte odeur imprègne tout l'édifice. D'autres collent au mur et aux piliers, toujours avec le même beurre, de modestes offrandes en pièces de monnaie ou en toutes petites coupures.

La dévotion s'exprime de toutes sortes de manières. Une vieille femme, indifférente à la foule qui la bouscule, se retire à reculons en s'inclinant profondément tous les trois pas, les mains jointes. Un jeune homme se jette à terre de tout son long à plusieurs reprises devant une des représentations de Bouddha, touchant chaque fois le sol de son front. On baise les mains des statues, on se frotte le visage dans les étoffes dont elles sont parées, on étreint avec passion la pierre et le bois. La prière n'est qu'un murmure comme les quelques paroles prononcées par les lamas qui accueillent les fidèles et dirigent leurs mouvements. Parfois, des cris d'enfants — ils sont nombreux à courir dans les jambes de la foule ou, plus jeunes, accrochés dans le dos de leur mère — percent ce qui approche d'un silence recueilli. Tard le soir, quand le monastère sera fermé depuis des heures, des fidèles, des pénitents, en feront encore le tour, très lentement, se jettant au sol tous les quelques pas.

Cela se passe en pleine ville de Lhassa, et ce seul spectacle dément tout ce qu'on peut entendre dire de source officielle dans la capitale tibétaine sur la pratique religieuse au Tibet. Le monastère de Jokhang n'est ouvert que trois jours par semaine — les lundi, mercredi et vendredi, — de 9 heures à 13 heures, et recevrait chaque fois un peu plus d'un millier de fidèles. D'après ce que nous y avons vu en quelques heures, ce chiffre paraît très inférieur à la réalité.

La pratique religieuse serait essentiellement un vestige de l'ancienne société, le fait surtout de personnes âgées, prisonnières d'habitudes et de mœurs, sinon de superstitions, d'une époque qui n'a rien à voir avec le « nouveau Tibet ». Faux encore : dans la foule qui prie au monastère de Jokhang, les vieillards sont loin d'être en majorité. La plupart des fidèles sont des hommes et des femmes dans la force de l'âge.

(Lire la suite page 3.)

HERBERT MARCUSE EST MORT

Le philosophe Herbert Marcuse est mort dimanche soir, 29 juillet, à Starnberg, près de Munich (R.F.A.). Professeur à l'université de Berkeley, en Californie, il était en visite dans son pays natal comme invité de l'Institut Max-Planck. Il avait fêté le 19 juillet son quatre-vingt-unième anniversaire.

Un philosophe révolté

Marcuse, théoricien de la contestation et maître à penser des jeunes gauchistes : telle est sans doute l'image la plus courante du philosophe qui vient de disparaître. Sans être tout à fait fausse, cette image est pourtant bien sommaire. Elle masque le fait que Marcuse fut avant tout un penseur solitaire, indépendant des partis, d'une rigueur exigeante et d'une sincérité absolue. Elle oublie que son œuvre était, pour l'essentiel, achevée bien avant 1968. Et surtout elle ignore ce qu'on pourrait appeler les aspects les plus conservateurs de sa pensée — qui ne sont pas, et de loin, les moins intéressants. Mais peut-on arracher Marcuse à sa légende ?

Né à Berlin en 1898, Herbert Marcuse a donc vingt ans au moment où le vent de la révolution souffle — sur la Russie d'abord, puis sur l'Allemagne. A cet âge-là, de tels événements laissent une empreinte profonde.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(Lire la suite page 17.)

DÉCÈS DE LEW KOWARSKI L'UN DES PREMIERS PHYSICIENS ATOMISTES

(Lire page 22.)

Le Monde

idées

INDOCHINE

La liberté des autres

par le docteur BERNARD KOUCHNER (*)

LA libre circulation est un droit élémentaire de l'homme et n'a de sens qu'universel, sans distinction de race et de frontière. Les régimes qui le refusent méritent le nom de totalitaires. Les régimes *qui l'admettent sont-ils sincères ?* Une fois de plus les démocraties occidentales sont interpellées au nom des libertés réelles et formelles : le citoyen n'y acquiert-il sa liberté ici qu'au prix de la servitude des autres ? La conférence de Genève les met au pied de ce mur-là. Ni les légitimes défenses, ni les *concurrences* bureaucratiques, ni les soucis de la *real politik* ne doivent masquer cet enjeu fondamental : sommes-nous ou non capables de supporter les conséquences de l'exode vietnamien ? Il faudra donc patienter encore puisque les résultats de la conférence *de Genève sont conditionnels.*

Enoncées après une longue période d'immobilisme occidental, les propositions de M. Jean François-Poncet, préparées par les démarches d'Olivier Stirn, ont le mérite de la franchise. Secouée par l'afflux brutal des exilés indochinois, la France qui a produit, depuis 1975, un effort remarqué dans l'intégration de ces expatriés, demande que les départs du Vietnam soient ordonnés et, dans un premier temps, arrêtés pour six mois.

Un garrot

La communauté internationale propose à Genève un soutien financier et 264 000 places définitives. Il s'agit d'un résultat positif qui permettra de vider partiellement les camps de Thaïlande, de Malaisie et d'Indonésie. On soutient aussi que la bonne volonté *de Hanoï sera mise* à l'épreuve le temps de ce moratoire. Est-ce bien sérieux, si l'on refuse de considérer les raisons de l'exode ?

Bousculés par la crise, le chômage, troublés par le problème des travailleurs émigrés, les dirigeants français s'efforcent de parer au plus pressé, dans le souci légitime de sauver les Cambodgiens refoulés vers la mort évidente, et de limiter le nombre de « boat people » en péril sur les mers de Chine. On pose un garrot pour juguler l'hémorragie : geste élémentaire du secourisme, appareillage provisoire qui *risque à long terme de faire plus* de mal que de bien ?

Nous sommes loin de ce que nous pourrions faire. Le monde occidental, qui en a vu d'autres, qui fut capable de soutenir les guerres les plus absurdes, se montre impuissant à *organiser* une réponse globale, à bâtir un refuge pour quelques centaines de milliers d'Indochinois. Souvenez-vous comment nous avons accueilli les rapatriés d'Afrique du nord. Souvenons-nous des brassages de populations européennes de l'après-guerre : plus de trente millions de *réfugiés. La France, qui se plaint* d'une sous-natalité, prend peur devant ces familles nombreuses qui viennent d'Asie. L'Allemagne de l'Ouest *qui tire une* partie de son énergie de ses émigrés de l'Est, accepte au compte-gouttes les parias d'Indochine. L'Assemblée européenne *a proposé qu'un émigré du Sud-Est asiatique soit accepté pour* mille habitants. Nous sommes loin du compte. Agirait-on de même pour les Blancs ?

La solidarité européenne varie-t-elle suivant les nuances de la peau ? Les dirigeants européens, loin de s'appuyer sur les profonds mouvements de solidarité dans l'opinion publique, semblent *craindre* un *phénomène de rejet. Mais le racisme* ne se nourrit pas seulement de couleur de peau. Souvenons-nous : personne ne voulait accueillir les juifs de l'Allemagne nazie. Aujourd'hui aussi en Europe, les consciences se recroquevillent.

Devant ces réticences européennes, *la* France, *qui* maintient son effort d'accueil mensuel et propose immédiatement dix mille places supplémentaires, devrait réagir. Des liens historiques avec le Vietnam et des *relations encore privilégiées ont* permis à MM. François-Poncet et Stirn de tenter le pari de la collaboration avec Hanoï et de *la* proposer à Genève. *On saura bien vite si le* ministre des affaires étrangères a eu raison. Mais les obstacles sautent aux yeux.

Des bourgeois, ces damnés de la terre ?...

En freinant à la source les départs de réfugiés, en oubliant le Cambodge et le Laos, pays à « haut *risque* », *qui veut-on satisfaire ?* Les profits immédiats nés des départs officieux domineront dans un Vietnam exsangue, mais les Chinois devront partir quand même puisque Hanoï veut s'en débarrasser. En installant, sous l'égide de l'ONU, des camps de regroupement en territoire vietnamien, on a créé un précédent dangereux. Demain, tous les pays totalitaires — à droite comme à gauche — feront appel aux fonctionnaires internationaux pour expulser leurs minorités gênantes. Croit-on *réellement* que les candidats au départ prendront leurs billets aux offices du H.C.R. (Haut Commissariat pour les réfugiés) à Hanoï, se désignant ainsi à l'attention des polices de leur pays ? Non. Ceux qui veulent s'enfuir, continueront de le faire dans *la clandestinité*, encourant des périls plus grands *encore, affrontant l'armée vietnamienne.*

Les efforts récents, qui tendent à banaliser les fuites, à faire passer les réfugiés d'Indochine pour de riches bourgeois, se heurtent à une réalité bien différente. Dans les camps de Thaïlande, les Cambodgiens, ces damnés de la terre, sont dénués de tout. A *Poulo-Bidong*, en Malaisie, les deux tiers des quarante-trois mille *réfugiés* de l'île sont des paysans, des ouvriers et des artisans pauvres, et non des commerçants chinois cousus d'or. Ils ne sont même pas tous anticommunistes ; ils ont perdu l'espoir. Et ils connaissent le prix de l'évasion. Déjà quatre cent mille morts en chemin.

Si l'on veut bien se mettre à la place de ces *réfugiés, la* conférence de Genève est décevante. Même pas assez d'hébergements pour tous ceux qui sont déjà partis, qui croupissent sur les plages et sous les forêts, dans les camps où la sélection les morcelle. La Malaisie aujourd'hui, demain la Thaïlande, continueront de les expulser vers la mort en refusant d'en accueillir *définitivement* un seul.

Moindre mal, habileté, vaine générosité ou dérobade : l'histoire proche va trancher. On verra alors ce que vaut le mirage occidental et ses promesses de liberté. Chacun *chez* sol. On verra si la liberté d'entrer *et de sortir, si les articles 12 et 13* de la Déclaration des droits de l'homme, valent pour d'autres que les Occidentaux. On verra si cette dernière passe d'armes se solde par la victoire d'un racisme et de la raison d'Etat.

Il serait alors démontré, pendant *que des bateaux surchargés d'enfants* sombrent en mer de Chine, que la doctrine universelle des droits de l'homme se réduit à un gadget idéologique à valeur régionale.

(*) Responsable médical du comité Un bateau pour le Vietnam.

Reconnaître les responsabilités américaines

par SAUL LANDAU et REBECCA SWITZER (*)

PENDANT dix ans, de 1965 à 1975, l'attention des organes d'information s'est fixée sur le Vietnam, et spécialement sur les destructions provoquées par la guerre américaine. Bon nombre de scientifiques et de critiques ont *alors prédit* que le Sud-Est asiatique paierait cet engagement, politiquement, économiquement et sur le plan de la santé publique, pendant des décennies.

Ces prédictions se sont révélées exactes. Aux problèmes habituels de destruction et de mouvements de population, de désorganisation de la production et des systèmes de distribution, l'utilisation par les Américains d'armes chimiques en a ajouté d'autres : vaste destruction et pollution des terres cultivables et de la forêt.

Dernièrement, une Américaine âgée de dix ans a témoigné devant le Congrès. Elle était dé*formée car son* père — un vétéran du Vietnam — a été soumis durant la *guerre* à l' « agent orange ». L'enfant demandait au Congrès de voter des lois pour protéger les autres victimes de la guerre chimique au Sud-Est asiatique.

Multiplions cet exemple par plusieurs milliers et nous aurons une idée de ce qu'est devenue la vie au Vietnam et de ce qu'elle *sera pendant des décennies. Non* seulement le sol de nombreuses régions ne peut plus produire de riz, mais sa pollution est responsable d'un nombre croissant de morts (des études ont montré un taux anormalement élevé de cancers du foie) et de malformations congénitales.

Récemment, des inondations ont pratiquement anéanti les récoltes, et leurs conséquences sur l'érosion de la couche supérieure du sol ont été aggravées par la disparition d'arbres et de broussailles entraînée par les défoliants américains.

Le montant de l'aide internationale reçue par le Vietnam depuis le départ des Américains — les Etats-Unis n'y participant pas — n'a même pas permis de compenser l'impossibilité de cultiver le riz comme autrefois. La plupart des Vietnamiens, et pas seulement les détenus, vivent avec une ration alimentaire insuffisante et souffrent du manque d'équipements et de personnels médicaux.

Cet héritage de la guerre ne justifie pas les fautes que les Vietnamiens ont *commises* ni les injustices qui accompagnent les efforts pour bâtir la société d'après-guerre. *Les « boat people »* sont une réalité, que ces départs soient forcés ou qu'ils aient lieu dans l'espoir d'une vie plus facile ailleurs. Nous ne devrions pas chercher à trouver des excuses aux difficultés de vie au Vietnam, mais nous devrions tenter de les expliquer et prendre en considération les obligations du gouvernement des Etats-Unis en ce qui concerne la reconstruction du Vietnam.

L'histoire n'a pas commencé avec l'administration Carter. Alors que la guerre touchait à sa fin, les autorités vietnamiennes proposèrent un programme raisonnable et harmonieux de reconstruction et l'établissement rapide de relations diplomatiques. Mais les milliards que Kissinger avait promis n'arrivèrent pas.

Un désastre voulu

En fait, notre gouvernement fit tout ce qu'il put pour provoquer un désastre dans le Vietnam de l'après-guerre. L'enlèvement de milliers d'enfants vietnamiens, l'embargo imposé ensuite, et maintenant le lancement d'une campagne pour empêcher les autres nations d'aider le Vietnam — ainsi que le Marché commun vient de le faire — telle fut la politique délibérée des Etats-Unis, alors même que la fin de la guerre était imminente.

Le président Ford et ses supporters, favorables à la poursuite de l'ancienne politique, prédisaient *« un bain de sang vietcong »* si les Etats-Unis se retiraient. Quand, au contraire, la réunification, la réconciliation et la réhabilitation devinrent l'objectif du nouveau gouvernement vietnamien les moyens d'information cessèrent de s'intéresser au Vietnam. Les Vietnamiens souffraient sévèrement du manque de nourriture ; les Etats-Unis refusaient leur aide, mais ceci ne « faisait pas la une ».

Le bain de sang eut bien lieu — mais pas au Vietnam. En partie en raison de la politique américaine (le renversement de Sihanouk et l'installation de Lon Nol), les forces révolutionnaires du Cambodge se divisèrent après la défaite de Lon Nol. Il en résulta une situation violente qui dégénéra en des attaques de villages sur la frontière vietnamienne. Les Vietnamiens répliquèrent, envahissant le Cambodge et en soutenant des forces révolutionnaires opposées à Pol Pot. Puis la Chine envahit le Vietnam. Une nation ravagée par la guerre se remobilisa.

C'est alors que de distingués libéraux et progressistes américains commencèrent à condamner publiquement le Vietnam. Nombre d'entre eux eurent à souffrir de *leur action contre* cette guerre durant les deux dernières décennies — ils furent emprisonnés, perdirent leur travail, etc. Nous pensons qu'ils se sont trompés et ont tiré des conclusions qui ne correspondent pas à l'histoire de leur lutte.

Les criminels de guerre des Etats-Unis, qui commirent des atrocités contre les peuples du Sud-Est asiatique sans manquer un cocktail à Washington, se retrouvent du même côté de la barrière que les anciens adversaires. La chanteuse Joan Baez et d'autres, qui ont mené cette campagne, doivent certainement se sentir quelque peu mal à l'aise quand des gens comme le journaliste conservateur William Buckley font leur éloge. Si cela n'a servi à rien d'autre, cela aura au moins permis à ces personnes généreuses, qui ont combattu contre l'engagement des Etats-Unis au Vietnam, de réfléchir sur le sens de leurs récentes prises de position.

Le problème n'est pas un problème de pureté morale, ni de liberté idéologique. Il s'agit d'une obligation absolue. Le gouvernement américain, sous le règne de cinq présidents, a échoué dans sa tentative de faire du Vietnam un Etat fantoche, et ceci malgré les bombes, le napalm, les défoliants, les engins anti-personnel utilisés sur ordre des présidents Johnson et Nixon. Il n'est guère étonnant que des millions d'Américains se soient opposés à la guerre. Mais la fin de la guerre n'a pas mis fin à la campagne américaine contre le Vietnam ; elle n'autorise pas davantage à renoncer à notre obligation d'aide à sa reconstruction, aide qui a été promise.

Au lieu de condamner le Vietnam, nous devrions insister pour que notre gouvernement honore ses engagements au lieu de saboter toutes les tentatives d'aide. Quand la nation la plus puissante du monde envoie des centaines de milliers d'hommes pour occuper et use de millions de tonnes *de bombes et de produits* chimiques pour détruire une nation étrangère, petite et pauvre, nous ne pouvons critiquer la violation des droits de l'homme dans ce pays sans exiger la reconnaissance, en paroles et en actes, de la responsabilité des Etats-Unis.

Reprenons les discussions avec le Vietnam et incitons notre gouvernement, par l'intermédiaire des Eglises, des syndicats et du monde universitaire, à en finir avec les conséquences de la politique américaine au Vietnam.

(*) R. Switzer est assistante du Congrès américain pour les questions étrangères. Saul Landau fait actuellement fonction de directeur, à Washington, du Transnational Institute, qui dépend de l'Institute for Policy Studies.

FEUILLETON

N° 24

ATAR-GULL

●

LIVRE CINQUIÈME

L'esclave Atar-Gull voue une haine terrible à Brulart, le pirate qui l'a vendu, et à M. Wil, le colon qui l'a acheté et a fait pendre son père. Pour réaliser sa vengeance, il devient le serviteur favori de M. Wil. Il provoque la destruction de la propriété de son maître par l'entremise de la secte des empoisonneurs, et la mort de sa fille, tuée par un serpent. Ruiné et malade, M. Wil revient en Europe avec son fidèle Atar-Gull. En chemin, le navire où ils sont embarqués recueille une chaloupe à la dérive contenant le sinistre Brulart. Celui-ci est aussitôt condamné à la pendaison. Mais avant d'être exécuté il obtient de pouvoir prendre de l'opium, ce qui l'entraîne dans un songe extraordinaire.

ET il se trouvait couché dans un lit moelleux, couvert d'édredons, entouré de glaces et de soie, sa tête reposait sur de magnifiques dentelles, et elle était là, celle dont le souvenir l'avait tant de fois mis hors de lui.

Celle qui devait l'aimer, avait dit la divinité.

Elle était là, à genoux, près de lui, une cuiller d'or à la main, ses beaux sourcils un peu froncés par l'inquiétude, lui offrant un cordial suave et parfumé.

« *Oh ! mon Dieu*, dit-il, *oh ! madame, c'est vous... mais où suis-je ?... j'ai donc fait un rêve ?... cette éblouissante caverne... cette divinité...*

— *Pauvre enfant, remettez-vous*, dit la jolie femme. *Un affreux coup de vent a brisé votre navire, des pêcheurs vous ont trouvé presque mourant sur la côte, à l'entrée d'une grotte, et vous ont apporté ici, chez moi, à Brest ; mais votre blessure était si grave, si grave, que j'ai demandé comme une faveur de vous soigner.*

— *Ah... oui ; mais en vous voyant, madame, j'avais oublié ma blessure.* »

Et il fallait voir quelle délicieuse expression de candeur voilait ses beaux yeux timidement baissés.

Et elle se disait en souriant : « *Il a l'air d'une fille, et pourtant si jeune, si joli, tout cet équipage de vieux matelots qu'il a conduit au feu, tremblait à sa voix... comme je tremble moi-même* », pensa-t-elle en rougissant.

« *Madame... est-ce que j'aurai le bonheur de rester longtemps ici ?...*

— *Jusqu'à ce que votre guérison soit complète, mon enfant...*

— *Ah !...* » dit-il en fixant des yeux ravis sur la belle et voluptueuse figure de sa protectrice... mais peu à peu il pâlit... et perdit connaissance... Cet espoir de bonheur était au-dessus de ses forces.

« *Grand Dieu... il se trouve mal !...* », cria la jolie femme en se pendant à un cordon de sonnette qu'elle agita violemment.

. . . .

Et, quinze jours après, il souffrait moins, sa figure était encore un peu pâle, mais cette pâleur lui allait si bien... disait la dame aux sourcils noirs.

Et un jour qu'il rêvait, assis devant un beau portrait de cette ravissante personne, elle entra.

Elle ne lui avait jamais semblé plus belle.

« *Arthur...*, lui dit-elle en se plaçant sur un doux sofa, *j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer... venez près de moi... mais ne tremblez pas, comme toujours...* »

Le jeune homme n'osait lever les yeux, et son cœur battait bien fort...

« *On vous accorde un congé de trois mois pour vous rétablir, et après vous viendrez prendre possession de votre nouveau grade... Ces trois mois*, ajouta-t-elle à voix basse, *nous les passerons... à ma terre... le voulez-vous ?...* »

Arthur pâlissait et restait muet... Il ne pouvait croire à tant de bonheur.

« *Comme vous n'avez ni parents ni amis, j'ai cru pouvoir prendre cette décision sans vous consulter... Allons, Arthur, ne tremblez donc pas ainsi... ne suis-je pas votre amie... votre mère... pauvre enfant ?...* »

Elle prit la main du jeune homme en l'attirant près d'elle...

« *Oh ! oui*, dit-il en tombant à ses genoux, *oh ! oui, vous êtes tout pour moi... vous êtes la seule qui m'avez témoigné de l'intérêt... je vous aime de toute la tendresse que j'ai dans le cœur, je vous aime comme une mère, comme une sœur, comme une amie ; ô vous... toujours vous... vous serez mon Dieu, ma religion, ma croyance...* »

Et Arthur, hors de lui, baisait les genoux, les mains, les pieds de la jeune femme, dont le sein palpitait... et qui disait d'une voix émue :

« *Arthur... mon enfant... je crois à votre reconnaissance... j'y crois... finissez... Arthur...* »

. . . .

Et il se trouvait à la terre de sa protectrice.

C'étaient de fraîches eaux, d'épais ombrages, une solitude profonde, un parc entouré de hautes murailles, pas d'autres valets qu'une vieille gouvernante dévouée et un jardinier sourd.

Elle lui avait promis quelque chose qu'il attendait avec une inconcevable patience.

Les appartements de ce château étaient vastes *et gothiques, mais commodes, retirés, silencieux.*

Et il voyait la jeune femme à moitié couchée sur un de ces antiques fauteuils si bons et si moelleux.

Vêtue d'un blanc et frais peignoir de mousseline qui laissait voir le bout de sa jambe fine et ronde et son joli pied chaussé d'une petite pan*toufle bleue... son beau bras passé autour du cou* d'Arthur, elle abaissa sur lui son humble regard.

« *Tu m'aimeras donc toujours... Arthur*, lui disait-elle... en le baisant au front.

— *Oh ! toujours, ma vie, à toi, ma vie...* », disait l'ardent jeune homme en liant avec volupté ses bras à la divine taille de sa jolie sœur, mère ou amie, comme il disait.

Elle fit un mouvement en arrière... son peigne tomba, et son admirable chevelure noire se déroula sur son cou, sur ses épaules, sur ses bras, en une multitude de boucles brunes et luisantes...

Et Arthur baisait ces beaux cheveux avec transport et ivresse, les divisait, les nattait, en couvrait sa figure.

Et elle, palpitante et rêveuse, le laissait faire, mais elle sentit tout à coup les lèvres de l'enfant frissonner sur les siennes.

Il était traîtreusement caché sous l'épaisse chevelure de la jeune femme, et, dressant tout à coup sa jolie figure au milieu de cette forêt d'ébène, qu'il partagea en deux touffes soyeuses... il avait surpris un délirant baiser...

« *Ah !* dit-elle... avec une petite moue enchanteresse... *ah ! vous me trompiez... Arthur, je vais vous étrangler...* »

En approchant la tête d'Arthur de son sein qui bondissait, elle entoura le cou du jeune homme de longues tresses de ses cheveux, et les serra en souriant...

« *Oh !* dit-il, en baisant sa gorge d'ivoire... *méchante, tu veux me tuer... car tu serres bien fort... c'est comme dans le rêve de cette nuit... mais que fais-tu ? oh !... à toi... ma vie... je meurs... mon ange...* »

. . . .

C'est qu'à ce moment de son rêve on pendait réellement Brulart à bord du *Cambrian*, et que le poids de son corps, pesant sur la corde qu'on avait passée au bout-dehors de la frégate, avait opéré la strangulation.

Abîmé dans l'état de torpeur, de somnolence que lui avait procuré sa dose d'opium, et qui, sans être le réveil ni le sommeil, l'avait plongé dans une espèce de somnambulisme, il avait suivi machinalement ses guides à moitié endormi, appuyé sur eux, les yeux ouverts, sans voir, s'était laissé attacher, hisser et pendre, sans y faire la plus légère attention, plongé qu'il était dans les délices de ses songes merveilleux.

Alors qu'on pendait le corps, l'esprit était ailleurs. Somme toute, il mourut dans une ravissante extase de plaisir.

Et le docteur remarqua comme un phénomène *physiologique* que la physionomie du patient, jusque-là froide et immobile, prit, au moment de la strangulation, une inconcevable expression de bonheur.

Cette particularité repose sur la nature du songe de Brulart et sur des effets propres à la pendaison (voir le *Dictionnaire des sciences médicales).*

Justice rendue, le corps du pirate *fut jeté* à la mer avec deux boulets aux pieds.

Le reste de la traversée n'offrit rien de remarquable, et *le Cambrian* toucha les côtes d'Angleterre au bout de quarante jours de mer.

Atar-Gull débarqua avec son maître. Le commandant de la frégate voulut ajouter les témoignages les plus flatteurs en faveur du nègre, qui, par ses soins pour le malheureux Wil, avait excité la sympathie de tout l'équipage.

Mais M. Wil ne resta pas longtemps en Angleterre ; ses ressources étaient modiques ; et, suivant les conseils d'Atar-Gull et du docteur, qui venait quelquefois le voir à Portsmouth, il partit pour la France, où l'on vivait à bien meilleur marché, lui disait-on.

« *Enfin*, se dit Atar-Gull, *je touche au moment de compléter ma vengeance... Oh !... elle sera terrible et longue surtout... J'aurais pu le tuer... mais la mort serait un incroyable bienfait auprès de la vie que je lui prépare...* »

EUGÈNE SUE.

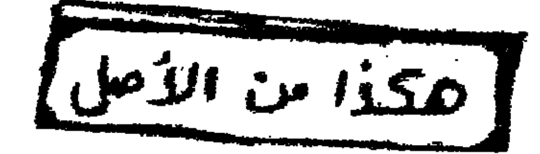
(A suivre.)

Le Monde

Le T

LA CRISE

Le prince Sihanouk ... avec les



Le Monde

étranger

Le Tibet après la « réforme démocratique »

(Suite de la première page.)

Beaucoup, reconnaissables à des accoutrements traditionnels qui n'ont pas changé depuis un siècle, viennent des campagnes et des montagnes environnantes, parfois après plusieurs journées de marche. Ce sont eux qui donnent aux abords du sanctuaire cette allure de cour des miracles qui procure au voyageur l'impression de débarquer soudain dans un autre monde ! Tannés de soleil et de crasse, affublés de haillons mais parés, hommes et femmes, de bijoux d'or, d'argent et de pierres bleues, ils sont là comme les pèlerins d'un autre Compostelle, témoins d'un âge médiéval dont on croyait le souvenir perdu. Mais beaucoup plus significative est la présence à leurs côtés de jeunes hommes en veste de toile, pantalon et casquette, habillés comme n'importe quel ouvrier pékinois — « modernisés » en somme — et dont les signes de foi et de dévotion ne le cèdent en rien à ceux des campagnards.

Le décalage est profond entre ce qu'on peut voir à Lhassa de la pratique religieuse des Tibétains et ce que l'on veut bien en dire *officiellement*. Un de nos interlocuteurs justifie tous nos doutes lorsqu'il admet qu'aucun des membres tibétains de la Conférence politique consultative régionale n'oserait ouvertement se dire croyant. Nous voilà donc fixé et éclairé sur la sincérité des propos qui nous sont tenus.

Ce qui est certain c'est que les vingt dernières années ont été marquées par un effort d'éradication systématique de la religion au Tibet. D'après les sources chinoises les plus officielles, il y avait encore au Tibet en 1960 quelque deux mille quatre cents monastères et plus de cent six mille membres, hommes ou femmes, du clergé bouddhiste (1). Il reste aujourd'hui environ deux mille lamas (les chiffres varient du simple au double selon les interlocuteurs) et une dizaine de monastères sont encore ouverts au culte, sous des restrictions diverses. Le bilan des destructions est dramatique et l'une des principales victimes en a été le très célèbre monastère de Gadan, l'un des grands sanctuaires du bouddhisme en Asie et le plus ancien de la région de Lhassa, dont la salle la plus vaste pouvait recevoir, dit-on, trois mille lamas. Nos hôtes, interrogés avec insistance, ont une formule lapidaire pour dire qu'après cinq siècles et demi d'activité le monastère de Gadan a aujourd'hui « *cessé d'exister* ». Cela s'est fait pierre par pierre, paraît-il, pendant les années de la révolution culturelle, et nous ne sommes pas admis à visiter ce qui peut rester des ruines.

Le « camarade lama »

Les résultats de ce travail destructeur sont tout aussi consternants dans les esprits. Et, là, il ne saurait être question de blâmer seulement la « bande des quatre » ou Lin Piao. Les propos que nous entendons ne font aucune référence à ces influences néfastes pour excuser une pensée aberrante. Chacun répète la leçon apprise selon laquelle « *la religion entrave le développement de la société* ». L'un des principaux lamas du monastère de Drepung, proche de Lhassa, déclare avec flegme sinon sincérité qu'« *en dernière analyse le matérialisme l'emportera sur la religion* ». Le « camarade lama » — c'est ainsi que le désigne l'interprète — ne sait ou ne veut dire que très peu de choses sur la pratique du bouddhisme à l'extérieur de son propre monastère, mais affirme suivre avec le plus vif intérêt les cours de marxisme-léninisme et de « pensée Mao Tse-toung » qui lui sont administrés, ainsi qu'à ses deux cent soixante-neuf collègues, tous les vendredis après-midi. Le monastère Drepung, d'ailleurs, poursuit ses activités — agricoles et forestières autant que religieuses — « *sous la direction du comité central du parti communiste chinois ayant à sa tête le président Hua Guofeng* », et si une contradiction pouvait surgir entre la spiritualité bouddhiste et le matérialisme de principe du régime, elle ne saurait se résoudre qu'au bénéfice de ce dernier. Il paraît presque incongru, dans ces conditions, de poser des questions sur la formation de nouveaux lamas. Personne n'a entendu parler de candidat récent à cette fonction et, à Drepung, le plus jeune lama, aujourd'hui âgé de trente ans, est entré au monastère en 1958.

Bref, à entendre tous ceux qui nous reçoivent — y compris plusieurs anciens « bouddhas vivants » qui avouent ce qui reste de leur foi comme les vestiges d'une tare dont ils ne seraient pas encore guéris — la religion ne serait bientôt plus qu'un souvenir au Tibet et, pour le plus grand bien du progrès social et de l'homogénéité nationale du peuple chinois, « *sous la direction du comité central du P.C.C., etc.* ».

Si elle ne correspond pas à la réalité sociologique — comme le montre l'ardente pratique des fidèles au monastère de Jokhang, — la thèse ainsi avancée correspond, en fait, à un dessein politique qui mérite examen. Au Tibet, explique l'ancien secrétaire du dalaï-lama, M. Tudengdanda, la religion a été à la racine de l'arriération du pays. Il existe en effet plusieurs sectes bouddhistes mais, depuis le cinquième dalaï-lama (dix-septième siècle), la secte « jaune », la plus conservatrice et la plus hostile à toute innovation, a exercé une influence prédominante. C'est dans ce contexte religieux qu'ont survécu jusqu'au milieu de ce siècle des pratiques féodales correspondant d'ailleurs à des intérêts bien établis mais pouvant donner lieu à d'incroyables cruautés. Ainsi peut-on voir au musée de Lhassa des peaux d'enfants séchées et tannées, divers membres humains amputés et conservés à sec ou dans le formol, ainsi que les multiples instruments de tortures en usage il y a seulement quelques dizaines d'années.

M. Tudengdanda paraît cependant évoquer une possibilité d'évolution lorsqu'il cite l'exemple de pays étrangers qu'il n'a pas visité, dit-il, mais où il a entendu dire que la religion joue un rôle très différent de celui qu'elle a joué au Tibet. Est-ce une ouverture, la suggestion qu'un bouddhisme tibétain rénové pourrait se concilier au progrès social d'un pays qui émerge à peine du Moyen-Age ? Au nom du « patriotisme », Pékin ne s'efforce-t-il pas de rallier toutes sortes de familles spirituelles ? La réponse est décevante. Notre interlocuteur se lance dans une énumération des différentes sectes bouddhistes tibétaines — cinq au total — qui, dit-il maintenant, coexistent « sur un pied d'égalité » du point de vue du parti, se fondent dans un courant général dont la dominante reste foncièrement conservatrice et exclut toute perspective de changement.

Vrai ou faux ? Le sens de cet exposé est en tout cas parfaitement clair : le débat sur une éventuelle conciliation entre la spiritualité bouddhiste et le socialisme est jugé pour le moment, à Lhassa sinon à Pékin, inopportun. Il ne saurait y avoir quoi que ce soit de positif dans le bouddhisme tibétain, ni aujourd'hui ni demain, et l'intérêt des populations est que ce souvenir religieux ne subsiste plus bientôt qu'au titre de relique « culturelle », les monastères survivants étant d'ailleurs assurés des meilleurs soins de conservation et même de restauration à titre de monuments historiques et pour le plus grand bénéfice de l'industrie en République populaire de Chine.

Est-ce là le dernier mot ? Le seul fait que le monastère de Jokhang ait été rouvert au culte, après restauration, à la fin de 1978 conduit à penser que certaines autorités chinoises sont enclines à des positions plus souples et finalement plus réalistes. A Pékin au moins, sinon toujours à Lhassa, on entend un langage moins sectaire qui, fût-il inspiré exclusivement par des préoccupations politiques, ne condamne pas le bouddhisme tibétain à une extinction radicale à court ou moyen terme. Le problème est que la question religieuse est, au Tibet, étroitement liée à celle d'un nationalisme sinon séparatisme du moins jaloux d'une personnalité nationale qui se concilie difficilement avec les objectifs unificateurs de la République populaire.

ALAIN JACOB.

Les noms des Régions autonomes sont soulignés

Prochain article :

DEUX SOCIÉTÉS SÉPARÉES

(1) Discours de M. Ngapo Ngawangjigme, vice-président du comité préparatoire de la région autonome du Tibet, devant la deuxième session de la seconde Assemblée nationale populaire, avril 1960.

LA CRISE INDOCHINOISE

Le prince Sihanouk refuse tout dialogue avec les Khmers rouges

Le prince Sihanouk a refusé récemment de rencontrer à Pékin ou à Pyong-Yang M. Jhieu Sampham, président du Kampuchea démocratique (le régime Khmer déchu) qui désirait le voir pour lui proposer de participer à un « *large front uni de lutte anti-vietnamienne pour la libération nationale* », a indiqué, samedi 29 juillet, à Paris, un représentant de l'ancien chef de l'Etat cambodgien. Le message de M. Khieu Samphan lui avait été remis par le chargé d'affaires de Chine en Corée du Nord.

Le prince rejette toute idée de rencontre avec les Khmers rouges et précise que si, en sa qualité de « *combattant de la lutte anti-impérialiste* », il accepte de participer à un Front uni, il le ferait « *en sa manière propre et avec ses propres moyens* ». « *Il y a entre nous*, écrit-il, *deux obstacles insurmontables. L'un est constitué par les tueries de nos innocents compatriotes* (sous le régime des Khmers rouges), *l'autre est le massacre de très nombreux sihanoukistes et d'un bon nombre de mes enfants, petits-enfants et autres parents.* » Il rend hommage à « *tous ses compatriotes qui luttent contre l'innacceptable et impudente colonisation du Cambodge par le Vietnam et l'U.R.S.S.* »

Les dirigeants provietnamiens de Phnom-Penh repoussent de leur côté toute idée d'une conférence internationale sur le Cambodge, a annoncé le 29 juillet la radio khmère. Les Etats-Unis sont en faveur d'une telle conférence (*le Monde* des 26 et du 29-30 juillet). D'autre part, l'agence de presse de Phnom-Penh a annoncé samedi qu'un tribunal d'eception avait été créé, le 15 juillet, pour juger les « *crimes de génocide* » commis par la « clique Pol Pot-Ieng Sary », les dirigeants Khmers rouges. Les autorités du Cambodge estiment que le précédent régime est responsable de la mort d'au moins trois millions de personnes. Le tribunal a été créé, précise l'agence, pour « *punir sévèrement les dirigeants assoiffés de sang* ».

Le Vietnam a renouvelé ses attaques contre l'utilisation de la VII[e] Flotte par les Etats-Unis pour sauver des réfugiés de la mer. L'organe du P.C. vietnamien, le *Nhan Dan*, accuse Washington et Pékin de vouloir dominer militairement l'Asie du Sud-Est. « *Il est clair*, écrit le journal, *que les forces impérialistes et expansionnistes tentent de faire durer le problème* (des réfugiés) *et d'utiliser à leur profit le drame des émigrants, afin de salir l'image de marque du Vietnam et créer une situation explosive en Asie du Sud-Est.* » Selon les témoignages de premiers réfugiés repêchés en mer par les navires américains, les opérations de la VII[e] Flotte semblent avoir provoqué de nouveaux départs. D'autre part, les autorités vietnamiennes ont, pour la première fois, condamné à mort un organisateur de départs illégaux, accusé de meurtres au cours de l'une de ces opérations.

Enfin, les négociations entre la Chine et le Vietnam, qui se poursuivent à Pékin, ne marquent aucun progrès, et le chef de la délégation de Hanoï a déclaré, lundi 30 juillet, que la situation à la frontière entre les deux pays était très tendue. « *La partie chinoise*, a-t-il dit, *conserve une importante force militaire massée le long de la frontière, continue ses préparatifs de guerre et accroît ses provocations armées.* » Les Chinois ont, de leur côté, accusé les Vietnamiens d'avoir envahi le Cambodge et « *massacré de sang-froid tous les Khmers qui refusent d'être des esclaves* », enfin de pratiquer une « *politique hégémonique* » dans le Sud-Est asiatique. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

EUROPE

Espagne

En portant la lutte armée dans la capitale l'ETA semble modifier sa stratégie

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — *L'annonce* du triple attentat de Madrid a causé, au Pays basque espagnol, *plus d'inquiétude que de surprise.* Depuis la signature du projet de statut d'autonomie par M. Suarez *et les dirigeants du parti* nationaliste basque (P.N.V.), en effet, on s'attendait, dans les milieux autonomistes d'Euskadi, à un spectaculaire coup de main de ce genre.

On considérait chez les modérés du courant *Abertzale* (Patriote), ou du moins ceux qui passent désormais pour tels par rapport aux jusqu'auboutistes, que les partisans de l'indépendance absolue du Pays basque ne pourraient laisser passer sans réagir violemment l'accord réalisé à Madrid au sujet du statut dit « de Guernica ».

D'autant plus que s'amorçait une campagne *étonnamment* unitaire entre les différents partis nationalistes locaux et les *fédérations* régionales de certains grands partis nationaux en faveur du « oui » au référendum par lequel, l'automne prochain, les *électeurs* basques auront à se prononcer sur ce texte. Campagne dont le coup d'envoi avait été donné par la réunion d'une conférence de presse commune de huit partis d'Euskadi, vendredi 27 juillet, à *Bilbao* et par *la* publication d'une affiche aux couleurs du drapeau basque, vert, blanc et rouge, due *au sculpteur* Nestor Basterrecha.

Sans doute la violence n'avait-*elle pas complètement désarmé* au Pays basque depuis la conclusion de l'accord. Vendredi et samedi, *deux attentats*, à *Bilbao notamment*, avaient fait quatre morts parmi les policiers. Mais la région était loin de connaître la tension qui avait marqué pour elle les heures sanglantes de la lutte contre le *régime* franquiste, ou même la phase d'incertitude et d'ambiguïté qu'elle avait traversée après la disparition du caudillo. La branche politico-militaire de l'ETA ayant suspendu la « guerre des vacances », les touristes commençaient à revenir en nombre, et l'heure était à la détente, au moins dans la rue sinon dans les états-majors. De nombreuses personnalités nationalistes, y compris parmi celles qui *ont* pris les plus grands risques sous la dictature et connu l'emprisonnement ou l'exil, estimaient que la marche vers un authentique pouvoir basque était enfin entrée dans sa phase légale.

Les plus exigeants des « modérés » de l'Abertzale, rendus méfiants par des décennies de luttes contre Madrid, manifestaient bien une *certaine réticence* vis-à-vis d'un accord dont ils craignaient que les négociateurs du P.N.V. l'aient signé un peu vite. Mais, dans l'ensemble, l'opinion basque ne paraissait pas mal accueillir ce qu'elle regardait comme un important pas en avant.

Rompre l'unanimisme

L'ETA politico-militaire peut avoir voulu, par les attentats *de Chamartin, Atocha et Barajas*, mettre un terme à un tel unanimisme. En dépit des concessions *faites par le pouvoir central*, le statut d'autonomie est loin de répondre à toute les revendica*tions des nationalistes* basques. Les éléments les plus activistes du courant Abertzale estiment que *les formations nationalistes*, une *fois* qu'elles auront fait adopter un statut d'autonomie, seront *désarmées pour* continuer le combat en faveur d'une plus grande indépendance du Pays basque, contrairement à ce qu'elles prétendent. Nombre d'entre eux ne sont pas éloignés de penser que si Madrid a salué la signature de cet accord comme un fait positif, c'est bien parce qu'il privilégie subtilement les intérêts de l'Etat espagnol.

Le triple attentat de Madrid pourrait confirmer que l'organisation secrète est en train de prendre un important virage stratégique, virage dont on commençait, au Pays basque, à lui prêter l'intention : celle de porter la lutte armée dans la capitale espagnole. Sans doute n'est-ce pas la première fois que des attentats ont lieu à Madrid même. Mais, de l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, en décembre 1973, à ceux du général Sanchez Ramon Izquierda et de son adjoint, le lieutenant-colonel Rodriguez, en juillet 1978, les personnalités visées étaient toujours des hommes politiques, des policiers ou des militaires. L'organisation séparatiste pouvait jusqu'à présent se flatter de n'avoir choisi pour victimes que des hommes qu'elle considérait, à un titre ou à un autre, comme des ennemis de la cause basque. Pour les quatre exceptions connues à ce jour — trois ouvriers du chantier de la centrale nucléaire de Lemoniz et une personnalité victime d'une confusion — elle avait même fait des excuses publiques.

BERNARD BRIGOULEIX.

Les principales actions revendiquées par l'ETA depuis 1968

1968 : le 3 août, assassinat de M. Manzanas, chef de la section politique spéciale de la police de *Guipuzcoa.*

1970 : le 2 décembre, enlèvement de M. Eugen Beihl, consul général de la R.F.A. à Saint-Sébastien. L'ETA réclame la libération des six inculpés du procès de Burgos. *M. Beihl sera finalement libéré* avant le verdict.

1972 : le 19 janvier, l'ETA enlève un *industriel, M. Felix Zabala*, menace *de* le tuer si les cent quatre-vingt-trois ouvriers licenciés de son usine ne sont pas réintégrés. Les conditions sont acceptées et M. Zabala est libéré.

Le 7 novembre, attentat *contre* le consul de France à Saragosse. M. Roger Tur, agent consulaire français, est tué.

1973 : le 16 janvier, M. Felipe Huarte est enlevé. L'ETA réclame, pour la libération de l'industriel basque, une rançon très élevée qui lui sera versée. M. Huarte est libéré le 26.

Le 20 décembre, l'ETA revendique l'assassinat, à Madrid, de l'amiral Carrero Blanco, chef du gouvernement.

1975 : en novembre, la branche militaire de l'ETA revendique l'assassinat du maire d'Oyarzun, M. Antonio Echeveria Albiso.

1976 : le 9 janvier, M. Francisco Luzuriago Tobalina est enlevé. Il sera libéré quelques jours plus tard en raison de son état de santé.

Le 13 janvier, un autre industriel est enlevé à Bilbao et libéré un mois *plus* tard contre rançon.

Le 9 février, le maire de Valdacano, près de Bilbao, est assassiné. La branche *militaire de l'ETA* revendique la responsabilité de cette action.

Le 18 *mars, enlèvement d'un* autre industriel, M. Berazadi, qui sera tué le 8 avril.

Le 4 novembre, M. Juan Maria Araluce, conseiller du royaume, ainsi que quatre autres personnes *sont assassinées par des militants* d'une branche dissidente de l'ETA.

1977 : M. Ybarra y Berge, industriel *basque, est enlevé, le 20 mai, à Bilbao dont il avait été* maire. L'ETA réclame une très forte rançon et, ne l'ayant pas *obtenue*, *assassine son prisonnier* un *mois* plus tard.

1978 : en janvier, la branche mili*taire de l'ETA se signale* par une série d'attentats, notamment contre des policiers.

Le 17 mars, l'organisation séparatiste fait exploser une bombe sur le chantier de la centrale nu*cléaire de Lemoniz, près de Bilbao.* L'attentat fait trois morts.

Le 18 juin, elle organise l'attaque du palais du gouverneur provincial du Guipuzcoa mais ne parvient pas à enlever ce dernier.

Le 28 juin, M. Portell, directeur du journal « Hoja del lunes », est assassiné à Bilbao. Il était accusé par l'ETA de « calomnies ».

Le 21 juillet, le général Sanchez Ramon Izquierdo et son adjoint, le lieutenant-colonel Rodriguez sont assassinés à Madrid.

1979 : le 3 janvier, le gouverneur militaire de Madrid, le général Gil, est assassiné dans la capitale.

Le 25 mai, trois officiers supérieurs, dont le général Gomez Hortiguela, directeur du personnel de l'armée de terre, et un soldat sont tués à Madrid. La branche militaire de l'ETA revendique la responsabilité de cet attentat.

Le 6 juin, un industriel de Bergara, M. Luis Berasategui, connu comme militant de droite, est tué par l'ETA militaire.

Le 13 juin, nouvel attentat contre le chantier de la centrale nucléaire de Lemoniz.

Du 30 juin au 15 juillet, « guerre des vacances » de l'ETA politico-militaire contre les touristes. Le *rapide Paris-Madrid* est mitraillé le 2 juillet près de Hendaye. Une douzaine de bombes au total explosent dans des stations balnéaires.

29 juillet : triple attentat à Madrid. Des explosions, dont la branche politico-militaire de l'ETA revendique la responsabilité, font cinq morts et une centaine de blessés. *L'organisation séparatiste* annonce qu'elle reprend la « guerre des vacances ».

(Dessin de KONK.)

Les séparatistes basques frappent au milieu de la foule à Madrid

(Suite de la première page.)

Quatre policiers avaient été tués, *samedi, et quatre autres* blessés au cours de trois attentats commis à la mitraillette qui sont, *selon toute* vraisemblance, l'œuvre de l'ETA militaire. Le 24 juillet, celle-ci avait rejeté l'accord *sur l'autonomie* basque et annoncé la poursuite de la lutte armée. Au cours des sept pre*miers mois* de cette année, la violence politique a tué quatre-vingt-douze personnes en Espagne, dont trente-neuf policiers et neuf officiers supérieurs de l'armée.

Alanguie sous une chaleur insolite — 38 degrés à l'ombre, un record, même pour l'Espagne — Madrid a donc été secouée, dimanche à l'heure de l'apéritif, par les sirènes de dizaines d'ambulances et de voitures de police se dirigeant vers l'aéroport, à l'est, vers la gare de Chamartin, au nord, et celle d'Atocha, au sud.

A l'arrivée, partout la même image : une cohue de vacanciers et de voyageurs, étrangers et espagnols, fuyant au-delà de vitres brisées par des déflagrations venues des consignes automatiques des bagages. Ensanglantés, les bras et le visage incrustés d'éclats de verre, certains se sont déjà jetés dans les taxis sans attendre les ambulances. Dès l'arrivée de la police, qui redoute de nouvelles explosions, les accès de l'aéroport et des deux gares sont fermés. Les avions s'immobiliseront un peu moins d'une heure. Les trains ne repartiront plus avant 16 heures.

Les débats du conseil des ministres, réuni exceptionnellement un week-end pour définir la politique économique de l'Espagne, changent d'objet. Le roi Juan Carlos est informé heure par heure des développements de ce « dimanche sanglant ». Le maire de Madrid, le socialiste Enrique Tierno Galvan, visite les blessés dans les hôpitaux. « *Rien de tout cela n'a de sens ni d'explication* », commente-t-il. Au Pays basque, le président du parti nationaliste basque (P.N.V., modéré), M. Carlos Garaicoechea, principal négociateur de l'autonomie, condamne, « *comme démocrate et comme Basque les attentats brutaux de ces derniers jours* ». A 20 heures, le journaliste de service à la radio nationale espagnole ouvre les informations en annonçant le retour de « *la violence sauvage et débridée* ».

A l'émotion et à la colère se mêle toutefois une interrogation : pouvait-on éviter un tel bain de sang ? Dans un communiqué diffusé l'après-midi au Pays basque, L'ETA-P.M. prétend avoir annoncé les explosions dès 12 heures, soit une heure avant qu'elles ne se produisent.

Mais, poursuit l'ETA-P.M., le gouvernement de M. Adolfo Suarez a pris une « *responsabilité criminelle* » en se refusant à ordonner une évacuation. Les morts et les blessés, affirme en *substance* l'ETA-P.M., ont été provoqués par les autorités, afin de « *discréditer l'ETA et de justifier des actions répressives postérieures* ».

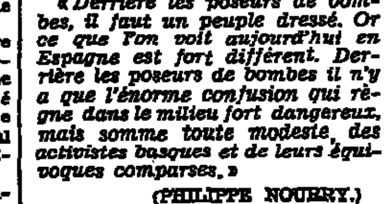
Confirmant certaines affirmations du communiqué de l'ETA-P.M., un rédacteur de l'agence basque Euskadi Press a révélé, dimanche soir, avoir reçu, « *approximativement à 12 heures* », un communiqué de l'organisation indépendantiste annonçant la pose des engins explosifs. « *A 12 h 10*, poursuit le rédacteur, *nous avons prévenu à notre tour le commissaire de Saint-Sébastien. Celui-ci nous a confirmé avoir pris contact avec Madrid à 12 h 12, soit une heure environ avant les explosions.* » Le gouverneur civil de la capitale affirme, pour sa part, n'avoir rien su avant 12 h 40. Pourtant, des fonctionnaires de la gare de Chamartin reconnaissent que la police s'était présentée à la station à 12 h 30...

A la fin de juin, déclenchant la « guerre des vacances » sur les plages espagnoles, l'ETA-P.M. avait déjà eu recours aux explosifs. Une dizaine d'attentats n'avaient alors fait que deux blessés légers, l'organisation ayant, chaque fois, comme elle affirme l'avoir encore fait dimanche, annoncé avec un délai suffisant le lieu et l'heure des explosions.

Avec cinq morts et quatre-vingt-quinze blessés, frappés dimanche dans des lieux de passage obligés pour les touristes, la « guerre des vacances » est repartie de plus belle, après une suspension qui avait précédé les négociations sur l'autonomie basque. « *Des bombes*, affirme l'ETA-P.M., *ont été placées dans l'ensemble des zones touristiques espagnoles... Elles exploseront peu à peu si le gouvernement espagnol ne décide pas le retour en Euskadi* (Pays basque) *de tous les prisonniers détenus à Soria (Castille).* » Revenant ainsi sur l'une de ses revendications de juin, l'ETA-P.M. dénonce en outre le transfert, le 24 juillet, de sept nouveaux détenus basques à la prison de Soria. L'organisation indépendantiste réclame de surcroît l'amnistie pour « *tous les prisonniers politiques et exilés* ».

Malgré l'accord sur l'autonomie, qui prévoit notamment l'élection au suffrage universel d'un parlement basque, peut-être dès janvier 1980, — selon M. Garaicoechea, les deux branches de l'ETA sont donc à nouveau en guerre avec Madrid. Dimanche, le conseil des ministres espagnol a demandé « *la collaboration de toutes les forces sociales et politiques* » pour faire échec « *à la tactique de subversion de terroristes qui tentent de discréditer le projet du statut d'autonomie basque* ».

(Intérim.)



DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : une énorme confusion.

« *Derrière les poseurs de bombes, il faut un peuple dressé. Or ce que l'on voit aujourd'hui en Espagne est fort différent. Derrière les poseurs de bombes il n'y a que l'énorme confusion qui règne dans le milieu fort dangereux, mais somme toute modeste, des activistes basques et de leurs équivoques comparses.* »

(PHILIPPE NOURRY.)

L'HUMANITE : qui a intérêt à tuer l'espoir ?

« *Le projet connu sous le nom de statut de Guernica était, est, considéré par ses rédacteurs, par tous les démocrates, comme « la plus grande victoire sur le terrorisme ». MM. Fraga et Blas Pinar, les dinosaures du franquisme, étaient contre. Alors, qui a intérêt à tuer l'espoir ? (...)*

» *La mort, à Madrid, d'une jeune touriste, en quoi peut-elle servir la cause de l'Euzkadi ? L'ETA aurait-elle peur de l'autonomie ? A moins que d'autres ne se retranchent derrière le sigle de l'ETA pour mieux tenter d'assassiner la démocratie...* »

(ANTOINE ACQUAVIVA.)

LIBERATION : un visage policier et grimaçant.

« *Erreur ? Bavure ? Ces mots sont dérisoires. On les a déjà entendus à de nombreuses reprises, dans des cas similaires. Lorsqu'on place des bombes dans une gare, on prend toujours le risque qu'elles explosent et qu'elles tuent des passants. La police aurait dû prendre l'avertissement au sérieux, vont sans doute rétorquer certains militants à l'extrême gauche. Comme s'il était possible de se fier à une police qui a tout intérêt à ce qu'elles explosent. (...)*

» *Avec les attentats d'hier, à Madrid, comme déjà avec l'offensive anti-touristique de ce dernier mois, tout se passe comme si l'ETA politico-militaire avait voulu compenser son acceptation du statut d'autonomie par une radicalisation calculée de l'action armée. Comme si elle avait voulu compenser un compromis avec les institutions par une action armée spectaculaire. Un calcul purement politicien qui a fait 120 blessés et au moins 5 morts et qui ne peut que donner un visage odieux et grimaçant à la cause qu'on veut défendre.* »

(J.-M. BOUGUEREAU.)

Union soviétique

AFIN D'AMÉLIORER LA PRODUCTION
L'intéressement des travailleurs au rendement est remis à l'honneur

De notre correspondant

Moscou. — *Améliorer* la planification, rationaliser les investissements et renforcer le rôle des *stimulants*, tels sont les trois principaux objectifs fixés à l'économie soviétique pour les années *1979/1980*, et telles seront vraisemblablement les lignes fortes du onzième plan quinquennal 1981-1985. Tel est le sens d'une « décision » du comité central du P.C.U.S. et du conseil des ministres, publiée par l'ensemble de la presse soviétique, dimanche 29 juillet.

Aucune de ces idées *ou* de ces directives n'est à proprement parler nouvelle. Elles constituent même le leitmotiv des derniers plans quinquennaux, des congrès du parti, et des plénums successifs. Ce qui fait l'intérêt de cette dernière « *décision* », c'est qu'elle intervient au moment où un important débat économique semble s'esquisser en Union soviétique, à la veille des préparatifs du onzième plan, et qu'elle reflète les principales difficultés auxquelles se heurte l'économie du pays, de plus en plus durement éprouvée par la crise énergétique et par l'inflation en Occident.

Priorité au nouveau Trans-sibérien

Le comité central du P.C. et le gouvernement soviétique ne pouvaient d'ailleurs pas ignorer les difficultés des pays frères, même si aucune référence n'y est faite. Les responsables soviétiques doivent suivre avec inquiétude l'évolution de la crise dans la plupart des pays de l'Est, illustrée par une vague sans précédent de hausses des prix qui n'a d'ailleurs pas épargné l'Union soviétique elle-même. En outre, les dirigeants de Moscou sont obligés de tenir compte dans l'immédiat des conséquences que ne manquera pas d'avoir la récolte de 1979 — qui s'annonce très inférieure à celle de 1978 et aux *prévisions du plan* — et, à plus long terme, de la crise énergétique, qui, à en croire plusieurs rapports américains, risque de frapper l'Union soviétique de plein fouet dans les années 80.

Le plan doit donc retrouver son rôle, qui est de « *résoudre de façon globale les problèmes économiques et sociaux, concentrer les forces et les ressources sur la réalisation des principaux programmes d'intérêt national* ». A court terme, il faut se concentrer sur les économies de carburant et de métal, sur la construction du BAM (le nouveau Trans-sibérien, qui outre un intérêt stratégique indéniable, doit permettre de désenclaver la Sibérie orientale et ses gisements de charbon, de minerai, de gaz et de pétrole) et sur le *développement* industriel des régions traversées par cette ligne ferroviaire, ainsi que sur la limitation du travail manuel et l'accroissement *de la production de biens de* consommation. Il s'agit aussi de modifier les critères du plan, de *tenir compte de la production* nette et de la production calculée en prix comparés, de l'ac*croissement du rendement* du travail, de la limitation du personnel des entreprises et des *investissements de l'Etat, etc.*

Deuxième volet : les investissements. Depuis longtemps déjà, *c'est* un *des principaux goulots* d'étranglement de l'économie soviétique, notamment en raison *des délais de mise en route* (certains grands investissements comptent plusieurs années de retard) et de leur éparpillement. C'est pourquoi le comité central et le gouvernement demandent d'accélérer la mise en service des chantiers déjà commencés et de réduire sévèrement les nouveaux investissements.

La « décision » du comité central et du gouvernement consacre une très grande place aux stimulants économiques et à l'intéressement des travailleurs. Dorénavant, « *afin d'augmenter l'intérêt du personnel pour l'accroissement du rendement du travail et la réduction de la fluctuation de la main-d'œuvre (...), le salaire de chaque travailleur et du personnel de l'entreprise dépendra entièrement de l'accroissement de la productivité et de l'amélioration des résultats finaux du travail* ».

A cette fin, les dirigeants soviétiques remettent à l'honneur le système dit « *d'organisation et de stimulation du travail par brigades* ». Ce système prévoit que chaque « *conseil de brigade aura le droit, dans le cadre des normes et des moyens qui lui sont attribuer, de fixer le montant des primes et des salaires versés pour les résultats du travail de l'ensemble de la brigade, en fonction de la contribution réelle de chaque membre de cette brigade* ». L'idée n'est pas nouvelle, elle avait déjà été lancée à grands renforts de publicité il y a plus de quinze ans, du temps de Khrouchtchev.

(Intérim.)

● *Dior et les fourrures soviétiques.* — La vente aux enchères de fourrures *soviétiques*, forum des acheteurs de pelleterie du monde entier, s'est achevée à Léningrad.

Cette année les ventes ont eu un aspect tout particulier pour M. Frédéric Castet, créateur fourrure de Christian Dior. La maison Dior vient, en effet, de conclure un accord exclusif avec la Sojuzpushnina, organe officiel chargé du commerce extérieur pour les fourrures et les cuirs. Cet accord porte à la fois sur l'exclusivité de création, de fabrication et de commercialisation des modèles en astrakan.

Turquie

« PRISON DOMINICALE » POUR 44 MILLIONS DE TURCS

Ankara *(A.P., U.P.I.).* — Les quarante-quatre millions de citoyens turcs ont été priés par les autorités de rester à leur domicile le dimanche 29 juillet de 7 heures à 19 heures pour permettre à des milliers de fonctionnaires de procéder à un recensement des électeurs. Toute *personne arrivée dans un aéroport* a dû y rester jusqu'à 19 heures. Seuls les étrangers étaient dispensés de cette attente.

Les nouvelles listes devraient être prêtes pour le 14 octobre, lorsqu'il faudra pourvoir à cinq sièges vacants à la Chambre des députés et procéder au renouvellement partiel du Sénat concernant cinquante sièges. Les prochaines élections législatives *devraient avoir lieu en 1981.*

Le quotidien *Hurriyet* a qualifié ce couvre-feu de « *prison dominicale* », trouvant un réconfort dans le fait que la télévision a commencé ses émissions plus tôt que d'habitude, avec un programme bien fourni en variétés. D'autres journaux conseillaient aux Turcs de ne pas chercher à éviter le recensement, « *si nous voulons avoir une représentation saine au Parlement* ».

Selon un porte-parole du ministère de l'information, cette manière énergique de procéder a été rendue nécessaire par l'« *ignorance* » de certains citoyens, et notamment de campagnards qiu se font inscrire dans leur lieu de résidence puis une seconde fois dans un centre urbain.

● *Le président général de la Confédération des syndicats ouvriers nationalistes de Turquie* (MISK, extrême droite), M. Faruk Akinci, et six autres dirigeants, ainsi qu'un employé de cette organisation, ont été écroués samedi 28 juillet sur décision du tribunal de l'état de siège. Les sept syndicalistes ont été inculpés de « *constitution de bande armée contre l'Etat* » et de « *violation de la loi sur les syndicats* ». Ils avaient été arrêtés après l'explosion d'une bombe, le 17 juillet dernier, lors de sa fabrication dans un local de la confédération. L'explosion avait causé la mort de deux personnes. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Pérou

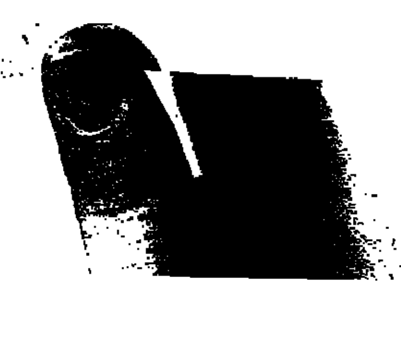
LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AURONT LIEU EN MAI 1980

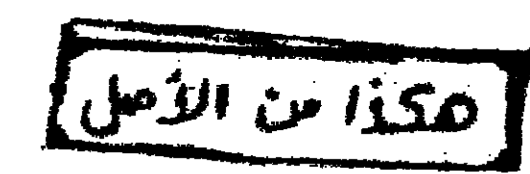
Lima *(A.F.P.).* — Des élections générales se dérouleront au Pérou le troisième dimanche de mai 1980, a annoncé, le 28 juillet, le chef de l'Etat, le général Francisco Morales Bermudez.

Dans un message à la nation prononcé à l'occasion du cent cinquante-huitième anniversaire de l'indépendance du Pérou, il a *confirmé qu'un gouvernement* civil serait installé le 28 juillet 1980, date d'entrée en vigueur de la *nouvelle Constitution.*

Le général Morales Bermudez a affirmé que les partis disposeraient de toutes les garanties pour développer leurs activités. Les Péruviens éliront l'an prochain un président, deux vice-présidents, soixante sénateurs et cent quatre-vingt députés.

Le chef de l'Etat a enfin affirmé que l'armée — au pouvoir depuis onze ans — rentrera dans ses casernes après avoir rempli ses engagements de réformes et de rétablissement de la vie démocratique.





PROCHE-ORIENT

Iran

La tension demeure vive au Kurdistan

Téhéran (*A.F.P.*). — Les quelque soixante employés iraniens de la gare de Qotur, à la frontière turco-iranienne, retenus en otages depuis vendredi dernier par des « éléments armés », ont été libérés, a annoncé le lundi 30 juillet la radio iranienne.

Cette prise d'otages avait entraîné l'interruption du trafic ferroviaire entre l'Iran et la Turquie. Celui-ci devrait être prochainement rétabli.

Ce nouveau coup de main, qui intervient après l'occupation par les militants kurdes de la majorité des postes douaniers d'Azerbaïdjan occidental entre la Turquie et l'Iran, comme de ceux du Kurdistan entre l'Irak et l'Iran, ajoute à la tension entre forces de l'ordre iraniennes et militants kurdes. Il témoigne également de la volonté kurde de ne pas céder aux exigences du gouvernement central, qui souhaite que l'armée reste seule gérante de la sécurité des frontières. Aussi bien à Marivan, dans le Kurdistan, qu'à Sero, ville proche de Qotur, les Kurdes veulent assurer la sécurité dans leur région.

Les dirigeants exigent le retrait des « gardiens de la révolution » — les milices khomeinistes — et la création d'une force de l'ordre exclusivement kurde. L'armée iranienne, qui reste cantonnée dans les casernes, s'abstient, cependant, d'intervenir.

D'autre part, dans la province méridionale du Khouzistan, relativement calme depuis plusieurs jours, de nouvelles explosions ont détruit à Omidieh, à proximité des champs de pétrole d'Agha-Djari, plusieurs entrepôts d'explosifs appartenant aux services de la voirie. Plusieurs personnes ont été blessées. Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises à la suite de ces attentats, qui surviennent une vingtaine de jours après ceux qui avaient détruit dans cette même région un oléoduc et un gazoduc.

A Chiraz, vingt coups de fouet ont été administrés dimanche 29 juillet à deux hommes qui avaient été vus en train de manger dans la rue pendant le jeûne du Ramadan. C'est la première fois qu'une telle peine est appliquée à l'encontre de personnes n'observant pas les consignes de jeûne, qui doivent être respectées du lever au coucher du soleil.

A Mexico, l'ancien chah a fait publier un communiqué dans lequel il affirme suivre « *avec angoisse* » la « *régression de l'Iran dans l'abîme du Moyen Age* », et dans lequel il se demande « *pendant combien de temps le peuple iranien va supporter l'actuel gouvernement de l'imam Khomeiny* ». Par la même occasion, l'ancien souverain qualifie de « *mensonges méprisables* » les « *allégations* » selon lesquelles il aurait fait assassiner quelque trois cent mille Iraniens au cours de son règne. — (*A.F.P., A.P.*)

● *Les « Mémoires » de l'ancien chah d'Iran* seront publiées par les Editions Albin Michel qui affirment que leur première publication prévue l'année dernière avait dû être retardée. Le livre serait essentiellement composé de souvenirs enregistrés depuis l'exil à Marrakech puis à Nassau.

L'imam Khomeiny accepte les excuses de M. Hua Guofeng

Téhéran (*A.F.P., A.P.*). — *M. Hua Guofeng, chef du gouvernement et du P.C. chinois, se exprimé à l'imam Khomeiny ses regrets pour la visite qu'il avit rendu au chah du 29 août au 1er septembre 1978, a annoncé le dimanche 29 juillet la radio iranienne.*

C'est dans un message confié au ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Agha Sahi, arrivé samedi en Iran, que le dirigeant chinois a fait amende honorable pour cette visite spectaculaire, qui a eu lieu, a rappelé la radio iranienne, alors que « la révolution battait son plein ».

Enfin, toujours selon la radio, M. Hua Guofeng assure dans ce message que la Chine soutenait la révolution islamique iranienne.

Il y a trois mois, l'imam Khomeiny avait critiqué le dirigeant chinois pour avoir accepté l'invitation du chah. « Vous avez foulé les cadavres de milliers d'Iraniens qui ont été tués par le chah », *avait-il déclaré.*

Selon la presse, l'imam a accepté les excuses du dirigeant chinois parce que « nous, musulmans, considérons que le pardon est une très grande chose ».

En visite en Israël

Le ministre égyptien de la défense s'entretient avec M. Weizman du statut des forces de l'ONU dans le Sinaï

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien que les échanges de visites de personnalités israéliennes et égyptiennes entre les deux pays deviennent courants, le séjour en Israël du ministre égyptien de la défense, le général Kamal Hassan Ali, arrivé dimanche 29 juillet, pour une visite de trois jours, marque un nouveau jalon dans la normalisation des relations entre Le Caire et Jérusalem. C'est en effet le premier déplacement officiel, en Israël, d'un ministre égyptien en dehors du cadre d'une délégation. Le formalisme du tapis rouge, des hymnes nationaux et de la garde d'honneur protocolaire, auxquels le général Ali a eu droit à son arrivée à l'aéroport Ben-Gourion, a été largement compensé par la décontraction de la réception du ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, qui a d'emblée appelé son homologue par son prénom.

A Tel-Aviv, le général Ali a fait du tourisme en compagnie du maire, M. Lahat. Ce lundi 30 juillet, le ministre doit effectuer un survol en hélicoptère de la Cisjordanie et visiter le pont Allenby, la région de Tulkarem, ainsi que l'implantation industrielle de Maalé Adoumim. Ce circuit, précise-t-on officiellement, doit permettre au général Ali de prendre conscience des problèmes de sécurité d'Israël.

Mais l'essentiel des entretiens Weizman-Ali est consacré à la question du statut des forces de l'ONU dans le Sinaï, sujet de préoccupation numéro un du gouvernement israélien. Les deux parties seraient convenues que, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée à ce problème, la commission militaire mixte sera chargée du contrôle de la zone tampon du Sinaï.

M. Dayan à Washington

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, se rendra en fin de semaine à Washington, à l'invitation du secrétaire d'Etat, M. Vance. Il lui transmettra la résolution prise à l'unanimité par le conseil des ministres du 29 juillet, « *réclamant des Etats-Unis le respect de leurs engagements d'œuvrer au remplacement de la force d'urgence de l'ONU dans le Sinaï par une force multinationale* ».

Pour sa part, l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, M. Blum, rentré à Jérusalem pour consultation, a déploré le peu d'empressement mis par les Etats-Unis à demander la prorogation du mandat de la FUNU. D'une façon générale, les milieux gouvernementaux craignent de nouvelles critiques américaines à l'égard de la politique israélienne concernant les Palestiniens. M. Blum a notamment rappelé l'abstention américaine, lors de la condamnation de la poursuite des implantations dans les territoires occupés, ainsi que la condamnation énergique par Washington des bombardements israéliens au Sud-Liban. — *Intérim.*

Liban

La succession de Zouheir Mohsen à la tête de la Saïka sera réglée par les autorités syriennes

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président Hafez El Assad, ayant à ses côtés le chef de l'O.L.P., M. Arafat, et deux ministres représentant le président de la République et le chef du gouvernement libanais, a assisté à Damas aux obsèques de Zouheir Mohsen, le chef de la Saïka assassiné à Cannes.

Une grève générale avait été observée, samedi, à Beyrouth-Ouest et dans l'ensemble du secteur palestino-progressiste du Liban sous contrôle de l'armée syrienne, en signe de deuil.

La succession de Z. Mohsen, à la tête de la Saïka, sera réglée par les autorités syriennes. On pense que, en un premier temps, M. Sami Attar, qui avait été remplacé au poste de secrétaire général de cette organisation en 1977, reprendra cette fonction pour une période provisoire ; mais il est probable qu'il cédera la place, à plus ou moins long terme, à M. Issam El Kadi. Ce Palestinien, vivant en Syrie, a été récemment élu membre du commandement régional du parti Baas, et occupe les fonctions de secrétaire régional de l'organisme palestinien unifié à Damas. La disparition du chef de la Saïka ne provoquera pas de bouleversement au sein de la direction de l'O.L.P. La Syrie, en revanche, perd en lui un homme précieux, et il faudra du temps avant que son successeur acquière sa stature et son efficacité.

On note à Beyrouth que M. Mohsen est le troisième ami du président syrien El Assad et de son frère, M. Rifaat El Assad qui disparaît tragiquement à l'étranger. Les deux autres sont Tony Frangié, tué dans une opération phalangiste à Ehden (Liban) le 13 juin 1978, et l'imam Moussa Sadr, disparu en Libye le 31 août 1978.

L. G.

● *Les quatre fedayin palestiniens*, qui avaient attaqué, le 13 juillet dernier, l'ambassade d'Egypte à Ankara, ont été écroués, samedi, par décision du tribunal de l'état de siège d'Ankara. — (*A.F.P.*)

Irak

UNE CONJURATION CHIITE OU SYRIENNE ?

(Suite de la première page.)

Une variante de cette hypothèse serait un complot chiite d'origine strictement interne qui s'appuierait naturellement sur l'Iran révolutionnaire. Dans ce cas, l'accusation concernant « *la partie étranère* », ne serait qu'une clause de style classique en la matière.

Avec l'aide de la Syrie

La « *partie étrangère* » pourrait également être le régime d'Aden avec lequel les relations de Badgad se sont gravement détériorées depuis l'assassinat d'un communiste irakien en plein centre de la capitale du Sud-Yémen par des « tueurs » venus de Bagdad.

Naturellement, l'hypothèse la plus explosive est celle qui attribue la paternité du complot à la Syrie. Malgré la réconciliation intervenue en octobre dernier entre Damas et Bagdad, malgré le commandement politique commun constitué entre les deux pays et leur volonté de marcher ensemble vers l'unité totale, cette dernière hypothèse est considérée comme la plus probable dans les milieux palestino-progressistes de Beyrouth, alliés des deux parties. Certains dirigeants palestiniens, généralement bien informés, la tiennent pour sûre.

Les deux principaux journaux de Beyrouth *Al-Nahar* et *Al-Safir*, qui font état de cette thèse, affirment que le président Saddam Hussein était déjà au courant des détails du complot lorsqu'il a reçu le vice-président du conseil syrien, M. Abdel Halim Khaddam, venu le 17 juillet lui présenter les félicitations du président Assad à l'occasion de son accession à la tête de l'Etat. Il aurait fait allusion à ce complot devant lui et se serait vu répondre que c'était pour la Syrie une affaire antérieure à la réconciliation et que tout contact avait été rompu depuis avec les conjurés. Le président Hussein n'aurait pas insisté. Mais il disposerait actuellement d'un film accablant contre les comploteurs, établissant leurs liens avec la Syrie. Ce film serait, pour l'instant, diffusé dans les milieux restreints baassistes, mais pourrait être diffusé par la télévision irakienne si le chef de l'Etat décidait de rouvrir les hostilités avec Damas.

Les mêmes sources palestino-progressistes vont jusqu'à préciser que les comploteurs prévoyaient de proclamer l'unité syro-irakienne, avec M. Hafez El-Assad comme président, et un baasiste irakien de l'opposition, M. Abdel Khalek Samarraï comme vice-président. Déjà impliqué dans le complot du chef de la sûreté, Kazzar, en 1973, M. Samarraï est en résidence forcée à Bagdad. Il eu à l'époque la vie sauve qu'à la suite d'une intervention pressante du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, et du fondateur du parti Baas, M. Michel Aflak.

Enfin *Al Safir* précise que les conjurés attendaient l'aide d'une unité de parachutistes du « *pays arabe impliqué* » et qui auraient porté l'uniforme irakien. Selon ce journal, un ancien ministre serait à l'origine des premières fuites qui ont amené la découverte du complot. Il aurait pris peur à la suite de l'enquête déclenchée après des troubles survenus récemment dans le sud de l'Irak, peuplé en majorité de chiites, et aurait révélé ce qu'il savait à M. Hussein.

LUCIEN GEORGE.

Egypte

LE PRÉSIDENT SADATE FERAIT UNE VISITE OFFICIELLE A PÉKIN

Pékin (*A.F.P.*). — Le président Sadate est attendu en août à Pékin pour une visite officielle en Chine, a-t-on appris lundi 30 juillet de source diplomatique dans la capitale chinoise. Le chef de l'Etat égyptien effectuera ce premier séjour en Chine à l'issue d'une visite au Japon.

Aucune confirmation officielle de ce voyage n'a été pour l'instant recueillie.

AFRIQUE

AVANT LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

Les pays de la « ligne de front » se réunissent pour coordonner leur lutte contre le nouveau régime de Salisbury

Les présidents des pays africains de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) se réunissent, ce lundi 30 juillet, à Lusaka, pour coordonner leur lutte contre le régime de Salisbury. Ce sommet intervient à l'avant-veille de l'ouverture de la conférence du Commonwealth dans la capitale de la Zambie. A cette occasion, l'évêque Muzorewa a déclaré, samedi, qu'il prévoyait une « *attitude positive* » de la majorité des quarante et un membres du Commonwealth. Le premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie a précisé qu'il s'attendait à un alignement du Commonwealth sur Londres, qui considère comme un « *changement majeur* » la formation d'un régime multiracial à Salisbury.

L'évêque escompte, en fait, de nouvelles négociations avec Mme Thatcher, après la conférence du Commonwealth, prévue du 1er au 10 août. Le premier ministre de Salisbury vient de marquer un petit point, puisque le pasteur Sithole, son principal adversaire local, semble prêt à occuper les deux portefeuilles ministériels réservés à son parti et qu'il avait refusé de pourvoir pour protester contre le déroulement du scrutin d'avril.

De leur côté, les Etats de la « ligne de front », qui appuient la lutte armée du Front patriotique contre l'évêque, s'inquiètent de l'attitude du Commonwealth sur le conflit rhodésien, ce qui expliquerait ce sommet convoqué d'urgence par le président Kaunda.

Le pape Jean-Paul II a, pour sa part, manifesté, dimanche, son inquiétude à propos du sort de la cinquantaine de missionnaires catholiques de la mission des jésuites de Marymount, enlevés il y a dix jours (*le Monde* du 24 juillet) par des maquisards du Front patriotique.

La conférence du Commonwealth, dont la reine d'Angleterre présidera l'ouverture mercredi, devrait être également le théâtre d'une nouvelle confrontation — après celle de Monrovia — entre le Nigéria et la Tanzanie sur l'Ouganda. A ce sujet, Kampala compte protester contre les conditions de l'expulsion du Kenya de plus de deux mille ressortissants ougandais (*le Monde* daté 29-30 juillet). Le ministre ougandais des affaires étrangères a qualifié de « *brutales* » ces expulsions, précisant, samedi, à Radio-Kampala, que de nombreux enfants étaient restés au Kenya alors que leurs parents étaient reconduits en Ouganda. D'autre part, le gouvernement ougandais a annoncé qu'il détenait, à Tororo, mille deux cents anciens soldats du maréchal Amin, revenus du Kenya peu après la chute de Kampala. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

Le conflit du Sahara occidental

LE POLISARIO ANNONCE LA LIBÉRATION DE PRISONNIERS MAURITANIENS

Alger (*A.F.P.*). — Le Front Polisario a décidé de libérer les soixante et onze militaires mauritaniens capturés le 12 juillet lors d'une opération contre Tichla, au sud du Sahara occidental, a annoncé dimanche soir 29 juillet M. Mohamed Lamine, « premier ministre » sahraoui. Il a précisé que « *les modalités de libération seront arrêtées directement avec la partie concernée* ».

Cette libération, qui fait suite à celle du préfet mauritanien de Tichla, M. Abdoullahi Ould Mokhtar Ould Kabd, capturé lors de la même opération, a été décidée en réponse à la demande formulée au nom du comité *ad hoc* de l'OUA sur le Sahara occidental par les chefs d'Etat du Mali et du Nigeria, a précisé M. Mohamed Lamine.

Le Comité exécutif du Polisario, réuni les 23 et 24 juillet a, d'autre part, réaffirmé dans un communiqué « *le désir sincère du Front Polisario de continuer les négociations avec la République islamique de Mauritanie sur la base de l'évacuation définitive par celle-ci de la partie qu'elle occupe illégalement de la République arabe sahraouie démocratique* ».

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE JOURNALISTE ET ECRIVAIN DE GAUCHE OUEST-ALLEMAND GUNTER WALLRAFF va porter plainte contre le ministère de l'intérieur de la R.F.A. Il vient en effet d'être avisé qu'il a fait l'objet pendant deux mois, en 1975, d'une opération d'écoutes téléphoniques. Dans une lettre en date du 28 juin, le ministère de l'intérieur a affirmé à M. Wallraff que tous les enregistrements de ces écoutes avaient été détruits. L'Office de protection de la Constitution (renseignements généraux) avait déclenché cette opération sous le prétexte que M. Wallraff aurait rencontré la terroriste présumée Margit Schiller, de la Fraction armée rouge (groupe Baader-Meinhof).

Empire Centrafricain

● LE SENEGAL AURAIT RAPPELE SON AMBASSADEUR EN EMPIRE CENTRAFRICAIN à la suite du rapport de la commission d'enquête africaine sur les massacres d'écoliers à Bangui (*le Monde* du 12 juillet), rapporte *Jeune Afrique*. L'hebdomadaire ajoute que le sommet panafricain de Monrovia aurait accepté que ce rapport soit publié début août.

Éthiopie

● CUBA AURAIT RAPPELE *environ un millier de ses soldats stationnés en Ethiopie* et aurait procédé à des retraits de moindre importance en Angola, a annoncé, samedi 28 juillet, le département d'Etat américain. Le contingent cubain s'établirait désormais à environ seize mille hommes en Ethiopie et dix-neuf mille en Angola, a indiqué la même source, en soulignant que ces estimations reposent sur des informations fragmentaires telles que les mouvements de bateaux et d'avions. — (*Reuter.*)

Pologne

● LA MISSION DE DEUX DEPUTES RADICAUX ITALIENS, MM. Adele Faccio et Aldo Ajello, à Varsovie, du 25 au 27 juillet, en faveur du « *train pour le désarmement Bruxelles-Varsovie* », a été positive, annonce un communiqué du parti radical publié à Rome. Les députés italiens ont rencontré les dirigeants du « *Mouvement polonais pour la paix* », dont le président est l'ancien premier ministre, M. Jozef Cyrankiewicz. Le « train pour le désarmement », organisé par les pacifistes européens, doit relier Bruxelles à Varsovie, ces deux capitales étant respectivement les sièges de l'Otan et du pacte de Varsovie. — (*A.F.P.*)

République Sud-Africaine

● AU TRANSKEI, bantoustan sud-africain « indépendant », le chef de l'opposition légale a été arrêté, a annoncé samedi 28 juillet à Umtata un responsable de la police. Le policier a précisé que le chef Dalindyebo, leader du parti démocratique progressiste (D.P.P.), serait jugé pour infraction à la Constitution et à la loi sur la sécurité publique. — (*A.F.P.*)

● LA FAMILLE DE STEVE BIKO, le dirigeant noir mort en détention, a reçu 65 000 rands (31 000 francs) de dommages et intérêts de l'Etat sud-africain dans un règlement hors tribunal. Le ministre sud-africain de la police a déclaré samedi 28 juillet que « *le dossier de l'affaire Biko est désormais clos* ». L'avocat de la famille Biko, Me Shun Chetty, a cependant annoncé que des poursuites seraient engagées contre la police et que seule la partie dommages et intérêts de l'affaire avait été réglée. — (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

● TROIS AMERICAINS, dont les identités n'ont pas été révélées, sont détenus depuis début juillet en Tchécoslovaquie pour avoir été trouvés en possession d'ouvrages interdits, apprenait-on samedi 28 juillet à Prague de source diplomatique. — (*Reuter.*)

Yougoslavie

● Mme JOVANKA BROZ, épouse du maréchal Tito, absente de la vie publique depuis deux ans, a fait au moins deux apparitions ces derniers temps à Belgrade. Elle a été vue il y a quelques semaines se rendant chez une parente habitant un quartier périphérique de la capitale. Peu de temps auparavant, elle était allée, à titre privé, dans un cimetière de Belgrade fleurir la tombe d'une militante du parti récemment décédée. Selon certaines rumeurs, le couple présidentiel se serait récemment réconcilié. Mme Broz aurait été vue avec son mari dans les jardins de la résidence de Dedinje, qu'elle aurait réintégrée. — (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

Libres opinions

L'ÉTAT ET L'ESPRIT

par MANUEL DE DIÉGUEZ (*)

TOUT au long du règne du général de Gaulle, une tension entre deux univers des valeurs a régné au conseil des ministres du fait qu'André Malraux y siégeait. Par sa seule présence, il posait le problème — insoluble ? — des rapports de l'Etat avec l'esprit.

Louis XVIII regardait de haut Chateaubriand. Pour un Marc Aurèle qui rédige des *Pensées* à la manière de Pascal qui serait devenu empereur, pour un Jules César qui tire un chef-d'œuvre de la guerre qu'il nous a faite, les esprits politiques affectent d'ignorer les grands orchestrateurs des âmes, bien qu'ils ne doivent qu'à la plume de l'écrivain, au pinceau du peintre ou au ciseau du statuaire, que le temps n'ait pas affecté jusqu'à leur nom.

A quelle hiérarchie des valeurs le général de Gaulle obéissait-il donc quand il conviait un poète de l'art à connaître les secrets de l'Etats ? Les hommes de pouvoir honorent-ils les hommes de l'intelligence quand ils les invitent à tisser au jour le jour, à leurs côtés, la trame de l'histoire ? Ou bien les esprits supérieurs sont-ils déshonorés de siéger aux côtés des hommes aux mains sales que sont nécessairement tous les gouvernants sous quelque régime politique que ce soit, tellement la vérité et le pouvoir sont ennemis l'un de l'autre ?

Et voici que le président de la République s'est entretenu de Maupassant à la télévision.

Comment le problème des rapports de l'Etat avec les créateurs ne se placerait-il pas au cœur de la vie spirituelle de la nation, dans une démocratie où Périclès aussi bien que le tyran, multipliant sans frein leur image, peuvent venir à chaque heure forcer le domicile de tout citoyen ? Puisque les religions déclinent dans un monde où les dogmes rebutent, seul l'artiste rappelle désormais à l'homme qu'il ne vit pas de pain seulement. Aussi, et par la force des choses, la création est-elle devenue le champ nouveau du conflit entre le temporel et le spirituel.

∴

Tel est le contexte dans lequel on est tenté de placer ce qui paraît être la disgrâce provisoire de M. le préfet Le Cornec. Serait-il placé hors cadre (*le Monde* du 12 juillet) pour avoir lancé une campagne pour « L'Orne en français » qui a fait quelque bruit ? Certes, les hommes politiques sont susceptibles. Mais est-ce sa faute si une journaliste, évoquant « L'Elysée en français », a rappelé que tel ministre dit « un oasis » ou « un autoroute » ?

Allons au-delà de ces broutilles : le vrai débat se cache à une tout autre profondeur. Il ressortit à la guerre des valeurs, qui est souterraine et impitoyable. Même à Paris, où chacun admet qu'un Sartre ou — pour ne citer que des morts — un Matisse, un Montherlant, un Picasso, un Saint-John Perse, dépasseront toujours de cent coudées les ombres qui défilent au pouvoir, la tension entre l'Etat et les créateurs reste perceptible. Comment tel ministre ne se dirait-il pas que seuls quelques historiens méticuleux, armés du microcospe de l'érudition l'épingleront dans le livre d'heures de l'histoire et qu'il rejoindra bientôt la « foule des infortunés sans nom », selon l'expression de Chateaubriand ? Comment cet homme arraché un instant seulement à l'obscurité par la faveur transitoire du prince, ne se dirait-il pas, sous le torrent des jours qui roule inlassablement sur lui ; « Qu'est-ce que génie vient faire au gouvernement ? Pourquoi Malraux venait-il mêler sa grande ombre à la nôtre ? Il était connu de tout l'univers et voici qu'il venait gérer de surcroît les affaires du monde, qui sont notre apanage. » Depuis sa mort, l'épaisse nuée des dormeurs ne cesse de se frotter les mains : le budget de la culture représente toujours 0,50 % des dépenses de la nation. La foule des médiocres puissants n'a pris l'art au sérieux que le jour où les files d'attente dans les musées ont commencé de faire tomber force espèces sonnantes et trébuchantes dans l'escarcelle de l'Etat. Dans le chapitre consacré au « rapport des langues au gouvernement » de son *Essai sur l'origine des langues*, Rousseau écrivait : « *Les société ont pris leur dernière forme (...). Comme on n'a plus rien à dire au peuple, sinon* « donnez de l'argent », *on le dit avec des placards au coin des rues...* »

La province grossit l'erreur et la porte à la caricature. Aussi longtemps que l'action de M. Le Cornec a passé pour un violon d'Ingres inoffensif, elle a recueilli des applaudissements amusés ou condescendants. Mais les choses ont commencé de prendre l'allure d'un roman de Balzac sitôt qu'il est apparu que M. le préfet prenait le problème de la langue et de la vie culturelle au sérieux à l'échelle de son département. Alors la hiérarchie des valeurs propre à la province et au milieu rural s'est sentie contestée. Que venaient faire des académiciens à Alençon ? Ces gens-là prétendent que le pain de l'esprit et de la langue est aussi important que celui de la terre ! Le riche agriculteur, le notaire, le maire, le conseiller général et l'armée des notables ont commencé de sentir contestée leur grandeur ou flairé la menace d'un détrônement de leur auto-suffisance et de leur solitude. Et pourtant, M. Le Cornec savait « faire avec ce qu'on a », comme disait Pompidou. Il luttait seulement pour la correction élémentaire de la langue — et d'abord dans l'administration, — conformément aux vœux officiels du gouvernement et selon les directives de la loi Bas. Il ne renvoyait pas les gens sur les bancs de l'école, il donnait même dans le folklore, tellement l'universel effraie la médiocrité.

∴

Ce qui rend exemplaire le destin de M. Le Cornec, c'est qu'il a illustré, dans le microcosme ornais, le drame d'un Etat qui ne parvient à engager le dialogue ni avec le temps, ni avec le génie. C'est cette anémie intellectuelle de l'administration qu'il a vivement ressentie ; c'est de cette stérilité tragique qu'il a pressenti les conséquences à longue échéance ; c'est d'elles qu'il a souffert. Il a tenté de remédier aux carences spirituelles de l'Etat avec des moyens dérisoires et à une échelle si modeste que c'est miracle que son initiative prophétique ait eu un écho national. La question de fond qu'il a posée n'est pas résolue par son départ et par la sanction qui le frappe. C'est pourquoi il mérite davantage que l'estime pour le pionnier : il mérite le haut salut qu'on doit à tout homme qui se sacrifie à son idéal. Mais l'idéal a la vie dure ; l'idéal ressuscite toujours. M. Le Cornec est donc un mort qui se porte bien. Nul doute qu'on entendra encore parler d'un serviteur de l'Etat dont le ministre de l'intérieur a salué l'initiative à la tribune de l'Assemblée nationale, en souhaitant qu'elle soit imitée ; nul doute que le chef de l'Etat, ouvert sur l'an 2000, et qui a dénoncé la « coalition des myopes » contre ses propres vues à long terme, prendra un jour la mesure du problème immense posé par le blocage du dialogue entre les citoyens et l'administration.

Comment le successeur d'un martyr émouvant de la langue ignorerait-il le grain semé dans l'administration française par son prédécesseur ? Comment un pouvoir politique peut-il espérer marquer le destin de la nation s'il est coupé des sources vives de l'esprit ? Croit-on que si les mythes religieux ne nourrissent plus les intelligences et si l'Etat reste muet comme un catafalque dans cette arche des âmes qu'est la patrie, les Français resteront toujours heureux et fiers d'être des Français ? Ecrit-on l'histoire avec des déserteurs de l'espoir ? Forge-t-on un grand avenir si l'on ignore que la vie passe par le langage ? Ecoutons une dernière fois Rousseau : « *Or je dis que toute langue avec laquelle on ne peut se faire entendre du peuple assemblé est une langue servile ; il est impossible qu'un peuple demeure libre et qu'il parle cette langue-là.* »

Courage et bonne chance à M. Le Cornec ; courage et bonne chance au premier préfet en marche sur le chemin de croix de la création.

(*) Écrivain et philosophe.

M. BARRE A L'ONU ? « Cocasse » estime l'Hôtel Matignon

« *M. Raymond Barre sera candidat à la fonction de secrétaire général des Nations unies* », affirme *Valeurs actuelles* dans son numéro mis en vente le lundi 30 juillet. François d'Orcival, rédacteur en chef de l'hebdomadaire, ajoute notamment : « *Le second mandat de cinq ans de M. Kurt Waldheim prend fin en 1981. M. Barre pourrait lui succéder. C'est en tout cas le souhait du président de la République. (...) Le chef de l'Etat vient d'obtenir l'élection de Mme Veil à la présidence de l'Assemblée européenne. Une présidence à laquelle il tenait précisément à cause du symbole. Mais aussi parce que cela peut soutenir la popularité de Mme Veil. Et M. Giscard d'Estaing pourrait avoir besoin de son secours électoral pour l'emporter lui-même dans deux ans. La présidente de l'Assemblée européenne succéderait donc à M. Barre à Matignon. Libre, l'actuel premier ministre s'engagerait dans une campagne diplomatique afin d'être élu au secrétariat général de l'ONU à l'automne 1981.* »

Dans l'entourage du premier ministre, on se refusait lundi matin à commenter cet article. On indiquait que l'on ne voyait pas « *la nécessité de démentir une information particulièrement cocasse et dénuée de tout fondement* ».

M. JOBERT DEMANDE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CHANGER DE STYLE ET D'ATTITUDE.

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, énonce, dans sa *Lettre* mensuelle de juillet, dix mesures qu'il propose aux pouvoirs publics. Il souhaite que « *le président de la République change de style et d'attitude* » car « *ce qu'il croit avoir le mieux réussi jusqu'ici, cette déconnection des Français du réel et de la responsabilité est le plus grand danger qu'il nous fasse courir* ». Il demande aussi que le gouvernement prenne « *la responsabilité d'afficher les buts de sa politique* », car « *nous ne savons plus ce que nous voulons ni si nous voulons* ». Il dénonce aussi « *la conjonction d'argent et de moyens pour conquérir le public comme un marché* ».

RAPATRIÉS

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT RÉPOND AUX QUESTIONS DE M. MARC LAURIOL (R.P.R.)

Le *Journal officiel* du samedi 28 juillet a publié les réponses du secrétariat d'Etat aux rapatriés à neuf questions écrites posées par M. Marc Lauriol (R.P.R.), député des Yvelines, qui s'était faitl l'interprète de M. Ahmed Kaberseli, président du Mouvement de défense et d'assistance des rapatriés musulmans.

A propos du fonctionnement de la commission nationale chargée de l'étude des problèmes des Français musulmans, M. Lauriol avait notamment évoqué « *la mise en quarantaine* » de M. Kaberseli à la suite de la polémique qui avait opposé celui-ci à M. André-Jean Villeneuve, vice-président de cet organisme (*le Monde* du 25 avril). Le secrétariat d'Etat répond : « *Il n'existe à la commission nationale d'autre règlement que la libre discussion et l'expression selon les règles démocratiques ; mais aussi le respect de l'opinion majoritaire qui commande, en cas de désaveu général, des solutions plus dignes que le dénigrement public. La concertation et le dialogue n'ont jamais exclu qui que ce soit de la commission nationale.* »

Le secrétariat d'Etat dresse également un bilan des actions entreprises pour améliorer les conditions de logement des familles des anciens harkis : « *85 % de la population vivant dans les hameaux de prestige a été rendue au milieu ouvert. Fin 1979, 149 familles de plus seront relogées et il en sera de même, fin 1980, des 113 familles restantes de Jouques (Bouches-du-Rhône), de Pignan (Hérault) et de Collobrières (Var) ; l'opération de résorption sera terminée au plus tard fin 1980.* »

Le secrétariat d'Etat ajoute que le retard de certaines opérations de relogement « *résulte des difficultés d'attribution de terrains par des communes trop souvent réticentes* ».

DEVANT L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES JEUNES DU C.D.S.

M. Lecanuet dénonce les « ultra-régionalistes »

La quatrième « université d'été » organisée par les jeunes du Centre des démocrates sociaux s'est tenue, du 21 au 29 juillet, au lycée technique de Montesoro, près de Bastia (Haute-Corse). Comme les précédentes, elle avait pour objectif de parfaire les connaissances des militants en matière technique et doctrinale et de leur permettre une réflexion sur l'action politique et sociale.

Environ deux cents jeunes et les principaux dirigeants du parti — MM. Jean Lecanuet, Bernard Stasi, André Diligent, Jacques Barrot, etc. — ont participé à ces travaux qui avaient aussi valeur de réflexion préparatoire au congrès du C.D.S. qui siégera en février 1980 à Strasbourg.

Intervenu vendredi 20 juillet, M. Jacques Barrot a expliqué la politique qu'il compte appliquer au ministère de la santé en particulier en ce qui concerne la réforme de la Sécurité sociale.

M. Bernard Stasi a traité des rapports entre le Centre des démocrates sociaux et l'U.D.F. M. Jean Lecanuet, pour sa part, a évoqué la régionalisation. Il a notamment dénoncé ceux qu'il nomme les « *ultra-régionalistes* », affirmant : « *Je ne suis pas pour l'indépendance de Rouen tant que je ne suis pas assuré de reconquérir l'Angleterre* ». Le président de l'U.D.F. a ajouté : « *Nous ne sommes pas des Jacobins, nous sommes pour la diffusion des responsabilités ; il faut avancer avec précaution et prudence et l'ultra-régionalisation serait actuellement néfaste à l'Europe (...). L'élection au suffrage universel des assemblées régionales ne changerait rien aux pouvoirs des régions. Il faudrait retirer ces pouvoirs à l'Etat ou au département. C'est là que se situe le vrai problème.* »

« *La priorité*, a conclu M. Lecanuet, *est à la France inscrivant sa personnalité dans une confédération européenne. Nous voulons faire l'Europe et il faut maintenir un cadre français durable* ».

L'idéologie de la « nouvelle droite » dans un stage de formation chez Thomson-C.S.F.

L'Humanité publie, lundi 30 juillet, des extraits de documents diffusés au cours d'un stage de formation destiné au personnel du service « achats » de l'usine Thomson-C.S.F. de Cholet (Maine-et-Loire). On y lit notamment :

« *Les Allemands n'étaient pas responsables de la guerre. On la leur a imposée : leur conduite de la guerre n'a pas été atroce ; ils ont répondu à des méthodes illégales de guerre par des procédés que ces méthodes entraînaient... Les bombardements de populations civiles par les alliés étaient des crimes de guerre plus graves et plus cruels que tout ce qu'on a pu reprocher aux Allemands. La mythologie des camps de concentration et de la Gestapo est une des plus grande falsification de l'histoire.* »

Le quotidien du P.C.F. indique que ces textes émanent de la société « P.A. », dirigée par M. Michel Debay, et chargée de la formation dans cette usine. Devant les protestations des sections du P.C.F., de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.G.C., la direction de l'usine, signale *l'Humanité*, a déclaré « *s'associer à la réprobation unanime* » et indiqué que ces documents s'étaient trouvés « *par mégarde* » dans le dossier de fin de stage, version que conteste la section communiste. « *La Thomson ne s'en tirera pas par une pirouette* », écrit *l'Humanité*, qui souligne que les textes mis en cause s'apparentent à « *l'idéologie de la nouvelle droite* » et s'interroge sur l'usage qui est ainsi fait des fonds destinés à la formation professionnelle.

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., a déclaré le vendredi 27 juillet, à Bastia, au sujet de la « nouvelle droite » : « *C'est ce que j'ai combattu du temps de ma jeunesse. L'existence de ce courant de pensée permet de restituer le centre sur l'échiquier politique, au moment où le marxisme perd de l'audience parmi les jeunes.* »

BIBLIOGRAPHIE

« RÉPONSE A LOUIS ALTHUSSER ET JEAN ELLEINSTEIN » d'Ernest Mandel

Les difficultés auxquelles sont affrontés les P.C. occidentaux, et singulièrement français et italien, coïncident avec la redécouverte, par certains membres de ces partis, des critiques que Trotski et ses partisans avaient portées contre le stalinisme dès l'origine de ce phénomène. Pour les militants de la IVe Internationale, ce n'est pas une coïncidence. Ils estiment que l'échec de la « voie réformiste » dans laquelle se sont engagés ces partis amène leurs militants les plus lucides à s'interroger sur l'histoire du mouvement communiste et à prendre en considération des thèses que l'historiographie officielle avait jusqu'à maintenant passées sous silence.

Cette situation crée, selon M. Ernest Mandel, membre du secrétariat unifié de la IVe Internationale, les conditions d'un dialogue entre les trotskistes et les communistes français, italiens ou espagnols qui s'interrogent sur la possibilité de faire évoluer leurs partis. Le petit livre de M. Mandel, préfacé par M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, précise, en réponse aux articles de MM. Althusser et Elleinstein, parus dans *le Monde*, l'analyse que ce courant trotskiste fait du malaise apparu, au sein du P.C.F., après les élections législatives de mars 1978.

L'auteur reproche à M. Althusser de reculer devant une explication du stalinisme qui lui permettrait d'aller plus loin que la description des mécanismes de fonctionnement du P.C.F. Quant à M. Elleinstein, il le soupçonne de vouloir attirer le parti communiste dans la voie du « gradualisme » représenté par M. Michel Rocard. M. Mandel estime que l'« union à la base », préconisée par la direction du P.C.F., est aléatoire sans accords politiques entre les partis. Il invite les militants communistes français à agir pour la coordination des luttes ouvrières, dans la perspective d'une grève générale. — P. J.

★ *Réponse à Louis Althusser et Jean Elleinstein*. Editions la Brèche, 128 pages.

CORRESPONDANCE

L'intervention radiotélévisée de M. Jean-Edern Hallier

Nous avions publié dans notre numéro daté du 21 juin un passage de la lettre adressée au Conseil d'Etat par l'avocat de M. Jean-Edern Hallier, lequel avait violemment pris à partie, dans son intervention radio-télévisée du 6 juin, le chef de l'Etat et plusieurs journalistes.

Me Daniel Amson, qui a été chargé par Patrice Duhamel et Roger Gicquel d'engager une action contre le leader de Régions-Europe, nous écrit à ce sujet :

Le grief majeur que l'on peut adresser à la commission chargée du contrôle de la campagne officielle est d'avoir autorisé M. Hallier à s'exprimer devant des millions de téléspectateurs, après avoir pourtant relevé le « caractère injurieux et outrancier » des propos qu'il allait tenir.

En réalité, la question que pose l'intervention de M. Hallier est justement de savoir si, dans certains cas, le respect de l'éthique minimale commune, nécessaire dans une démocratie, ne commande pas d'empêcher un candidat de s'exprimer à la télévision, dès lors que, dépassant les limites de la polémique partisane, il porte à certaines personnes un préjudice irréparable.

Des millions de téléspectateurs ont ainsi entendu que Patrice Duhamel et Roger Gicquel étaient « *de la même trempe que ceux qui ont dénoncé les juifs pendant la guerre* ».

Quelques milliers seulement sauront, dans quelques mois, que la justice considère que toutes ces accusations sont mensongères. Beaucoup garderont présent à l'esprit un doute intolérable pour les journalistes concernés et se diront peut-être : « *Il n'y a pas de fumée sans feu.* »

C'est parce qu'elle a permis d'introduire ce doute dans les esprits et que ce doute ne pourra jamais totalement être levé qu'il semble possible de soutenir que la commission de contrôle a excédé les pouvoirs qui lui étaient impartis.

UNE ÉLECTION CANTONALE

ARDECHE : Les Vans (1er tour).

[Inscr., 5 960 ; vot. 4 532 ; suffr. expr. 4 473. MM. Alain Faucuit (P.C.), 1 407 voix ; Guy Lefebure (U.D.F.-P.S.D.), 1 326 ; Jean-Marie Roux (div. maj.), 1 197 ; Georges Bonnet (P.S.), 543. *Il y a ballottage.*]

[Il s'agit de pourvoir au remplacement du siège détenu par M. Guy Lefebure (U.D.F.-P.S.D.), maire de Saint-Paul-le-Jeune, dont l'élection, en mars dernier, a été annulée le 21 juin par le tribunal administratif de Lyon. Il avait, en effet, été prouvé que M. Lefebure (chef adjoint du cabinet de M. Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T.) avait utilisé du papier à en-tête de sa mairie pour sa propagande électorale et avait distribué à ses électeurs des bons de 10 litres d'essence « en provenance » du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications (« le Monde » du 6 juillet).

Au premier tour de cette élection (le 18 mars 1979), les résultats avaient été les suivants :

Inscr., 6 009 ; vot., 4 451 ; suffr. expr., 4 340. MM. Lefebure (U.D.F.-P.S.D.), 1 382 voix ; Faucuit (P.C.), 1 250 ; Roux (div. maj.), 1 200 ; Balme (P.S.), 508. Lors du second tour, M. Lefebure avait devancé M. Faucuit de 5 voix seulement.]

M. GUY CHATILIEZ (P.S.) MAIRE DE TOURCOING EST DÉCÉDÉ

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Guy Chatiliez, maire socialiste de Tourcoing, est décédé dans la soirée du samedi 28 juillet à l'âge de cinquante-six ans. Atteint d'une grave maladie, il avait été contraint, depuis quelques mois, de réduire ses activités.

[Guy Chatiliez était né à Trouville-sur-Mer (Calvados), le 24 octobre 1922 ; sa famille était venue s'installer à Tourcoing en 1927. Il avait d'abord milité à la JOC, où il avait assumé d'importantes responsabilités régionales. Membres du M.R.P., puis du Centre démocrate, il s'était présenté à plusieurs reprises, sans succès, aux élections cantonales et législatives. Il avait adhéré au parti socialiste en 1970 lors du congrès d'Epinay, et c'est en 1977 qu'il avait enlevé la mairie de Tourcoing, à la tête d'une liste d'union de la gauche (26 P.S., 15 P.C.), succédant à M. René Lecoq (R.P.R.). Guy Chatiliez, qui jusqu'alors, exerçait la profession de journaliste à « Nord-Eclair », s'était consacré totalement à la politique. Il avait été élu membre du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et vice-président de la communauté urbaine de Lille.

Guy Chatiliez avait aussi mené une action patiente, pendant de nombreuses années, à la Fondation Raoul-Follereau, en faveur des lépreux et de l'aide au tiers-monde. Avant de mourir, il a exprimé le souhait que ses funérailles — sans fleurs — soient l'occasion d'une collecte pour les réfugiés du Sud-Est asiatique, et en particulier ceux du bateau « Ile-de-Lumière ».

Guy Chatiliez était marié et père de six enfants. — G. S.]

MORT DE L'ABBÉ HOFFARTH PORTE-PAROLE DES ANCIENS DE TAMBOW

L'abbé Martin Hoffarth, conseiller général (sans étiquette) de Seltz (Bas-Rhin) et porte-parole de l'Amicale des anciens internés de Tambow, est mort à Strasbourg, le 27 juillet.

[Né en 1923, Martin Hoffarth fut incorporé de force dans la Wehrmacht pendant la guerre et, fait prisonnier par les Soviétiques, il fut détenu au camp d'internement de Tambow. Ordonné prêtre en 1950, il fonda l'Amicale des anciens de Tambow, dont il devint le porte-parole et qui agit pour l'indemnisation des incorporés de force (les « malgré nous »). Elu conseiller général (sans étiquette) du canton de Seltz (Bas-Rhin) le 15 mars 1970, il avait été réélu le 7 mars 1976.]

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

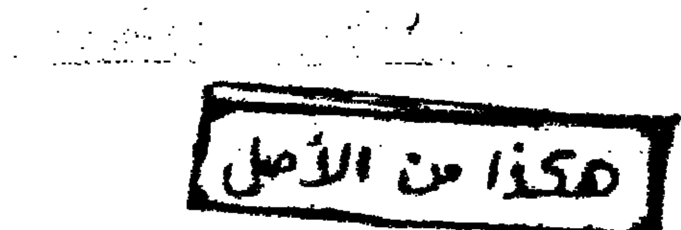
M. Bernard LEMAIRE, directeur du cabinet du préfet de l'Aisne, est nommé sous-préfet d'Ancenis (Loire-Atlantique).

M. Daniel GROSSARD, secrétaire général du Gers, est nommé sous-préfet de Dôle (Jura).

M. François DESPORTES, directeur du cabinet du préfet de la Vendée, est nommé secrétaire général du Gers.

M. Henry FERAL, directeur du cabinet du préfet de l'Orne, est nommé sous-préfet de Lesparre-Médoc (Gironde).

● *La fédération de l'Hérault du Parti socialiste* a annoncé, le dimanche 29 juillet, son intention de diffuser, lundi, veille du soixante-cinquième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès, une émission de radio « libre ». Cette émission, qui devait être diffusée à 18 heures sur 101 mégahertz (modulation de fréquence), « *fait suite*, a indiqué la fédération, *à celle de « Radio-Riposte-Paris », au cours de laquelle les forces de police ont violé le siège du parti socialiste, cité Malesherbes* » (*le Monde* du 30 juin). Plusieurs parlementaires socialistes du Languedoc-Roussillon devaient participer à l'initiative de la fédération de l'Hérault.



Le Monde

société

Croquis d'été

EN AVANT LES MUSIQUES

Quand le Réveil de la montagne de Poule-les-Echarmeaux est apparu dans le virage de l'église en jouant, guilleret, la marche de Bacchus, plus de doute possible. Dans leur costume de marin d'opérette, pantalon blanc, veste bleu roi et sous leur casquette d'amiral, les musiciens, suant, soufflant, avaient bien l'air de sortir d'où ils sortaient : du grand banquet du grand Festival de musique du Bois-d'Oingt (Rhône), au grand restaurant Gudefin.

En avant la musique. En avant les musiciens. Le Bois-d'Oingt pavoise ce dimanche. Dans les rues, des sapins de juillet aux branches couvertes de roses en papier font une haie d'honneur. Aux façades des maisons, les habitants du bourg ont accroché des grandes guirlandes multicolores, et sur les volets de bois peint sont posées, comme des papillons, des clés de sol vertes, jaunes et bleues. A l'ombre des acacias, le kiosque à musique croule sous les drapeaux tricolores. Là-bas, un arc de triomphe, surmonté d'une lyre en papier d'or, annonce le passage des légions musicales. Tout Le Bois-d'Oingt est sur le pas des portes, devant ses rideaux de perles qui bruissent doucement. Les gens ont sorti des pliants, des chaises de cuisine. Ils se sont assis sur les trottoirs chauds ou bien à la terrasse du café de la Grand-Place, derrière des tonneaux désaffectés qui servent de pots à géraniums. Et ils attendent. Pas longtemps.

Dzim-boum, dzim-boum. L'Union fraternel *(sic)* de Sourcieux a des ailes et sa tambour-major ne ménage pas la compagnie. Les cors s'époumonent et la grosse caisse marche les pieds en canard pour mieux assurer dans les virages. Derrière, voici la Savignoise de Savigny. Le tambour-major, la poitrine couverte de décorations est devant, assis dans une voiture d'invalide poussée par un musicien. Et c'est très surprenant.

Derrière ce chef paralysé vient sa garde d'honneur, quatre minuscules majorettes coiffées d'un shako blanc de carton bouilli avec au centre une étoile d'or qu'on croirait découpée dans du papier à chocolat. L'homme bat la mesure avec ses bras, les fillettes s'emmêlent les bottines et, derrière, la musique leur fait fête.

Dzim-boum. Est-ce la légion fulminante, derrière ces deux emblèmes verts couverts de trophées et de clochettes ? Non, simplement l'Union musicale de Pontcharra-Saint-Forgeux, deux sociétés centenaires réunies par un même amour de la musique et des cravates vertes, d'un vert petit pois anglais. Et puis voici l'Echo de la montagne de Grandris avec son homme-grosse caisse, l'air tracassé d'un prédicateur mormon. Peut-être parce qu'il se sent talonné par l'Echo de Beauvallon de Theizé, qui file un train du diable vers les buvettes, à l'arrivée.

Dzim-boum. La Lyre véranaise est là, drapeau au vent, et tout sourire parce qu'un saxophoniste paraît chercher les touches de son instrument sous l'opulence d'une barbe d'abbé Farias. Et voici la Jeanne-d'Arc de Sarcey, martiale cohorte, béret bleu sur l'œil, pas cadencé, marche de la 2e DB. Devant, les majorettes de Cours-la-Ville en jupette blanche à froufrous bleus, chapeau claque à rubans et bottines à lacets ont du mal à danser un pareil fox-trot. Et voilà encore une autre Jeanne-d'Arc, celle de Saint-Just-d'Avray avec son emblème, une chouette rigolote que ne réveille pas pareil tapage.

Dzim-dzim-boum. L'Echo de l'Azergues de Châtillon-d'Azergues est en difficulté, là-bas, dans la montée de la place. Et une petite fille trottine vainement à côté du chef en portant, serré sur son cœur, le grand classeur rouge des partitions trahies. Et justement, comme un fait exprès, derrière, en vert horizon, l'écho rival, celui de Saint-Nizier-d'Azergues, joue les voitures-balais. Les musiciens ricanent sournoisement, à moins qu'ils ne grimacent simplement à tant souffler.

Les fanfares passent, les fanfares sont passées. Tout à l'heure, les cinq cents musiciens réunis sur un petit stade vont attaquer sans crainte le célèbre *Sans peur* de M. Watelle, les majorettes ont accroché des rubans tricolores à leur canne et fouettent l'air, comme pour conduire l'attelage face au public mollement allongé dans l'herbe.

Et puis, une à une, les fanfares donneront l'aubade sur l'estrade dressée dans la salle des fêtes. Une immense banderole de fleurs de papier jaune et bleu — « Honneur aux musiciens » — y a été patiemment tissée. Deux morceaux par société, et deux jeunes filles du village en costume de fête pour remettre à chaque chef une immense gerbe de fleurs et recevoir en retour des gros poutous mouillés.

Oui, honneur aux musiciens. Il est peut-être arrivé que les trompettes de cavalerie s'aventurent en terrain découvert ou que les cors sommeillent au fond de la salle. Il est peut-être arrivé que le dernier morceau, le martial *Gloire au 97e*, joué par la Vigneronne du Bois-d'Oingt, ait surpris plus d'un patriote somnolent le béret sur l'œil et le quart de pinard asséché. Mais quoi, bon sang, nul n'est parfait par 35° à l'ombre !

PIERRE GEORGES.

A Jérusalem

Une « conférence mondiale des femmes » lance un appel en faveur de la paix au Proche-Orient

Jérusalem. — En juillet 1975, la conférence de l'année internationale de la femme, organisée à Mexico par l'ONU, sur le thème « égalité, développement et paix », avait adopté une déclaration finale soulignant, en particulier, que les femmes du monde entier devaient devenir « les alliées naturelles de la lutte contre toutes les formes d'oppression comme (...) le sionisme ».

Le Conseil des organisations féminines d'Israël avait de quoi trouver cette déclaration paradoxale, d'autant que l'oppression dont sont victimes les femmes dans les pays arabes voisins avait été passée sous silence. C'est la raison pour laquelle ce conseil vient d'organiser à Jérusalem une conférence mondiale de femmes exerçant des fonctions dirigeantes, parlementaires et juristes, pour la plupart. A l'ordre du jour, une question ambitieuse : « Où va notre société ? »

De notre envoyée spéciale

Les congressistes, venues de toutes les parties du monde, y compris de pays qui ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël, étaient aussi appelées à se prononcer sur cette question : « *La lutte pour accroître la participation des femmes est-elle justifiée et en quoi changera-t-elle la société ?* » Mme Helvi Sipila (Finlande), secrétaire générale adjointe des Nations unies, participait aux débats, de même que Mme Janet Cockrosp (Grande-Bretagne), présidente de la commission des Nations unies sur le statut de la femme. Cette dernière s'est félicitée de la signature du traité égypto-israélien « *l'un des plus importants traités de paix dans l'histoire de l'humanité* ». Ce point de vue fut partagé par nombre de responsables africaines.

Mme Adjoavi Thompson-Trenou, juriste togolaise, a estimé qu'on ne pourrait parler de succès du féminisme dans son pays que si la bigamie y remplaçait la polygamie et si, en cas de décès du mari, la veuve pouvait assurer la tutelle des enfants au moins jusqu'à ce que ces derniers aient atteint l'âge de sept ans (actuellement les enfants lui sont enlevés de force par la famille paternelle). Il est clair que le problème féminin ne se pose pas partout dans les mêmes termes. Si de nombreuses congressistes ont rendu hommage à la mémoire de Golda Meïr, ancien premier ministre israélien, disparue récemment, une journaliste de Bombay, Mme Kalpana Sharma n'en a pas moins sévèrement condamné les femmes qui, dans les pays de sa région, après avoir accédé au pouvoir, ont très insuffisamment agi, selon elle, pour lutter contre la pauvreté et la superstition (1).

L'égalité entre les sexes

La conférence a adopté une série de recommandations selon lesquelles, notamment, « *il doit s'effectuer un changement fondamental dans l'image de la femme-objet afin de fournir une information adéquate sur le rôle de la femme dans tous les domaines et à tous les niveaux de la société* ». Pour ce faire, « *les femmes doivent prendre conscience des stéréotypes qui détruisent leur confiance en elles-mêmes et leurs relations entre elles* ».

L'une des onze recommandations adoptées, rappelant que Jérusalem signifie en hébreu « cité de la paix », « *lance un appel à toutes les femmes et à tous les hommes pour que soit encouragé le processus de paix enclenché dans la région et pour que tous les litiges et différends soient réglés par des moyens pacifiques* ».

Ainsi, si les problèmes divergent selon les idéologies dominantes, les religions, les coutumes ou les régions, il est apparu à toutes les participantes que non seulement les femmes doivent avoir les mêmes possibilités que les hommes pour représenter leur pays dans toutes les réunions nationales et internationales, mais aussi que, à cette fin, les discriminations dont elles sont encore victimes à cause de l'éducation dans trop de régions de par le monde, devraient être abolies.

L'égalité entre les sexes doit être respectée dans le domaine de l'emploi. Des mesures favorisant l'accès des femmes au travail devraient être adoptées en dépit de la crise économique actuelle. L'une des recommandations de la conférence précise que « *l'horaire et les conditions de travail devraient être organisés de manière à ce que les femmes comme les hommes puissent occuper un emploi pleinement productif sans pour autant négliger leur vie familiale* ».

ISABELLE VICHNIAC.

(1) N.D.L.R. — Mme Indira Gandhi a été premier ministre de l'Inde de janvier 1966 à mars 1977 et Mme Sirimavo Bandaranaike, du Sri-Lanka, de juillet 1960 à juillet 1977.

JUSQUE DANS LA TOMBE...

Les familles des deux adolescents assassinés à Creutzwald, en Moselle (*le Monde* du 21 juillet), ont demandé, dans une lettre commune adressée au président de la République et au garde des sceaux, l'exhumation du corps de Gérard Baranski, auteur présumé du double meurtre, afin qu'il ne repose pas à quelques mètres des deux victimes. Gérard Baranski a en effet été enterré, vendredi 27 juillet, au cimetière de Ham-sous-Varsberg, où les deux jeunes garçons avaient été inhumés deux jours plus tôt.

UN MORT DANS UNE FÊTE FORAINE

Un jeune homme de vingt ans, M. Jean Arnt, a été tué, samedi 28 juillet vers 22 heures, à la fête foraine de Domont (Val-d'Oise). Une banale histoire de bières non payées a provoqué une violente dispute entre M. Arnt et son agresseur. Celui-ci, blessé à l'arcade sourcillière, est allé chercher une carabine 22 long rifle et a tiré sur M. Arnt et quelques-uns de ses amis. Le jeune homme est mort sur le coup, une seconde victime légèrement blessée a dû être hospitalisée. L'auteur de l'agression est toujours recherché par la police.

L'INSERTION DES PSYCHOTIQUES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

L'école expérimentale de Bonneuil voudrait obtenir le financement de son service de « suite »

Depuis dix ans, l'école expérimentale de Bonneuil-sur-Marne (1) prend en charge des enfants et des adolescents psychotiques ou autistiques dans des « structures d'accueil » souples, des pavillons ou des appartements. L'institution, animée par Mme Maud Mannoni, psychanalyste, et le docteur Robert Lefort, voudrait obtenir des pouvoirs publics l'officialisation d'un service de suite qui fonctionne déjà grâce à la bonne volonté des éducateurs.

Ce service doit permettre aux « anciens » pensionnaires non encore guéris de bénéficier d'une prise en charge jusqu'à vingt-cinq ans. Actuellement les jeunes atteints par la limite d'âge retournent dans des institutions traditionnelles. Le service de suite de Bonneuil faciliterait l'entrée des adolescents dans le monde du travail ou un accueil dans des familles rurales, dans lesquelles « *la convivialité, la qualité des rapports humains, un travail créatif leur seraient bénéfiques* ».

Une demande pour le financement de ce service a été introduite il y a deux ans sur les conseils de Mme Simone Veil, alors ministre de la santé. Avec les fonds escomptés, l'association aurait pu engager de nouveaux thérapeutes. « *Les résultats déjà obtenus ont permis de dépasser les pronostics les plus optimistes* », affirme Mme Mannoni, qui cite le cas d'un garçon qui se prépare à entrer dans une école de bergers, d'une fille qui donne à présent des cours de tissage alors qu'elle était mutique.

Ces résultats n'ont pas convaincu l'administration. Le dossier présenté à la commission régionale d'hospitalisation du Val-de-Marne a été rejeté le 19 juin. Celle-ci a estimé qu'il s'agissait d'une œuvre à caractère social et que les comptes de ce nouveau service ne pourraient être vérifiés.

Le dossier a été renvoyé devant la commission des institutions sociales et médico-sociales qui siégera au mois de septembre. Si pour les responsables de la Sécurité sociale il n'y a pas péril en la demeure, les animateurs de l'institution s'inquiètent : « *On préfère cautionner les hôpitaux psychiatriques et les seules chimiothérapies*, explique le directeur de l'école de Bonneuil, M. Michel Polo, *alors que le milieu thérapeutique a des effets suffisants pour qu'on se passe d'une chimiothérapie toujours massive en hôpital psychiatrique.* »

La souplesse, la variété de l'institution, sont trop difficiles à contrôler, et les administrations responsables des deniers publics veulent connaître l'utilisation des fonds.

« *Notre gestion est irréprochable* », ajoute pourtant le directeur, qui assure que le service de suite coûterait moins cher que la prise en charge des adolescents à l'école, où les prix de journée sont élevés. Mais ce n'est peut-être pas le principal motif de l'administration, qui souhaite également des examens systématiques par des médecins de la Sécurité sociale. — C. C.

(1) Ecole expérimentale de Bonneuil, 63, rue Pasteur, 94-Bonneuil-sur-Marne.

L'EMBARRAS DES « CONSEILLERS D'EMPIRE »

L'empereur ne connaît plus que l'ingratitude. Le maire de Beaune (Côte-d'Or), dès qu'il a appris le massacre des écoliers de Bangui, a renvoyé sa médaille du mérite centrafricain en assurant Bokassa Ier de son « profond mépris ». *Et la plupart des amis du souverain l'ont abandonné avant même de connaître les résultats de l'enquête ordonnée par l'Organisation de l'unité africaine. Mais, à la mairie bonapartiste d'Ajaccio, on est plus fidèle, et plus... prudent. On espère toujours que le « cousin » n'a pas les mains trop tachées de sang et qu'il n'y aura donc pas de retour du courrier. C'est que depuis la fondation de l'Empire Centrafricain, des liens privilégiés unissent la ville natale de Napoléon à Bangui.*

L'adimration que Bokassa porte à l'Empereur n'a d'égale que la vénération de certains Gorses, et plus particulièrement de ceux du Comité central bonapartiste, C.C.B., pour l'« enfant chéri ». Aussi une centaine d'Ajacciens ont-ils été invités à se rendre à Bangui à l'occasion du premier anniversaire du sacre. Des troubles agitaient déjà l'empire et des écoliers manifestaient dans les rues. Le 14 novembre 1978, le maire d'Ajaccio, M. Charles Ornano, la musique municipale, les majorettes impériales ne s'envolent pas moins pour la capitale africaine, d'où ils reviendront après un séjour d'une semaine couverts de décorations et chargés de présents impériaux. Une conseillère municipale, Mme Felicia Ramaroni, sera nommée par Bokassa Ier en personne ambassadrice itinérante. Il lui sera mis un passeport diplomatique.

Beau voyage

En échange de la Caravelle spéciale, de l'argent de poche, du champagne qui coule à flots, les majorettes n'auront eu qu'à défiler devant l'ancien adjudant de l'armée française et la musique d'Ajaccio à enseigner les marches impériales à l'Orphéon de Bangui. Les Corses rentrent donc « enchantés ». « Nous ne pourrons jamais oublier l'affection que l'Empire centrafricain nous a témoignée à travers votre majesté », *écrit, dès son retour, M. d'Ornano à Bokassa. Quelques semaines plus tard, les écoliers de Bangui, qui ne partagent pas cette affection, sont assassinés.*

Depuis, on ne trouve plus qu'un seul employé municipal d'Ajaccio, un obscur Flambeau, pour raconter ce qu'il a vu. A peine si, de temps à autre, un souvenir émerge : « Quand nous étions là-bas, *avoue un grenadier,* nous défilions entre deux haies de soldats mitraillette au poing. » « Il y a eu une altercation entre un Centrafricain et un Corse, *se rappelle une majorette impériale,* et, le lendemain, Bokassa a dit à monsieur le maire : « C'est une affaire » réglée »... Je crois que l'homme a été fusillé. » *La section ajaccienne du parti socialiste a beau s'indigner* — « les responsables municipaux ne pouvaient ignorer les exécutions sommaires », — *leur tract est lu avec intérêt, mais, de cette histoire, on ne veut plus parler. On cache à présent* « ce beau voyage » *comme un mal honteux. M. Pierre Attard, directeur adjoint du cabinet du maire, ne répond pas :* « Nous n'avons rien à dire... Que les gens intelligents comprennent. » *L'ambassadrice est muette. Le bonapartisme ne peut souffrir aucune déviation.*

Et si c'était des racontars ? Un empereur peut-il être un assassin ? Les premières conclusions de l'enquête atténuent, paraît-il, la responsabilité de Bokassa Ier. Attendons encore, et, qui sait? demain, peut-être, on pourra raccrocher les médailles et remettre les potiches offertes sur les dessus de cheminées ?

CHRISTIAN COLOMBANI.

CORRESPONDANCE

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme : 52 années de lutte contre la haine

M. Philippe Rousseau-Dumarcet, militant de la LICA, nous signale que ce sigle correspond à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, et non à la *Ligue contre l'antisémitisme, comme nous l'avons écrit dant* le Monde *du 13 juillet dans un article relatif aux rééditions de Mein Kampf.*

M. Rousseau-Dumarcet résume ensuite ainsi l'historique de la LICA :

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme a été fondée en mars 1927 avec l'appui initial d'Edouard Herriot, Léon Blum, Léon Jouhaux, Albert Einstein, Romain Rolland, Séverine, Thomas Masaryck, Edouard Bènes pour lutter contre la haine des races et l'intolérance, pour la paix entre les hommes et les peuples.

A l'origine, l'appellation exacte était Ligue contre les pogroms, par suite des événements survenus à cette période en Europe centrale. Au moment de l'avènement du nazisme, elle a changé son appellation pour devenir la Ligue contre l'antisémistisme, d'où son sigle actuel et sa notoriété dans les combats menés avant la deuxième guerre mondiale contre les éléments fascisants. Pour des motifs humains bien compréhensibles et pour étendre son action dans tous les milieux de toutes confessions et de toutes opinions, la LISA est devenue la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémistime, mais elle n'a pas changé son sigle, étant donné la réputation que celui-ci avait acquise, d'une part, et pour sa consonnance phonétique, d'autre part.

Après la seconde guerre mondiale, en 1945, la LICA s'est reconstituée avec ses membres dont la plupart avaient été dans la Résistance ou dans les Forces françaises libres, puisque l'antisémitisme n'avait pas pris fin après le génocide de six millions de juifs. De très nombreuses sections existaient en Afrique francophone jusqu'au moment de la décolonisation.

Dans sa doctrine, la LICA a toujours prôné le rapprochement judéo-arabe et, d'une manière générale, son action s'est exercée dans tous les cas où une minorité religieuse, raciale ou ethnique était menacée dans ses droits ou sa dignité humaine. La LICA est composée d'hommes de bonne volonté, de tous horizons philosophiques. Elle est strictement apolitique et ne dépend d'aucun groupe de pression. La présidence de la LICA avait été assurée par Bernard Lecache, homme de lettres et journaliste réputé. Son actuel président, M. Jean Pierre-Bloch, ancien ministre, grand résistant également, fut un des fondateurs de la LICA.

(1) 40, rue de Paradis, 75010 Paris. Tél. 770-13-28. La LICA édite un mensuel, *le Droit de vivre*.

M. Michel Droit et « la Marseillaise » de Serge Gainsbourg

Les critiques formulées par M. Michel Droit à l'encontre de la Marseillaise *du chanteur Serge Gainsbourg, notamment dans la « Lettre à un ami juif » (parue dans* le Droit de vivre *et reproduite dans* le Monde *du 14 juillet, ont provoqué de vives réactions parmi nos lecteurs.*

Une attitude intolérable

Selon M. Michel Droit, un juif provoque l'antisémitisme s'il a un comportement qui déplaît à M. Michel Droit. Par le même raisonnement, les gens qui ont des conceptions ou des goûts différents des siens pourraient stigmatiser en sens contraire un juif qu'ils désapprouvent. Il y a là une attitude intolérable, qui interdit aux juifs de s'exprimer comme tout un chacun et qui les rend responsables — quels qu'ils soient et quoi qu'ils fassent — des persécutions dont ils sont victimes. Ne les traitait-on pas naguère, pour que tous les milieux y trouvent leur compte, à la fois de judéo-capitalistes et de judéo-communistes ? Qu'ils se taisent, qu'ils se terrent, qu'ils se confondent avec l'environnement, et l'antisémitisme perdra une partie au moins de son support : est-ce bien la leçon qu'entend donner M. Michel Droit ? Il est vrai qu'il s'est trouvé dans le passé et qu'il se trouve encore des juifs pour le penser. — *Albert LEVY, secrétaire général du M.R.A.P.* (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).

Il aurait mieux valu se taire

En fait, cette Marseillaise de fantaisie n'est qu'un prétexte pour étaler votre antisémitisme, écrit cette lectrice en s'adressant à M. Michel Droit, mais vous ne réveillerez pas l'ancien partage de la France en gainsbourgards et antigainsbourgards pour des valeurs qui n'ont plus cours. Mais je pense tout à coup à votre mise en garde, à vos conseils de bon apôtre, je pense qu'il ne me suffit pas d'être fille du peuple, de gauche et athée mais qu'en plus mon arrière-grand-père qui n'aimait pas Mussolini, s'appelait Mosé Jérusalem ; je pense tout à coup qu'il aurait mieux valu se taire.

Martine Dal Farra.

Un péché de plus pour Israël

Ce que fit Gainsbourg, de *la Marseillaise*, prouve un indiscutable manque de goût ; faut-il en faire, M. Droit, un péché de plus pour Israël ?

Lorsque l'on imposa une cadence d'hymne royal à ce « *Chant de guerre...* », accusait-on le responsable de lèse-majesté ?

Je signale à M. Droit un autre manque de goût, avec atteinte à une gloire littéraire : la « *réponse de Marquise à Corneille...* » de Tristan Bernard, qui en fut puni, beaucoup lus tard... C'est ce que l'on réserve à Gainsbourg ?

La moralité avait été tirée par H. Heine, un autre juif, mais converti, celui-là : « *Il n'y a que les chrétiens qui ont le droit de ne pas croire en Jésus-Christ* ».

Docteur I. GRUNBERG.

CATASTROPHES

Feux de forêts : 24.000 hectares sont déjà détruits

Selon les dernières estimations du centre interrégional de coordination artificielle de la sécurité civile (CIRCOSC) de Valabre (Bouches-du-Rhône), 24 000 hectares de forêts et de broussailles ont déjà été détruits depuis le début de l'année dans les trois régions de Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, et dans le département de l'Ardèche.

Dans les Bouches-du-Rhône, après les derniers feux du massif de Garlaban, près d'Aubagne, et de Callas (*le Monde* daté 29-30 juillet), ce bilan prend l'allure d'une catastrophe, puisque 9 000 hectares ont été, en un mois, la proie des flammes. Plusieurs communes ont d'ailleurs demandé à être déclarées sinistrées.

Autres départements très touchés : l'Ardèche (2 600 hectares), les Alpes-Maritimes (1 300 hectares), le Gard (1 300 hectares) et le Var (800 hectares). Les conditions de sécheresse qui règnent sur tout le littoral méditerranéen inquiètent vivement les responsables de la sécurité civile et de la lutte contre les incendies qui s'attendent à une fin d'été très difficile.

Pour faire face à la situation, la direction nationale de la sécurité civile a décidé de mettre en place des renforts en hommes et matériel. Une unité militaire de sécurité (U.M.S.), formée par des éléments du 75e régiment d'infanterie de Valence, et forte d'une centaine d'hommes, a été affectée pour un mois en renfort de l'unité d'instruction de la sécurité civile (U.I.S.C. - 7) de Brignoles, qui comprend elle-même un détachement opérationnel de cent appelés du contingent. Deux hélicoptères de transport *Puma*, de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) et cinq fourgons-pompes de 3 500 litres, prélevés sur les moyens du corps des sapeurs-pompiers de Paris, ont également été mis à la disposition du CIRCOSC. — *(Corresp. rég.)*

LES INONDATIONS FONT UN MILLION ET DEMI DE SANS-ABRI EN INDE

Un millier de personnes sont mortes dans les inondations qui affectent l'État du Rajasthan, au nord-ouest de l'Inde. L'agence de presse Trust of India (P.T.I.) a précisé que les crues avaient causé la mort de 400 000 bestiaux et provoqué des dégâts matériels considérables. Une centaine de villages proches des rives de la rivière Luni ont été complètement balayés par les flots. Un million et demi de personnes sont sans abri et 25 000 maisons environ ont été détruites.

● *Cent personnes ont péri* dimanche soir 29 juillet dans l'incendie d'un cinéma à Tuticorin, ville située à 600 kilomètres au sud de Madras, en Inde. On dénombre d'autre part cent cinquante blessés.

POLICE

A MAISONS-LAFFITTE

Un artiste au commissariat

En sera-t-il bientôt fini des vieux commissariats de police aux fenêtres grillagées, aux murs lépreux et au mobilier luisant de gras, où coupables et victimes prenaient place pêle-mêle dans l'odeur mêlée des mégots mal éteints et des vagabonds en transit pour le dépôt. Si les efforts des dernières années en matière de rénovation n'ont pas encore porté tous leurs fruits, ce qui se passe à Maisons-Laffitte (Yvelines) est sans doute en train de remiser aux oubliettes l'image des commissariats sordides, qui ont inspiré tant de cinéastes et de maîtres du roman policier.

Dans cette ville bourgeoise, où le cheval est roi, un jeune commissaire de police, M. Jean-Jacques Biotteau, a décidé de faire entrer l'art à l'hôtel de police. A son ami Luigi Castiglioni, le policier a confié la tâche de réaliser une immense fresque d'environ 500 mètres carrés sur les murs intérieurs du commissariat. Passionné à l'idée de s'exprimer dans un lieu tout à fait insolite, le célèbre affichiste italien s'est lancé bénévolement dans l'aventure... en redoutant un peu que la direction générale de la police nationale ne décide, un beau matin, de recouvrir ses six mois de travail sous une couche uniforme de laque café au lait. Mais il n'en est rien et, devant le résultat exceptionnel, qui sait s'il ne se trouvera pas un ministre au moins pour inaugurer l'œuvre de Castiglioni...

Du hall d'accueil à la cage d'escalier et aux longs couloirs desservant les bureaux des inspecteurs, la partie du commissariat réservée au public se trouve tout entière recouverte de scènes allégoriques représentant les hauts lieux de Maisons-Laffitte : le château de Mansart, le parc, l'hippodrome, la forêt de Saint-Germain, etc. La loi républicaine et la police ne sont pas absentes de cette fresque avec, ici, une main repoussant le crime et une autre protégeant le public ; là, un maître-chien retrouvant des enfants égarés en forêt ; là encore, une Marianne souriante... Plafonds, portes, plinthes sont également recouverts de nuages, d'arbres, de fougères et de prés d'un vert cru.

« Confiance, on tourne »

Plus de 200 kilos de peinture vinylique ont été nécessaires à la réalisation de l'œuvre, qui sera protégée par un vernis dur et très mat. « Nous avons voulu soigner la qualité de l'accueil, et donner à la population (il passe ici plus de cent personnes par jour) un cadre culturel qui lui rappelle l'atmosphère particulière propre à la cité », *précise le commissaire Biotteau. Pour que l'opération ne coûte rien aux contribuables, les soixante gardiens et inspecteurs se sont cotisés pour acheter une rampe de spots, afin d'éclairer la fresque de Castigliano.*

En deux années, le jeune « patron » a su imposer dans la ville une excellente image de marque de la police. « Ce flic, diplômé de psychologie, travaille sans démagogie, à la manière des gendarmes campagnards d'autrefois, en n'hésitant pas à entrer chez les gens, à entamer le dialogue, pour capter la confiance », *explique un commerçant du quartier de la gare. Tous les commerçants de la ville ont apposé sur leur vitrine une affiche, style film de série noire, intitulée* « Confiance, on tourne », *et représentant un car de police en patrouille.*

Cette campagne d'information locale a été complétée par la diffusion d'une brochure de bons conseils, également due au commissaire. A Maisons-Laffitte, nombreux sont les habitants qui viennent remettre leurs trousseaux de clés au commissariat avant de partir en vacances. Quelques centaines de maisons ont ainsi été confiées directement à la surveillance de la police pendant les vacances d'été 1978 : aucune n'a été cambriolée.

RÉGIS DAMIEN.

FAITS DIVERS

A Marseille

LE HOLD-UP « EN DOUCEUR » DE L'ANCIEN MERCENAIRE

(De notre corresp. régional.)

Marseille. — *Un hold-up « en douceur » réalisé par un homme seulement : c'est celui qu'a réussi, dans la soirée du samedi 28 juillet, à Marseille, M. Lionel Leroy, trente-trois ans, un ancien « mercenaire » d'Afrique et des Comores, au préjudice de la société de transports de fonds Protection Sud, dont il était l'employé depuis quatre mois. Montant officiel du butin : 3 500 000 F. La police a appréhendé et placé en garde à vue deux des amis du fugitif, MM. Jean-Louis Faber, vingt-trois ans, et Michel Auvigné, vingt-six ans, anciens mercenaires comme lui et également employés de Protection Sud.*

« *Donnez-moi vos armes pour que je les nettoie* », suggère M. Leroy à trois de ses collègues de travail, samedi vers 20 h. 30, au retour d'une longue tournée de collecte de fonds dans divers supermarchés de la région marseillaise. Il neutralise aussitôt les trois hommes puis s'empare du contenu d'un coffre, entasse son butin dans deux sacs de plongée sous-marine et disparaît dans une voiture de service de la société. Selon certaines sources, le montant du vol se situerait entre 20 et 30 millions de francs, mais selon les policiers et le directeur de Protection Sud lui-même, serait de 3 500 000 F.

Le caractère étonnant de ce hold-up réside moins, au demeurant, dans l'ampleur du préjudice subi par la société marseillaise que dans la personnalité de certains de ses employés.

Revenu des Comores, en février dernier, après avoir participé au coup d'État organisé par Bob Denard le 13 mars 1978 pour redonner le pouvoir au président Ahmed Abdallah, M. Lionel Leroy avait été embauché presque aussitôt comme convoyeur de Protection Sud, sur la recommandation de ses deux anciens compagnons d'armes. La société marseillaise donne-t-elle la priorité au livret militaire sur les certificats de travail ? Kolwezi, où M. Faber aurait sauté avec le 2e REP en 1978, le Tchad et les Comores, où les autres ont traîné leurs bottes, sont des « titres » qui paraissent en l'occurrence l'avoir favorablement impressionnée. Mais il a été impossible à la police marseillaise d'accéder au dossier d'embauche de M. Leroy pendant le week-end : le chef du personnel était absent...

GUY PORTE.

BIBLIOGRAPHIE

SUR FOND D'« AFFAIRES LYONNAISES »

Me Ambre par lui-même

« *Je n'ai jamais ouvert un dossier, même le plus exécrable, sans y découvrir matière à corriger l'accusation.* » Par cette simple phrase de son livre, Joannès Ambre donne la raison principale qu'il trouvait à l'écrire. C'est par elle qu'il justifie jusque dans ce titre, *Je ne me tairai jamais*, qui sonne comme un défi. Avocat au barreau de Lyon depuis 1935, mêlé, en outre, à la vie politique de sa ville, nourri du radicalisme de l'avant-guerre dans l'amitié et l'appui d'Édouard Herriot continués par ceux de Louis Pradel, et aujourd'hui de Francisque Collomb, maires successifs, Joannès Ambre se savait depuis longtemps, dans sa cité, une personnalité. En confessant aujourd'hui qu'il a « *le droit de se considérer comme un vieil avocat* », il ne saurait dissimuler qu'il a, depuis quelques années, pris une stature de vedette, avec tous les aléas de cette situation.

Dans sa profession, il peut suffire pour cela d'assez peu de choses pourvu qu'elles frappent l'opinion publique. Pour lui, ce fut l'abondance. Quand on a été l'avocat de Gérard Nicoud, de Claude Lipsky, quand on a défendu le commissaire Louis Tonnot, impliqué dans les affaires du proxénétisme lyonnais, Edmond Vidal, chef de file du « gang des Lyonnais », Joël Matencio, inculpé pour le meurtre de l'hôtelier Yves Marin-Laflèche puis dans l'affaire des « Brigades rouges », de Grenoble, quand, de surcroît, on a eu à connaître et à affronter l'ardent juge d'instruction qu'était François Renaud, assassiné le 3 juillet 1975, c'est plus qu'il n'en faut pour asseoir une réputation en même temps que la pimenter. C'est aussi avoir matière pour répondre à ceux qui, non contents de parler de l' « avocat des truands », sont allés jusqu'à voir en lui le « truand des avocats ».

Car ce livre est une réplique, une façon de riposter, et souvent sans ménagement, à des attaques qui furent quelquefois directes, mais le plus souvent insidieuses. En rouvrant ces dossiers dont il finissait, peu ou prou, par constituer le sien, Joannès Ambre livre la vision qu'il en eut, en même temps que les raisons qui le conduisirent à le traiter comme il le fit. S'il reconnaît volontiers que dans plus d'un « *les indices* [contre ses clients] *ne manquaient pas, et même les présomptions sérieuses* », il remarque tout aussitôt que les « trous » y étaient nombreux, qu'on avait « *systématiquement gonflé l'affaire* » pour conclure : « *A nous de la réduire à ses justes proportions.* »

Telle fut donc sa conduite. Ce qu'il expose aujourd'hui, il l'avait fait valoir aussi bien dans ses plaidoiries ou dans des déclarations qui s'élevaient déjà contre l'excès.

Aussi bien règle-t-il se comptes, que ce soit avec le Syndicat de la magistrature, avec tel ou tel patron de la police judiciaire, avec la presse aussi, tous lui étant apparu, dans ces affaires lyonnaises ou autres, oublieux de « *cette présomption d'innocence qui irrite souvent l'opinion publique* », mais à laquelle a droit tout citoyen tant qu'il n'est pas définitivement déclaré coupable.

C'est dans les détails fournis *pour illustrer ce comportement* qu'il faut chercher l'inédit de ce livre fier d'un être qui ne l'est pas moins, finalement assez solitaire entre les inimitiés et les amitiés d'une ville pour laquelle il plaide finalement autant que pour lui-même, avec la finesse du connaisseur.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ *Je ne me tairai jamais*, de Joannès Ambre, Laffont, coll. « Vécu », 333 p.

DÉFENSE

POUR METTRE « LES MOYENS DE DÉFENSE AU NIVEAU DE LA SÉCURITÉ DE LA NATION »

M. Giscard d'Estaing révise en hausse le projet de budget militaire pour 1980

Malgré la crise économique, et parce que « nos moyens de défense ne sont pas encore tout à fait au niveau de ce qui est requis pour assurer la sécurité de notre nation », M. Valéry Giscard d'Estaing vient de réviser, en hausse par rapport à ce qui avait été initialement décidé, le montant en autorisations de programme du projet de budget militaire de la France pour 1980.

Les autorisations de programme ont trait aux investissements requis par des projets d'armements (nucléaires et classiques) ou par des projets d'infrastructure à long terme dont la réalisation et le financement sont ensuite étalés dans le temps. Considérées comme des engagements fermes de dépenses de l'État, les autorisations de programme permettent donc de lancer la mise au point d'un matériel ou de concrétiser un projet d'équipement. Elles sont couvertes, chaque année, par des crédits de paiement alloués au budget présenté à l'approbation du Parlement à la session d'automne.

Depuis deux mois environ (*le Monde* du 1er juin et du 17 juillet), le chef de l'État avait laissé entendre à plusieurs reprises que l'effort financier serait continué en 1980 en faveur des armées.

Recevant les chefs d'état-major et des cadres militaires la veille du défilé du 14 Juillet à Paris, le président de la République a confirmé sa politique, comme en témoigne la parution de ses propos à cette occasion dans la revue militaire *Tam* du 26 juillet.

« *A cet égard, je vous demande, messieurs,* a expliqué M. Giscard d'Estaing à son auditoire de militaires, *de considérer que, malgré les difficultés de la situation économique dans le monde et en France, le gouvernement a veillé à ce que les ressources consacrées à notre effort de défense, loin de diminuer de 1977 à 1980, ne cessent de s'accroître non seulement en valeur constante, mais par rapport à la part qu'elles représentent dans la production nationale de la France.*

» *Cet après-midi même (1), après m'en être entretenu avec le premier ministre, après avoir connu les positions de monsieur le ministre de la défense et du chef d'état-major des armées, j'ai été conduit à fixer en sensible augmentation le montant des autorisations de programme qui seront à la disposition de nos moyens de défense en 1980. Cet effort, d'ailleurs, se poursuivra au cours des prochaines années, car, quel que soit celui que nous avons accompli jusqu'ici, nos moyens de défense ne sont pas encore tout à fait au niveau de ce qui est requis pour assurer la sécurité de notre nation et pour permettre à nos forces de défense de soutenir à tous égards la comparaison avec celles de nos principaux partenaires ou éventuels adversaires.* »

Pour 1979, les autorisations de programme allouées au budget d'équipement classique et nucléaire, dans les armées, s'élèvent à 42 892 millions de francs, soit une augmentation de 24,6 % par rapport à 1978. A titre de comparaison, les autorisations de programme attribuées aux différents budgets d'équipement civil ne se sont accrues que de 8,3 % en 1979 par rapport à l'année précédente.

On ignore, à ce jour, le montant des autorisations de programme retenu pour 1980. Mais on sait d'ores et déjà que le projet de budget militaire pour 1980 (exprimé en crédits de paiement) sera de l'ordre de 88 500 millions de francs, en hausse de plus de 14 % par rapport aux dépenses de 1979. Si l'on ajoute les pensions et retraites des militaires, le projet de budget de la défense pour l'an prochain atteindra, pour la première fois, les 100 milliards de francs.

(1) Il s'agit du vendredi 13 juillet.

● *Le patrouilleur lance-missiles « la Combattante »*, de la marine nationale, sera affecté aux forces de souveraineté de la France en Polynésie. Il doit quitter Cherbourg ce samedi 28 juillet pour se rendre à Papeete, où il arrivera le 5 novembre, après avoir transité par le canal de Suez, la mer Rouge et l'océan Indien. A l'occasion de ce périple, *la Combattante* doit faire dix-sept escales.

MÉDECINE

DANS LA RÉGION PARISIENNE

La réduction du nombre des internes en chirurgie est mal appliquée par l'Assistance publique

Quatre mille chirurgiens exercent aujourd'hui en France. On en comptera bientôt près de cinq mille, quoi qu'il advienne, compte tenu des effectifs actuellement en formation. Les pouvoirs publics estiment que ce chiffre ne saurait être dépassé : il correspond en effet à une densité jugée optimale d'un chirurgien pour dix mille habitants. D'après le ministère de la santé et de la Sécurité sociale — qui estime à cent cinquante le nombre des chirurgiens qui devraient être formés chaque année, — un trop grand nombre de praticiens présenterait un double risque : celui de diminuer la valeur des interventions de chirurgiens qui travailleraient trop peu ; celui aussi d'augmenter le nombre d'actes peu ou pas utiles.

La stabilisation du nombre de praticiens suppose que l'on réduise dans des proportions considérables le nombre d'internes en chirurgie qui devraient passer, en cinq ans, de deux cent soixante-quinze à cent cinquante. Le vote récent de la loi sur les études médicales devrait permettre aux pouvoirs publics d'imposer, dès l'année prochaine, la politique qu'ils ont retenue dans ce domaine. Ce ne seront plus les conseils d'administration des hôpitaux, mais le ministère lui-même qui fixera à l'avenir les effectifs annuels des internes dans chaque C.H.U.

Beaucoup, pourtant, dans les hôpitaux, craignent qu'une telle réduction des postes d'internes n'ait des conséquences dramatiques sur la qualité des gardes et urgences assurées aujourd'hui pour l'essentiel par les internes. Or leurs conditions de travail sont déjà souvent assez dures : la plupart d'entre eux assurent une garde une nuit sur trois et un dimanche sur deux. Une charge de travail plus lourde, souligne-t-on au comité de l'internat, pèserait de façon dramatique sur la *qualité des actes effectués*.

A l'Assistance publique...

La majorité des chirurgiens ne contestent pas la thèse du ministère de la santé et de la Sécurité sociale, selon laquelle la France comptera demain trop de chirurgiens : si l'on veut limiter leur nombre, il faut limiter celui des internes dans cette discipline. En revanche l'attitude qu'a adoptée, sur ce point, l'Assistance publique de Paris suscite un tollé. Selon les normes édictées par le ministère, en effet, il conviendrait de supprimer, pour la seule région parisienne, 212 postes d'internes en chirurgie dans les cinq ans qui viennent : il en existe actuellement 373 ; il n'en faudrait plus que 161, ce qui suppose, pour la seule année 1979, la suppression de 43 postes d'internes.

Or l'Assistance publique, qui occupe au sein de la région une position dominante, a obtenu que presque toutes les suppressions de postes — soit 39 sur les 43 — affectent les hôpitaux périphériques, communaux ou intercommunaux, qui desservent la banlieue ou la grande banlieue et où travaillent — grâce à des conventions passées avec l'Assistance publique — un certain nombre d'internes en chirurgie.

Les responsables des services de chirurgie de ces hôpitaux périphériques font valoir que cette mesure, déjà révélatrice d'autoritarisme dans l'attitude d'une administration forte de ses prérogatives, celle de l'Assistance publique de Paris, bloquera le fonctionnement de bon nombre de ces services, où la présence des internes est indispensable, en particulier pour assurer les gardes. De véhémentes protestations se sont déjà élevées. Une question écrite a été posée sur ce thème à Mme Simone Veil, avant son départ du ministère de la santé et de la famille, par M. André Petit, député (U.D.F.) du Val-d'Oise. Le parlementaire stigmatisait cette suppression de postes effectuée « *de façon unilatérale par l'Assistance publique de Paris (...), alors que les besoins s'accroissent dans les hôpitaux non universitaires de la périphérie du fait du transfert de populations de Paris vers la grande couronne* ».

Mme Simone Veil avait répondu à M. Petit que, en contrepartie de ces suppressions, « *des postes permanents seraient créés pour remplacer les internes* ». Mais, ajoutait-elle, « *on pourrait envisager une répartition plus équilibrée des suppressions de postes, d'autant plus qu'il est souhaitable que les internes ne connaissent pas seulement des hôpitaux universitaires très spécialisés* ».

A l'Assistance publique de Paris, on se défend d'avoir abusé du poids spécifique de l'institution au détriment des hôpitaux périphériques, peu armés pour se défendre. On fait valoir qu'il est légitime de supprimer les postes les moins « formateurs » et on insiste sur les responsabilités du ministère. Mme Simone Veil ne cachait pas à la veille de son départ que l'attitude de l'Assistance publique dans cette affaire lui paraissait peu défendable. Peut-être est-ce la raison pour laquelle, tout récemment, l'Assistance publique a concédé aux hôpitaux périphériques six postes d'internes. Cette concession ne semble pas de nature à apaiser ce conflit, que devra arbitrer le nouveau ministre. — C. B.

SCIENCES

DANS LES DEUX-SÈVRES

Deux cents hommes pour un dolmen de trente-deux tonnes

De notre correspondant

Poitiers. — Conservateur du musée national de Saint-Germain-en-Laye, M. Jean-Pierre Mohen dirige chaque été les fouilles entreprises par des archéologues, géologues et astro-physiciens venus de France et d'Allemagne sur le site du tumulus de Bougon (Deux-Sèvres), où furent trouvés, dès 1840, de nombreux vestiges de civilisations néolithiques, et notamment des dolmens.

Agacé par les explications fantaisistes — champs magnétiques, extra-terrestres, etc. — qui circulent à profusion sur la présence de ces mégalhites, M. Mohen s'était promis de prouver que les hommes du néolithique étaient parfaitement en mesure d'ériger de tels monuments eux-mêmes. Cette démonstration a pu être apportée, samedi 28 juillet, à l'occasion de la venue d'une équipe de télévision (1) à Exoudun, village proche de Bougon. Là, cent soixante-dix volontaires sont parvenus à déplacer, sur plusieurs dizaines de mètres, un bloc de béton de 32 tonnes (copie conforme d'une table de dolmen trouvée à Bougon), qui glissait sur des rondins de bois manipulés par une deuxième équipe de quarante personnes. Les jours précédents, les mêmes volontaires avaient extrait des pierres de la veine rocheuse à l'aide de pics en bois de cerfs, confectionné des cordes faites de racines de lierre et de lianes tressées, abattu des arbres et découpé des rondins avec de simples haches de silex.

Il est ainsi démontré que les dolmens doivent être attribués à nos ancêtres, et à personne d'autre. A Exoudun, deux cents hommes du vingtième siècle ont fait les mêmes gestes que leurs ancêtres dans une ambiance de fête qui n'était peut-être pas si différente de celle qui régnait il y a cinq mille ans dans un village néolithique ancré au bord de la Sèvre niortaise.

(Intérim.)

(1) L'émission sera programmée en 1980 sur TF1 dans une série de six émissions de Robert Clarke consacrées à la préhistoire.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Une circulaire ministérielle précise les moyens d'assurer le « soutien » dans les collèges

Deux ans après la mise en application de la « réforme Haby », une circulaire parue au « Bulletin officiel » du ministère de l'éducation du 26 juillet apporte « quelques compléments » aux textes antérieurs. La réforme du collège unique est maintenant complètement appliquée dans le cycle d'observation (classes de sixième et de cinquième) et va, dès la prochaine rentrée, toucher les classes de quatrième. « A la lumière des analyses qui ont été faites », M. Rancurel, directeur des collèges et auteur de ce texte, précise un certain nombre de points pour ce qui concerne le soutien (trois heures hebdomadaires en mathématiques, français et langues vivantes) et l'approfondissement.

La circulaire remarque d'abord que, dans de nombreux collèges, la mise en place du soutien n'intervient qu'au mois d'octobre ou de novembre après une période dite d'observation, comme le recommandaient les textes (circulaire du 28 mars 1977). Le directeur des collèges propose que le soutien s'organise au plus tôt sans *« prendre appui pour la désignation des élèves à soutenir sur les résultats obtenus à des épreuves écrites très denses portant sur un enseignement étalé sur plusieurs semaines »*. L'observation des maîtres, fondée sur une pédagogie active, doit permettre dès la rentrée scolaire la mise en place administrative du soutien.

Deuxième innovation de cette circulaire : la séance hebdomadaire de soutien pourra être scindée en deux demi-séances, d'une demi-heure, *« bien »* réparties dans la semaine. Cette disposition devrait, selon son auteur, permettre de maintenir une suffisante concentration d'esprit chez les élèves et aussi de *« faciliter l'accueil des élèves non soutenus »*.

Le texte insiste sur le rôle du professeur pour qu'il pratique, pendant les heures normales de classe, une pédagogie *« convenablement différenciée »*. *« Le maître doit diversifier le vocabulaire qu'il utilise, le rythme qu'il adopte, les méthodes qu'il emploie, la nature et la difficulté des exercices qu'il propose, de façon à ce qu'aucun élève ne reste totalement à l'écart de l'activité commune d'apprentissage. »*

Le directeur des collèges rappelle que le soutien, comme l'approfondissement, requiert des maîtres une réflexion et des recherches équivalentes. Mais, si le soutien demande une présence importante du professeur auprès des élèves concernés, l'approfondissement nécessite un dialogue plus bref, puisqu'il est plus centré sur le contenu et les méthodes de la matière enseignée que sur le comportement de l'élève. *« Le temps du professeur doit donc être mesuré différemment dans le soutien et dans l'approfondissement. »*

Pour ce qui concerne l'enseignement du français en classe de sixième, la possibilité de mettre en place des groupes de niveau à horaires différenciés, est évoquée. Lorsqu'un nombre important d'élèves nécessite *« un soutien à dose massive et à caractéristique « rattrapage »*, les professeurs de trois classes peuvent créer trois groupes à horaires différents pour les divers niveaux.

En quatrième, les classes seront encore *« indifférenciées »*. Mais, note M. Rancurel, elles ne devraient pas présenter, du moins en début d'année, *« la même hétérogénéité »* que celles du cycle d'observation *« soit que les actions de soutien aient porté leurs fruits, soit que certains élèves aient été amenés à poursuivre leurs études dans une classe de lycée d'enseignement professionnel préparatoire au C.A.P. ou dans une classe de collège de type classe préprofessionnelle de niveau »*.

Dans les classes de quatrième, les professeurs doivent exercer une *« pédagogie différenciée »*, et le soutien n'a plus besoin *« d'être renforcé par une séance d'aide spéciale et exclusive »*.

[Cette circulaire apporte quelques assouplissements aux dispositions réglementaires prévues dans la « réforme Haby ». Le rôle des chefs d'établissement, encore une fois rappelé, est d'appliquer, mais aussi d'observer et de réfléchir sur la pratique des actions de soutien dans leur collège. Le texte insiste surtout sur la pédagogie et le comportement que les enseignants doivent avoir dans leur classe. Oubliant un peu la rigueur des programmes, le texte demande aux professeurs de se pencher davantage sur chaque élève. La recherche du « contact » et la « qualité du dialogue » des maîtres sont privilégiées.

Mais cette souplesse introduite dans les actions de soutien en cycle d'observation permettra-t-elle d'éviter une trop grande « sortie » des élèves à la fin de la classe de cinquième et de réaliser le véritable collège unique ? La petite phrase de M. Rancurel sur la non-hétérogénéité des classes de quatrième et de troisième permet d'en douter.

S. B.]

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Institut supérieur d'électronique du Nord.**

Mmes et MM. Allegret, Aubry, Baisse, Becquart, Bergoit, Blanic, Billard, Blin, Boddaert, Bonenfant, Bouderlique, Boulinguez, Boyer, Caroulle, Carpentier, Cazier, Chattelyn, Chemin, Clavier, Coquette, Cornille, Danesse, Deblèvre, Degrugillier, Delacharie, Delannoy, Delattre, Delebarre, Dequeker, De Rhoden, Desplats, Desreumaux, Detourbe, Dheygère, Dubois, Dubus, Dusaussoy, Duvivier, Pailly, Fauvarque, Flament, Fontaine, Georget, Laurent Gilles, François Gille, Gorisse, Guenon, Guichard, Guilbert, Hecquet, Helbecque, Hossenloop, Houllier, Huchon, Thierry Jacques, Jouen, Journel, Klein, Lafitte, Lambert, Lampin, Le Bail, Lebrun, Leclercq, Lecomble, Leducq, Pierre Lefèbvre, Patrick Lefèvre, Le Querre, Leroy, Lévêque, Longatte, Loquet, Mamet, Masquelier, Merle, Meunier, Mougeot, Naczaj, Hubert Olivier, Pachtem, Poublanc, Pierre Prévost, Alain Prévot, Puche, Ribeaucourt, Riquart, Roussel, Ruiz de Porras, Schweisguth, Serai, Sobezack, Tessier, Thouvenin, Tilly, Verley, Voisin, Walczak, Wallart, Warenbourg, Wiederkehr, Yve, Zimny, Zwald.

● *Premières inscriptions dans les universités de la Région parisienne.* — Le rectorat de Paris conseille aux futurs étudiants, en première année de premier cycle, ayant fait, avant le 31 juillet, leur demande d'inscription dans l'université de leur choix, et dont le dossier n'a pas été pris en charge par une autre université, de téléphoner à la chancellerie des université de Paris : 329-99-93, pour obtenir des renseignements complémentaires.

RELIGION

UN NOUVEL ÉVÊQUE A LA TÊTE DU DIOCÈSE DE PÉKIN

Pékin *(A.F.P.)*. — Un nouvel évêque, Mgr Michael Fu Tieshan, a été récemment nommé à la tête du clergé catholique de la capitale chinoise, a-t-on appris, dimanche 29 juillet, de source catholique chinoise.

Mgr Michael Fu Tieshan est âgé de quarante-sept ans. La nomination d'un évêque aussi jeune est le premier signe d'une relève de la vieille génération, essentiellement composée de dignitaires consacrés avant l'avènement du régime communiste chinois.

Mgr Fu Tieshan succède à *Mgr Wang Jiting, décédé en 1978*, qui était depuis 1963 à la tête du diocèse de Pékin, nommé par l'Association catholique patriotique chinoise.

Le nouvel évêque de Pékin est nommé sans l'assentiment de Rome, le clergé chinois ayant rompu tout lien avec le Vatican en 1957.

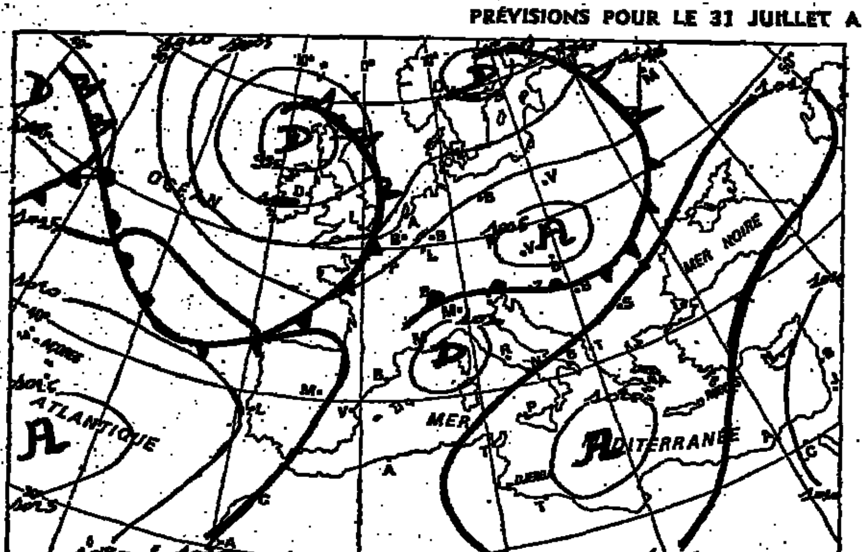
D'autre part, un synode national du clergé catholique chinois va bientôt se réunir à Pékin, a-t-on appris de même source. Ce sera, croit-on savoir, le premier depuis la fondation de l'association catholique patriotique chinoise en 1957. Ce synode devrait notamment élire un nouveau primat de Chine et président de l'Association.

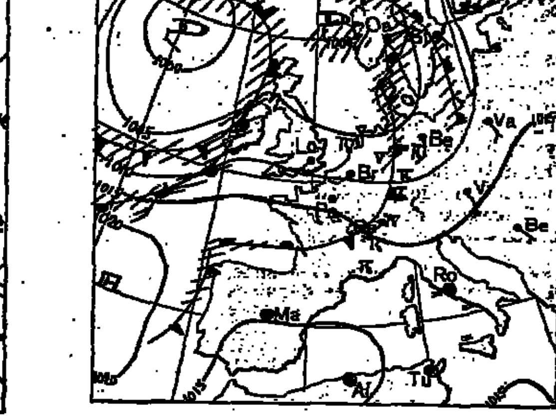
● *Mgr Lefebvre*, dans une interview qu'il a accordé au journal *Sud-Ouest* à Bordeaux, évoque sa récente rencontre avec le pape : *« Nous avons maintenant*, déclare-t-il, *le sentiment d'être mieux compris et il se pourrait qu'une promesse se concrétise en septembre. Nos rapports avec le cardinal Seper, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi au Vatican, nous laissent espérer la fin des persécutions. Ceux qui comme nous maintiennent la tradition vont être enfin acceptés.)* — (Corresp.)

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 31 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 juillet à 0 heure et le mardi 31 juillet à 24 heures :

Une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique traversera mardi la moitié nord de notre pays ; son activité sera souvent faible, parfois modérée. L'ancienne perturbation orageuse fragmentée, qui stagnera sur nos régions méridionales, sera atténuée le matin, mais elle reprendra de l'activité l'après-midi.

Mardi 31 juillet, sur la moitié nord de la France, le temps sera souvent nuageux. On observera cependant quelques éclaircies, plus belles le matin dans le Nord-Est. Une étroite bande pluvieuse traversera le matin la Bretagne, la Vendée et la Normandie et, l'après-midi, le val de Loire, le Bassin parisien et le Nord ; elle sera suivie d'un temps variable avec averses. Les vents, de secteur sud-ouest, puis nord-ouest, seront modérés dans l'intérieur et assez forts près des côtes. Les températures seront un peu inférieurs à la normale et n'auront qu'une faible amplitude diurne.

Sur la moitié sud, le temps sera brumeux et passagèrement nuageux le matin (les formations brumeuses seront plus abondantes sur l'Aquitaine). Le ciel sera plus nuageux l'après-midi, et quelques orages éclateront, principalement en montagne. Les vents seront irréguliers, de fortes rafales précéderont les orages. Les températures maximales baisseront un peu.

Le lundi 30 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,4 millibars, soit 759,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 28 et 18 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 24 et 18 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 22 et 16 ; Cherbourg, 18 et 15 ; Clermont-Ferrand, 32 et 18 ; Dijon, 33 et 19 ; Grenoble, 35 et 19 ; Lille, 24 et 15 ; Lyon, 35 et 19 ; Marseille, 32 et 21 ; Nancy, 31 et 18 ; Nantes, 24 et 18 ; Nice, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 30 et 17 ; Pau, 22 et 18 ; Perpignan, 31 et 22 ; Rennes, 23 et 18 ; Strasbourg, 31 et 17 ; Tours, 26 et 18 ; Toulouse, 32 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 39 et 22 degrés ; Alger, 35 et 18 ; Amsterdam, 21 et 16 ; Athènes, 30 et 20 ; Barcelone, 30 et 20 ; Berlin, 26 et 16 ; Bonn, 29 et 16 ; Brindisi, 27 et 18 ; Bruxelles, 28 et 16 ; Le Caire, 32 et 22 ; îles Canaries, 29 et 23 ; Casablanca, 28 et 21 ; Copenhague, 15 et 14 ; Djerba, 38 et 21 ; Genève, 33 et 21 ; Istanbul, 24 et 16 ; Jérusalem, 28 et 18 ; Lisbonne, 29 et 18 ; Londres, 20 et 14 ; Madrid, 38 et 18 ; Milan, 31 et 21 ; Moscou, 21 et 11 ; Nairobi, 23 et 11 ; Naples, 29 et 20 ; New-York, 30 et 20 ; Nicosie, 27 et 23 ; Palerme, 28 et 24 ; Palma-de-Majorque, 37 et 20 ; Rome, 30 et 21 ; Rhodes, 29 et 23 ; Stockholm, 21 et 15 ; Téhéran (non parvenues) ; Tirana, 28 et 14 ; Tunis, 36 et 23 ; Valence, 32 et 22 ; Zagreb, 28 et 14.

Circulation

Poids lourds moins dangereux ?

Des mesures de prévention viennent d'être prises pour réduire le nombre et la gravité des accidents causés par les poids lourds. Ces véhicules de 3,5 tonnes et plus (environ 500 000 sur les routes de France) sont impliqués chaque année dans des accidents entraînant la mort de plus de 1 700 personnes et faisant quelque 18 000 blessés.

La première de ces mesures, indique le Centre de documentation et d'information de l'assurance, tend à éviter que les autres véhicules (deux roues, voitures...) ne s'encastrent à l'arrière des camions. Elle consiste à donner aux dispositifs de protection arrière une résistance accrue. De plus, cette protection ne devra pas être placée à plus de 55 centimètres au-dessus du sol.

La seconde mesure est destinée à réduire le nombre des chutes de cyclistes et de motocyclistes devant les roues arrière des camions (ce genre d'accident serait à l'origine de quelque 200 morts chaque année). A cet effet, les poids lourds devront être équipés de protections latérales. Ces nouvelles réglementations entreront en vigueur progressivement dans le courant des deux prochaines années.

Le ministère des transports étudie d'autre part un système permettant de diminuer la gravité des collisions frontales entre les poids lourds et les véhicules de tourisme. Ces collisions causent environ 1 000 morts par an.

Enfin, pour permettre aux usagers de la route circulant la nuit de mieux percevoir les véhicules dépassant 6 mètres de long, ceux-ci devront être équipés de dispositifs réfléchissants placés sur les côtés.

Ces diverses améliorations réduiront sans doute sensiblement le nombre et la gravité des accidents dans lesquels sont impliqués des routiers. Ceux-ci sont-ils plus dangereux que les conducteurs de tourisme ? Si l'on s'en tient aux statistiques, 30 poids lourds sur 1 000 provoquent chaque année des accidents corporels : plus que les automobilistes, responsables de 13 accidents pour 1 000 conducteurs, mais moins que les motocyclistes, responsables de 41 accidents corporels pour 1 000 motards.

Journal officiel

UN NOUVEAU RÉGIME JURIDIQUE POUR LA CONSTRUCTION DES USINES SUR LA MER

Avec l'arrêté paru au *Journal officiel* du 29 juillet approuvant le cahier des charges type des concessions d'endigage, l'administration va disposer désormais d'un outil juridique qui lui permettra d'être mieux armé vis-à-vis des particuliers ou des groupements qui contestent, par voie contentieuse, les travaux d'endigage et l'utilisation du domaine public maritime.

L'arsenal réglementaire dans le domaine de l'endigage et de l'aménagement de zones industrielles et portuaires était devenu désuet, ce qui a provoqué de nombreux procès aux termes desquels l'administration a souvent été mise en défaut. Avec le texte qui vient de paraître, l'Etat est désormais à même de répliquer, avec des moyens de droit appropriés, aux actions contentieuses ouvertes notamment à l'occasion de l'édification des centrales nucléaires sur le littoral.

Ce texte et le cahier des charges qui y est annexé ne concernent pas la construction de ports de plaisance par endigage. Mais on indique, au ministère des transports, qu'un arrêté similaire va prochainement être soumis au Conseil d'Etat, la réglementation étant, dans ce domaine aussi, inadaptée, puisqu'elle remonte, pour l'essentiel, à 1965.

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 juillet 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales et relatif aux assemblées spéciales des titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote ;

● Modifiant l'article 8 du décret du 2 mars 1978 portant application de la loi du 2 janvier 1978 relative à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens ;

● Modifiant le décret du 14 octobre 1955 modifié pour l'application du décret du 4 janvier 1955 modifié portant réforme de la publicité foncière ;

● Fixant les conditions d'admission à l'Académie de France à Rome ;

● Relatif au centre d'information féminin ;

● Portant affectations, nominations et promotions de trésoriers-payeurs généraux.

Transports

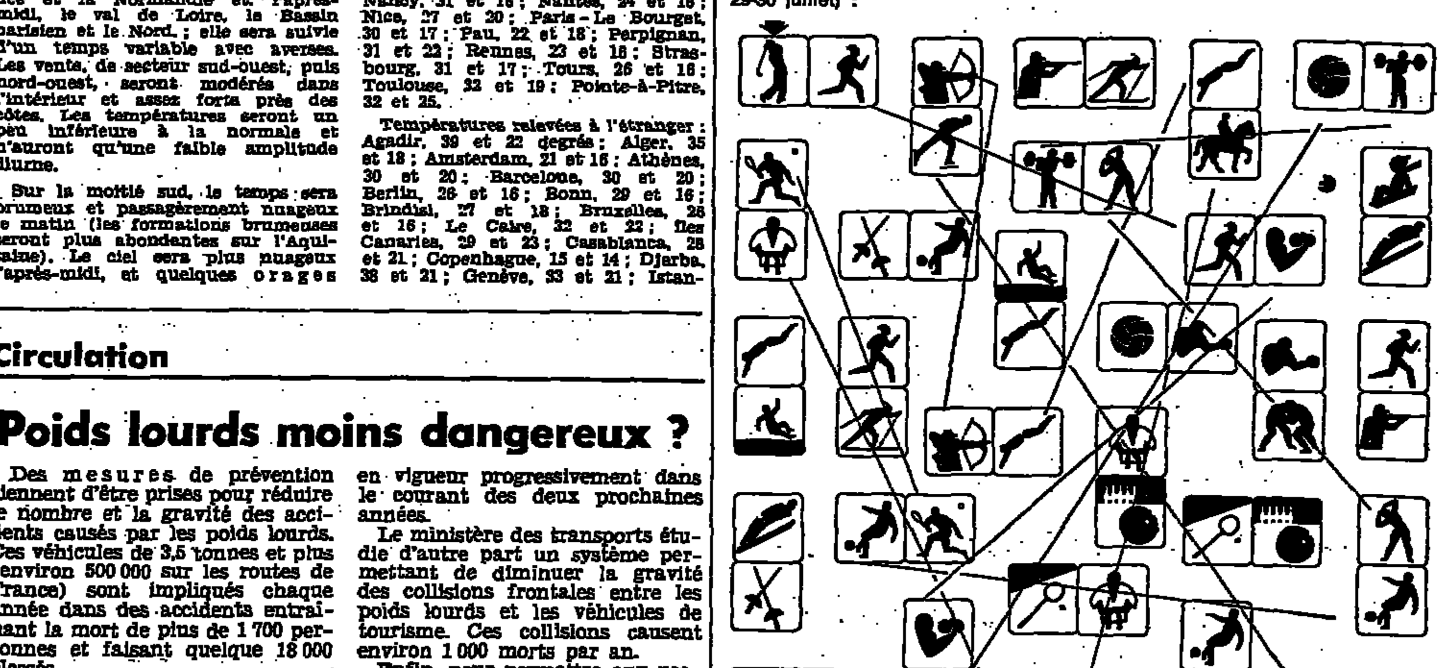
● *Les billets de la R.A.T.P. en vente en Grande-Bretagne.* — Des billets du métro parisien seront désormais en vente en Grande-Bretagne aux guichets de la banque Barclays. Aux termes d'un accord que cette dernière vient de conclure avec la R.A.T.P., les touristes britanniques pourront se procurer dans toutes ses agences des billets leur permettant, pour une somme forfaitaire, un nombre illimité de voyages sur le réseau urbain et régional pendant deux ou sept jours consécutifs. — *(A.F.P.)*

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème n° 8

Les sports par l'esprit

Voici comment traverser l'espace des sports (« le Monde » daté 29-30 juillet) :



PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 449

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne risquent donc pas d'être dévorés. — II. Peut s'échapper plus facilement quand c'est plat ; Est plus grasse que le chapon. — III. Petite artère ; Nom qu'on peut donner à un transport très rapide ; Article. — IV. Sortes d'anneaux ; Pas innocent ; Qui n'ont donc aucun mérite. — V. Met au courant (épelé) ; Doit avoir une bonne tête ; Langue ; Permet de désigner. — VI. Une façon de faire le mur ; Plein quand il y en a « jusque-là ». — VII. Un mot prononcé par le père ; Pas aimable ; Rivière d'Asie ; Evoque de très belles affaires. — VIII. Pas facile à avaler ; Conjonction ; Que l'on a donc gagnés. — IX. Prouve qu'il n'y a pas eu assez de précipitation ; Evoque la licence ; Qui a donc beaucoup vécu (épelé). — X. Peuvent être recommandés aux amateurs de boulettes ; Ne pique pas quand elle est blanche. — XI. Pas maintenus ; On y trouve des mers. — XII. Faire la mouche ; Ne fait pas un pli quand il est coupé ; Etre assis comme un grand. — XIII. Nom qu'on peut donner à certaines chansons. Evoque la clairette. — XIV. Terme de jeu ; Beau parleur ; Jolie fille. — XV. Souvent mis dans un cornet ; Sort par les grandes chaleurs ; Note ; Mieux que rien.

VERTICALEMENT

1. Impropres à la consommation. — 2. Nom qu'on donne à tout ce qui peut permettre de bourrer ; Familière aux spécialistes de la recherche. — 3. Pas acquittées ; Qui sont donc à louer. — 4. Mot qui peut évoquer une moitié ; Font paraître. — 5. Donna son nom à une échelle ; Draine la Tarentaise. — 6. Mot de charretier ; Bien joués ; Bâton pastoral. — 7. Fin de verbe ; Pas saine ; Un foyer qui peut être plein de charme. — 8. Mangé par des bêtes ; Ensemble de lignes. — 9. Font de la mauvaise galette. — 10. Difficile à arrêter quand il est fou ; Sonne quand on part ; Abréviation qui peut évoquer un martyr. — 11. Prénom arabe ; Parfois de bœuf pour une entrée ; Faire un travail à la chaîne. — 12. A beaucoup moins d'éclat une fois qu'il est cassé ; Peut percer la culotte. — 13. Donné par le chef ; Peut réclamer une poupée quand il est malade ; Pas vilaine. — 14. Qui s'est donc bien radouci ; Peut être flottante au dessert ; Sans effets. — 15. Qu'il n'y a pas lieu d'enfermer ; Qui est donc venue jusqu'à nous ; C'est la misère quand il est petit.

Solution du problème n° 2 448

Horizontalement

I. Flottable. — II. Euphorie. — III. Iéna ; SA. — IV. Na ; Noël. — V. Laitues. — VI. Arriéré. — VII. Entendeur. — VIII. Tir ; EE ; EG. — IX. Anée ; Sûre. — X. Gosse. — XI. Es ; Tulipe.

Verticalement

1. Feuilletage. — 2. LU ; Ninos. — 3. Opiniâtres. — 4. Théâtre ; Est. — 5. Ton ; Urne ; Eu. — 6. Aranéides. — 7. Bi ; Osée ; Uni. — 8. Lésé ; Ruer. — 9. Allergène.

GUY BROUTY.

SPORTS

TENNIS

LA FRANCE REMPORTE LA COUPE DE GALEA

Le forfait suspect du Tchécoslovaque Lendl

Vichy. — Les organisateurs de la Coupe de Galéa *n'ont pas de chance*. La *saison dernière*, ils espéraient offrir au public du Sporting Club de Vichy une apothéose pour leurs épreuves avec un match entre les deux meilleurs juniors du monde, le Tchécoslovaque Ivan Lendl et le Français Yannick Noah. La *victoire* de la France ayant été acquise après le double de la veille, Yannick Noah préféra céder sa place à Gilles Moretton le dernier jour.

Devenus entre-temps deux des cinquante joueurs les mieux classés du monde par l'Association des tennismen professionnels, ils *devaient se retrouver*, le *dimanche* 29 juillet, pour un match décidant, cette fois, de la victoire finale en Coupe de Galéa et placé, de surcroît, sous le signe de la revanche, quinze jours seulement après le succès du Tchécoslovaque *en Coupe Davis. Mais c'est* Ivan Lendl qui, à son tour, ne se présente pas, au mépris du public attiré par l'affiche, en invoquant une douleur à la cheville que le docteur Talbot, médecin de l'équipe de France, refusa de cautionner.

De notre envoyé spécial

La victoire finale de la France, comme en 1978, devenue *dans* ces conditions une formalité remplie par Yannick Noah aux dépens de Dusan Pohl (6-3, 6-2, 6-2) avant la défaite de Thierry Pham, qui avait, lui aussi, remplacé Pascal Portes *pour* le dernier match contre Miroslaw Lacek (6-3, 6-1), ne relègue pas au *second plan certaines questions*. Les organisateurs de la Coupe de Galéa sont-ils, depuis deux ans, *victimes d'une certaine fatalité* ou de telles péripéties ne risquent-elles pas de se multiplier à cause des règlements de l'épreuve ?

Pour Pascal Portes (vingt ans), Yannick Noah (dix-neuf ans) et Yvan Lendl (dix-neuf ans), la Coupe de Galéa, qui était encore, la *saison dernière*, une consécration de leurs talents prometteurs de juniors, est devenue, en une année, une épreuve de second plan, sans influence sur leur progression à l'important classement de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.) et, surtout, en concurrence directe avec les tournois du Grand prix de la Fédération internationale de tennis, richement dotés, qu'ils disputent depuis.

Leur présence à Vichy était due, sans équivoque possible, aux accords passés avec leurs Fédérations nationales respectives, très *dirigistes dans le domaine des* jeunes, et qui leur fournissent encore une assistance technique à longueur d'année, en échange de certaines contraintes dans les épreuves par équipes nationales. On a pu voir à Vichy que cette abnégation a toutefois des limites.

Sans doute, Ivan Lendl se sentait-il diminué pour déclarer forfait face à Yannick Noah, alors que le vainqueur de la Coupe de Galéa 1979 n'était pas encore désigné. Mais la gravité de la blessure que le médecin fédéral a refusé de cautionner, justifiait-elle un forfait ou Ivan Lendl avait-il vraiment intérêt à ne pas rencontrer son rival français dans de telles conditions ?

Si l'édition 1978 de cette épreuve, où le Tchécoslovaque avait perdu son match contre Pascal Portes, pouvait laisser subsister un doute, la Coupe de Galéa 1979 a confirmé qu'Ivan Lendl supporte difficilement la forte chaleur. Par deux fois contre ce même Pascal Portes, vendredi 28 juillet, puis dans le double acharné *gagné* le lendemain par les Français (14-12, 5-7, 8-6, 7-5) après quatre heures de jeu, Ivan Lendl a *terminé* ses matches au bord de l'épuisement. La canicule étant à nouveau au rendez-vous *du dimanche 29 juillet, il serait* parti à coup sûr très handicapé face à un adversaire aussi coriace que Yannick Noah.

Aubaine et confusion

Si on ajoute que le bien meilleur comportement de Pascal Portes dans le double donnait à penser qu'il assurerait la victoire de la France dans le dernier match face au modeste Miroslaw Lacek, on peut imaginer qu'Ivan *Lendl a préféré garder ses efforts* et surtout l'ascendant moral pris sur Yannick Noah à l'occasion de *la finale de l'Orange Bowl* Juniors, puis en Coupe Davis plus récemment encore, plutôt que de donner à son rival l'occasion d'une importante revanche dans des circonstances défavorables.

Ainsi, la présence à Vichy de trois joueurs aussi bien classés par l'A.T.P. qu'Ivan Lendl, Yannick Noah, Pascal Portes, qui était *a priori* une aubaine pour les organisateurs, a finalement tourné à la confusion. Certains se demandent aujourd'hui si, pour conserver son aura de Coupe Davis et aux tournois du circuit des Galéa ne devrait pas se rajeunir et s'adapter à l'évolution du tennis moderne en intéressant seulement les moins de dix-neuf ans ou de vingt ans.

Les progrès considérables enregistrés dans le domaine de la détection et surtout de la préparation, *qui forme des champions* beaucoup plus jeunes que dans les années 50 et 60, *justifieraient en tout cas cette évolution*. A l'âge de la plupart des tennismen qui disputent la Coupe de Galéa, le Suédois Bjorn Borg, qui n'a jamais pris part à cette épreuve où son pays est toujours représenté, avait déjà gagné deux fois les championnats internationaux de Roland-Garros, participait depuis longtemps à la Coupe Davis et aux tournoi du circuit professionnels. C'est le cas, aussi, des Américains, qui n'ont jamais participé à l'épreuve alors qu'ils auraient pu aligner, ces dernières années, John McEnroe, demi-finaliste de Wimbledon. S'ils poursuivent leur progression, Yannick Noah et Ivan Lendl, qui seront encore l'an prochain qualifiés pour l'épreuve, *ne* reviendront probablement pas à Vichy, où ils n'ont plus rien à gagner ni à *démontrer*.

En abaissant l'âge limite de participation à leur épreuve, les organisateurs de la Coupe de Galéa n'effectueraient pas seulement un retour aux sources en rassemblant à nouveau les meilleurs joueurs dans leur *catégorie* d'âge, mais ils renoueraient aussi avec la tradition qui faisait de leur compétition celle des révélatios internationales du tennis.

GÉRARD ALBOUY.

ÉQUITATION

Un concours « à l'anglaise »

Hickstead. — Le concours hippique international officiel de Grande-Bretagne a pris fin, dimanche 29 juillet, à *Hickstead* (Sussex), après quatre journées d'épreuves de bonne deuxième *classe, ô surprise*, plutôt que de toute première.

Notre jugement personnel peut paraître sévère, *l'Angleterre s'entendant comme* personne à varier ses effets et forcer l'admiration en matière de jumping, et, certes, nous vécûmes malgré leur brièveté, deux ou trois moments de perfection, mais nous eûmes tout de même à *subir* des parcours si absurdement insipides — à commencer par le Grand Prix — qu'un sentiment de frustration prévaut, les comptes une bonne fois établis. Et Dieu sait pourtant si le cadre se prête aux exploits du genre à *inciter le chroniqueur*, dans la mesure où l'occasion lui en est fournie. A Hickstead, en effet, on est libre de galoper à perte de vue dans les immenses propriétés de M. Douglas Bunn, richissime industriel et, par chance, *citoyen du Royaume-Uni*, passionné d'équitation.

De notre envoyé spécial

Cette chance, l'All England Jumping Course, en charge de la célèbre *compétition, en a-t-elle seulement* conscience ? Ses membres ont heureusement, malgré le poids des ans — soixante-dix en *moyenne*, — bon pied, bon œil, mais ils se cramponnent *aux vieilles* traditions avec un entêtement inébranlable : en toutes choses, disent-ils, verre en main, nous sommes inattaquables et les boutefeux des jeunes générations qui veulent à tout prix « casser la baraque » ne nous auront *pas* à la *fatigue*.

Or, non seulement les obstacles n'atteignent plus les cotes d'un *grand concours hippique international* digne de ce nom, mais ils tendent à diminuer en difficulté d'année en année. Reste l'ambiance générale, qui, elle, défie l'épithète et *laisse pantois d'admiration et* de gratitude l'amateur français habitué à rencontrer un peu partout des visages rechignés.

« Bienvenue au public, quiconque est ami du cheval est notre ami. » Cette petite phrase, nulle banderole ne la porte à l'entrée du terrain. Mais elle est si visiblement dans les cœurs, donc dans les yeux et le *chemin étant infime entre les yeux* et les lèvres, ce ne sont partout que sourires et paroles chaleureuses, tout étant *mis* en œuvre pour recevoir le visiteur à bras ouverts. Pas *de parking officiel, pas de prérogatives* spéciales, pas de macarons à ruban ostensiblement épinglés au revers des vestons et un tour d'horizon permet de découvrir cinq prai*ries aménagées en carrière d'obstacles*, ces cinq « rings » étant simultanément animés par des épreuves réservées à l'innombrable jeunesse caracolant avec autant d'élégance que *d'aisance*.

Bien entendu, le Grand Prix *demeure le théâtre* de verdure à l'usage exclusif des virtuoses de la cravache. Cette piste est l'une des plus prestigieuses que nous connaissions grâce à ses vallonne*ments naturels*, à l'abondance de ses petits bassins remplis d'une eau miroitante, grâce encore à ses beaux et larges talus, *l'ensemble* se prêtant aux péripéties les plus prometteuses. *Oui*, enfin un terrain *rompant* avec la monotonie, à la longue insupportable, des billards tels que la France se plaît et se vante d'en compter, enfin un terrain capable d'attirer et de retenir le public, qui, ici, s'amuse follement au contact *intime* avec l'inattendu.

D'abord, en pleine piste, il y a « le trou du *diable* » avec son *élément* médian très creux et plein d'eau rappelant l'infernal *« tombeau »* de Badminton, et puis et surtout il y a la terrifiante banquette de 3,20 mètres de haut à l'assaut de laquelle beaucoup de concurrents, et non des moindres, se lancent le cœur affreusement barbouillé. Inutile de dire qu'un parcours de chasse à Hickstead mérite pleinement son nom. On s'esclaffe à la pensée de toutes les épreuves abu*sivement dites de chasse et disputées* chez *nous* sur des terrains ne présentant pas la moindre dénivellation.

Grisante renommée

C'est précisément l'épreuve de chasse de Hickstead que nous détacherons du programme sans hésiter, son originalité foncière méritant une mention toute spéciale. Certes, pour notre *délectation, elle a été gagnée* par le Français Hubert Parot, « vétérant » portant avec la plus gentille modestie la plus grisante renommée. Cet ancien jockey sans peur et sans *reproche* était *en selle pour la circonstance* sur l'excellent *Carrousel*, cheval très chaud, mais de grand air et de grande classe. Généralement, les Britanniques, entraînés à chasser *tout terrain le renard à longueur* d'année, excellent dans ce type d'épreuves, prix et accessits leur tombant dans la poche pratiquement sans lutte. Or ils ont dû se contenter d'une troisième place grâce à Caroline Bradley et son merveilleux et inusable *Tigre*, les compatriotes de Caroline échouant pour avoir transformé en catapultes leurs montures respectives. Le dogme de l'infaillibilité britannique sur ce point *est donc à reconsidérer de très près.*

Un grand prix est toujours un grand prix sur le programme. En *réalité*, il est bien souvent à l'origine d'amères déconvenues, auquel cas il assomme littéralement l'amateur *le mieux disposé*, fût-il *britannique*. Courue samedi sous un ciel resplendissant, l'épreuve reine portait la *signature* de miss Pamela Carruthers, chef de piste de renommée mondiale et de talent très inégal. *Miss Carruthers*, en *la circonstance*, n'a pas eu la main heureuse. *Quand* un parcours est raté, il l'est comme une mayonnaise ratée : impropre à la « consommation ». L'épreuve en *question comprenait douze obstacles* dont un double, un triple et une rivière, au total *quinze efforts*, mais deux obstacles seulement posaient de sérieux problèmes de foulée. Les autres obstacles faisaient appel à une technique unique : *« Je tire, je pousse, les épaules de mon cheval montent, le dos passe, filons au poteau. »* On mesurera l'indicible ennui qui s'empara très vite des tribunes au fait que, après une petite heure de galop, le public se retrouvait nombreux autour des marchands ambulants, selliers, bottiers, tailleurs, libraires, etc.

Notons tout de même le nom du lauréat : Robert Smith, fils aîné de Harvey Smith, cavalier aussi exem*plaire dans sa carrière qu'imprévu* dans ses incartades, lesquelles lui valent une popularité mitigée. En fait, cet athlète à rouflaquettes taillé comme les âpres chasseurs des *mers, ses ancêtres, n'a jamais été* tout à fait admis dans le cercle assez particulier de la gentry britannique.

Comportement effacé des Français dans cette épreuve, à laquelle étaient admis, au vu de leurs performances précédentes, Gilles de Balanda, Eric Leroyer et Hubert Parot.

La Coupe des nations clôturait dimanche *le meeting. Sept pays y ont* participé, la France, pour sa part, étant représentée par Hubert Parot et Eric Leroyer, Patrick Caron et Gilles de Balanda. Classement des *équipes citées dans l'ordre des mérites*: Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, République fédérale allemande, Irlande, Belgique et Australie.

ROLAND MERLIN.

JEUX OLYMPIQUES

Les athlètes américains pourraient résider hors d'Union soviétique

Tout indique que les Américains, du moins dans la première discipline olympique, l'athlétisme, ne sont pas convaincus de la qualité de l'accueil qu'ils peuvent attendre à Moscou, pour les Jeux olympiques d'été. M. Jimmy Carnes, entraîneur et responsable de l'équipe américaine d'athlétisme aux Spartakiades, a créé quelque émotion à Moscou en déclarant que les Etats-Unis, pour préparer dans les meilleures conditions possibles les compétitions, ont le projet d'établir une base permanente hors d'Union soviétique, soit en Finlande, soit en République fédérale d'Allemagne. Selon M. Carnes, des navettes aériennes achemineraient les athlètes américains à la veille ou le jour même des épreuves, et ils ne resteraient sur place que pendant leur déroulement.

C'est essentiellement pour éviter les tracas de tous ordres et les problèmes de la vie de tous les jours au village olympique que les responsables de l'athlétisme américain ont envisagé cette solution, sans précédent dans l'histoire des Jeux. Même s'ils sont persuadés que les Soviétiques mettront de la bonne volonté à leur donner satisfaction et à exaucer les souhaits des athlètes pendant leur présence à Moscou, ils croient que le temps de réaction trop long rendra inutiles les efforts des organisateurs. Ils en déduisent qu'un long séjour dans la capitale soviétique serait préjudiciable à leurs athlètes.

Il reste à savoir ce que les Soviétiques vont faire pour dissuader les Américains de donner une suite à leur projet, lequel pourrait inciter d'autres délégations étrangères à les imiter. Pour l'instant, le comité d'organisation des Jeux n'a pas encore réagi, mais les Américains ont bien conscience que leurs déclarations ont créé une forte irritation. Sauf à perturber le trafic aérien des navettes entre l'éventuelle base olympique américaine et l'Union soviétique, la parade semble presque impossible à trouver.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

A Potsdam, l'Allemande de l'Est Marika Koch a amélioré pour la cinquième fois le record du monde du 400 mètres en 48 sec. 89. Le précédent record était de 48 sec. 84.

A Montargis, le championnat de France de décathlon a été remporté par Gilles Delaune avec 7 431 points devant Thierry Dubois avec 7 387 points. Thierry Dubois, grand favori de l'épreuve, a été handicapé par une blessure à l'épaule.

Automobilisme

Grand Prix de République fédérale d'Allemagne à Hockenheim, dixième épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs :

1. Jones (Williams) ; 2. Regazzoni (Williams), à 2 sec. 91 ; 3. Laffite (Ligier), à 18 sec. 39 ; 4. Scheckter (Ferrari), à 31 sec. 20 ; 5. Watson (Mac Laren), à 1 min. 37 sec. 80 ; 6. Mass (Arrows), à 1 tour, etc.

Classement du championnat du monde. — 1. Scheckter, 35 points ; 2. Laffite, 28 pts ; 3. Villeneuve, 26 pts ; 4. Regazzoni, 22 pts ; 5. Depailler et Reutemann, 20 pts ; 7. Jones, 16 pts ; 8. Jarier et Watson, 13 pts ; 10. Andretti, 12 pts, etc.

Motocyclisme

A Mosport, le Français Patrick Pons a gagné le Grand Prix du Canada en catégorie 750 cm3. Patrick Pons est en tête du classement du championnat du monde avec 98 pts, précédant le Vénézuélien Johnny Cecotto (79 pts) et le Suisse Michel Frutschi (71 pts).

Rugby

A Sydney, en test-match officiel, l'équipe d'Australie a battu l'équipe néo-zélandaise des All Blaks par 12 à 6.

PRESSE

● *M. André Defrance*, directeur général de *Nord-Eclair*, a été nommé également directeur de la gestion de *Nord-Matin* le jeudi 26 juillet. Cette nomination est une étape de plus dans la mise en commun des services administratifs et commerciaux, à Roubaix, des deux quotidiens du Nord appartenant au groupe Hersant.

AUTOMOBILISME

AU GRAND PRIX DE R.F.A.

Confirmation de l'efficacité des Williams

Le constructeur britannique Frank Williams a remporté à Hockenheim son deuxième succès consécutif. Le 14 juillet, le Suisse Clay Regazzoni avait gagné à Silverstone le Grand Prix de Grande-Bretagne, le dimanche 29 juillet, c'est l'Australien Alan Jones qui a franchi en vainqueur la ligne d'arrivée du Grand Prix de République fédérale d'Allemagne. Cette deuxième victoire a donné lieu à un doublé pour Williams, Regazzoni se classant deuxième, à moins de trois secondes de son co-équipier.

Doublé pour Ligier au début de l'année au Brésil, doublé ensuite pour Ferrari en Afrique du Sud et en Californie. 1979 est l'année de la domination successive de plusieurs constructeurs, en fonction, naturellement, de la suprématie de leurs voitures au fur et à mesure que la saison avance. Il ne fait aucun doute que, pour l'instant, les Williams sont les meilleures voitures équipées de moteurs conventionnels et qu'elles ont *la même marge d'avance* technique que les Ligier et les Ferrari ont eue au cours de la première partie *du championnat* du monde.

Pour l'heure, seules les Renault à moteur turbo-compressé sont à même de disputer les premières places aux Williams, comme l'a encore démontré, dans son début du moins, le déroulement du Grand Prix de République fédérale d'Allemagne. Autour du meilleur temps des essais, Jean-Pierre Jabouille est le seul à être resté dans les roues de Jones, et il a fallu une sortie de route consécutive à un ennui de frein ou à une mauvaise appréciation d'une zone de freinage pour qu'il perde toutes ses chances de menacer le vainqueur du Grand Prix de R.F.A.

Le début de course de Jabouille est d'autant plus révélateur du potentiel de Renault que les premiers tours d'un grand prix n'avantagent pas les voitures françaises à moteur turbo-compressé. Pour ce genre de monoplaces, le départ est toujours délicat, précisément à cause du turbo-compresseur et du très court mais réel temps d'attente qui pénalise le pilote avant l'arrivée de toute la puissance. Il s'y ajoute que les Renault partent avec beaucoup plus d'essence que les voitures à *moteur traditionnel* — essentiellement celles qui sont équipées de moteurs Cosworth comme les Williams *ou* les Ligier — et que cet excédent de poids constitue un handicap à la fois pour la tenue générale de la voiture et pour les pneus qu'il convient de ménager encore plus à pleine charge.

Aucune chance à Renault

La troisième place de Jacques Laffite, distancé seulement de dix-huit secondes par Alan Jones, après 305 kilomètres de course, semble indiquer qu'une partie de la solution a été trouvée pour que les Ligier reviennent au premier plan. L'effort de l'équipe Ligier, entre les grands prix de Grande-*Bretagne et de R.F.A., a porté sur* une révision complète des voitures, passage au marbre, vérifica*tion méticuleuse de toutes les* pièces, contrôles aérodynamiques et mécaniques, de sorte que Laf*fite, sans pouvoir prétendre lutter* pour la première place, a quand même pu se battre aux avant-postes.

Cette troisième place de Laffite prend beaucoup d'importance dans la mesure où son rival direct pour la conquête du titre mondial, le Sud-Africain Jody Scheckter (Ferrari), s'est classé quatrième, et que l'écart au classement a *diminué d'un point* (35 à 28) au bénéfice de Laffite. Rien n'est encore joué pour savoir *qui, de Scheckter, de Laffite ou éventuellement de Gilles* Villeneuve (Ferrari), succédera, au mois d'octobre, après le Grand *Prix des Etats-Unis, côte est*, à l'Américain Mario Andretti, champion du monde en 1978.

A cet égard, c'est une bonne chose pour Laffite que les premières places du Grand Prix de R.F.A. aient échappé aux pilotes des Ferrari. Tout dépendra désormais de la capacité respective des équipes techniques de Ligier et de Ferrari à surmonter rapide*ment l'ensemble de leurs problèmes*. Le nouveau règlement du championnat, qui pénalise les constructeurs dont les voitures ne sont pas compétitives dès le tout début de la saison, ne laisse en effet presque aucune chance à Renault ou à Williams pour la conquête du titre mondial, quelle que soit leur domination actuelle.

C'est bonne justice qu'Alan Jones *se soit enfin imposé. Cet* Australien de trente-deux ans, dont les qualités sont unanime*ment reconnues*, a longtemps joué de malchance, notamment à l'occasion des grands prix de Bel*gique et de Grande-Bretagne*, où il avait été contraint à l'abandon après avoir nettement prouvé qu'il était le plus rapide. La même mésaventure a d'ailleurs failli l'accabler à Hockenheim. C'est avec une voiture, dont un pneu était presque dégonflé, qu'il a quand même réussi à boucler les tous derniers tours du Grand Prix de R.F.A.

FRANÇOIS JANIN.

BIBLIOGRAPHIE

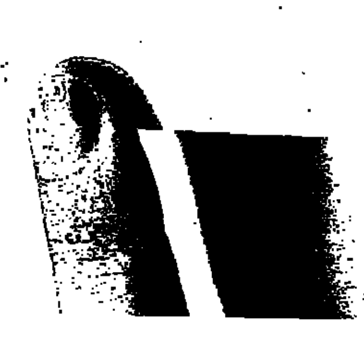
DES VOILIERS POUR TOUS

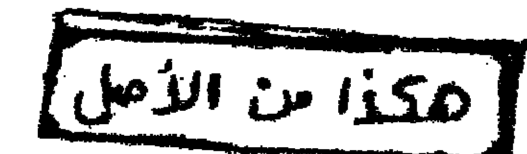
C'est à Jean-Jacques Herbulot que, pour une *large part*, la voile doit son développement rapide en France. Barreur remarquable, architecte ingénieux, il a créé bien des monotypes de grande diffusion. On évalue le nombre des bateaux réalisés sur ses plans à soixante mille, dont plus de trente *mille Vaurien*...

S'étant toujours beaucoup intéressé *à la construction* amateur, J.-J. Herbulot a mis au point une formule originale et économique fondée sur l'utilisation de cloisons de structure assurant la mise en forme de la coque et la distribution des aménagements : sur l'emploi d'un contreplaqué peu coûteux et léger ; sur la plastification extérieure de la coque.

Cette technique est exposée clairement dans *Des voiliers pour tous par la construction amateur*, un ouvrage largement illustré de croquis et de photographies. C'est en partant d'un *exemple concret, le Vaurien*, que sont examinés tous les stades de la construction. Plusieurs dériveurs habitables, *Corsaire, Figaro, Cap-Corse, Cap-Horn, Maraudeur*, font d'autre part l'objet d'un chapitre particulier. — Y. A.

★ Editions de la mer : 19, av. de Villars, 75007 Paris. 128 pages, illustré.





مكبرا من الأصل

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les accords de salaires du secteur public et nationalisé assurent pour 1979 une légère augmentation du pouvoir d'achat

On l'a bien vu récemment, il se trouve dans le patronat, ou la majorité, des voix pour dénoncer la « générosité » sinon le « laxisme » dont ferait preuve l'État envers ses salariés.

Telle n'est pas l'opinion de la C.G.T., qui affirmait, l'autre semaine, que quatre millions et demi de travailleurs du secteur public et nationalisé allaient subir une régression de leur pouvoir d'achat, à la suite des accords signés par les syndicats « minoritaires ». Il est vrai que la centrale de la rue Lafayette écarte la référence à l'indice officiel des prix qui, selon elle, minore de 2 à 3 % la poussée annuelle du coût de la vie.

Qu'en est-il ? Un examen des accords signés permet de faire une double constatation : le pouvoir d'achat des salariés de la fonction publique augmentera cette année... mais beaucoup moins vite que l'année précédente. La décélération amorcée en 1976 (on est revenu de 5,8 % en 1975 à 2,6 % l'année dernière) va se poursuivre surtout pour la partie supérieure de l'échelle hiérarchique. Encore faut-il accueillir ces constatations avec prudence, tant est inextricable le maquis des salaires du secteur public.

DEPUIS des années, les accords salariaux conclus dans la fonction publique et les secteurs nationalisés présentent les mêmes caractéristiques : le pouvoir d'achat est maintenu par des ajustements successifs, sa progression dépendant de clauses qui changent selon les entreprises ou les administrations. Il est généralement convenu que cette progression est inversement proportionnelle à l'importance des traitements.

Cependant, les situations juridiques varient. Ainsi, aux Charbonnages de France et à la R.A.T.P., des accords pluriannuels établis en masse salariale sont encore en vigueur jusqu'à la fin de 1979. D'une année sur l'autre, la fraction de cette masse salariale consacrée à l'amélioration du pouvoir d'achat est déterminée en fonction du produit intérieur brut et de la spécificité de l'entreprise. Ce dernier élément, dont l'évaluation est quelque peu artificielle dans divers cas, n'est jamais inférieur à 0,30 % de la masse salariale.

A la Régie des transports parisiens, la formule devrait, en 1979, permettre une amélioration moyenne du pouvoir d'achat de 0,5 %, en masse salariale, alors qu'en 1977, première année de l'accord, le « bonus » avait été de 1,73 % et de 0,84 % en 1978.

Pour les mineurs, la progression du pouvoir d'achat risque de n'être pas de 0,30 % si l'inflation est à « deux chiffres », alors qu'en 1978, l'augmentation moyenne avait atteint 0,87 % et environ 1 % en 1978. Entre 1974 et 1976, il s'agissait de 2 % garantis.

Pour les cheminots, l'accord paraphé le 1er juin par F.O. la C.F.T.C., la C.G.C. et les autonomes F.G.A.A.C. et F.M.C., reprend, pour l'essentiel, les clauses de l'année précédente ; mais la progression moyenne du pouvoir d'achat sera certainement inférieure à celle de 1978 (environ 1 %) et de 1977 (environ 0,80 %).

Quant à la négociation d'une nouvelle convention sociale à l'E.G.F., elle était attendue avec d'autant plus d'intérêt que les précédents accords avaient été jugés beaucoup trop laxistes par une partie de la majorité politique et du patronat, ainsi que par certains services du ministère des finances. Leurs critiques allaient-elles peser sur les directives gouvernementales ? On assure, à l'Hôtel Matignon, que la « barre » des discussions aurait encore été placée plus bas si elles étaient arrivées à leur conclusion après les déclarations de M. Barre relatives à la nécessité de maintenir les salaires au niveau des prix, sans amélioration en francs constants.

En 1969, les électriciens et gaziers C.F.D.T., F.O. et U.N.C.M.-U.C.T. avaient été les premiers à ouvrir la voie aux contrats portant sur la masse salariale et le pouvoir d'achat, selon une formule très complexe. Deux ans plus tard, les syndicats, plus ou moins aiguillonnés par la C.G.T. (qui allait aussi donner sa signature lorsque la concession fut acquise) obtenaient, par un protocole additif, la garantie d'une progression minimale du pouvoir d'achat comprise entre 2 et 2,5 %. Il leur fallut déchanter lorsque M. Raymond Barre, arrivé à Matignon en septembre 1976, suspendit cette « clause » pour l'année suivante. Sur leur lancée cependant, électriciens et gaziers parvenaient encore cette année-là à maintenir l'augmentation de leur pouvoir d'achat à 2 %. En 1977, elle n'était plus que de 0,80 % et en 1978 d'environ 1 %, modulée, selon les niveaux hiérarchiques, d'environ 2,5 % à la base jusqu'à 0,25 % au sommet, lit-on dans le dernier rapport de gestion. Pour sa part, M. Soustre, secrétaire général de la fédération F.O., a estimé que l'augmentation moyenne « en niveau » avait été de 11,69 %, l'indice des prix s'étant élevé de 9,7 %.

La convention signée le 29 juin par les fédérations F.O., C.F.D.T. et U.N.C.M.-U.C.T. resserre encore le corset qui contraint la masse salariale. Elle devra englober les mesures catégorielles jusqu'alors non comptabilisées. Pour les syndicats qui l'ont approuvée, son mérite est de garantir le maintien du pouvoir d'achat pour toutes les catégories, mais il faudra peut-être y sacrifier les bénéfices du dispositif de « spécificité » qui représentera environ 0,30 % de la masse salariale. En outre, les directions ouvrent la révision de la grille des rémunérations, une première réunion formelle ayant eu lieu le 12 juillet. L'opération sera longue, mais l'entamer, c'est, implicitement, s'engager.

Les gaziers et électriciens n'auraient donc aucun pouvoir d'achat supplémentaire en 1979 ? Si fait, mais il sera acquis grâce à la prolongation des mesures négociées en 1978 et qui ont commencé à être appliquées en décembre. L'opération a pu s'effectuer en recourant à l'astucieuse tactique qui consiste à n'utiliser les crédits disponibles que pour le dernier mois de l'année : les majorations d'indice rapportent peu au titre de l'exercice qui s'achève, mais beaucoup plus pour le suivant : c'est l'effet « report » qui, à l'E.G.F., représente un gonflement de 5,76 % de la masse salariale en 1979 par rapport à 1978.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 12.)

L'année de l'élevage

AVEC le temps des moissons vient celui des comptes puisque, hormis certaines récoltes, le sort de l'année agricole 1979 est joué. Une légère incertitude demeure, qui tient à la pluie souhaitée. La différence entre une bonne année et une assez bonne année tient à quelques centimètres d'eau sur le maïs et la vigne notamment. 1979, année moyenne, puisqu'on estime l'augmentation du volume total des productions à 2,2 %, au lieu de 6 % en 1978, sera aussi celle d'un renversement de tendance : alors qu'on s'attend à un recul des productions céréalières d'environ 9 %, dû au gel d'hiver et aux pluies de printemps, l'indice des productions animales progresserait de 4 %. Les résultats obtenus pour les six premiers mois de 1979 sont, en effet, encourageants : 10 % de mieux sur la viande bovine, 7 % sur la viande porcine et ovine, 6 % sur les volailles. La hausse de la collecte laitière (+ 3,3 %), identique à celle des Pays-Bas, pourrait être inquiétante au regard des difficultés de gestion de ce marché à l'échelle communautaire. En France, ce souci doit être tempéré par le fait que cet accroissement profite surtout aux productions fromagères (+ 7,5 %) qui se vendent aisément.

La conjoncture est donc favorable pour M. Méhaignerie, le ministre de l'agriculture qui s'évertue à convaincre l'opinion comme la majorité des paysans que l'élevage français se porte bien et qu'il n'est pas sacrifié aux intérêts des productions végétales. La pente est dure à remonter. Les milieux de l'élevage souhaitent organiser à l'automne prochain des assises, mais le ministère comme les organisations professionnelles qui pratiquent la concertation ont pris les devants en inscrivant ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine conférence annuelle.

Depuis plusieurs années, l'agriculture française court derrière une nouvelle hiérarchie des prix qui serait favorable aux productions animales. Elle ne l'est en fait que pour le lait au point de provoquer un déséquilibre entre la production laitière et celle de la viande bovine. La tension qui régnait à Luxembourg lors des dernières négociations sur les prix pour la campagne en cours n'a pas permis au ministre français de suggérer une évolution différenciée des hausses selon les productions, apportant par là même de l'eau au moulin de ceux qui accusent la France de vouloir abandonner son élevage. En fait, M. Méhaignerie semble plus prompt à expliquer les raisons de la crise qu'il a traversée en 1977 et 1978 que le gouvernement auquel il appartient n'est disposé à « mettre le paquet » pour accompagner le redressement qui se dessine.

Le gouvernement a décidé, lors du conseil des ministres du 25 juillet, de concentrer les crédits publics sur l'amélioration génétique et sanitaire et d'instaurer un meilleur équilibre entre production laitière et viande bovine, sans oublier le vœu rituel du maintien de la préférence communautaire. Ces orientations suffisent-elles pour faire une politique de l'élevage et ne faudrait-il pas définir plus précisément les moyens ? Le gouvernement se propose en outre de mettre en œuvre des plans de développement pour relancer certaines productions de viande. Pour le porc, des mesures ont été prises, qui font suite au plan de rationalisation porcine. Pour le mouton, la volonté de la France est hypothéquée par l'issue incertaine de la négociation sur le règlement communautaire ovin. Pour le cheval, il s'agit de la prise en considération tardive d'une production en perte de vitesse, puisque la France n'assure plus que le cinquième de sa consommation de viande de cheval.

Aux agriculteurs qui s'inquiètent, le ministre fait valoir que les produits animaux ont, au cours des six premiers mois, soit par la progression des excédents de recettes (+ 550 millions pour les produits laitiers) soit pour la réduction du déficit (— 560 millions pour les viandes), contribué au rétablissement de la balance commerciale qui dégage un solde bénéficiaire de 3,8 milliards contre 317 millions au premier semestre 1978.

Il reste cependant que la progression du revenu agricole en francs constants sera proche de zéro en 1979, avec une hausse des prix à la production de l'ordre de 8 % et celle des coûts d'environ 9 %. Depuis 1974, et à l'exception de 1977 le pouvoir d'achat moyen des exploitants a régressé, ce qui leur laisse peu de marge pour participer à la montée en puissance de l'agriculture française.

JACQUES GRALL.

Une interview de M. Jacques Ferry

SIDÉRURGIE : l'impératif du « fait national »

M. Jacques Ferry a donné, le 20 juillet dernier, sa démission de président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, poste qu'il occupait depuis 1964, et a été remplacé par M. Michel Collas. Au moment où la sidérurgie française, après un naufrage financier sans précédent, émerge de la crise la plus violente de son histoire, et après la signature d'une convention sociale qui consacre la suppression de plus de vingt mille emplois, M. Jacques Ferry nous a livré quelques réflexions sur le bilan de ses quinze années de mandat.

Mettant en cause le comportement de l'Italie dans la CECA, l'ancien président de la C.S.S.F. a réaffirmé l'importance du « fait national », traçant les limites d'une division internationale du travail.

« Dans votre intervention au Conseil économique et social, que beaucoup ont considérée comme votre « testament politique », vous semblez critiquer assez vivement la façon dont le traité de Rome s'est appliqué à la France, estimant que, pour l'acier, elle y a moins gagné que perdu. Pensez-vous que cela pouvait être évité ?

— Vous faites allusion au traité de Rome (1). J'ai parlé, moi, du traité de Paris, qui l'a précédé de quelques années (2) et ne s'appliquait qu'au charbon et à l'acier. S'agissant de ce dernier, je me borne à faire deux constations :

» La première, c'est que l'ouverture des frontières entre les pays de la nouvelle Communauté ne pouvait pas ne pas produire un phénomène de vases communicants, naturellement plus favorable aux petits qui disposaient d'une sidérurgie surpuissante relativement à leur marché intérieur qu'aux grands — Allemagne et France, pour lesquelles le marché national constituait de très loin le débouché principal. Dès lors, quoi d'étonnant à ce que les sidérurgies des trois pays du Benelux, par ailleurs bien placées géographiquement par rapport aux grandes régions industrielles consomatrices d'acier, aient progressivement augmenté leur pression commerciale dans ces régions où les prix comme les débouchés étaient plus stables qu'à la grande exportation. Pour cette raison, principalement, le marché français de l'acier, qui était couvert en 1953 à hauteur de 85 % par la production nationale ne l'était plus qu'à 61 % en 1978.

» Je ne mets pas en cause pour autant l'ouverture des frontières. Elle a incontestablement stimulé la concurrence ; certains grands desseins de notre politique industrielle de l'acier sont nés à cette époque. J'ajoute que c'est plus généralement dans le cadre de la communauté du traité de Rome auquel vous faisiez allusion qu'il faudrait situer le bilan. Globalement, le développement des échanges à l'intérieur de cette communauté a certainement contribué au remarquable développement industriel, à la forte croissance économique de notre pays pendant près de vingt ans. On ne peut gagner sur tous les tableaux.

» Mais, et ce sera ma deuxième constatation, il était possible, nécessaire, de ménager à notre profit certaines transitions. L'Italie, cette « petite fleur bleue fragile », à peine entrouverte, dont parlait prophétiquement, dès 1952, l'un de mes grands prédécesseurs, Pierre Ricard, avait parfaitement compris tout le parti qu'on pouvait tirer d'un régime de transition, qu'elle fut la seule à obtenir, avec toute une panoplie de protections, de dérogations, et par la suite de tolérances, grâce auxquelles elle devance aujourd'hui la sidérurgie française.

— Après tant d'années de collaboration quasi institutionnelle entre la profession et l'État, au point que l'on pouvait parler d'une véritable « symbiose », pourquoi cette volte-face, si soudaine et si ample, des pouvoirs publics vis-à-vis de la sidérurgie ?

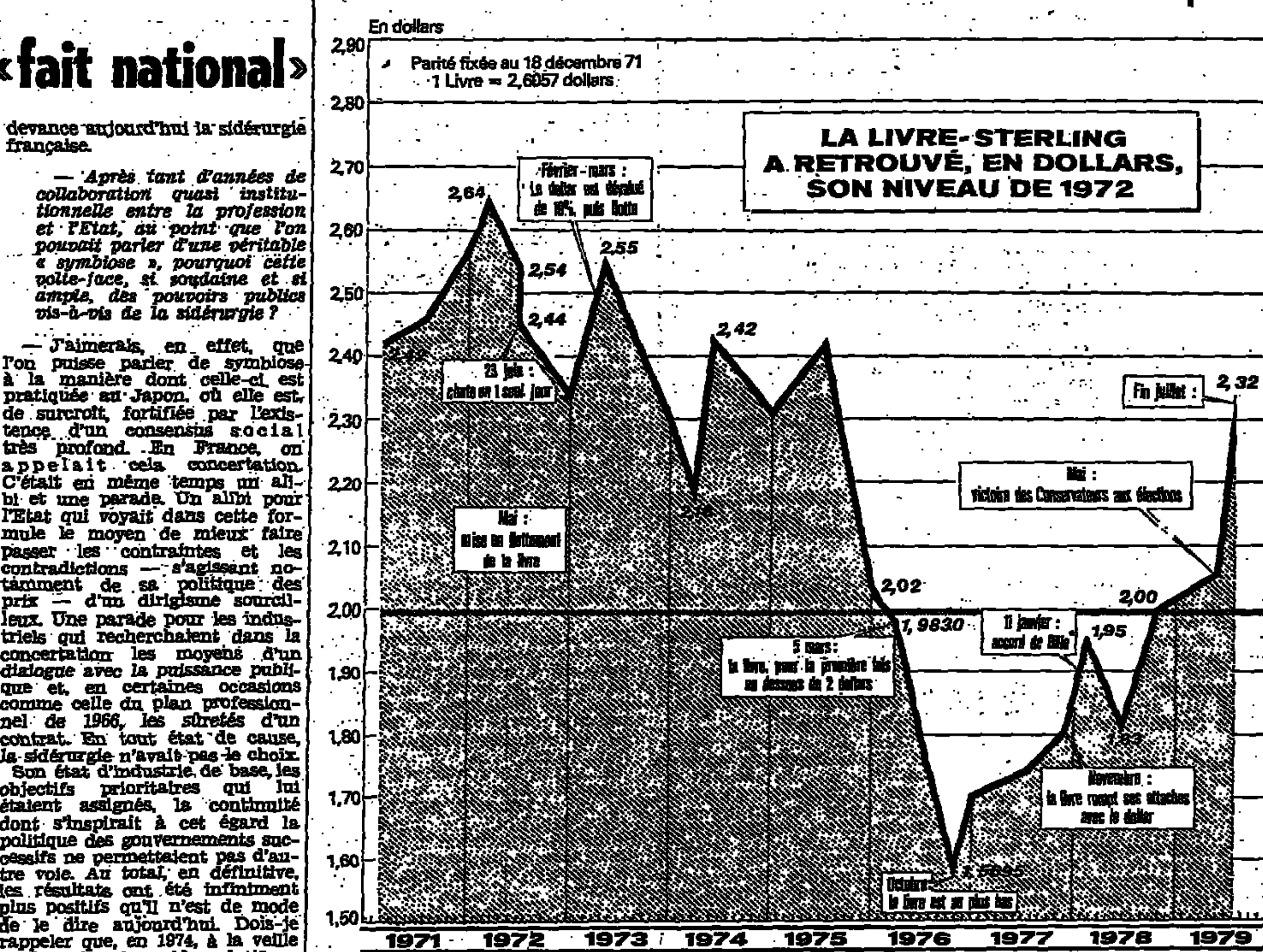
— J'aimerais, en effet, que l'on puisse parler de symbiose à la manière dont celle-ci est pratiquée au Japon, où elle est, de surcroît, fortifiée par l'existence d'un consensus social très profond. En France, on appelait cela concertation. C'était en même temps un alibi et une parade. Un alibi pour l'État qui voyait dans cette formule le moyen de mieux faire passer les contraintes et les contradictions — s'agissant notamment de sa politique des prix — d'un dirigisme sourcilleux. Une parade pour les industriels qui recherchaient dans la concertation les moyens d'un dialogue avec la puissance publique et, en certaines occasions comme celle du plan professionnel de 1966, les sûretés d'un contrat. En tout état de cause, la sidérurgie n'avait pas le choix. Son état d'industrie de base, les objectifs prioritaires qui lui étaient assignés, la continuité dont s'inspirait à cet égard la politique des gouvernements successifs ne permettaient pas d'autre voie. Au total, en définitive, les résultats ont été infiniment plus positifs qu'il n'est de mode de le dire aujourd'hui. Dois-je rappeler que, en 1974, à la veille de la crise, le poids relatif — encore beaucoup trop lourd assurément — de la dette de nos entreprises avait diminué sensiblement et que les plus grandes d'entre elles comptabilisaient à leurs bilans des bénéfices bruts après charges financières au moins égaux et plus généralement supérieurs à ceux de leurs homologues européens, japonais et américains. Fos démarrait, Dunkerque se développait, les bassins traditionnels étaient en pleine modernisation, la production française d'acier atteignait 27 millions de tonnes.

Propos recueillis par FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 12.)

(1) Signé le 25 mars 1957.
(2) Signé le 18 avril 1951.

Le redressement de la devise britannique



* Consolidation des balances sterling, plus prêt de F.M.I. de 3,9 milliards de dollars

Le redressement de la livre sterling s'est accéléré ces dernières semaines au point que la monnaie britannique a retrouvé, en dollars, son niveau de 1972, tandis qu'à Paris elle frôle les 10 F à 9,85 F environ.

Après une chute continue en 1975 et en 1976, une première remontée s'était amorcée dès le début de 1977, la signature des accords de Bâle sur la garantie des balances sterlings et le recul progressif de l'inflation en Grande-Bretagne favorisant cette remontée. Après une rechute, la livre remontait de nouveau à partir du milieu de 1978, sa hausse étant accélérée à la fois par l'afflux des capitaux étrangers attirés par les taux d'intérêt très hauts pratiqués outre-Manche et par la perspective d'une victoire des conservateurs aux élections.

Ce redressement du sterling vis-à-vis de toutes les monnaies, y compris la livre irlandaise, prend un relief tout particulier au moment où l'on reparle de son éventuelle entrée dans le système monétaire européen (S.M.E.). Le gouvernement britannique se réjouit de la hausse de la livre, qui lui permet de lutter contre l'inflation en réduisant le coût des importations.

Cependant, des voix commencent à s'élever en Grande-Bretagne pour prédire une rechute prochaine de la livre en liaison, précisément, avec la reprise de l'inflation et avec la baisse éventuelle des exportations, pénalisées par une revalorisation jugée trop rapide.

LA NOUVELLE ÉCOLE DE CAMBRIDGE FACE A LA CRISE

DANS *leur* dernier rapport paru en avril 1979 (1), les *économistes de Cambridge* centrent l'analyse de la crise *mondiale sur* le *commerce international*. L'une des innovations majeures du rapport est un modèle mondial dont Francis Cripps, l'un des chefs de file de ces économistes, est le principal architecte.

L'école de Cambridge est une équipe d'universitaires comprenant *une douzaine de personnes* travaillant dans le département *d'économie appliquée de* la faculté. Fondé en 1971 par *Nicholas Kaldor*, *Wynne Godley* et Robert Nield, le Cambridge Economic Policy Group est de création récente. L'objectif qu'il s'est assigné est d'élaborer une analyse économique sur les problèmes suscités par la conjoncture et de nourrir ainsi le débat politique. Du fait de son rattachement à l'université de Cambridge, son indépendance d'esprit ne peut être suspectée et il n'a pas d'affiliation politique explicite, bien que la Labour Party soit le plus disposé à adopter ses conclusions.

Cette équipe de formation keynésienne est en rupture avec *l'enseignement de la Théorie générale* ; les principales variables économiques *commandant* l'activité et l'emploi ne sont plus celles qui gouvernent la demande interne, mais celles qui *sont liées aux échanges extérieurs*. Par ailleurs, l'analyse du *Groupe s'oppose nettement* à la théorie traditionnelle selon *laquelle l'emploi et la pression de* la demande dans chaque pays *sont indépendants du niveau des* échanges mondiaux, celui-ci étant lui-*même « équilibré »* par des ajustements de prix qui établissent les parts de marché de chaque pays.

L'analyse de l'économie mondiale repose, selon nos auteurs, sur l'observation d'une assez grande stabilité à moyen terme des parts de marché à l'exportation des produits manufacturés ainsi que des propensions à importer (part des importations dans la production nationale) pour les différents pays. L'observation du comportement de ces variables-clé pour les différents ensembles de nations conduit le groupe de Cambridge à formuler une distinction fondamentale entre pays contraints et pays non contraints. Cette distinction est valable *pour une période de* moyen terme. Le Groupe appelle *pays contraints* ceux qui doivent ajuster leur demande interne *pour empêcher leur déficit courant* de devenir excessif. La presque *totalité* des pays *est dans* ce cas. En revanche, les *pays non contraints peuvent ajuster* leur demande en fonction uniquement d'objectifs *nationaux* (plein-emploi, croissance du produit national, réduction de l'inflation), sans se soucier de l'état de *leur balance courante. Seuls* le Japon, l'Allemagne fédérale et les pays *de l'OPEP entrent dans* cette *catégorie* aujourd'hui. La classification des *pays* dans ces deux groupes dépend de la valeur prise par les deux variables-clé. Ainsi, le Royaume-Uni, pays contraint, a une propension à importer forte (14,2 %) et sa part d'exportations de produits manufacturés dans le commerce mondial est assez faible (7 %). Pour le Japon, pays non contraint, les rapports sont respectivement 2,4 % et 11,5 %.

D'après le Groupe de Cambridge, le niveau du commerce mondial de produits manufacturés joue un rôle important dans l'enchaînement des variables. Comment est-il déterminé ? Une analyse assez simple aboutit à une formule exprimant cette variable en fonction du volume des importations des pays non contraints, du déficit commercial des produits *manufacturés* des pays contraints et de la part des *pays non contraints* dans les exportations mondiales (2). Ainsi *les variables déterminantes* du niveau du commerce mondial sont au nombre de *quatre* :

1) La répartition des pays entre ceux qui sont contraints et ceux qui ne le sont pas ;

2) Le niveau de la demande intérieure fixé par les pays non contraints qui, avec leur propension à importer, détermine le volume d'importations de ces pays ;

3) La part des pays non contraints dans les exportations mondiales de produits manufacturés ;

4) Le volume du déficit commercial de produits manufacturés des pays contraints qu'il est *possible* de financer.

Organiser les échanges *au niveau mondial*

D'après les économistes de Cambridge, la situation actuelle de récession mondiale n'est pas inéluctable. L'examen des différentes variantes introduites dans le modèle montre que des performances bien meilleures pourraient être atteintes si d'autres politiques étaient suivies. A cet égard, les deux pays qui apparaissent jouer le rôle le plus important dans la détermination du niveau actuel de l'activité mondiale sont le Japon et les Etats-Unis (plus que l'OPEP). Du fait de son excédent commercial (du moins jusqu'en 1978, dernière année pour laquelle les statistiques ont été étudiées), le Japon peut fixer son taux de croissance en accord avec ses priorités internes ; en augmentant son volume d'importations de produits manufacturés et en réduisant sa part dans les exportations mondiales, il peut contribuer à soutenir l'expansion mondiale. La politique économique des Etats-Unis est aussi d'une importance cruciale pour le reste du monde. Le risque actuel est que ce pays poursuive une politique déflationniste afin de réduire son déficit commercial ; en effet, la forte élasticité d'importations par rapport à *la* demande interne est l'obstacle majeur aux tentatives de relance dans les pays contraints. Or la poursuite d'une pareille politique déflationniste est de nature à provoquer un ralentissement très net de l'activité mondiale.

Le Groupe de Cambridge propose une voie alternative à cette situation ; elle constitue une façon de sortir du dilemme actuel récession-déficit commercial. Les Etats-Unis accompagneraient une politique d'expansion de la demande interne de restrictions d'importations des produits manufacturés de façon à geler leur volume au niveau antérieur. L'objectif des restrictions serait de permettre une croissance rapide du produit national et non pas de réduire le volume total des importations. Ainsi, paradoxalement, une relance accompagnée d'un gel du volume d'importations au niveau antérieur nuirait *moins* à l'activité mondiale qu'une politique déflationniste, laquelle a inévitablement pour résultat de réduire les importations. C'est là l'une des principales idées-forces du rapport, celle *qui distingue* le Groupe de Cambridge des libre-échangistes *dont* les *doctrines* ont jusqu'à présent influencé les *réunions économiques internationales* au plus haut niveau.

Au-delà du rôle moteur joué par ces deux pays, les résultats donnés par le modèle mondial *montrent* qu'une concertation internationale permettrait d'atteindre un volume optimum du commerce mondial ; cette concertation comprendrait, en schématisant, des politiques d'expansion par les pays non contraints, une réduction des exportations du Japon, une limitation de la croissance des importations par les pays contraints qui relancent leurs économies, et une discrimination active *en faveur* des exportations des pays en voie de développement. Cette solution internationale suppose évidemment un degré élevé de coordination entre les blocs, mais permettrait d'atteindre la croissance optimale compatible avec l'équilibre de la balance des paiements ; selon les auteurs, cette croissance pourrait être aussi élevée que celle qu'avait connue l'ensemble du monde avant la crise.

HÉLÈNE DE LARGENTAYE.

(1) *Cambridge Economic Policy Review*, n° 5, Gower Press, University of Cambridge, Department of Applied Economics.

(2) La formule est $W = \frac{M^* + \widehat{TDM}}{\alpha}$

W = volume du commerce mondial.

M* = volume des importations *des pays non contraints*.

$\widehat{TDM}$ = déficit des produits manufacturés des pays contraints.

α = part des pays non contraints dans les exportations mondiales.

Les accords de salaires

(Suite de la page 11.)

De la sorte, sans être *augmentés* au titre de l'année en cours, les personnels constateront cependant que, par rapport au 1er janvier précédent, les traitements sont supérieurs de 2,5 % à l'embauche, de 1,5 % pour *56 000 agents d'exécution*, de 1 % pour 60 000 agents de maîtrise, *et de 0,25 % à 0,4 % pour* 16 000 cadres.

Conclu quelques jours plus tard, l'accord dans la fonction publique, paraphé par F.O., la FEN et la C.F.T.C., est quelque peu en retrait sur celui de 1973 ; mais les syndicalistes voulaient éviter la répétition de leur expérience de 1977, où ils s'étaient retirés sur l'Aventin. Pour l'année en cours, ils sont assurés du maintien intégral du pouvoir d'achat. Sa progression est maigre : 3 à 1 points d'indice (au lieu de 4 à 1 en 1977) saupoudrés de la base jusqu'à la moitié de la catégorie B, soit, pour un million neuf cent mille *fonctionnaires* sur deux millions cent mille, c'est-à-*dire jusqu'à des* traitements avoisinant 4 500 F. Pour ces derniers, *le « point »* supplémentaire, qui ne *représente que 15 francs mensuels*, revêt un aspect symbolique. Mais chaque *fédération* syndicale a sa clientèle et la FEN n'aurait sans *doute pas signé si* les instituteurs n'avaient reçu la moindre miette.

De plus, sous diverses étiquettes, les indemnités « spéciales » des catégories les plus basses sont relevées (ou créées) pour quelques dizaines de francs par mois.

L'important, pour les signataires, est d'avoir encore une fois obtenu le maintien du pouvoir d'achat du traitement de base, grâce à des ajustements trimestriels, en partie provisionnels, alors que cette garantie avait été refusée en 1977.

En *outre*, les *fonctionnaires*, comme les électriciens, vont enfin entreprendre la refonte de leur grille ; et en y consentant, le *gouvernement* devra bien, là aussi, dégager le financement de *la remise en ordre*.

Cependant, on ne saurait oublier que, dans ces divers accords, la sécheresse des chiffres visant les traitements de base est corrigée parfois substantiellement.

En premier lieu, d'autres crédits alimentant l'irrésistible poussée, qui, sous l'étiquette *« G.V.T. »* — glissements, vieillesse, technicité — correspondent aux *« inflexions »* de nature variée, certaines promotions, majorations d'ancienneté et prix d'une qualification accrue.

Cela peut atteindre jusqu'à 1,50 % de la masse salariale (par exemple, il y a deux ans, à la R.A.T.P.).

Autre dérapage incontrôlé : *celui* des mesures catégorielles, avantages de carrière grappillés *tant* bien que mal par les syndicats, à divers niveaux de la pyra*mide* des salaires.

Enfin, les annexes écrites ou verbales ne manquent pas non *plus* d'intérêt pour tout le monde. Ici, on améliore les retraites *par intégration* progressive — un point, un point et demi — *de l'indemnité* de résidence à l'assiette de calcul, là on relève le *minimum des pensions* (fonction publique, S.N.C.F.). Ailleurs, on élimine peu à peu le *décalage* des dernières zones de salaires (cheminots). Ailleurs encore, on relève certaines primes, on majore le complément *familial* (fonction publique en 1978). Pour les mineurs qui, en *février*, *ont* tous reçu 60 F comme solde des résultats *spécifiques* de 1978, la prime de vacances passe de 941 F à 1.030 F. Les *ouvriers* des basses catégories auront des garanties en cas de *mutation*, le raccordement des retraites complémentaires avec celles du régime général ARRCO ne subit plus d'abattement. Les salaires des mineurs de fond du Nord-Pas-de-Calais sont alignés sur ceux de la Lorraine et du Midi ; et des négociations se poursuivent à propos des avantages en nature (charbon, électri*cité, etc.*). Et cette énumération n'est pas limitative, tant s'en *faut*, si l'on songe aux primes diverses, heures supplémentaires plus *ou moins* effectuées et autres compléments.

Parfois, il s'agit de remédier à des inégalités, de pallier une anomalie localisée. Souvent, il faut *s'efforcer de rééquilibrer* les parités parmi des salariés moins *éprouvés par la modestie* de leur solde que par la perte d'une égalité ou d'une supériorité *antérieure* vis-à-vis de leurs collègues. Le ravaudage de cette toile de Pénélope crée en maints endroits de vives tensions, dues au *resserrement de l'éventail hiérarchique*. Dans la fonction publique, il était ouvert *de 1 à 5,36* en 1970 et s'est refermé de 1 à 3,94, fin octobre 1976. Si l'on englobe les traitements dit « hors échelle », le rapport était de 1 à 10,54 en 1970 et de 1 à 7,70 six ans plus tard. Selon certaines statistiques, le pouvoir d'achat des salaires moyens de la fonction publique aurait progressé de 5,8 % en 1975, 3 % en 1976, 3,5 % en 1977 et 2,8 % en 1978, alors que le salaire ouvrier horaire moyen augmentait de 3,7 %, *3,4 %, 3,5 % et 2,6 % (compte* non tenu de la réduction de la durée du travail).

Toutefois, une comparaison rigoureuse des salaires du secteur public entre eux est un exercice difficile. Il se heurte à un mouvant imbroglio, savamment tissé, fait d'indices économiques partant de bases différentes, de paramètres à géométrie variable et d'accord rédigés en termes hiéroglyphiques.

JOANINE ROY.

Une interview de M. Jacques Ferry

(Suite de la page 11.)

« Alors, me demandez-vous pourquoi cette volte-face des pouvoirs publics ? C'est que, depuis lors, *cinq* années se sont écoulées, d'une crise imprévisible *quant à son* ampleur et à sa durée, caractérisée partout en Europe et dans le monde par l'existence brutalement révélée de surcapacités *importantes*. La diminution du nombre des centres *de décision* dans la sidérurgie française, aboutissement *d'une nouvelle étape* de concentration, conjuguée à la volonté *gouvernementale de* libéralisation des mécanismes économiques, *rend* certainement moins évidente qu'autrefois la *nécessité de la concertation*.

— La sidérurgie française peut-elle désormais se passer du concours de l'Etat, et, si on le croit, cela est-il sérieux ?

— Il n'y a pas aujourd'hui un seul pays industrialisé au monde dont la sidérurgie ne bénéficie de l'assistance de l'Etat : aux Etats-Unis, sous différentes formes de protection aux frontières extrêmement efficaces, au Japon par l'effet de cette réelle symbiose entre l'industrie et l'Etat que vous évoquiez tout à l'heure, en Europe par les techniques les plus diverses, plus ou moins officiellement déclarées, y compris dans les pays qui se réclament de la meilleure orthodoxie libérale. On ne peut pas, en tout cas, soutenir sérieusement que les concours de l'Etat à la sidérurgie soient actuellement plus importants en France qu'ils ne le sont par exemple en Belgique, en Grande-Bretagne ou en Italie.

» Quant à savoir combien de temps encore ils seront nécessaires, cela dépendra, bien entendu, des conditions et des délais dans lesquels, ici comme ailleurs, pourront être conduites les opérations de rationalisation et d'assainissement qui viennent d'être engagées. Cela dépendra aussi de l'évolution de la crise elle-même comme de l'efficacité des moyens utilisés à l'échelle de la Communauté et des Etats pour la surmonter. En toute hypothèse, l'objectif est de restaurer le plus rapidement possible la capacité de nos entreprises à prendre seules en main leur destin, dans le cadre d'une économie de concurrence.

— Quelles sont, à votre avis, les limites d'une division internationale du travail, et quels atouts doit conserver à tout prix notre pays ?

— Il y a, dans le cas de la sidérurgie, deux limites au moins à ce que l'on appelle, non sans ambiguïté ou hypocrisie, la « division internationale du travail ».

» La première tient au caractère même de cette industrie, *lourde, hautement capitaliste*, et de ce fait inapte à subir, sans *modérateurs qui lui soient propres*, toutes les irrégularités, toutes les *distorsions* d'une concurrence qui, au-delà d'un certain *seuil*, devient autodestructrice. J'ai à maintes reprises *donné mon* sentiment sur cette question. Une approche *plus réaliste de ce problème* dès 1975 aurait évité bien des déboires *à la* sidérurgie européenne et française en parti*culier*.

» L'autre limite à la division internationale du travail résulte de ce que j'appellerai le fait national. Aucun grand pays industriel soucieux de son indépendance ne saurait se priver d'avoir une sidérurgie puissante, à vocation multiple. En l'espèce, cet impératif constituera toujours un butoir à la politique dite des créneaux. Tout l'effort doit consister à intégrer cette finalité nationale à l'effort des entreprises pour atteindre le plus haut niveau de compétitivité, dans un monde où les conflits de puissance et d'idéologies prennent la forme de confrontations économiques poussées jusqu'au paroxysme.

— Ne pensez-vous pas qu'en Lorraine, notamment, les concentrations et les restructurations ont été beaucoup trop tardives ?

— La réponse est sur le terrain et dans l'annuaire des sociétés. La Lorraine sidérurgique était au lendemain de la guerre une mosaïque d'entreprises. En 1974, à la veille de la crise, le groupe Sacilor-Sollac à lui seul produisait 74 % des aciers de la région, et les usines du groupe Usinor 17 %. Les vingt années précédentes avaient été marquées par une suite quasi ininterrompue de concentrations, impliquant forcément à chaque étape de celles-ci des rationalisations, des restructurations de l'appareil de production. Durant toute cette période, la Lorraine a été un vaste chantier jalonné par des installations modernisées ou entièrement nouvelles. Etait-il possible d'aller encore plus vite et plus radicalement ? Peut-être, en effet. Mais à la condition d'en avoir les moyens financiers et de faire litière des impératifs sociaux. Et, néanmoins, le groupe Sacilor-Sollac avait réussi dans les quatre années qui ont précédé la crise à réduire ses effectifs de dix-huit mille personnes, auxquelles s'ajoutent les neuf mille cinq cents autres de la *période d'application — juin* 1977-avril 1979 — de la première convention sociale.

Une intégration déjà en partie réalisée

— De même, l'intégration des firmes sidérurgiques vers l'aval n'aurait-elle pas dû être poussée, notamment vers la mécanique, les aciers spéciaux, le négoce ?

— Dans ce domaine, également, il faut distinguer entre le souhaitable et le possible. Ce qui est souhaitable n'est pas toujours aussi évident qu'on le croit. Ce qui est possible dépend d'un certain nombre de facteurs dont le moindre n'est pas la *capacité financière* des entreprises et les priorités d'utilisation qu'elle comporte. Au *surplus*, l'intégration vers la première transformation de *l'acier* et vers le négoce est déjà largement réalisée. Celle des aciers spéciaux suppose une vue d'ensemble des problèmes spécifiques aux producteurs de cette catégorie d'aciers.

— Le nouveau cours des relations entre l'Etat et la sidérurgie ne se traduit-il pas par un effacement de la chambre syndicale ?

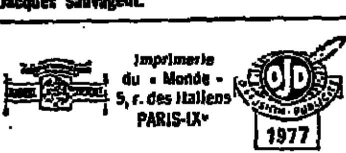
— *Effacement*, je ne le crois pas. Redistribution des rôles, privilégiant les relations directes entre les grands groupes et l'Etat, sans aucun doute. Pour les raisons, entre autres, que j'ai énumérées au début de cet entretien. Mais la Chambre syndicale, qui n'est jamais que l'expression de la volonté de tous ses membres, demeure un *instrument irremplaçable* d'études et de prospective, un catalyseur de *réflexions*, un *mobilisateur* d'efforts dans le domaine de la recherche technique et des technologies d'innovation. Qui *sait si* les contraintes de la nouvelle situation énergétique ne lui conféreront pas d'autres responsabilités ? De toute manière mon successeur a de grandes tâches à accomplir. Il en a la capacité et, j'en suis sûr, la volonté.

— N'éprouvez-vous pas une certaine amertume au soir de votre carrière ?

— Pourquoi ? Un peu de cette mélancolie peut-être qui accompagne le déclin du jour. Mais j'ai encore assez conservé le goût de l'action pour ne pas y renoncer avec les premiers rougeoiments du couchant.

Propos recueillis par
FRANÇOIS RENARD.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Le tableau de bord de l'économie française

	DATES de référence	UNITÉS	EVOLUTION en un mois	EVOLUTION en douze mois
PRIX	Juin 1979		— 1,5 %	— 1,5 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE	Avril 1979	Indice 138 (base 100 en 1970)		
COMMERCE EXTÉRIEUR :				
— Importations	Juin 1979	35 616 millions de F (35 987)	— 7 % (— 1,2 %)	+ 16,4 % (+ 23 %)
— Exportations	Juin 1979	37 055 (34 846)	+ 0,2 % (— 1 %)	+ 11,9 % (+ 19,3 %)
— *Taux de couverture*	Juin 1979		104 % (96,8 %)	*100,1 %*
EMPLOI :				
FRANCE				
— Demandes d'emploi :				
Données observées	Juin 1979	1 233 000	— 2,1 %	+ 18,6 %
Données corrigées	Juin 1979	1 392 900	+ 1,2 %	+ 18,4 %
— Chômeurs secourus :				
Données observées	Mai 1979	1 041.400	+ 0,3 %	+ 21,2 %
— Offres d'emploi :				
Données observées	Juin 1979	96 200	+ 5,7 %	+ 0,2 %
Données corrigées	Juin 1979	84 600	— 0,9 %	+ 0,2 %
— Licenciements économiques	Juin 1979	32 300	+ 1,1 %	+ 14,9 %
— Effectifs en chômage partiel	Mai 1979	148 281	+ 1,5 %	— 66 %
C.E.E.				
— Demandes d'emploi	Juin 1979	5 600 000	— 0,6 %	+ 0,6 %
DURÉE DU TRAVAIL :			En un trimestre	En un an
— Hebdomadaire ouvriers	Avril 1979	41,2	0 %	— 0,7 %
— Hebdomadaire employés	Avril 1979	40,6	0 %	— 0,25 %
EFFECTIFS OCCUPÉS :				
— Indice 100 en décembre 1977	Mars 1979	98,5	— 0,4 %	+ 0,7 %
SALAIRES :			Par rapport à la dern. major.	En un an
— S.M.I.C.	Juillet 1979	12,15 F	+ 4,74 %	+ 12 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100, janvier 1977)	Avril 1979	129,8	+ 2,8 %	+ 13,2 %
— Gain mensuel ouvrier av. impôt	Avril 1979	2 967 F	+ 5,2 %	+ 11,1 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Avril 1979	8 600 F	+ 6,3 %	+ 11 %
MASSE MONÉTAIRE :				Glissement depuis le 1-2-78
— Données brutes	Février 1979	1 112,6 millions de F	+ 0,3 %	
Données corrigées			+ 1,2 %	+ 12,9 %
TAUX D'INTÉRÊT (taux moyen)	Juillet (du 2 au 24 de ce mois)	9,0882 %	Taux de juin 1979 8,0125 %	Taux de juillet 1978 7,427 %

Le Monde

culture

Festivals

A Salzbourg

Une « Ariane » idéale pour les quatre-vingt-cinq ans de Karl Boehm

Aussi familier soit-on avec Salzbourg, on ne peut manquer d'être frappé, quand on revient, par ce qu'il y a d'intemporel dans l'atmosphère de cette ville magique ou plutôt par l'harmonieux mélange des temps, comme de ces maisons de toutes les époques qui, pour être souvent du quatorzième siècle, n'en sont pas moins pimpantes et fraîches.

A la cathédrale, pour la messe solennelle de l'archevêque, la « Missa Brevis », de Kodaly, fait bon ménage avec l'immense effusion du baroque qui, ici, semble le pur prolongement de l'art de la Renaissance.

C'est vraiment la ville de Mozart, dont la musique intègre et transcende plusieurs siècles de l'art occidental et l'on ne s'étonne pas qu' « Ariane à Naxos » qui, à sa manière plus humoristique et anecdotique, marie trois âges de la musique soit l'opéra de Richard Strauss le plus joué et le plus aimé à Salzbourg. Aussi Karl Boehm l'a-t-il choisi pour fêter ici ses quatre-vingt-cinq ans, de même qu'il l'avait fait il y a quinze ans pour le centenaire de Strauss.

Mozart n'est d'ailleurs pas loin, avec cette trinité de nymphes harmonieuses, comme les trois dames ou les trois enfants de « la Flûte enchantée », mais plus encore avec ce personnage étincelant du jeune compositeur pour lequel Hugo von Hofmannsthal l'a pris explicitement comme modèle.

Mozart n'a pas connu moins d'exaspération pour satisfaire le bon plaisir de son prince archevêque que ce jeune compositeur qu'on oblige sans cesse à modifier sa partition et qui doit accepter, la mort dans l'âme, l'irruption de personnages de la commedia dell'arte dans son « opera seria » « Ariane à Naxos ». Pourquoi pas au fond ? Mozart ne sut-il pas combler les partisans de tous les styles avec un « dramma giocoso » tel que « Don Giovanni » ? Et d'ailleurs il connut suffisamment de séduisantes Zerbinetta pour conserver à sa musique le goût de la gaieté et le sel de l'humour.

Pour son jubilé, Karl Boehm, qui vint saluer, radieux, a toutes les raisons d'être satisfait, car on a réuni une distribution à peu près idéale et lui-même a dirigé « Ariane » avec une vivacité, une vigueur, un charme, qui ignorent les atteintes de l'âge ; les tendresses extatiques de la musique de chambre, la saveur corrosive des couleurs caricaturales, l'intensité de déploiement lyrique, exaltaient la merveilleuse Philharmonique de Vienne avec cette tension toujours achevée en plénitude que Richard Strauss a créée par cette instrumentation réduite et incisive qui pousse les voix au-delà d'elles-mêmes sans jamais les couvrir et atteint cependant, dans le final, à une fabuleuse puissance digne de l'orchestre wagnérien.

La nouvelle production salzbourgeoise, due à un jeune metteur en scène, Dieter Dorn et à un décorateur de grand talent, Jürgen Rose, est d'une qualité assez moyenne. On a vraiment mis les acteurs à l'office dans le prologue, avec beaucoup de placards, de valises entreposées, de tables entassées ; Bacchus paraît en caleçon, les Italiens en machinistes ; tout ce réalisme accusant l'état domestique des artistes n'est pas très opérant, d'autant que, si l'on en croit certains costumes, notamment les robes de deux dames de la haute société festivalière qui viennent un instant regarder ce remue-ménage avec quelque mépris, l'action a dû être transposée à une époque récente.

La tragédie elle-même se déroule dans un salon brillamment éclairé, sur un podium sommaire, avec quelques rochers entourés de toile à matelas ; jamais un grand seigneur du dix-huitième siècle n'aurait accepté un décor aussi misérable. Tout au fond cependant, lorsque les portes s'ouvrent, l'apparition de Bacchus au milieu de flots de draperies bleues, bouleversés par la tempête, a grande allure.

Mais peu importe après tout, et ce cadre en vaut un autre pour une représentation musicale d'une si charmante et prodigieuse beauté avec, au prologue, un savoureux Walter Berry, en maître de musique blanchi sous le harnais qui s'efforce désespérément de protéger l'œuvre de son élève tout en sachant qu'il est vain de s'opposer aux volontés des grands, et Trudeliese Schmidt, en jeune compositeur, impétueuse, impérieuse, furie qui se change en agneau, fasciné par les beaux yeux de Zerbinetta, un... jeune homme intenable, aux gestes gamins, la tête bruissante de musique et une voix jaillissant de la gorge comme celle d'un oiseau fou auquel le monde doit appartenir.

Mais l'« opera seria », mêlé de comédie italienne, nous réserve d'autres splendeurs. Dans ce décor un peu dérisoire, Ariane flamboie aux feux de l'amour trahi, de la mort désirée, de l'amour renaissant. Hildegard Behrens, habillée d'une simple robe de veuve, le visage déformé par la douleur, les yeux intenses exorbités, ressemblant à la poignante Stratas du troisième acte de « Lulu », fascine par ses attitudes simples de tragédienne autant que par sa voix immense, dont les cris prennent aux entrailles, dont le phrasé donne aux mots toute leur dimension intérieure comme dans le lied, dont le timbre est enraciné dans l'âme du personnage.

Debout, les bras étendus, les doigts pendants, comme inutiles, statue de Niobé tandis que Zerbinetta essaie en vain de l'interpeller, puis tombant peu à peu comme une masse inanimée, alors qu'on ne voit plus que ses pieds nus derrière un rocher, elle reste le point central de l'œuvre dont on ne peut se détacher. Et lorsque, à l'appel de Bacchus, elle se relève, on suit avec émotion toutes les phases de ce retour à la vie, aussi bouleversant que celui de Brünehilde, entre les bras de James King, un Bacchus qui, pour divin et sympathique qu'il soit, n'a pas la même dimension vocale et scénique.

Pourtant, la scène n'est pas restée vide entre-temps ; avec ses quatre compères italiens, balourds et charmants, Edita Gruberova, Zerbinetta à la voix gaie, potelée, toute tintinabulante de timbres enfantins, effectue un numéro stupéfiant de haute voltige vocale, escalade les coloratures les plus effrayantes et cascade sur les vocalises légères, rapides, acrobatiques, avec une agilité, une aisance, fabuleuses et le plaisir d'une gamine grisée sur une escarpolette. Comment pourrait-on mieux chanter ce rôle ?

Tout dans l'œuvre de Strauss est d'ailleurs fait pour la gloire du chant, même les délicieux récitatifs du prologue qui décorent de façon adorable cette comédie étourdissante de paroles, où seul l'intendant use du parler, ce qui rend sa prétention d'autant plus savoureuse. Et l'on n'oubliera pas les trios merveilleux de Naïade, Dryade et Echo (Marjorie Vance, Rohangiz Yachni et Olivera Miljakowiv), aussi tendres et voluptueux que certains ensembles de « Cosi fan tutte ».

Sans Hildegard Behrens cependant, « Ariane à Naxos » n'aurait pas pris soudain cette dimension fabuleuse qui rend la représentation inoubliable.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 31 juillet, 11, 14, 18 et 28 août.

A Antibes

De Bechet à Jarrett

Des modernes, nous n'aurons entendu, cette année, à Antibes, que les vedettes confirmées. En effet, la part la plus importante du Festival a été dévolue aux valeurs sûres du classicisme. Entre-temps, après les deux journées consacrées au jazz-rock, des musiciens de style New-Orleans ont rendu hommage à Sydney Bechet, dont la statue sur une place de Juan vient rappeler les apparitions qu'il y fit, sur scène.

Comment rendre hommage à Bechet aujourd'hui ? On aurait pu inviter des musiciens d'aujourd'hui pour relire le répertoire de Bechet à leur manière, car on sait bien que les plus beaux hommages sont souvent ceux que rend une avant-garde fortement attachée à une tradition dont elle s'imprègne périodiquement. On a préféré faire appel à des formations de « revival » dirigées par certains de ses anciens élèves, Claude Luter, René Franc, Bob Wilber, où à d'authentiques musiciens du style Nouvelle-Orléans, comme les New Orleans Joy Makers, et le pianiste Earl Hines en solo. Les premières ont l'inconvénient de ne jouer (avec fougue certes) que des phrases, des thèmes, des arrangements qu'on a déjà entendus mille fois par les créateurs de ce style.

Les seconds ne sont plus, eux, que des artistes fatigués et âgés, qui donnent plus l'impression d'être à une exhibition qu'à un concert. Il faut être sourd pour ne pas admettre qu'Earl Hines n'est plus que le fantôme de lui-même. L'âge a engourdi ses mains, ses idées, et, tristement il ne fait plus que fredonner ce qui jadis fit sa grandeur.

Après l'hommage à Bechet, sans surprise aucune, c'est un jazz de grand public qui fut à l'honneur. Public curieux, attiré par une affiche prestigieuse qui comportait les noms d'Oscar Peterson, Ray Charles, Count Basie, mais peu au fait de la chose jazzique, pendant que les amateurs plus fidèles étaient dissuadés de se rendre à Antibes faute d'un programme vraiment original. Cela dit, si Basie et Ray Charles ou Clark Terry représentent un jazz d'hier, le plaisir et l'étonnement que leur talent continue de provoquer sont, eux, bien actuels.

De Basie, pourtant d'un âge avancé, il reste l'essentiel, ce blues si tendrement vécu, cette leçon de bon goût, l'à-propos de ses interventions, la rigueur de sa prestation générale. Dans l'orchestre, on retrouve les vieux compagnons de route que sont le guitariste Freddie Green, le ténor Eric Dixon, le baryton Charles Fowlkes, et l'on découvre les derniers arrivés, comme le jeune Dennis Rowland, chanteur de swing, de blues et de charme, à la voix suave et ample.

L'orchestre de Ray Charles est, lui, d'un niveau nettement inférieur à celui du Count. Mais, chez Ray Charles, l'accent n'est mis que sur le génie du leader, son chant avant tout et, quelquefois, son jeu de piano. D'une écoute à l'autre, on oublie à quel point Ray Charles chante bien, et avec quelle émotion. A ses côtés, les talentueuses Raeletts sont un régal de clarté et de justesse.

Le seul compromis entre le modernisme et la popularité fut offert par Keith Jarrett, tout seul avec son piano. Le pianiste a confirmé les qualités de sa prestation parisienne, mais n'a pas montré la même régularité. Dans la deuxième partie, en particulier, à bout d'idées et de souffle, il a laissé flotter sa musique entre deux eaux, devenant même parfois carrément ennuyeux. Mais les meilleurs moments succèdent aux pires chez cet individu capricieux et insaisissable, et il a su clore avec éclat le vingtième Festival d'Antibes.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

MOISSONS EN TOUS GENRES

La Bretagne, la Picardie, l'Aquitaine, la Provence, on connaît, on aime bien, en cette période de vacances on y va ou on en vient. Mais en entendre parler pendant cinq heures d'affilée, samedi sur FR 3, franchement c'est long, ça n'en finit pas. En plus, pas de chance, c'était le grand beau temps sur la France. Difficile d'imaginer que tous ceux qui n'étaient pas attachés à leur siège de voiture par une ceinture de sécurité seront restés cloués dans leur fauteuil de 16 heures à 21 h. 30 sans bouger.

Dommage aussi d'avoir célébré la vie des régions à l'occasion de la seule fête de la moisson. Ça limitait singulièrement le sujet, même si on a cru pouvoir l'élargir en évoquant la pêche et, oui, la maternité : fécondation de la terre et de la mer avec ou sans « e », nous a-t-on expliqué. Images à l'appui. Accouchement en gros plan — encore un ! — au son d'une chorale ponctuée par les premiers cris du nouveau-né. Gros plans alternés sur les généreuses poitrines d'une rangée de chanteuses et sur les cuisses largement écartées d'une jeune parturiente. C'était à mourir de rage, ou de rire.

Au début, de surcroît, on s'y perdait un peu. On ne savait pas toujours où on était, dans la Somme, en Gironde, dans les Bouches-du-Rhône ou le Finistère ? Et avec qui ? Ça papillonnait, ça s'interpellait de-ci, de-là, de table ronde en table ovale dressées en plein air et en plein soleil, ça se coupait la parole sans arrêt. A un moment, dans les départements côtiers, les marins-pêcheurs se sont inquiétés de la surexploitation des ressources, de l'épuisement des stocks.

Traduisez : du fait qu'il y a de moins en moins de poissons. « Bon, bon, ça va », tranche l'animatrice du plateau installé à Plougastel. On en reparlera plus tard. Il est temps de passer l'antenne à Canassière pour savoir si les agriculteurs connaissent, eux aussi, les mêmes difficultés. Pour toute réponse, un couplet entonné par l'ensemble vocal d'Airaines. On se serait cru au Châtelet. Simple erreur de règle, je sais bien, ce sont les risques du direct. Il a ses avantages, notez, un côté négligé, spontané, franc du collier.

Petit à petit, on s'y est fait, on s'y est mis. En grande partie grâce aux pertinentes insolences d'Emmanuel Le Roy Ladurie (1). Aux Bretons qui voyaient dans le quinzième siècle, bien avant l'annexion à la couronne de France, l'âge d'or de leur région, il rappelait en historien le formidable essor du marché de l'ébène, du trafic des esclaves noirs du dix-huitième siècle. Et aux fanatiques de l'aquaculture, il signalait, en journaliste, les ravages causés par les bateaux-usines de certaines grandes nations qui drainent tout ce qui bouge dans les grands fonds marins. L'aquaculture, soit dit en passant, est inscrite ce lundi soir sur Antenne 2 au sommaire du magazine « Question du temps ». Bon exemple, trop rare, hélas ! de complémentarité.

Que retenir, pour finir, de cette émission-marathon truffée de recettes de cuisine, de contes et de refrains folklo ? Le témoignage d'une fermière dure à la peine, une femme charmante ; l'évocation du centralisme dévorateur imposé par la capitale, on la connaît bien, il sévit aux six points de l'Hexagone, et la dramatique absence de débouchés, partout la même, là aussi, pour les jeunes désireux de ne pas se couper de leurs racines.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Le recteur Mallet, Robert Escarpit et Pierre Jakez-Hélias participaient également au débat.

LUNDI 30 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h., Au-delà de l'horizon : Vasco de Gama, ou les trésors de l'Inde ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique : La bande dessinée (1) ; 19 h. 45, Caméra au poing : les secrets de la jungle ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE GRAND CHEF, de H. Verneuil (1958), avec Fernandel, G. Cervi, Papouf, J.-J. Delbo, N. Norman, G. Chamarat, A. Michel. (N. Rediffusion.)

Deux braves garçons, laveurs de voitures, enlèvent le fils d'un homme d'affaires pour toucher une rançon. Le gamin, insupportable, les fait tourner en bourriques.

Version rose d'un kidnapping, d'après une nouvelle de l'humoriste américain O. Henry. Pour Fernandel et Gino Cervi, le fameux tandem des « Don Camillo ».

22 h. 5, Les Français du bout du monde : le Brésil, de P. Dhostel et J. Equer.

En 1960, Jean-Pierre Olichon part pour le Brésil afin d'y construire un centre de rééducation pour prisonniers. Il se consacre aujourd'hui, avec le soutien de Don Helder Camara, entièrement à ceux-ci en les aidant à se réinsérer dans la société.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ? avec Jean Le Poulain.

Entre autres invités : A. Cordy, M.-P. Belle, les Garçons de la rue, Karen Cheryl.

21 h. 40, Magazine : Question de temps (L'agriculture de la mer en France, en Amérique et au Japon).

L'aquaculture, c'est la culture et l'élevage sous-marins. L'avenir ? Trois journalistes sont allés enquêter : Philippe Chatenay en Bretagne (à l'Aquacoop, au CNEXO de Brest), Paul Amar au Japon (où l'on « cultive » les algues), Edouard Lor aux Etats-Unis (à l'Institut de San-Diego, en Californie, où se poursuivent des recherches sur l'élevage et la croissance accélérée des homards).

22 h. 40, Jazz : Muddy Waters.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FEMMES D'UN ETE, de G. Franciolini (1958), avec M. Morgan, D. Carrel, S. Koscina, D. Gray, F. Marzi, L. de Luca.

A Portofino, sur la Riviera italienne, les intrigues entrecroisées d'hommes et de femmes cherchant l'amour et l'argent.

Comédie de mœurs, sur un scénario d'Alberto Moravia, malheureusement banalisé par une mise en scène qui ne s'attache qu'au pittoresque des situations et du décor.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux ; (La machine théâtrale, avec J. Brun.

20 h., Carte blanche : « le Silence corrompu », de P. Delastre (rediff.) ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux : « la Lumière et la Rouille » ou « la Médecine des sages », textes lus par Laure Sabardin ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise (en compagnie d'Eusèbe de Césarée) ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30 « Ruy Blas » (Mendelssohn) ; « Mort et Transfiguration » (Strauss) ; « Symphonie n° 1 Titan » (Mahler), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; 22 h. 30, Les grandes voix ; Miguel Villabella ; 23 h., Ouvert la nuit : les chants de la terre ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 31 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Doris comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Au-delà de l'horizon : Albert-Ier de Monaco ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour : 19 h. 10, Jeunes pratique : La bande dessinée ; 19 h. 45, Caméra au poing : les secrets de la jungle ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs (la Pologne) : La ligne d'ombre, d'A. Wajda (1976), d'après un roman de J. Conrad. Adapt. B. Sulik et A. Wajda. Avec M. Kondrat, G. Lines, T. Wilkinson.

En 1888, un jeune officier de la marine marchande anglaise est nommé capitaine d'un navire qu'il doit mener de Bangkok à Singapour. Au cours de son voyage, il se heurte à l'hostilité de l'équipage atteint par une épidémie de choléra et doit lutter contre une violente tempête. Tiré de l'œuvre de Joseph Conrad, ce film s'inspire partiellement de la vie du romancier anglo-polonais.

22 h. 15, Ballet : Pavane pour une infante défunte.

Une chorégraphie de Conrad Drzewiecki sur la musique de Maurice Ravel, avec les danseurs Jolanta Dybus, Zbigniew Mistuda, Anna Kujawa, Emil Wesolowski.

22 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Amour et sexualité en Chine) ; 15 h., Série : Pilotes ; 16 h., Sports : Tour de France (résumé) ; Spartakiades ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : GIZMO, de H. Smith (1977).

Documentaire à la gloire de tous les rêveurs, auteurs d'inventions ou d'exploits bizarres : la machine à faire des fossettes, la bicyclette qui grimpe aux arbres, etc.

Très amusant film de montage, composé de documents tirés d'actualités ou d'archives privées, de 1903 à 1973. Le commentaire français est écrit et dit par Pierre Tchernia.

Vers 22 h., Débat : Les petits inventeurs... ou des idées qui valent parfois de l'or.

Avec MM. M. Tournon, J.-P. Rousseau, P. Durant, inventeurs, J. Sée, inventeur et auteur de Comment promouvoir et valoriser ses idées ; S. Eyrolles, président du concours Lépine, G. Vianes, directeur de l'Institut national de la protection industrielle ; G. Lavrard, entrepreneur en innovations, les professeurs M. Cazin et A. Dicier, du CNAM.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LA GRIFFE ET LA DENT, de F. Bel et G. Vienne (1976).

La vie nocturne des animaux sauvages d'Afrique. La chasse des grands fauves, le rapport avec la nature, les accouplements.

Images saisissantes, prises sur le vif et sans truquage ni intervention d'un commentaire, du règne animal.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens : H. Sauguet, compositeur ; 15 h., Bon voyage à Compostelle ; 16 h., Rencontres d'été à Aix-en-Provence : Aix et les signes de l'histoire ; 16 h. 40, Libre parcours récital (au Ranelagh) : G. Garcin, J. Raynaud (Scriabine, Poulenc, Boulez) ; 17 h. 20, Inde : musique du désert du Rajasthan ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux, machine et sexualité ;

20 h., Dialogues : le Romain contemporain en France et en Italie ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Les anniversaires du jour : Bach ; 14 h., Musique en plume : Strauss, Geitner, Seiter ; 14 h. 35, Musique contemporaine : Boulez, Kessler, Nikiprovetzki ; 16 h., Musiques rares ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival... En direct de la Sainte-Chapelle : séminaire européen de musique ancienne de Bruges (« le Motet du douzième au seizième siècle »), direction B. Gagnepain ; 21 h. 30, Festival de La Rochelle : « Intégrales pour ensemble à vent et percussions » (Varèse) ; « Fluctuante immuable » (Eloy) ; « Im Sommerwind » (Webern), par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, direction M. Tabachnik ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Douces musiques ; 0 h. 5, Musique pour les nuits d'été ; 1 h., Jazz-pastel

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

A Aix-en-Provence

Jeunes danseurs pour un jeune public

Le cycle chorégraphique aixois s'est achevé avec la représentation en plein air au château du Tholonet du « Théâtre chorégraphique de Rennes », une compagnie qui n'engendre pas la morosité. Son animateur, Gigi Caciuleanu, possède un sens de l'humour et du cocasse assez particulier. Ses créations échappent aux grands courants contemporains. Ce qu'il est en train d'acclimater en France aujourd'hui, c'est une sorte de théâtre-danse de labsurde, assez peu économe en mouvements, mais plein de vie et très apprécié du grand public.

La réussite de ces dix jours consacrés à la danse est un stimulant pour les responsables, mais aussi, comme l'a remarqué le président du comité des fêtes, M. Edouard Tournel, une source d'interrogations et de problèmes quant à l'organisation de la saison prochaine. A la différence de la Biennale de la jeune danse contemporaine de Villeneuve-lès-Avignon ou du Tremplin de la danse d'Arles axés sur la rencontre entre de jeunes troupes, la « danse aixoise » se veut une descente des chorégraphes dans la rue, une ouverture vers le public. Le choix des compagnies invitées va des écoles locales aux groupes amateurs et aux troupes de prestige : cet éclectisme, dans son manque de rigueur, entraîne inévitablement une certaine médiocrité dans la programmation, comme ce fut le cas avec les Ballets du conservatoire de Grenoble qui relevaient de la fête de patronage. Les manifestations, surtout lorsqu'elles sont proposées gratuitement, doivent être de haut niveau.

De même, l'animation de rue est une affaire de professionnels. Trop de compagnies acceptent de s'en charger sans avoir réfléchi à la manière de la mener. Certaines proposent un cours public, d'autres une répétition, d'autres une improvisation ; l'animation ne peut être réussie que lorsque s'établit un dialogue entre le public et les danseurs. A Aix, il y a encore beaucoup à faire dans ce sens.

Les espoirs de l'Opéra

Bien que la « danse aixoise » ne réserve pas une grande place à la recherche et à la création contemporaine, deux jeunes compagnies y ont fait cette année une timide percée : le Quatuor de danse (encore indécis et très influencé par Cuningham) et les Ateliers de la danse (à vocation pédagogique). Le Four solaire a remporté un beau succès public avec *Vos rêves sont les miens* montés le mois dernier aux Bouffes-du-Nord. Dominique Bagouet, en revanche, a déconcerté avec une création pas encore très aboutie.

Un des spectacles les plus agréables à suivre en ces belles nuits aixoises aura été la soirée présentée par Gilbert Meyer avec les espoirs de l'Opéra. Grâce à leur vitalité, leur dynamisme, leurs qualités techniques, et l'absence de « trucs » de métier, tous ces jeunes danseurs ont réussi à imposer une suite d'extraits de ballets regroupés selon la détestable formule du gala de danse. Marie-Christine Mouis, fluide, a sauvé du naufrage le pas de deux de *Spartacus*. Jean-Yves Lormeau, élégant, concentré, a réussi à n'être pas ridicule dans le *Roméo et Juliette* de Serge Lifar. Avec sa partenaire, Françoise Legrée, il a véritablement respiré au rythme de l'*Adagietto* de Mahler. Rien de plus réjouissant que Jennifer Goubé et Jean-Christophe Paré, comme deux oiseaux picorant à petits coups de bec une chorégraphie de Roland Petit. Le clou de la soirée, ce fut Jean-Christophe Paré retrouvant dans *Densité 22,5* les tracés météoriques de la danse carlsonienne. Le public ne s'y est pas trompé, il lui a fait un triomphe.

Lors d'un festival d'automne, Paris avait découvert le multigravitationnel, avec le groupe Aerodance, animé par Stéphanie Evanitsky. Les danseurs utilisaient des sangles et des filins pour tenter une exploration de l'espace, à l'encontre des lois de la pesanteur. Leurs recherches ouvraient de nouvelles perspectives de mouvement. A Aix, leurs évolutions sont toujours insolites, aériennes, mais leurs performances habillées comme un light-show, et accompagnées de musique disco, se sont orientées vers des effets de voltige et d'acrobatie dignes du Barnum Circus. C'est très agréable à suivre, mais limité.

La « Danse à Aix » peut certainement améliorer sa formule. Le comité officiel des fêtes compte multiplier les lieux scéniques ; il envisage la venue de compagnies de renommée internationale, comme celle de Murray Louis ou José Limon, et la participation des chorégraphes du centre Nikolaïs, d'Angers. Il s'agit d'une option à long terme. Reste à savoir si la ville aura le désir de persévérer dans l'entreprise et, des moyens financiers pour la développer.

MARCELLE MICHEL.

Cinéma

« Buck Rogers au XXVe siècle »

de Dan Haller

Héros d'une bande dessinée datant des années 30, Buck Rogers est l'ancêtre de tous les « superman » qui peuplent aujourd'hui le cosmos. A ce titre, il méritait que soient célébrées avec les moyens du cinéma moderne son intrépidité, son invulnérabilité et son pouvoir de séduction. Grâce au film de Dan Haller, c'est chose faite. Buck Rogers est de nouveau parmi nous. Ou, plus exactement, parmi nos héritiers, l'action de ce film se déroulant au vingt-cinquième siècle.

Ce qui est advenu à Buck Rogers pendant sa longue disparition, Dan Haller nous l'apprend en quelques images. Astronaute égaré dans l'espace-temps, à bord d'une fusée brusquement privée de chauffage, il a en quelque sorte été congelé. Situation qui s'est prolongée jusqu'au jour où, son engin spatial ayant été récupéré par les habitants de la planète Draconia, il est sorti miraculeusement vivant du bloc de glace qui l'enveloppait.

Voilà pour le passé. Le présent est moins reposant. A peine remis de son hibernation, Buck Rogers est, en effet, réexpédié sur la Terre (une Terre où les créateurs d'une nouvelle civilisation condamnent à la barbarie les survivants de l'ancienne) sans savoir que son voyage sert les noirs desseins des gouvernants de Draconia. Accusé d'espionnage par ses compatriotes, il réussit cependant à gagner la confiance d'un cerveau électronique et du gentil robot qui l'accompagne. Il trouble également une jolie blonde, chargée de la défense du pays. Après quoi, mobilisant à la fois son charme et son courage, il déjoue les ruses de la princesse de Draconia (une brune capiteuse) et, quand la guerre éclate, détruit à lui seul la flotte aérienne de la planète ennemie.

On retrouve dans ce film le décor, l'arsenal futuriste et tous les « effets spéciaux » de *la Guerre des étoiles*. Mais, Dan Haller a joué délibérément la carte de l'humour et de la parodie. Multipliant les clins d'œil, les répliques cocasses et les anachronismes saugrenus, il cherche beaucoup moins à impressionner qu'à divertir. La réception mondaine au cours de laquelle Buck Rogers initie les invités des deux mondes (la Terre et Draconia) aux joies du vieux « jerk » est un bon exemple de ce parti pris. Nous sommes plus près alors de Capra et de McCarey (sinon de Meilhac et Halévy) que de Burroughs et de Tolkien. Désinvolture, gaieté : par un curieux détour, ce film ramène la science-fiction aux sources de la comédie américaine.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

MORT DU CINÉASTE GEORGE SEATON

Le réalisateur et producteur américain George Seaton est mort le samedi 28 juillet à Los Angeles. Il était âgé de soixante-huit ans.

[Né dans l'Etat d'Indiana en 1911, Georges Seaton fit ses débuts comme scénariste des Marx Brothers, pour qui il écrivit *Un jour aux courses*. Il devint en 1945 l'associé du producteur William Perlberg, avec qui il fonda la Perlberg-Seaton Company. C'est en 1947 qu'il remporta son premier oscar pour son scénario de *Miracle de la 34e rue* ; il en reçut un autre en 1954 avec *The Country Girl (Une fille de la province)*, une adaptation de la pièce de Clifford Odets, où jouait Bing Brosby, et qui valut à Grace Kelly l'Oscar de la meilleure actrice. De même qu'il s'était rendu à Berlin en 1950 pour tourner un film à la gloire du pont aérien américain pendant la guerre froide (*la Ville écartelée*, 1950), il viendra en France pour réaliser *le Petit Garçon perdu* (1953) avec le tout jeune Christian Fourcade, Claude Dauphin et, à nouveau, Bing Crosby.

Après quelques comédies sentimentales où étaient évoqués des problèmes sociaux comme l'immigration, George Seaton se spécialisa dans les films de guerre, parmi lesquels figurent comme le meilleur *Trente-six Heures avant le débarquement* (1964). En 1972, il réalisa *Duel dans la poussière*, son dernier film, mais c'est surtout avec *Airport*, produit, écrit et réalisé par lui (1969) que lui revint le plus grand succès commercial du cinéma américain, succès qui ne sera dépassé que par la sortie des *Dents de la mer*.]

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.

Les autres salles

Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Dannou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Gaîté-Montparnasse (326-16-18), 20 h. 30 : le Magnifique Opéra.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 21 h. 15 : Roméo et Georgette. — II, 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Salle Monod U.C.J.G. (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : la Forêt des âmes.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet.
Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca, 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02) I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 22 h. 30 : B. Garcin.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Douby ; 22 h. 15 : l'Espion suisse ; 22 h. 45 : Phèdre à repasser.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Abel et Caïn et G. Verchere.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 30 juillet

Sélénite (033-53-14), 22 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 20 h. 30 : Les yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : B. Mirmont, M. Dalba, On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Jazz, pop', rock, folk

Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Gordon Beck trio, A. Romano et J.-F. Jenny-Clarke.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : G. Colliers London All Stars.
Patio (758-12-30), 22 h : Eddie Lockjaw Davies, Harry Sweet Edison.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 21 h. : Alceu Valença ; 22 h. 30 : Henri Guedon, salsa.
Lucernaire (222-26-50), 22 h. 30 : Yan Ludovik ; Philippe Lemer.
Piano bar (331-60-66), 18 h. : M. Prescatelli ; 20 h. : O. Huttman.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival estival

(227-12-68)
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Schola Cantorum J. Vanderzeuten, concinite de Louvain (Palestrina, Victoria).

Les concerts

Lucernaire (544-57-34), 19 h. : Quintette Roger Yehai (musique traditionnelle), Bartok.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.

Beaubourg (704-24-24), 15 h. : le Cirque fantastique, de J.M. Newman ; 17 h. : André Masson et les quatre éléments, de J. Gremillon ; Henri Matisse, de F. Campaux ; Van Gogh, d'A. Resnais ; 19 h. : Toi, le venin, de R. Hossein ; 21 h. : Vent d'est, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Por., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BOULEVARD NIGHTS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CIAO, LES MECS (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
CITE EN FEU (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA COLLINE A DES YEUX (A.) (**) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) : Capri, 2e (508-11-69).
EXHIBITION 79 (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Trois-Murats, 16e (651-99-75).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMMES ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., vers. flam.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Club, 9e (770-81-47).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Rivoli-Cinéma, 2e (272-63-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOISSONS DU CIEL (A, v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PERSONNALITÉ RÉDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SERIE NOIRE (Fr.) (*) : l'Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Ternes, 17e (380-10-41).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Olympic, 14e (542-67-42) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TROISIEME GENERATION (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les films nouveaux

BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE, film américain de Daniel Haller ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES, film italien de Duccio Tessari ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

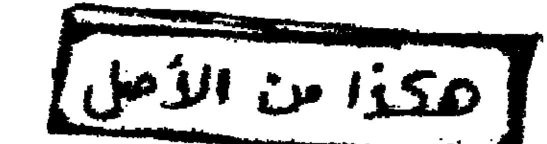
UN COCKTAIL EXPLOSIF, film américain de Corey Allen ; v.o. : George-V, 8e (225-41-46) V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (827-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

BUNUEL-BERGMAN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Viridiana ; la Fontaine d'Arethuse.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin Blanc, le Ballon rouge.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Voyage à Tokyo.
CINE-ROCK (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil des temps.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrilège.
TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v. o.), Marais, 4e (278-47-86) : Tchapaïev.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : l'Etau. — Action La-fayette, 9e (878-80-50) (v.o.) : Jeune et Innocent.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY, Noctambules, 5e (033-42-34) : En croisière ; les Joies du mariage.
COMEDIE AMERICAINE (v.o) Acacias, 17e (754-97-83), 16 h. 30 : Dancing Lady ; 18 h. 30 : One, two, three ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : Show-boat.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o). Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Girls.
VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : le Guépard ; les Damnés ; Sandra, Rocco et ses frères.
HOMMAGE A JOHN WAYNE (v.o.). Studio 28, 18e (606-36-07) : Un silencieux au bout du canon.
MANKIEWICZ-CUKOR (v.f.), Olympic, 14e (542-67-42) : Sylvia Scarlett.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : The Oklahoma Kid.
HOMMAGE à LA R.K.O. (v.o.). Action-La-Fayette, 9e (878-50-50) : le Paradis des mauvais garçons.
CINE-POLAR (v.o.), La Clef 5e (337-90-90) : le Fauve ; les Poulets.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS : Action-République, 11e (805-51-33) : les Enfants du paradis.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), v.o. : Casanova de Fellini ; les Clowns ; les Trente-neuf Marches.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), en alternance : Tex Avery ; Flesh Gordon ; le Locataire ; Marathon Man.
CHATELET-VICTORIA, 1er, (508-94-14) (v.o.) : I : le Dernier Tango à Paris ; J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; Cabaret ; Orange mécanique ; II : Sonate d'automne ; Psychose ; Easy Rider ; Pierrot le Fou.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Salo ; Une étoile est née ; Retour ; The Rocky Horror Picture Show.

Les grandes reprises

L'AMI AMERICAIN (All.) (*) (v.o.) : Studio Cujas, 5e (023-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Boul-Mich., 5e (033-48-29) ; Paramount City, 8e (225-45-76).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (033-56-70).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EXORCISTE (A., v.o.), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler-Pathé, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand-Pavois (554-46-85).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
FREAKS (A., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., ven., dim., mar.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'INCORRIGIBLE (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) (sf Mar.).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) (jours pairs).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr., **) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux

emplois internationaux

Directeur Général en Arabie Saoudite
Bâtiment et Travaux Publics
500.000 Fan± net d'impôts + avantages

Nous sommes l'une des premières entreprises françaises de T.P. Une part très importante de notre Chiffre d'Affaires est réalisée à l'étranger.
Nous développons les activités d'une filiale commune (B. et T.P.) avec d'importants actionnaires saoudiens très introduits sur des marchés porteurs.
Pour être à la fois notre représentant auprès d'eux et le patron au sens plein du terme de cette filiale, nous souhaitons rencontrer un Manager de haute volée issu du secteur T.P. ou Bâtiment (âgé d'au moins 35 ans, parlant Anglais, et disposé à profiter de conditions assez exceptionnelles, pour nous prouver sa capacité à prendre d'ici quelques années des responsabilités encore plus importantes dans notre Groupe.
Afin de garder à cette recherche un caractère de grande confidentialité, nous avons demandé aux consultants du Groupement Français de Conseils de prendre avec vous les premiers contacts. Vous pouvez leur envoyer un CV détaillé sous réf 732 M au 110 rue de Sèvres 75015 PARIS ou éventuellement leur téléphoner au 566.74.73. Indiquez-leur le nom des entreprises auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler. Ceci vous garantira la parfaite discrétion de la démarche et ils ne nous mentionneront votre éventuelle candidature qu'après en avoir débattu de vive voix avec vous.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

recherche pour rentrée scolaire

INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS DU BATIMENT
ALGÉRIE - RÉGION ALGER

1) GESTIONNAIRE DE LA FORMATION

Niveau ingénieur ou technicien supérieur en organisation, ayant 2 à 3 ans de pratique des actions de formation, pour assurer la prévision, la gestion et la coordination des moyens humains, matériels et pédagogiques.

2) SPÉCIALISTES EN PÉDAGOGIE

Réf. 21 - Chargé des enseignements de communication

Études supérieures en psychologie sociale ou industrielle, expérimenté dans l'organisation et la conduite des actions de formation, apte à l'animation d'une équipe pédagogique.

Réf. 22 - Chargé de l'evaluation, du suivi et de l'orientation des stagiaires

Études supérieures en sciences de l'éducation ou psychopédagogie, ayant l'expérience des systèmes d'évaluation, de l'animation des structures et du fonctionnement pédagogique, participe au recrutement.

Réf. 23 - Chargé de l'assistance pédagogique des professionnels enseignants.

Études supérieures en sciences de l'éducation ou psychopédagogie ayant l'expérience de la formation de formateurs et connaissant la fabrication des aides audiovisuelles.

3) RESPONSABLE DOCUMENTATION

Licencié en sciences techniques et diplômé du 3e cycle en documentation, ayant l'esprit d'initiative et l'expérience de l'organisation et de l'animation d'un centre de documentation technique.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé avec photo et prétentions sous réf. 71946 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT FRANÇAIS

recherche pour rentrée scolaire

INSTITUT DE FORMATION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS
ALGÉRIE - RÉGION ALGER

1) CHEFS DE FILIÈRE DE FORMATION

INGÉNIEURS TRAVAUX VRD
INGÉNIEURS BATIMENT - BUREAU D'ÉTUDES
INGÉNIEURS TOPOGRAPHES

Les candidats, motivés par la formation en milieu étranger, seront des ingénieurs confirmés, ayant l'expérience de la formation, capables d'organiser, de diriger et d'animer des équipes pédagogiques.

2) ADJOINTS DE CHEFS DE FILIÈRE

CONDUCTEURS DE TRAVAUX
- Gros oeuvre
- VRD

DESSINATEURS PROJETEURS/ TECHNICIENS BUREAU D'ÉTUDES
- Gros oeuvre
- VRD
- Architecture

MÉTREURS
TECHNICIENS MÉTHODES

Les candidats motivés par la formation en milieu étranger, seront des techniciens confirmés ayant l'expérience de la formation, capables d'élaborer, de préparer et de mettre en oeuvre des action de formation.

Envoyer lettre et C.V. détaillé avec photo et prétentions sous référence 71945 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

Si, dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir l'occasion que nous vous offrons et nous écrire.

Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management de réputation mondiale. Nous cherchons actuellement plusieurs candidats âgés de vingt-cinq à trente ans comme

JUNIOR CONSULTANTS OU MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent la production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel.

Nos clients sont d'importantes sociétés dans tous les secteurs de l'économie et sont répartis dans toute la France, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.

Dans notre société, de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais, même si vous n'êtes pas diplômé, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.

Une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'allemand ou du néerlandais serait un avantage. Pour les éléments les plus valables, une rémunération élevée est prévue après la période de formation. Ecrivez-nous immédiatement en indiquant de préférence votre numéro de téléphone où nous pouvons vous toucher pendant les heures de bureau car les premiers entretiens auront lieu dans les semaines à venir.

Ecrire sous le numéro de référence LM 79 J 31 à

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
Boulevard de la Cambre 42 - Boite 13 - 1050 BRUXELLES (Belgique).

Vous avez déjà travaillé en Afrique et vous aimeriez y retourner.
Vous avez une expérience de gestionnaire de chantier.
Nous recherchons pour notre client, une importante société de prospection minière

2 Jeunes Attachés Administratifs

qui devront, chacun à partir d'une grande métropole Africaine, participer à la mise en place et gérer la structure administrative (comptabilité, personnel, logistique) de 2 ou 3 ateliers de sondage. Une expérience du transit et la connaissance de l'anglais seraient appréciées. Rémunération attrayante fonction de l'expérience. Statut expatrié. Logement de fonction.

Merci d'envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions sous référence 723/79 à

ISC inter services conseil — 34, cours Gouffé 13006 MARSEILLE

Sté Leader engineering internation. rech., urgt, pr Afrique du Nord, bâtiment et T.P.

1) DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Rémun. 250.000 F/an + avantag. Expér. 15 ans management dont 5 ans min. Afrique du Nord ou Moyen-Orient.
Habitudes contacts haut niv. administrat. et gouvernement., anglais niv. biling. indispens.

2) CHEF DE CHANTIERS
Rémunér. 140.000 F/an + avant., anglais courant opérationnel indispens. Expérience 10 ans engineering dont 5 ans minim. Afrique du Nord,
Expér. bâtiment outre-mer.
Env. C.V. et photo à SWEERTS nº 1920, B.P. 269, 75424 PARIS cedex 09, qui transmettra.

INGÉNIEUR CONTROLE TRAVAUX PORTUAIRES

Société d'ingénierie française travaillant à l'exportation propose un séjour de longue durée (avec congé annuel) dans un pays du bassin méditerranéen à un INGENIEUR DIPLOME possédant une expérience d'au minimum 15 a. en CONTROLE de TRAVAUX PORTUAIRES. La pratiq. de l'anglais est indispensable. Merci d'écrire (joindre C.V. et préciser votre dernière rémunération) sous réf. 3.482 à MEDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR CONTROLE TRAVAUX ROUTES

Société Para-publique, Paris, recherche en vue de ses interventions en Afrique Noire Francophone un INGENIEUR ROUTIER. Agé d'au moins 30 ans cet ingénieur diplômé d'une grande école, est expérimenté en travaux routiers (et/ou en supervision de construction routière). Une précédente expér. à l'étranges est nécessaire.
Veuillez écrire (joindre C.V. détaillé et préciser votre rémunération actuelle) en indiquant sur l'envel. la réf. 10264 à MEDIA P.A.,
9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra

ENTREPRISE INSTALL. ELECTRICITE INDUSTR. filiale importants groupes français connaissant un fort développement à l'étranger, recherche pour sa Filiale en ARABIE SAOUDITE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN GRANDE ECOLE

le candidat parfaitement bilingue FRANÇAIS/ANGLAIS aura au moins 35 ans et une expérience de 5 à 6 ans d'ingénieur d'affaires dans notre spécialité. Esprit d'entreprise très développé possédant un bon sens des relations commerciales, de la conduite des hommes et des chantiers.
Ce poste débouche à court terme sur la direction de la Filiale.

Adr. C.V., photo, prétentions à B.P. (P. Y 30), 56, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris-11e, qui tr.

MADAGASCAR
FOIBE MPANARAMASO NY FANJARIANASA « RINDRA »

Entreprise socialiste d'AUDIT
- Entreprise socialiste d'Audit, récemment créée en vue d'effectuer principalement la révision comptable des Sociétés d'Etat ou à participation majoritaire d'Etat.
- Techniques modernes d'Audit grâce à l'assistance technique d'un Cabinet international d'Audit qui assure une intense formation interne par de nombreux séminaires spécialisés.

RECHERCHE POUR EMBAUCHE

COLLABORATEURS

— Justifiant d'une solide formation et d'une expérience professionnelle adéquates et appropriées (H.E.C. ou autres diplômes enseignement supérieur, économique et commercial) ;
— Postulants (Hommes ou Femmes) doivent être de nationalité malagasy ;
— Rémunérations attrayantes.

Les personnes intéressées doivent adresser C.V. à l'attention de J.D. DREW, Conseiller Technique auprès de la RINDRA, Tour Fiat - Cedex 16 92084 Paris La Défense (tél. : 796-21-89), et copie directement : B.P. 241, ANTANANARIVO (Madagascar). Elles seront soumises aux tests techniques et entretiens préliminaires sur rendez-vous à Paris.

Candidats retenus auront billet avion, retour sur Madagascar.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

INGÉNIEUR CONTROLE OUVRAGES D'ART

Une société française d'ingénieurs-conseil exerçant à l'étranger recherche, pour une prochaine intervention de longue durée en Afrique Noire Francophone, un INGENIEUR diplômé d'une Grande Ecole ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle en études et travaux de ponts (béton armé et métallique). Une bonne connaissance du travail sur le terrain, en Afrique, est souhaitable.

Merci de nous écrire (joindre C.V. et indiquer votre dernière rémunération) en rappelant sur l'envel. la réf. 8402 à MEDIA P.A.,
9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS DIVERS.

SPÉCIALISTE ORGANISATION-DIRECTION

Une société à vocation internationale recherche, dans le cadre d'une assistance technique à un pays africain, un responsable de l'organisation et de la conduite d'entreprises ayant, au cours d'une carrière polyvalente développée essentiellement à l'étranger, assuré pendant plusieurs années la DIRECTION D'UNE ENTREPRISE AFRICAINE (secteur agricole de préférence).

Vous voudrez bien adresser CV détaillé accompagné d'une courte lettre manuscrite faisant état de votre dernière rémunération, sous la réf. 2484 à MEDIA P.A.,
9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra

---

emplois régionaux



premier promoteur européen de maisons individuelles - première entreprise française en 1978 pour l'accroissement de ses salariés (+ 30 %), crée le poste de

directeur du personnel
«cadres haut niveau»

MISSION :
- assurer la mission complète de recrutement des cadres haut niveau dans une optique voisine d'un cabinet conseil en recrutement,
- suivre l'intégration de ces nouveaux recrutés ainsi que les performances de l'ensemble des cadres haut niveau dans une vision de plan de carrière,
- déterminer une politique salariale cohérente pour cette catégorie,
- participer à la formalisation de la politique sociale du GROUPE MAISON FAMILIALE, en collaboration avec la Direction Générale et la Direction des Relations Humaines.

PROFIL :
De formation supérieure, le candidat devra avoir une expérience d'au moins 10 ans de responsable hiérarchique, des compétences éprouvées dans les différents domaines relatifs à la direction du personnel, en tant que hiérarchique ou en tant que conseil dans des sociétés tertiaires.
Des langues étrangères et notamment l'Anglais couramment parlé par le candidat seront appréciées.

Le poste sera basé à CAMBRAI, ou en plus des avantages sociaux (horaire mobile, semaine 4 jours 1/2, actionnariat, intéressement, participation), des facilités de logement seront offertes.

Patrick Leroy - Directeur des Relations Humaines - vous remercie de lui envoyer votre c.v. avec lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 3139 à GMF - Boite Postale 18 - 59403 Cambrai Cedex.

---

jeunes ingénieurs

Nous sommes une Entreprise de Bâtiment et Travaux Publics, située dans la région Ouest de la France (C.A. 300 millions), et nous recherchons de jeunes ingénieurs Grande Ecole, X, Centrale, Ponts, E.T.P. ..., pour les former aux missions suivantes :

- **TRAVAUX**
  Pour leur confier très rapidement la direction de chantiers Bâtiment ou Travaux Publics (gestion, animation, technique, relations extérieures).
- **ETUDES DE PRIX-METHODES**
  Pour notre département Travaux Publics.
- **ETUDES TECHNIQUES**
  Pour notre bureau d'études ouvrages d'art et Bâtiment.

Notre entreprise, filiale d'un grand Groupe, à vocation internationale, peut offrir des perspectives intéressantes pour des candidats à l'esprit «entrepreneur», ayant le goût des responsabilités et désireux de progresser dans une société en expansion.

Envoyer C.V. sous référence 2682 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Johnson & Johnson s.a.

Produits Pharmaceutiques
USINE DE SEZANNE (51)

recherche d'URGENCE pour son Service de Développement Industrie

PHARMACIEN

- Expérience matériel médico-chirurgical (internat ou industrie parapharmaceutique désirée)
- Anglais nécessaire.

Envoyer CV détaillé avec photo (retournée) et prétentions sous No 20.368 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

90.000 +
Filiale groupe important BARBEZIEUX (16)
Confiserie - Pâtisserie industrielle
CHERCHE SON

CHEF COMPTABLE

pour assurer sous l'autorité du Directeur administratif et financier, la Direction et l'animation des services comptables en participant à la mise en route de moyens informatiques.
— Niveau D.E.C.S. ou équivalent.
— Minimum 30 ans et 5 ans de pratique.

Adr. C.V. man. et prétent. à M. GRAND, SINPRAL, route de Chalais - 16300 BARBEZIEUX.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN en plein développement

recherche

POUR SON ACTIVITÉ "MINI INFORMATIQUE"

ses futurs chefs d'agence

Compte tenu de sa restructuration, les candidats retenus passeront leur première année à la filiale parisienne. En fonction de leurs résultats et de leurs compétences, ils seront ensuite dirigés vers leurs postes définitifs :

PARIS - LYON - MARSEILLE - TOULOUSE NANTES - LILLE - NANCY

La notoriété et l'antériorité de la société sur le marché français, justifient une première expérience commerciale réussie, une volonté de gagner, un potentiel pour assumer dans l'avenir une délégation réelle de responsabilités.

Il sera répondu sous quinzaine à toutes les candidatures qui seront traitées avec la plus totale confidentialité. Aucune candidature ne sera transmise sans l'accord de l'intéressé.

Envoyer CV manuscrit et photo (retournée) sous référence FRAN à :



waxell 48, rue de Provence 75009 PARIS

CONTROL DATA FRANCE DEPARTEMENT CONSEIL et APPLICATIONS

recherche des spécialistes dans les grands systèmes IBM en tant que :

INGENIEURS SYSTEMES Réf. 216 M

PROGRAMMEURS SYSTEMES Réf. 217 M

ANALYSTES Réf. 218 M

ANALYSTES PROGRAMMEURS Réf. 219 M

Vous avez de bonnes connaissances des systèmes d'exploitation VM, VSI, MVS, DOS/VS et/ou de télétraitement et de bases de données CICS, IMS et DL1. Vous avez le goût des contacts humains. Si vous réunissez toutes ces conditions, le Département Conseil et Applications vous offre de se joindre à son équipe actuelle pour assurer :

- le conseil et l'aide technique auprès des clients,
- le développement de logiciels d'application,
- l'assistance technique à nos ingénieurs commerciaux.

Une bonne pratique de la langue anglaise sera un atout supplémentaire.

Adresser votre candidature (en précisant la référence du poste souhaité) à CONTROL DATA Service Recrutement 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.



1er CONSTRUCTEUR MONDIAL D'EQUIPEMENTS PERIPHERIQUES

Plain Champs

GROUPE FINANCIER

recherche

RESPONSABLE

DE SA CHAINE DE RÉSIDENCES TOURISTIQUES

Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure, ayant des connaissances linguistiques et possédant une première expérience du secteur «TOURISME», le candidat retenu se verra confier :

- la promotion de l'activité ;
- la vente des séjours ;
- *l'exploitation et la gestion des résidences.*

Ce poste, présentant une possibilité exceptionnelle d'évolution de carrière, conviendrait à un jeune Cadre entreprenant, possédant des qualités de commerçant, d'animateur, et de *gestionnaire.*

Adresser lettre manusc., c.v., photo et prétent. nº 79.007, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CABINET INTERNATIONAL D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

DIRECTEUR

SERVICE ORGANISATION ET GESTION

Ce poste est destiné à un candidat de haut niveau ayant le sens des affaires en même temps que l'ambition et la capacité de prendre en main au niveau supérieur la responsabilité du développement d'un nouveau département.

— Une solide expérience en Cabinet et en Entreprise industrielle est une condition préalable ainsi que l'habitude des relations avec une clientèle financière internationale de première catégorie.
— Une expérience approfondie des communications orales et écrites en anglais est nécessaire.
— La rémunération sera en rapport avec les qualités exigées.

Discrétion assurée

Env. C.V. sous le nº T 14.726 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

LE MINISTERE DE LA DEFENSE DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES

recherche

des Techniciens

débutants ou ayant quelques années d'expérience (maxi. 30 ans) et libérés des obligations militaires.

— 3 BTS Opticien pour laboratoire Optique et traitement de couches minces. Tél. au 951.86.00 poste 3088. réf. TO
— 1 BTS (construction mécanique) ou DUT (Génie Civil) pour bureau d'études. réf. P
— 1 BTS électronicien pour division ESSAIS. Goût pour les essais. Déplacements fréquents d'une *durée unitaire pouvant atteindre 1 mois.* réf. S
— 1 BTS électronique - compétences solides en électronique générale et microprocesseurs, aptitude analyse ensemble des fonctions demandées *au matériel. Pour conception et suivi de matériels* de pointe (équipements et systèmes numériques). réf. TA

Adresser les candidatures avec C.V. au lieu de travail en rappelant la référence *(ne pas téléphoner pour P, S et TA)*

ETABLISSEMENT D'ARMEMENT AMX - APX Route de la Minière - SATORY 78013 VERSAILLES

GROUPE DE SOCIÉTÉS

PARIS (8e)

recherche

SON CHEF COMPTABLE

FORMATION CABINET EXPERTISE - D.E.C.S. EXPÉRIENCE SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SOUHAITÉE

Env. C.V., photo et prétentions sous nº T 14.772 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Un des départements d'un Groupe Français de BATIMENT et de TRAVAUX PUBLICS

engage pour son siège social en région parisienne

UN RESPONSABLE DU PERSONNEL

Il est chargé plus particulièrement :
- du RECRUTEMENT ingénieurs et cadres débutants et confirmés,
- de la gestion des *CARRIERES,*
- de l'APPLICATION DE LA POLITIQUE SALARIALE,
- de l'APPRECIATION DU PERSONNEL.

Rattaché au Directeur de l'Etablissement, il gère 250 collaborateurs en *liaison étroite* avec les services centraux du groupe.

Une bonne maîtrise des techniques de recrutement, la connaissance du milieu du bâtiment et un véritable esprit d'équipe sont les critères principaux du choix.

Age 28 ans minimum, Formation Supérieure, Expérience 4 à 5 ans.

La réussite à ce poste permet une évolution vers des fonctions plus *globales de Secrétariat* Général dans une des filiales françaises ou étrangères.

Adresser un dossier de candidature No 20.392 Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

gan assurances

le **gan**

Troisième Compagnie d'Assurances en France (7,6 milliards de C.A.)

recherche

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

Débutants à 2 ans d'expérience pour 2 postes à pourvoir :

- UN CONTROLEUR DE GESTION (ASSISTANT)
- UN ANALYSTE EN ORGANISATION

Connaissance de l'informatique appréciée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à Madame DEGEY - Recrutement Carrières - 2, rue Pillet Will - 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE *recherche*

JEUNE E.S.C.

pour ses Services Comptables et Financiers. Ecr. avec C.V. et prétent. à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale, 75008 PARIS, *sous référ. 1.540 P.A. (qui tr.).*

Société tous corps d'état région parisienne, filiale d'un groupe national, cherche pour son *DEPARTEMENT CHAUFFAGE* (4 millions hors taxes à développer), un

CHEF DE CENTRE RESPONSABLE

— Recherche clientèle.
— Etudes.
— Exécution.
— *Gestion.*

Ce poste convient à une personne ayant une expérience d'au moins 5 ans dans un poste *similaire.*

Adr. C.V. et prét. à nº 20.706, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

SECTION D'ETUDES ET FABRICATION DES TELECOMMUNICATIONS *(Ministère de la Défense),* recherche pour le Département « Informatique et Système » *de son Service Technique.*

UN INGÉNIEUR

DE FORMATION ELECTRON. (micro-processeurs et architec*ture de calculateurs*), ayant de très solides connaissances en informatique théorique et *appliquées aux systèmes.*

Responsable de programmes d'équipements informatiques (logiciels et matériels). Il devra avoir le goût de l'initiative, l'esprit de méthode, ainsi que de l'aisance dans les contacts humains.

Expérience souhaitable en logiciel de base et en télétraitement.

Adr. lettre manusc. avec C.V. à M. le Directeur de la Section d'Etudes et fabrication des télé*communications*, 18, rue du Dr-Zamenhof, Fort-d'Issy, 92131 ISSY-*LES-MOULINEAUX.*

PROGRAMMEURS P.L.I. - GAP 2

PUPITREURS DOS OS

BACA 36, rue Henri-Chevreau Paris-20e. 366-76-65

URGENT - IMPORTANTE STE Paris 15e rech. COMPTABLE 2e échelon, libre de suite. Tél. pour rendez-vous 828-32-32.

T. I. T. N.

Société d'engineering INFORMATIQUE en pleine expansion sur mini et micro (MITRA 6800, 8080...) recherche

INGÉNIEURS ET ANALYSTES

(Centrale, ESE, Grenoble, Toulouse, DEA, maîtrise...) débutants, option informatique *ou confirmés,* pour ses activités logicielles
— temps réel,
— gestion transactionnelle (base de données),
— micro informatique.

Envoyer C.V., photo. prét. à : **T. I. T. N.** 5, r. Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS sous réf. 04/SOFT

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

Filiale d'un groupe important recherche

GESTIONNAIRE DE PROGRAMMES

Il sera chargé de leur contrôle administratif, juridique et financier.
— Niveau d'études supérieures.
— Expérience minimum 3 ans dans poste similaire.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à GEPRO 29, rue du Pont, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

BEIERSDORF FRANCE S.A.

Filiale française *d'un groupe allemand*

Deuxième PRODUCTEUR MONDIAL D'ADHESIFS

recherche son

CHEF COMPTABLE

Rattaché au Directeur adminis*tratif, il est responsable devant* le Directoire de la bonne exécution de la comptabilité générale, il dirige et contrôle le service (20 personnes), assure personnellement la préparation et la présentation des bilans, selon les plans comptables français et allemand, prépare et exécute les tableaux de bord pour la Direction.

Ce poste intéresse un cadre de 35 ans *minimum,* titulaire du DECS (ou diplôme ESC par exemple), ayant déjà exercé des responsabilités similaires, si possible dans une société industrielle, déjà familiarisé avec le *traitement informatique.*

La connaissance de la langue allemande sera un atout com*plémentaire.*

Lieu de travail : Le Plessis-Robinson.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé photo et prétent. à

BEIERSDORF FRANCE S.A. *Direction administrative* 16, avenue Galilée, 92350 Le Plessis-Robinson

---

CRIT INTERIM. - 589-40-35 Métro TOLBIAC 132, av. d'Italie, PARIS-13e

COMPTABLE HOMME

minimum 25 ans, diplôme DECS

STE D'ELECTRON. banl. Ouest recherche

● **INGÉNIEURS ÉLECTRON.**
— *DEBUTANTS,*
— *CONFIRMES.*

● **INGÉNIEURS INFORMAT.**
— SOIT DEBUTANT,
— SOIT EXPER. en temps réel *et en banc de test électroniq.*

● **SECRÉTAIRE Serv. Ccial**

Bonne connaiss. ANGL., ESPAG. Env. C.V., photo et prétentions nº T 14561 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

URGENT recherchons

PUPITREUR

Exp. et pratique, I.B.M. série 3, options GAP 2, connaissant IBM 34, pratique et expérience souhaitées. Tél. 359-05-99 Service Informatique pour R.-V. Société Intérim s'abstenir.

Organisation professionnelle recherche

RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE et FISCAL

Ecr. C.V. et réf. M. Maréchal 17, r. N.-D.-Victoires, Paris-2e

---

GESTION 2800 *pour déplacement*

TECHNICIENS LABORATOIRE

ET SUPERVISEURS *niveau* BTS *chimie, expérience* souhaitée : chimie des boulettes, alumine, magnésie, fer et métaux, éponge, mesures contrôl., échantillons.

TEL. 246-42-01

Installateur en téléphonie recherche

ÉLECTRONICIEN

CONFIRME en matériel JISTEL et TELIC. Tél. pour rend.-vous 545-67-77.

Recherchons comptable qualifié. Système décalque, tenue journx auxiliaires, balance, bulletins, salaires, déclarations *fiscales.* Env. C.V. à Sté ICED, case PH, 58, rue Perronet, 92523 Neuilly-*sur-Seine.*

---

secrétaires

UN ORGANISME FRANÇAIS recherche pour son AGENCE D'ALGER

SECRÉTAIRES STENODACTYLOS

de très bon niveau, résidant à Alger.

Envoyer références à C.C.C.E., B.P. 35, BIRMANDREIS - B - ALGER (Algérie).

URGENT REGIE PUBLICITAIRE quartier CHAMPS-ELYSEES recherche

STÉNODACTYLO

aimant les contacts télé*phoniques, apte à assurer* petit secrétariat. Avantages sociaux, restaurant d'entreprise. Se présenter REGIE-PRESSE Service du Personnel (4e étage) 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. (métro Sentier) ou téléphoner pour rendez-vous 233-44-21, poste 319.



emplois régionaux

STATION DE MONTAGNE

recherche

JEUNE DIPLOMÉ

(D.U.T. Gestion des Entreprises ou équivalent)

pour suivi des dossiers et relations avec propriétaires : loyers, fiscalité, comptabilité...

Evolution possible pour éléments de valeur dans Société jeune et en expansion.

Environnement agréable - *Logement facile*

Envoyer C.V., photo, prétentions à S.M.A., Service du Personnel, ARC 1800 - 73700 Bourg-St-Maurice.

BUREAU VERITAS recherche *pour son bureau de* ROUEN

UN INGÉNIEUR THERMIQUE ET GÉNIE CLIMATIQUE

A. et M., E.N.S.A.I.S.

3 à 5 ans d'expérience, pour contrôle sur dossiers, vérification d'équipements, vérifications réglementaires, incendie, énergie.

Adr. C.V. sous réf. nº 19 à BUREAU VERITAS Direction du Personnel 31, rue Henri-Rochefort 75017 PARIS

Etab. d'enfants rég. rouenn. ch. pour rentrée septembre orthophoniste à temps complet pour travail auprès d'enfants sourds. *Ecr. à 8.342, « le Monde » Pub.,* 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

RUF FRANCE

Dans le cadre de son développement, recherche :

1) DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX pour la vente d'ordinateurs de Bureau.

2) DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS pour développer les logiciels de base.

3) 1 CHEF DE PRODUITS chargé du marketing et de la promotion des ventes des produits qui *lui* sont confiés. Ces postes sont à pourvoir par des personnes ayant fait leurs *preuves.*

Ecr. à la Direct. du Personnel RUF FRANCE, 38, bd Henri-IV, 75004 PARIS, qui assure toute discrétion et un salaire élevé.

INTER COMPUTER

offre HAUTS SALAIRES à :
— *INGENIEURS* 2 ans d'expér. informatique mini système, MITRA, SOLAR, etc.
— INGENIEURS débutants.

ECOLE ELECTRONIQUE LANGUAGE ASSEMBLEURS 61, av. République, Paris-11e TEL. 355-40-90

Groupe mondial transports transit recherche *pour banlieue PARIS-NORD*

RESPONSABLE SERVICE TRANSIT MARITIME

Exploitat. commerc. et techniq., anglais niv. billing. indispens. Minimum 35 ans avec 10 ans expérience correspondante. Rémunération 100.000 à 140.000 francs/an + prime. Env. C.V.+photo à SWEERTS nº 1.921, B.P. 269, 75424 Paris cedex 09, qui transmettra.

LAGUILHARE S.A.

recherche

POUR SON SIÈGE NANTERRE (92)

DESSINATEUR PROJETEUR

très expérimenté pour le B.E. de son département

ÉVAPORATION

Contacter Secrétariat Direction, tél. 788-44-11, qui donnera indication pour lettre de candidature et rendez-vous éventuel.

Importante société Commerce international recherche HOMME BON COMPTABLE 30 ans env., niv. B.P., sér. référ. professionnelles et morales exigées. Situation stable et d'avenir. Ecr. C.V. manusc. détaillé ss/nº 215 à DAG, 65, r. de Rivoli, PARIS-1er, qui tr.

OUTRE-MER-MUTATIONS Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS DIVERS.

Ville de Fontenay-le-Fleury 78330, recrute

DIRECTEUR DE CENTRE CULTUREL

avec l'une des qualifications suivantes :

D.E.C.E.P. (diplôme d'Etat de Conseiller d'Educat. populaire). C.A.P.A.S.E. ou I.U.T. carrières sociales. Expérience exigée.

PHILOSOPHIE

Herbert Marcuse est mort

(Suite de la première page.)

Le triomphe des bolcheviques à l'Est, le drame des spartakistes à l'Ouest, lui indiquent les chances du socialisme et les limites de ses espoirs. Rien d'étonnant, dès lors, si Marcuse reste sa vie durant écartelé entre le doute et la foi. Ni s'il paraît si difficile de le situer dans l'éventail traditionnel des opinions politiques, qu'il semble déjouer l'une après l'autre.

D'abord membre du parti social-démocrate, Marcuse le quitte, en effet, après l'assassinat de Rosa Luxemburg. Marxiste, il n'adhérera jamais au parti communiste. Davantage : au moment d'achever ses études de philosophie, c'est sous la direction de Heidegger — peu suspect de sympathie pour la gauche — que Marcuse rédige, en 1932, une thèse de doctorat intitulée *l'Ontologie de Hegel et le fondement d'une théorie de l'historicité*.

La même année il fonde, en compagnie de Horkheimer et d'Adorno, un mouvement qui demeure l'un des plus importants dans le panorama philosophique du XX[e] siècle : l'école dite de Francfort. Mais, dès 1933, il doit fuir la montée du nazisme et s'établit alors aux Etats-Unis, après un bref passage en Suisse et à Paris. C'est en Amérique qu'il publie, en collaboration avec Adorno, ses *Etudes sur l'autorité et la famille* (1936) puis, tout seul, ses trois ouvrages majeurs : *Raison et Révolution* (1941), *Eros et Civilisation* (1955), *le Marxisme soviétique : une analyse critique* (1958).

Durant toutes ces années, Marcuse enseigne dans différentes universités américaines, avant de s'attacher définitivement à celle de San-Diego, en Californie. A son public d'outre-Atlantique, il apparaît d'abord comme un philosophe de formation européenne, héritier à la fois du marxisme et du courant métaphysique qui va de Hegel aux disciples de Husserl. Deux traditions incompatibles entre elles ? Pas forcément : Marcuse parvient même à jeter un pont entre Heidegger et Marx en montrant comment la tragédie du *dasein*, le drame existentiel de l'homme, n'est en réalité qu'une forme d'aliénation sociale, une conséquence de l'exploitation et du capitalisme.

La rencontre de la psychanalyse

Mais c'est aux Etats-Unis que se produit le choc décisif, celui de Marcuse avec la psychanalyse — choc d'où naîtra *Eros et Civilisation*, l'un des grands classiques du freudo-marxisme. Ce qui, dans la psychanalyse, séduit le philosophe allemand, c'est la force critique des théories freudiennes ; mais il conteste immédiatement le conformisme des analystes américains, qui érigent l'intégration sociale en critère de la santé individuelle, et la cure en technique d'adaptation. Marcuse va donc utiliser les grands concepts freudiens, mais dans un sens « révolutionnaire » et pas toujours très « orthodoxe ». Ainsi, là où Freud constatait avec résignation que toute société doit se fonder sur un minimum de répression, Marcuse affirme que la société industrielle contemporaine est devenue sur-répressive. Il dénonce les refoulements (du corps, du jeu ou de la créativité) sur lesquels elle repose, et la « dé-sublimation répressive » à laquelle elle se livre à l'égard de l'instinct érotique. Selon lui, en effet, la libération des mœurs n'a abouti qu'à transformer le sexe en marchandise, à lui ôter tout contenu subversif. Vidé de son potentiel révolutionnaire, l'individu moderne est donc devenu une espèce de robot, victime de la société de consommation, privé de tout sens critique et incapable de jouir pleinement de sa liberté : tel est, du moins, le portrait que nous en trace Marcuse dans l'un de ses plus célèbres livres, *l'Homme unidimensionnel* (1964).

Un maître à penser pour la jeunesse des années 60

C'est en ce point, bien sûr, qu'il était réservé à Marcuse de rencontrer son temps. Les jeunes des années 60 trouvèrent en lui un philosophe qui exprimait de façon convaincante leurs colères, leurs désirs et leurs craintes. Ennemi du capitalisme, mais très méfiant envers le socialisme tel qu'il s'est édifié en U.R.S.S. — et dont il avait été l'un des premiers à dénoncer la bureaucratisation, — Marcuse connut alors, surtout à partir de 1967-1968, un énorme succès : de fait, c'est seulement après mai 1968 que l'on se mit à traduire en français la plus grande part de son œuvre.

Pourtant, pas plus que celle de mai, la révolte de Marcuse ne débouchait sur une révolution. Impitoyable dans la critique, la pensée marcusienne paraît beaucoup plus floue lorsqu'il s'agit de proposer ou de construire. Deux incertitudes la caractérisent : d'abord, quant au but à poursuivre. Vaut-il encore la peine de lutter, si c'est pour que triomphe un socialisme de type soviétique ? Incertitude, ensuite, quant aux moyens de cette lutte : si la classe ouvrière n'est plus objectivement révolutionnaire, peut-on penser, avec Marcuse, que l'union des marginaux, des opprimés — des jeunes, des étudiants, des femmes et des minorités ethniques — suffira, à elle seule, à faire triompher la bonne cause ?

De telles perspectives nous paraissent aujourd'hui fort problématiques. Pourtant, malgré toutes ses ambiguïtés — qu'il assume avec courage, — Marcuse demeure un témoin essentiel du monde contemporain. Sans doute *Vers la libération* (1969) n'est-il pas son meilleur ouvrage : sans doute aussi Marcuse, depuis la fin des années 70, avait-il quelque peu perdu de son pouvoir de fasciner. Mais il n'en reste pas moins un très grand philosophe, et cela dans le sens le plus classique du terme. Autrement dit, un homme pour qui la *dialectique* — entendue comme pensée négative et théorie critique, donc comme moyen d'action sur le réel — demeure la forme la plus élevée de la pensée. Et c'est sans doute par là qu'il se rattache à la fois à Platon et à Marx.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

UNE BIBLIOGRAPHIE

Les principaux ouvrages de Marcuse ont été publiés en traduction française :

« Le Marxisme soviétique », 1963, « Idées », Gallimard.

« Eros et civilisation », 1963, Edit. de Minuit.

« L'Homme unidimentionnel », 1968, Edit. de Minuit.

« Raison et révolution », 1968, Edit. de Minuit.

« Vers la libération », 1969, Edit. de Minuit.

« Culture et société », 1970, Edit. de Minuit.

« La Fin de l'utopie », 1972, le Seuil.

« L'Ontologie de Hegel et la Théorie de l'historicité », 1972, Edit. de Minuit.

« Contre-révolution et révolte », 1973, le Seuil.

« Actuels échecs de la nouvelle gauche », 1976, Edit. Galilée.

CARNET

Naissances

— Jean-Jacques et Michèle DAYRIES ont la joie d'annoncer la naissance de

Stéphane,

le 20 juillet 1979.
53, rue de Varenne, 75007 Paris.

— Paulus et Maryvone JAGER-SCHMIDT ont la joie d'annoncer la naissance de leur septième petit-enfant,

Julien,

fils de Stanislas et Dominique, à Chalon-Bianzy (71).

Mariages

— Mme Carmen COLANDREA,
Mme Emile SERVAN-SCHREIBER,
M. Henri COBLENTZ,
Mme Christiane COLLANGE,
M. et Mme Jean-François COBLENCE,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Jane et Jean-Christophe,

célébré le samedi 28 juillet 1979, en l'église Saint-Louis, Clarksville, Maryland.

— Danielle MANSION et Gérard KALEKA
sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité, le 27 juillet 1979.
33, rue de la République,
45000 Orléans.

Décès

— M. et Mme Jean-Marc Angelloz, à Paris,
M. et Mme Jean Lanchon, à Nouméa,
Mme Josette Angelloz, à Paris,
Catherine et Jean-Yves Guibal,
Dominique et Bernard de La Garanderie et leur fille,
Philippe-Frédéric Angelloz,
Jean-Christophe, Anne et Cécile Lanchon,
Bruno et Olivier Créange,
Mlle Lydia Poller, à Dudweiller,
Les familles Angelloz, Joucla, Beauge, Sournies, Betrix, Vacherand, Burnier,
Tous les parents, amis et alliés,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Joseph-François ANGELLOZ,
née Joucla,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, cousine, parente, alliée et amie, décédée à Fontenay-aux-Roses, le 27 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Et demandant une pieuse pensée pour son époux,

M. Joseph-François ANGELLOZ,
recteur honoraire d'académie,
décédé le 29 mars 1978.

Les obsèques auront lieu à Thônes (Haute-Savoie), le 31 juillet 1979, à 15 heures.

Veillée de prières le lundi 30 juillet 1979, à 20 heures, en l'église Saint-Maurice de Thônes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Chaptal, 75009 Paris.
22, rue Emeriau, 75015 Paris.
35, rue Lacépède, 75005 Paris.

— Mme Pierre Bonnichon,
Bruno, Dominique et Philippe, ses enfants,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Pierre BONNICHON,

rappelé subitement à Dieu le 25 juillet 1979, à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

20, rue Boissonade,
75014 Paris.

— Mme André Fleur,
ses enfants,
Cécile et Jacques Friedmann,
Geneviève et Didier Bressard,
Anne et Jean-Claude Angoulvant,
Jean Fleur,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André FLEUR,

survenu le 24 juillet 1979.
Le Vésinet, Paris, Bormes.
L'Oustau,
83230 Bormes-les-Mimosas.

— Nous apprenons le décès, survenu à l'âge de quatre-vingts ans, de

M. Julian GOLDWASSER,

né à Kielce (Pologne).

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, le mardi 31 juillet 1979, à 11 heures.

— Mme Gabriel de la Gorce, son épouse,
Elizabeth et Jean Moreau de Saint-Martin,
Marie-Odile et Xavier Desjonquières,
Brigitte et Domice Deltombe,
ses enfants,
François, Louis et Jacques,
Etienne, Pierre et Marc,
Valentine et Sylvain,
ses petits-enfants,
Les enfants de M. et Mme Jean de la Gorce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel DE LA GORCE,

conseiller général du Pas-de-Calais, survenu le 30 juillet 1979, dans sa soixante-cinquième année.

Ils rappellent à votre souvenir,

Antoine,
Marie-Hélène
et Philippe DE LA GORCE,

décédés accidentellement le 10 octobre 1971.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 1[er] août, à 15 h. 30, en l'église de Quilen.

Quilen, 62650 Hucqueliers.

[Né le 15 juillet 1915 à Verchocq (Pas-de-Calais), agriculteur, Gabriel de la Gorce avait été élu conseiller général du canton d'Hucqueliers le 20 mai 1958 et réélu en 1964, 1970 et 1976. Maire de la commune de Quilen depuis 1959, il était président du comité d'aménagement rural du haut-pays d'Artois depuis 1973.]

— Mme Jacqueline Livet-Loth,
M. et Mme Pierre Livet,
Jean-Christophe et Yannis,
Les familles Sarre, Bardot, Colombain, Ollagnier et Vallée,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alfred LOTH,
née Georgette Rigny,
directrice honoraire de collège,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, survenu le 22 juillet 1979 à Lyon, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service funèbre a été célébré le 26 juillet, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, par le pasteur Vivier, aumônier de la V[e] région militaire.

Les cendres seront déposées ultérieurement dans le caveau de famille à Luxeuil-les-Bains.

« Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre » rive. »
(Marc, 4, 35.)

3, résidence Valombré,
69300 Caluire,
Centre universitaire de la Réunion,
12, rue de la Victoire,
97489 Saint-Denis.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Jean-Pierre Lechevalier,
M. et Mme Philippe Poirier,
Christine, Bruno, Patricia, Martine, François et Claire,
Mme veuve Albert Collange,
Mme veuve Charles Bellenger,
ses enfants, petits-enfants, sœurs et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve POIRIER,
née Suzanne Rogier,

munie des sacrements de l'Eglise, le 28 juillet 1979, en son domicile, 16, avenue de Villiers, Paris (17[e]).

La cérémonie religieuse en l'église Saint-Charles-de-Monceau aura lieu le mardi 31 juillet 1979, à 8 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière d'Abbeville (80), dans le caveau de famille.

Remerciements

— Mme Jean Luciani,
M. et Mme Jean-Claude Luciani,
Mlle Annie Delarue,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Joseph FREDIANI,

expriment leurs vifs remerciements.

— Mme Paul Lang, ses enfants et toute la famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Paul LANG,

remercient de tout cœur leurs amis.

Anniversaires

— Il y a cinquante ans, le 6 août 1929, le

lieutenant Florentin BONNET

trouvait la mort en s'entraînant pour la Coupe Schneider à Hourtin.

Né à Audes (Allier), le 7 juin 1894, pilote aviateur de la guerre 14-18, il était, depuis 1924, « l'homme le plus vite du monde », ayant réalisé la vitesse de 448 km à l'heure sur avion terrestre, à Istres. Son record ne fut battu qu'en 1932. Il repose au cimetière d'Athis-Mons, près d'Orly.

M. Chatelet et Mme, née Marguerite Bonnet, 91100 Saint-Pierre-du-Perray.
M. et Mme Albert Bonnet, 41210 Neung-sur-Beuvron.

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. LEMOINE,
ancien président
de la Société française d'étude
des phénomènes psychiques
(1948 à 1974),
ancien rédacteur en chef
de la « Tribune psychique »
(1948 à 1974),

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et ont gardé son souvenir.

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'Hôtel de Ville, Mme Garnier-Ahlberg : « Au Marais, la rue du Temple ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Legregeois : « Dans l'île Saint-Louis » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., métro Saint-Paul, M. R. Guérin : « Les hôtels célèbres du Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus beaux hôtels du Marais » (M. Teurnier).

A PROPOS DE...

LA PRESSE ET LES BULLETINS MUNICIPAUX

La démocratie à domicile

A M. Jean-Michel Boucheron, député (P.S.) de la Charente *et maire d'Angoulême*, qui lui demandait quelle était la politique du gouvernement pour favoriser la diffusion des bulletins municipaux auprès des citoyens, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, vient de répondre (« Journal officiel » du 7 juillet) : « Un des supports privilégiés de l'information des habitants de chaque commune peut être le bulletin municipal. C'est pourquoi, parallèlement aux dispositions prévues dans le projet de loi sur le développement des responsabilités locales (il s'agit notamment d'informations budgétaires), le gouvernement étudie actuellement les mesures qui pourraient être envisagées pour favoriser la diffusion de bulletins édités par les communes. »

M. Boucheron traduit une revendication exprimée par des centaines de maires, lorsqu'il note que les bulletins ou journaux édités par les municipalités ne bénéficient pas d'un numéro d'inscription à la commission paritaire nationale, du fait de leur gratuité, et se voient donc refuser la possibilité d'un allègement des frais de routage. Ne serait-il pas possible que les communes bénéficient des dispositions fiscales et financières applicables à la presse à l'occasion de l'impression et de la distribution des bulletins municipaux ?

Les grandes villes disposent en général d'un budget suffisant pour faire connaître à une large échelle, par des affiches, des systèmes d'informations téléphonées, des bulletins divers et le concours des journaux locaux et régionaux, les projets municipaux. A l'opposé, dans les très petites communes, tout, ou presque, se sait, et le bouche à oreille constitue le vecteur d'information le plus efficace. C'est, en revanche, dans les villes de deux mille à cinquante mille habitants que les contacts entre les citoyens et leurs élus, en dépit de la décentralisation au niveau des quartiers, apparaissent les moins faciles.

Faire distribuer dans toutes les boîtes à lettres, par porteur ou par la poste, un bulletin municipal à intervalle régulier ? Le coût serait prohibitif pour de nombreuses municipalités.

S'agissant le plus souvent de publications gratuites, les journaux municipaux ne peuvent bénéficier des avantages accordés à d'autres journaux. En particulier, ils ne bénéficient pas du tarif postal très bas appliqué aux organes de presse ayant reçu l'agrément de la Commission paritaire des publications et agences de presse.

Le gouvernement est conscient qu'une réforme de ce régime juridique dans le sens souhaité par les maires présente trois sortes d'inconvénients : manque à gagner pour le budget des P.T.T., risque de voir les syndicats de postiers protester contre un surcroît de travail, ouverture d'une vive concurrence dommageable aux nombreux petits journaux locaux dont beaucoup vivent d'annonces légales, d'informations pratiques et de publicité commerciale.

C'est pourquoi le gouvernement envisage, en principe, d'un œil favorable, la demande des maires de bénéficier d'un tarif postal réduit. Mais ces aides ne seraient accordées qu'aux seules publications ne faisant pas appel à la publicité ou éventuellement n'y faisant appel que dans une proportion très réduite.

Il y a de toute façon un point de droit à éclaircir et une anomalie à corriger.

En effet, selon le code général des impôts, le régime dérogatoire favorable est réservé « aux publications périodiques publiées par l'administration de l'Etat ou par les établissements publics ». Le moins qu'on puisse dire est que le libellé de ce texte et la jurisprudence dégagée par la commission paritaire des publications et agences de presse, ne sont pas très heureux, car ils aboutissent à une situation paradoxale. Les organismes consulaires, les établissements publics nationaux, locaux et régionaux (c'est-à-dire les conseils régionaux et les comités économiques et sociaux créés par la loi de juillet 1972) entrent dans la catégorie énumérée au code des impôts.

Plus, deux communes qui se grouperaient dans un syndicat pour éditer un bulletin bénéficieraient de ce régime, puisqu'un syndicat communal constitue juridiquement un établissement public. En revanche, les communes et les conseils généraux qui sont, eux, des « collectivités locales » en sont exclus.

Paradoxe qui confine à l'absurde puisque c'est bien les collectivités locales de plein exercice, au premier chef la commune, cellule de base de la démocratie, auxquelles le gouvernement veut conférer plus de droits, de devoirs et de responsabilités.

Il faudra ensuite poser la question essentielle du contenu et de la qualité des journaux municipaux. Problème de fonds qu'on ne résout évidemment pas par la seule manipulation des tarifs postaux ou des taux de T.V.A.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ILE-DE-FRANCE

Sur les Champs-Elysées

LOGER AU NOUVEAU CLARIDGE

L'ancien palace du Claridge, sur les Champs-Elysées, va, après deux ans et demi de travaux, rouvrir ses portes. Réaménagé par son nouveau propriétaire, l'Union des assurances de Paris, le bâtiment abritera désormais des logements et des boutiques de luxe qui seront mis en location à l'automne prochain.

Derrière la façade « début du siècle », intégralement conservée et restaurée, cent quatre-vingt-dix appartements ont remplacé les chambres et suites fréquentées pendant soixante ans par une clientèle internationale de grande renommée. *Le prince Khaled d'Arabie* fut le dernier de ses clients, avant sa fermeture, en décembre 1976 et la vente aux enchères, quelques mois après, de son mobilier et de sa vaisselle.

Les logements (en majorité des deux pièces et des studios) ne seront accessibles, eux aussi, qu'à une clientèle privilégiée ; le prix de location est en moyenne de 70 francs le mètre carré, auxquels s'ajoutent les charges, très élevées dans cet immeuble de luxe.

Il est vrai que les logements sont rares sur la plus belle avenue du monde : progressivement remplacés, depuis la seconde guerre mondiale, par des compagnies aériennes, des grandes banques françaises et étrangères, des sièges de sociétés internationales, ils ne sont plus qu'au nombre d'une centaine environ.

Toujours à l'enseigne du Claridge, sera ouverte, le 10 octobre prochain, une galerie marchande de 4 000 mètres carrés installée sur deux niveaux. Vêtements, maroquinerie, bijoux : les plus grands noms de la mode doivent s'y installer, parmi lesquels Ted Lapidus, Christian Dior, Charles Jourdan et le joaillier Fred.

Cette rénovation du Claridge intervient à un moment où les Champs-Elysées semblent bénéficier d'un regain de faveur : 120 000 personnes y déambulent chaque jour. En huit ans, le nombre des touristes étrangers y a augmenté de 45 %. Dans le même temps, le nombre des salles de cinéma est passé de 15 à 53, accueillant chaque semaine 350 000 spectateurs. De même, les investisseurs rachètent des immeubles, les groupes immobiliers rénovent ou reconstruisent. Deux autres galeries marchandes devraient s'y ouvrir d'ici un an ou deux : l'une dans l'ancien immeuble du *Figaro*, au rond-point des Champs-Elysées, l'autre entre les rues de Washington et de Berri.

● *Paris en musique.* — Des concerts de musique gratuits seront donnés cet été dans plusieurs jardins et squares de Paris. La police nationale et la garde républicaine ont joué aux jardins des Champs-Elysées et un orchestre de la police nationale s'est produit au square du Temple et au Champ-de-Mars.

Quatre autres concerts publics sont prévus pour le mois d'août : au square Necker le 21, à 20 h. 30 ; au jardin du Luxembourg le 25, à 16 heures ; au square André-Cherioux le 28, à 20 h. 30 ; et au square Montsouris.

CONSTRUIRE OU NE PAS CONSTRUIRE VILLA DES TERNES ?

Le projet des architectes

« Notre souci a été de concevoir une architecture en référence avec celle de la villa des Ternes », déclarent les architectes chargés d'aménager un terrain appartenant à la ville de Paris et situé à l'intérieur de la villa des Ternes. Ils ajoutent : *« Le terrain possède trente-deux arbres répertoriés par le service des parcs et jardins de la ville, dont la moitié seulement est en bon état. Actuellement, cet îlot est clos et laissé à l'abandon ».* Les architectes affirment d'autre part : *« La construction que nous voulons entreprendre a une emprise de 765 mètres carrés, soit un peu moins des 30 % d'occupation du sol de la parcelle autorisés par le P.O.S. de Paris ».*

Cette déclaration relance la polémique pour l'aménagement de ce terrain de 2 800 mètres carrés, situé dans le XVII° arrondissement et délimité par l'avenue des Ternes, le boulevard Gouvion-Saint-Cyr, la rue Guersant et le boulevard Pereire. Un concours d'architecture était lancé par la R.I.V.P. (Régie immobilière de la ville de Paris) en 1978. A l'issue de celui-ci, le projet d'une équipe d'architectes, MM. Bernard Bourgade, Michel Londinsky et Bernard Louyot, prévoyant la construction de vingt-deux logements répartis en plusieurs petits bâtiments accolés dont la hauteur ne dépassera pas 13 mètres, soit trois étages, était retenu. Le permis de construire était accordé le 18 mai dernier par le préfet de Paris.

Un espace vert condamné

Dès qu'il fut connu, ce projet fut attaqué par l'Association de la villa des Ternes, créée par les copropriétaires. Elle porta plainte devant les tribunaux contre la ville *« qui a décidé de construire à cet endroit un immeuble dépassant les normes établies par le règlement intérieur de la villa ».* Dans un communiqué, cette association déclarait : *« Si ce permis de construire n'est pas annulé, l'espace vert (deux cent cinquante arbres) constitué par la villa est condamné. »* La mairie répliquait en déclarant : *« Le permis de construire qui nous a été accordé est tout à fait conforme au plan d'occupation des sols, qui est le seul règlement ayant une valeur juridique. »*

Mais, à l'occasion de la dernière séance du Conseil de Paris, le maire de la capitale a été plus loin. Sans ambages, M. Chirac affirma : *« La Ville de Paris a acquis le terrain en question il y a de nombreuses années et avait eu le projet d'y réaliser une crèche. Ce projet suscita, à l'époque, l'opposition des habitant de la villa des Ternes, qui avaient fait valoir que le règlement de la villa n'autorisait que des constructions « à usage bourgeois. »* Le maire précise : *« La Ville a donc dû renoncer à son projet et a décidé alors de faire usage de son terrain en réalisant des logements locatifs aidés. C'est alors que, pour respecter le caractère de la villa des Ternes, un concours d'architecture a été lancé. »* M. Chirac conclut : *« Quant aux arbres, le projet n'en touche qu'une dizaine et non pas deux cent cinquante. J'ajoute, à ce sujet, que l'association en question serait mal venue de nous le reprocher, car, après avoir repoussé, un peu égoïstement, le projet de crèche, elle avait proposé à la Ville de racheter son terrain pour réaliser elle-même une quinzaine de logements qui conduisaient également à la destruction de plusieurs arbres. »*

Cette querelle rebondira à la rentrée, car il faudra prendre une décision définitive. Ou l'abandon du projet, ou la construction de ces vingt-deux logements aidés.

JEAN PERRIN.

CORRESPONDANCE

Pénalisation

L'application de la loi sur le financement des communes a été préjudiciable, en 1979, à la capitale. Mais cette situation « est celle de toutes les communes de l'Ile-de-France », selon M. André Bussery, maire de Juvisy-sur-Orge et par ailleurs président des élus socialistes et républicains de l'Essonne, qui nous écrit :

Alors que le montant de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) représente au niveau national 12.8 % de plus qu'en 1979 que les sommes versées aux communes et aux départements en 1978 au titre du V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires) et des autres versements auxquels elle se substitue, cette hausse est réduite à 7,2 % pour l'ensemble de l'Ile-de-France, Paris compris. En fait, mises à part les communes rurales de moins de 2 000 habitants, qui bénéficient en général d'une versement particulier, la plupart des villes de plus de deux mille habitants (et Paris en particulier) ont reçu une D.G.F. supérieure de seulement 6,5 % au versement correspondant en 1978.

Cette situation pose sans doute des problèmes à la Ville de Paris, mais encore bien davantage aux communes de banlieue, qui groupent sept millions six cent mille habitants au lieu de deux millions trois cent mille à Paris.

5, RUE PAYENNE

Une librairie avec Paris dans les rayonnages

Depuis quelque temps, une librairie qui porte l'enseigne des « Insolites » a ouvert ses portes à volets au 5, rue Payenne, dans le troisième arrondissement, dans une échoppe faisant partie des appartements privés de la maison que François Mansart avait édifiée en 1645 pour sa famille et pour lui-même et qui est aujourd'hui encore le dernier sanctuaire du positivisme.

Il serait vain d'y chercher le moindre souvenir de celui à qui l'on doit l'hôtel Guénégaud, ou Sainte-Marie de la Visitation, un propriétaire rusé l'ayant vendu, en 1903, à des admirateurs d'Auguste Comte en leur assurant que la maison était celle où Clothilde de Vaux, égérie du philosophe, avait rendu le dernier soupir.

Il n'en était rien puisqu'on a découvert, depuis lors, que la muse du positivisme avait passé sa courte vie au 7, de la rue Payenne. Et c'est ainsi que la belle demeure de François Mansart a été complètement défigurée. Mais une restauration récente lui a rendu quelque lustre, en supprimant d'ailleurs, on ne sait trop pourquoi, la curieuse mosaïque qui ornait la façade au-dessus d'un buste d'Auguste Comte et qui représentait Clothilde de Vaux sous les traits de la Vierge, mère de l'humanité.

On ne pouvait pas mieux choisir pour ouvrir une librairie consacrée à l'histoire de Paris que ces lieux chargés de souvenirs où le chercheur pourra découvrir quantité d'ouvrages anciens et modernes ayant trait à la capitale, à ses habitants, à leurs coutumes et à leur vie quotidienne, ainsi qu'une importante collection de cartes postales. Enfin, l'activité de la librairie ne s'arrêtera pas là puisqu'une réédition des vingt petits volumes aujourd'hui introuvables de Paris promenades, *d'Alexis Martin, a été entreprise pour la joie des promeneurs parisiens par les soins des « Insolites ».*

ANDRÉE JACOB.

★ « Les Insolites », 5, rue Payenne, 272-43-50, tous les après-midi, fermé le mardi mais ouvert le dimanche.

TOURISME

Les grands départs ont « mobilisé » plusieurs millions d'automobilistes

Durant le week-end, plusieurs millions d'automobilistes *se sont croisés* sur les routes françaises, mais le volume du trafic enregistré pour les retours de juillet et les départ d'août a été légèrement inférieur à celui de 1978.

Samedi 28 juillet, les trois grands axes routiers *vers le Midi de la France et l'Espagne* (nationales 10 et 7, autoroute du Sud) ont *connu de nombreux embouteillages.* En revanche, en Ile-de-France notamment, la circulation est restée fluide.

Dimanche, alors que sur les routes de la région parisienne on enregistrait des « *bouchons* », *surtout en soirée, sur* l'autoroute du Sud, en province, différents secteurs ont à *nouveau connu des encombrements* : le Sud-Ouest, dans la région de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), l'Ouest, à Pont-l'Evêque (Calvados), la frontière belge, l'Allier.

Selon les chiffres provisoires diffusés diman*che soir par l'A.F.P., on a compté, durant ce* week-end, trente-neuf morts et deux cent cin*quatre-quatre blessés.*

Ces départs et ces retours en masse, à la fin du mois de juillet, continuent d'alimenter le débat sur l'étalement des vacances, dans lequel un des responsables des professions *touristiques apporte son point de vue.*

POINT DE VUE

Juin l'oublié

par PHILIPPE BAMBERGER (*)

DEPUIS de nombreuses années, les professionnels se battent pour obtenir l'étalement des vacances, car c'est la seule voie pour assurer aux vacanciers des disponibilités d'hébergement satisfaisantes et des services de bonne qualité.

Le gouvernement vient d'arrêter pour 1980 des dates de vacances d'été qui, pour la première fois, procèdent à un découpage par zones. Cette mesure va dans le bon sens, bien que, en toile de fond, demeurent les préoccupations d'aménagement du temps de travail du corps enseignant et des élèves. Les professions du tourisme, au sens large, concernent huit cent mille salariés et artisans — l'activité touristique se monte à 170 milliards de francs, soit plus que l'automobile et quatre fois plus que l'aéronautique — et les conditions de vie de ces travailleurs méritent aussi considération.

Dans la situation grave que connaît l'économie française, notamment du point de vue devises, à la suite des hausses du pétrole, il est certain que le secteur du tourisme est l'un de ceux sur lesquels le pays doit pouvoir s'appuyer pour redresser la situation. Il est évident que l'étalement, en offrant de la place aux étrangers, mais aussi aux Français qui, faute de disponibilités, se dirigent vers l'étranger, est, à cet égard, un facteur de grande importance.

Les enseignants et les parents d'élèves expriment leur point de vue, nous exprimons le nôtre, le gouvernement aura à décider, selon le poids des arguments présentés, qui ne sont pas toujours contradictoires, loin de là. Il est incohérent d'espérer avoir simultanément des vacances concentrées, de bonne qualité et bon marché.

L'année dernière, le secteur de l'automobile avait donné l'exemple. Aujourd'hui, l'administration reprend l'initiative, et on veut espérer que l'émulation n'en restera pas là. Les décisions ont été précédées par de larges consultations menées au sein des régions. Le partage en cinq zones permet d'aboutir à une répartition équilibrée en nombre d'habitants. Il devrait être repris pour les vacances d'hiver ; ainsi les habitants de Bordeaux et de Toulouse ne se retrouveraient pas en bloc dans les Pyrénées. Bien entendu, une question reste entière : celle de l'énorme région parisienne.

Pour les industriels du tourisme, c'est clair : le découpage en deux zones de vacances de la région parisienne est la mesure la plus susceptible d'améliorer la situation, aussi bien pour les transports que pour l'hébergement. Les études statistiques qui ont été menées sur le sujet attestent que le nombre de familles susceptibles d'être gênées par un découpage de la région parisienne en deux ne dépasse guère 1 % des intéressés. Faut-il pour autant y renoncer ?

Dans l'avenir, le progrès à faire concerne, à notre avis, une meilleure utilisation des possibilités du mois de juin. En effet, suivant la météorologie nationale, juin est le mois qui bénéficie des meilleures conditions climatiques. Par la force de l'habitude, peu de vacanciers en tirent profit. Faire de juin un véritable mois de vacances est le moyen d'améliorer la situation du tourisme, tout en donnant satisfaction aux usagers.

Ceux qui ont la charge du tourisme sont prêts à apporter leur contribution — notamment par l'animation des lieux de séjour — dès que des certitudes de meilleure fréquentation pourront être tirées des décisions du gouvernement. Des mesures facilitant la location par quinzaine, ou mieux à la semaine, des meublés seraient un appui appréciable. De plus, nous avons tous constaté que, dès la mi-juin, les activités scolaires de la plupart des enfants du premier et du second cycle sont pratiquement terminées.

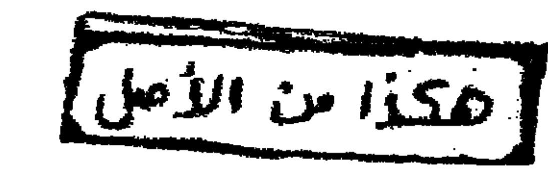
Nous sommes conscients du problème de l'aménagement des rythmes des travaux scolaires. Ce problème doit être traité en lui-même en s'inspirant sans doute de l'expérience de nos partenaires européens. J'ai simplement voulu rappeler le rôle que le tourisme tient au sein de l'économie nationale, souligner les possibilités offertes par le mois de juin, et confirmer que nous sommes prêts à participer à l'élaboration des mesures susceptibles de favoriser l'indispensable changement.

(*) Président de la Confédération française des industries du tourisme (COFIT).

En bref...

● *Les pilotes et la navigation dans la Manche.* — Les organisations nationales de pilotage de navires de la France et du Royaume-Uni viennent de créer un comité commun sous le nom de Comité franco-britannique de liaison des pilotes maritimes. Ce comité s'est fixé comme objectif de renforcer la sécurité de la navigation dans la Manche. Il fera un examen approfondi de la situation actuelle et rédigera des recommandations pour le développement et l'amélioration de l'infrastructure et des dispositifs existants.

● *Trois nouveaux car-ferries Calais-Douvres en 1980.* — Trois nouveaux car-ferries seront mis en service en 1980 à Calais sur la liaison Calais-Douvres par la compagnie Townsend-Thoresen. Le premier de ces navires, le *Spirit of free enterprise*, devait être lancé samedi 21 juillet à Bremerhaven, en Allemagne fédérale. La capacité de ces bâtiments est de treize cents passagers et trois cent cinquante voitures.



Le Monde

économie

ÉNERGIE

En Pologne

Le prix des carburants est relevé de 15 à 20 %

Varsovie *(A.F.P., Reuter)*. — *L'accentuation des difficultés économiques polonaises dont le premier secrétaire du parti, M. Gierek, avait fait état le 25 juin devant la conférence nationale de l'autogestion ouvrière, vient d'être doublement confirmée. Dimanche 29 juillet, en effet, alors que la Commission d'Etat pour les prix annonçait une hausse importante du prix des carburants liquides, le bureau des statistiques publiait un rapport sur les six premiers mois de l'année, dont il ressort que l'économie du pays a frôlé durant cette période la croissance zéro.*

L'essence, l'huile pour moteurs et les graisses pour véhicules ont été augmentées de 15 %, le gasoil de 20 %, le gaz produit à partir du pétrole et les tarifs des taxis de 15 %. Pour économiser l'énergie, de nouvelles limitations de vitesse entreront en vigueur le 1er août. Les voitures individuelles ne devront plus dépasser 90 km/h sur autoroute et 80 km/h sur route et les poids lourds et les autobus seront limités, selon leur charge, de 60 à 70 km/h. Les hausses porteront le prix du litre de super à 16 zlotys et celui du litre de gasoil à 12 zlotys (1). Les carburants liquides avaient déjà été augmentés de 10 % en moyenne en janvier dernier.

L'ombre de la croissance zéro

Le bilan publié d'autre part par le bureau des statistiques indique que la production industrielle, au cours du premier semestre, n'a progressé que de 0,6 % par rapport à la période correspondante en 1978. Dans le secteur des biens de consommation notamment, la progression est nulle alors que le gouvernement escomptait une hausse de 7,7 %.

Le rapport, qui impute ces mauvais résultats aux arrêts de production provoqués par la dureté de l'hiver, note que l'agriculture, le bâtiment et les transports ont été sévèrement éprouvés. Le cheptel bovin a diminué de 0,6 %, celui des porcs de 2,3 %, et celui des moutons de 0,7 %. Alors que la Pologne souffre d'une pénurie chronique de viande, ces chiffres sont d'autant plus préoccupants qu'ils confirment que l'amélioration relative de l'approvisionnement est due en fait aux ventes à bas prix auxquelles les éleveurs ont été obligés de procéder en raison des difficultées qu'ils ont eues à nourrir le bétail.

Ces difficultés ne devraient d'ailleurs pas s'estomper puisque la récolte céréalière sera cette année, selon le bureau des statistiques, moins importante que l'an passé. La Pologne devrait donc être contrainte de recourir à de nouvelles importations. Dans le bâtiment enfin, la baisse de production est de 11 %.

Deux points positifs sont cependant relevés dans ce bilan : la production de charbon a sensiblement progressé et les exportations vers les pays à monnaies fortes ont augmenté de 2,7 % pendant que les importations en provenance de ces mêmes pays baissaient de 0,7 %.

(1) 1 franc = 7 zlotys.

● *Au Brésil*, les prix de vente au détail du gazoïe et du fuel domestique augmentent de 50 %, passant respectivement de 5,80 cruz à 8,70 cruz (1,40 F environ), et de 2 à 3 cruz (0,50 centimes). — *(A.F.P.)*

TOUCHANT DANS L'IMMÉDIAT L'UNION SOVIÉTIQUE

La suspension des livraisons de gaz naturel iranien compromet à terme l'approvisionnement de l'Europe occidentale

« L'Iran a décidé de suspendre ses exportations de gaz naturel », a annoncé, le 28 juillet, M. Hassan Morshed, directeur de la Société nationale iranienne du gaz. Si les autorités de Téhéran maintiennent cette attitude, l'Europe de l'Ouest, mais aussi l'U.R.S.S., le Japon et les Etats-Unis risquent d'être confrontés à des difficultés d'approvisionnement en gaz dans les années 80.

L'Iran dispose, après l'U.R.S.S., des plus importantes réserves prouvées de gaz naturel du monde, avec 10 600 milliards de mètres cubes, loin devant les Etats-Unis, l'Algérie et les Pays-Bas. Un premier gazoduc trans-iranien, baptisé « IGAT 1 », relie, depuis 1970, les gigantesques gisements de Kangan, dans le sud de l'Iran, à l'U.R.S.S. Avant le changement de régime à Téhéran, 10 milliards de mètres cubes étaient ainsi exportés annuellement aux termes d'un accord économique à long terme valable jusqu'en 1980. Ce gaz alimentait les républiques de Transcaucasie. Les longues grèves de l'hiver dernier dans l'industrie iranienne du pétrole et du gaz avaient entraîné l'arrêt d ces exportations, ce qui n'avait pas été sans poser de graves problèmes d'approvisionnement en Arménie et en Georgie. Les livraisons avaient repris au printemps, mais à un rythme moitié moindre du précédent.

A plusieurs reprises, les autorités iraniennes avaient manifesté ces derniers mois leur désir de réviser les prix de leur gaz. Samedi 28 juillet, M. Morshed a indiqué que, *« comparé aux revenus tirés du pétrole, ceux du gaz naturel sont insignifiants »*. Déplorant les *« prix trop bas »* payés par les Soviétiques, il n'a pas caché que *« l'objectif était de parvenir à un relèvement de ces prix »*. En attendant, les Iraniens vont informer les Soviétiques que *« les conduites de gaz reliant les champs iraniens allaient être utilisées à des fins domestiques »*. Si le volume de gaz produit *« dépasse les besoins du marché intérieur »* — et si les prix sont relevés, — l'excédent pourrait alors être livré de nouveau à l'U.R.S.S.

Dans l'immédiat, la décision iranienne ne devrait pas avoir trop de conséquences sur l'approvisionnement de l'Europe et de la France. Mais, à l'horizon 1980, de sérieuses difficultés risquent d'apparaître, le gouvernement iranien ayant également décidé d'annuler la construction du second gazoduc trans-iranien, IGAT 2, reliant l'Iran au sud de l'U.R.S.S. D'une longueur de 1 526 km, IGAT 2 devait acheminer à partir de 1981, 13 milliards de m3. L'U.R.S.S. devait en conserver 2 milliards pour le frais de transit et livrer à l'Europe de l'Ouest les 11 milliard restant : 5.5 milliards pour l'Allemagne fédérale, 3,66 milliards pour la France et 1,8 milliards pour l'Autriche (1). L'Iran devait, en 1985, représenter 9,3 % de approvisionnements français.

Si les autorités de Téhéran *maintiennent leur décision* de ne pas construire IGAT 2, G.d.F. va devoir trouver ailleurs 3,8 milliards *de m3* de gaz naturel par an. A priori, cela semble difficile. L'Algérie et le Nigeria ayant déjà pour l'essentiel « placé » leur production jusqu'au début du prochain millénaire. Quant à l'U.R.S.S., elle risque d'être amenée à réduire ses livraisons vers l'Occident pour compenser l'arrêt des exportations iraniennes.

Enfin, le gouvernement iranien aurait également l'intention d'annuler un contrat passé avec le Japon et une compagnie américaine, prévoyant la livraison de 5 millions de tonnes par an de gaz liquéfié dont le prix vient d'être augmenté de 30 % par le Koweït.

(1) En fait, l'U.R.S.S. devait conserver tout le gaz iranien pour approvisionner le Sud du pays et livrer en contrepartie du gaz sibérien à l'Europe.

● *Prévision d'un niveau record pour la production américaine de charbon en 1979.* — Elle devrait s'élever au niveau record de 724 millions de tonnes, en raison d'un accroissement de la demande industrielle. En 1978, la production n'avait atteint que 654 millions de tonnes, en raison notamment d'une demande stagnante et d'une grève dans les charbonnages. — *(A.F.P.)*

Selon un rapport de la C.I.A.

L'U.R.S.S. DEVIENDRAIT RAPIDEMENT IMPORTATRICE DE PÉTROLE

L'U.R.S.S., qui actuellement exporte du pétrole, pourrait rapidement en importer, selon un rapport établi par la C.I.A. évoqué par le quotidien *New York Times* dans ses éditions de lundi.

Dans ce rapport, la C.I.A. affirme notamment que la production soviétique, qui a atteint le chiffre record de 11,73 millions de barils/jour en avril dernier, n'a atteint que 11,35 millions de barils/jour en mai. En outre, la production des champs pétrolifères de Samotlor (Sibérie occidentale), qui fournissent près de la moitié du pétrole soviétique, devrait commencer à décroître à partir de 1980-1981.

D'une manière générale, la production soviétique devrait tomber à 10 millions de barils/jour au mieux en 1985, et pourrait même ne s'élever qu'à 8 millions, poursuit le rapport.

L'Italie affronte la crise pétrolière dans les pires conditions

De notre correspondant

Rome. — En Italie aussi, le prix de l'essence et du gaz-oil viennent d'augmenter. Le litre de super coûte, depuis cette semaine, 550 lires, soit 2,85 francs. C'est cher, et parfois inabordable, dans un pays où les salaires demeurent assez faibles. Une enquête publiée il y a quelques jours montre, en effet, qu'un quart des familles dispose de revenus inférieurs à 1 500 francs par mois, et que huit cent mille d'entre elles vivent — on se demande comment — avec la moitié de cette somme.

L'Italie affronte la crise énergétique dans les plus mauvaises conditions. Pour trois motifs :

1) Privée de sources d'énergie locale, elle est plus dépendante du pétrole (70 % de ses besoins) que les autres grands pays de la Communauté européenne. Et les économies réalisables dans ce domaine sont limitées, puisque, avec une consommation par habitant deux fois moindre qu'en Allemagne fédérale, l'Italie se place au dix-neuvième rang des membres de l'O.C.D.E. ;

2) Elle est privée de gouvernement depuis sept mois. Dans le cabinet démissionnaire de M. Andreotti, les ministres de l'industrie et du *budget* étalent au grand jour leurs divergences en matière d'énergie. L'unique politique adoptée a été la hausse des prix à la consommation, ce qui ne résout pas grand-chose. Cette hausse, elle-même retardée de jour en jour, a provoqué de la spéculation, asséché les pompes sur les routes et donc empoisonné le départ en vacances de millions d'Italiens ;

3) Rien d'efficace n'a été fait depuis la précédente crise, en 1973. On s'est contenté d'établir de beaux programmes qui n'ont guère été appliqués, comme la plupart des bonnes lois italiennes. Il n'y aura donc aucune compensation à la hausse du prix du brut, qui devrait grever les importations italiennes d'un surcroît de 3 000 milliards de lires cette année.

Les prix recommencent à flamber

La crise énergétique s'inscrit dans des perspectives économiques préoccupantes. Certes, le produit national brut devrait augmenter, selon les prévisions, de 4,5 % en 1979, ce qui est meilleur que dans beaucoup d'autres pays et représente pour l'Italie même un résultat deux fois supérieur à la progression de l'an dernier. Il est vrai aussi que les exportations continuent à croître, que la lire se défend bien dans le nouveau « serpent » européen, restant toujours au-dessus du taux central, et que les réserves dépassent — or compris — les 32 milliards de dollars.

Mais les prévisions sont pessimistes. Avec plus d'un million sept cent mille chômeurs et des investissements productifs très faibles, l'Italie se prépare à des lendemains incertains. L'excédent de la balance des paiements, qui avait été de 5 300 000 milliards de lires en 1978, diminuera sans doute de moitié cette année. Quant aux prix de détail, ils recommencent à flamber : on s'attend à une hausse de 15 % en 1979 après les augmentations de salaire que diverses catégories de travailleurs de l'industrie viennent d'arracher par de nombreuses grèves (25 millions d'heures en mai). Les dépenses publiques continuent de croître dans une grande anarchie. Il va probablement falloir instituer de nouvelles taxes. Et tout cela pour que réduise la consommation privée, qui assure jusqu'à présent la reprise économique. Bref, l'Italie est en train de grignoter peu à peu tous les avantages que lui avaient procurés la dévaluation de la lire en 1976 et la dépréciation en douceur de l'année suivante.

Depuis sept mois, le *non governo* a laissé le pays à lui-même, avec une économie plus « *spontanée* » que jamais. Des occasions précieuses ont été perdues (phase de reprise, absence d'opposition politique, trêve sociale), qui ne se retrouveront peut-être plus avant longtemps. Un beau gâchis, en somme, d'autant que le plan triennal de développement, établi par l'actuel président du conseil désigné, M. Pandolfi, alors minitre du Trésor, est resté sur le papier.

ROBERT SOLÉ.

● *Le Parlement espagnol* a approuvé, le 29 juillet, le plan énergétique national présenté par le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique (U.C.D.). Il n'a pas force de loi, mais comporte une série de recommandations adressées au gouvernement : développement de l'utilisation du gaz naturel et de l'énergie hydraulique; doublement de la part du charbon dans les dix prochaines années ; recours aux énergies nouvelles ; stricte politique d'économique d'énergie pouvant aller dans les circonstances exceptionnelles jusqu'au rationnement. — *(A.F.P.)*

M. PLISSONNIER EXPLIQUE LA POSITION DU P.C.F. SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

France nouvelle, hebdomadaire central du P.C.F., publie, dans son numéro daté 28 juillet-3 août, une lettre que les cellules communistes de Paris-8e ont adressée à M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central, à la suite de la réponse négative que celui-ci avait faite aux propositions de campagne de la C.F.D.T. pour une suspension du programme électro-nucléaire français *(le Monde* du 28 juin). Les auteurs de la lettre interrogent M. Plissonnier sur les raisons pour lesquelles, selon lui, une telle suspension « *permettrait, comme dans les années 60, un renforcement de l'emprise des groupes multinationaux sur ce secteur décisif* ».

Dans sa réponse, M. Plissonnier indique notamment :

« *Les activités de pointe supposent une stratégie à long terme, des programmes, des équipes, des investissements et des plans de financement correspondants. Tout cela est compromis si on l'interrompt à un moment donné. (...)*

» *Seuls, en tant que parti, nous avons lutté dans les années 60 contre le « tout-pétrole », demandé la poursuite de la production charbonnière, réclamé sans cesse le développement des énergies nouvelles et défendu l'existence d'une puissante industrie nucléaire française. (...)*

» *Nous refusons donc que l'opération d'abandon de 1960 recommence pour les stades ultérieurs de la production d'énergie nucléaire. C'est l'intérêt de la nation qu'existe dans notre pays une telle industrie nationalement maîtrisée comme c'est l'intérêt des grands groupes étrangers que soit instauré un moratoire (c'est-à-dire un arrêt temporaire) qui leur laisserait le champ libre pour imposer au pays, à la fin de la suspension, leurs conditions de technologie et de sécurité, ainsi que leurs prix.* »

SOCIAL

A la Manufacture de tapis et couvertures de Beauvais

LES SYNDICATS PROPOSENT UN CONTRE-PLAN D'ÉCONOMIES POUR ÉVITER LES LICENCIEMENTS

Les syndicats C.G.T. et C.G.C. de la Manufacture française de tapis et couvertures (M.F.T.C.) de Beauvais (Oise) viennent de rendre public un contre-plan de restructuration pour éviter cent quatre-vingts licenciements dont la procédure est déjà engagée. La C.F.D.T. ne l'a pas signé bien que ses délégués aient participé à son élaboration.

Le document que les syndicats ont adressé à M. Jacques Darmon, directeur général et administrateur du groupe Boussac-Saint-Frères dont la M.F.T.C. est une filiale se présente comme une « *contribution au redressement de l'entreprise* ». Les syndicats suggèrent, en effet, treize actions qui devraient selon eux dégager une économie annuelle de 7,233 millions. Selon la direction, les cent quatre-vingts licenciements avaient été décidés afin d'économiser 7 millions de francs. La C.G.T. et la C.G.C. proposent notamment la suppression du poste de directeur de Beauvais, de celui de l'un des deux directeurs du secteur exportation, la diminution du nombre des qualités de moquettes fabriquées, la réduction des stocks, l'étalement des préretraites et la suppression du travail de nuit là où il n'est pas indispensable.

Les syndicats n'évoquent pas toutefois dans ce document l'offre de donation de l'usine que M. Darmon leur avait faite le 13 juillet dernier. Cette offre continue de diviser la municipalité, le maire socialiste, M. Amsalem, en désaccord avec les adjoints communistes, ayant promis l'aide de la ville au cas où les syndicats l'accepteraient.

M. CEYRAC : ni aggravation ni amélioration de la situation de l'emploi au second semestre.

M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., ne nourrit pas d'inquiétudes pour la rentrée sociale, car il estime, a-t-il déclaré samedi 28 juillet à TF 1, qu' « *il y a vraiment une véritable prise de conscience nationale de l'importance de l'épreuve que nous traversons* ». M. Ceyrac ne voit « *ni aggravation ni amélioration de la situation de l'emploi dans les six mois qui viennent* ».

Quant à la crise énergétique, le président du C.N.P.F. a souligné que « *le prix du pétrole, c'est un défi. C'est le pays qui relèvera le mieux ce défi qui se placera le plus solidement pour l'avenir.* »

C'est pourquoi, a-t-il ajouté, « *pour maîtriser la nouvelle crise, il est nécessaire que tous les Français fassent un sacrifice, ce qui veut dire, pour 1979 et 1980, un arrêt de l'augmentation du pouvoir d'achat, sauf pour les plus défavorisés* ».

Après un mois de conflit à Fos et à Port-de-Bouc

UN ACCORD EST SIGNÉ ENTRE LES DOCKERS ET LES ENTREPRISES PORTUAIRES DE MARSEILLE-OUEST.

Le travail devrait reprendre normalement mardi 31 juillet dans les bassins ouest du port de Marseille après la signature, le 28 juillet au soir, d'un accord entre le syndicat des entrepreneurs de manutention et celui des ouvriers dockers (C.G.T.).

Cet accord, signé pour trois ans, met fin à un conflit qui paralysait les bassins de Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc depuis le 3 juillet, date à laquelle les acconiers avaient suspendu l'embauche des ouvriers dockers. Le nouvel accord uniformise les conditions de travail, de rémunération et les effectifs des équipes qui, auparavant, étaient différentes. Il stipule notamment que le port (comprenant le termonal à conteneurs de Fos-sur-Mer) sera ouvert jour et nuit, sept jours sur sept.

En outre, les équipes de dockers seront transférables d'un navire à un autre et d'une entreprise de manutention à une autre dans le cadre du temps de travail à effectuer.

AUTOMOBILE

R 5 ÉCONOMIQUES

Sans avoir attendu les récentes recommandations gouvernementales, les constructeurs français ont, depuis plusieurs années, cherché à mettre au point des moteurs économiques, sans pour autant bouleverser — c'est une autre recherche — la structure fondamentale des groupes qui animent actuellement les véhicules. Après avoir gonflé les petits moteurs modernes pour en tirer un maximum de chevaux à l'époque où succès rimait avec nervosité, voici arrivé le moment où civisme va devoir rimer avec réalisme et donc où l'on va s'efforcer de dégonfler les mêmes moteurs.

C'est l'un de ces moteurs, un *1 100* centimètres cubes, que Renault vient d'installer sur deux nouveaux modèles de R 5. Diminution des frottements, modification d'alésage, explique Renault, font que la consommation a chuté de l'ordre de 20 à 30 %. C'est du moins les conclusions *pratiques que la Régie* a tirées des essais effectués sur cent dix véhicules de ce genre la semaine dernière, après d'autres essais *nombreux sur route et* en laboratoire Aussi, Renault considère détenir le record d'Europe de la sobriété en matière automobile, tous modèles confondus. Pour un parcours comprenant 25 % du trajet en ville, 50 % du trajet sur route à 90 kilomètres-heure *et 25 % du chemin sur autoroute*, la moyenne générale est de 5,77 litres de carburant (super) aux 100 kilomètres. Des résultats encore plus concluants — *jusqu'à* 4,9 litres d'essence aux 100 kilomètres — auraient été relevés.

Il reste que la conduite du véhicule, au départ, peut surprendre : cadence du ralenti (650 tours-minute), régime maximum bas (4 400 tours-minute), plus grand silence, douceur de direction, reprises molles par rapport aux modèles connus, font que le conducteur aura tendance à... appuyer sur la pédale d'accélérateur, risquant de perdre, par là même, en ville essentiellement, le bénéfice d'une consommation moindre. Une nouvelle façon de conduire (voir notre article ci-contre) devrait en quelque sorte en découler, qui, jointe aux modifications apportées par le constructeur aux moteurs, peut en effet donner de bons résultats. Encore faut-il *s'y* habituer !

C. L.

★ Les nouvelles R5 comportent d'autres modifications, ainsi les sièges, ainsi le tableau de bord et surtout deux modèles avec cinq portes, une transformation attendue depuis longtemps et que Renault-Espagne avait déjà réalisée.

Prix des modèles cinq portes : R5 de base, 24 700 F ; R5 TL, 27 200 F ; R5 GTL, 29 400 F.

Les jeux du « gaspi » et du hasard

Versailles, face au château, côté grandes *écuries : un décor* pour chasse royale. Las ! Ici, aujourd'hui, on ne chasse plus que le « gaspi » ou du *moins* on apprend à le chasser. En guise de Saint-Hubert, les flonflons dans le vent de cassettes amplifiées. La *campagne menée* par l'agence pour les économies d'énergie se doit d'épouser elle aussi son siècle. Bariolé de conseils du type : *« la quatrième dès que possible »*, l'autocar d'information a établi *ses quartiers et attend ses pratiques*. L'équipe de « l'école de chasse » Ile-de-France - Bourgogne est en place avec son chef de caravane, son hôtesse, ses moniteurs en combinaison bleu roi et ses dix voitures *bichonnées du carburateur à* l'allumage. Au choix deux Citroën Visa, deux Renault 5 L, deux Simca Horizon, non encore rebaptisées Talbot, deux Renault 18 et deux Peugeot 504, toutes équipées du compteur de *consommation, boîte noire de* vérité. Mais point de plus grosses cylindrées au double motif que l'échantillonnage proposé est représentatif du parc automobile français et qu'il serait de mauvais goût d'aligner *des dévoreuses quand on prône* le jeûne.

A première vue, on ne fait pas encore recette, ce qui est une mauvaise façon de dire, puisque l'enseignement, s'il n'est pas *obligatoire, est gratuit.*

Allons-y, comme y va déjà ce gendarme en tenue, comme y *sont allés* d'autres depuis que l'opération est entreprise (en moyenne une cinquantaine d'automobilistes par ville choisie), comme pourront y aller encore d'autres jusqu'à la fin août.

Les exigences sont simples : présentation du permis de conduire, établissement de la fiche individuelle, choix du véhi*cule à bord duquel on entend* s'instruire. Ce sera une 504.

Le moniteur est affable. Il *explique les règles du jeu* puisque jeu il y a. Nous accomplirons d'abord un premier parcours de l'itinéraire retenu en conduisant à notre convenance, à notre habitude, histoire de repérer les faiblesses. Le comp*teur de consommation est* là pour les déceler. Il dira le temps, la moyenne horaire, la gourmandise aux 100 kilomètres. Ensuite, on recommencera en tenant compte des conseils.

En route par la place d'Armes, *l'avenue de Saint-Cloud*, la rue du Refuge, la rue Pasteur et retour au point de départ par l'avenue de Paris. Au total 4 100 mètres épicés d'une dizaine de carrefours à feux tricolores et d'un stop. Mais voilà que les *dieux s'en mêlent favorablement :* pas le moindre embarras, des feux qu'il suffit d'approcher pour *qu'ils se mettent au vert, le stop* au débouché sur l'avenue de Paris qui n'exige que le temps de le marquer.

Du coup, les 4 100 mètres ont été parcourus en six minutes à la moyenne de 36 kilomètres à l'heure et avec une consommation de 10,9 litres aux 100.

« Ce sera difficile de faire mieux », confesse le moniteur, qui, d'ordinaire, constate sur sa 504, à ce premier essai, des 14-15 litres, que ses conseils ramènent ensuite à 12. Essayons tout de même. On a beau se sentir l'orteil d'un naturel malin, il doit bien y avoir à apprendre. Par exemple, qu'une conduite en sous-régime ne vaut pas mieux *qu'une conduite en surrégime.*

Bernique ! Les dieux, cette fois, ont changé leur humeur *d'épaule. Les feux, si conciliants* dix minutes plus tôt, se montrent cette fois rouges de colère. Arrêts, reprises. Comme si leur malignité ne suffisait pas, voici dans l'étroite rue du Refuge une benne d'éboueurs qui va son *train de sénateur, condamnent* ses suiveurs à la seconde et à ses plus néfastes effets. Histoire de vous saper encore le moral, le compteur de consommation, qui sait aussi fixer celle de l'instant, confirme les affres : *13,6 litres. Au bout du compte*, les conseils écoutés, ô combien ! n'empêcheront pas les résultats. Les six minutes de l'essai euphorique sont devenue huit, la moyenne est tombé de 36 à 30 kilomètres à l'heure, et, sur*tout, adieu les 10,9 litres qui* avaient produit si bel effet. La dure réalité est là : 11,7 litres.

« C'est bien quand même », a dit le moniteur. Si bien que l'on pourrait participer maintenant au concours réservé aux « grands chasseurs de gaspis ». Va donc pour ce safari. L'itinéraire est le même. Il convient *seulement de l'accomplir deux* fois sans arrêt. Le résultat sera identique au précédent : seize minutes pour les 8,200 kilomètres et toujours ces 11,7 litres de malheur. Seule la moyenne a progressé : 31,2 kilomètres, ce qui n'empêche de continuer à croire que l'homme pressé n'est plus aujourd'hui l'homme à l'Hispano.

Sur les tableaux verts, où le public peut lire les résultats du jeu du jour, ce seront pour la 504 les meilleurs, du moins tant qu'ils seront les seuls. Mais personne ne saura que, le hasard aidant, ce même concurrent avait fait mieux... la première fois.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ Agence pour les économies d'énergie, 30, rue Cambronne, 75737 Paris. Tél. : 578-61-94.
Service d'information « Chasse au gaspi », tél. : 577-18-18.

● *La firme automobile BMW* a annoncé à Munich la fabrication de véhicules de type « 700 » à injection. Ces modèles seront limités à six cylindres et équipés d'une boîte cinq vitesses. Ces mesures, note le constructeur, sont destinées à limiter la consommation d'essence de ces voitures, qui pourront toutefois continuer à atteindre des vitesses plus que respectables. Un modèle baptisé « 745 I » sortira ainsi des chaînes munichoises au printemps prochain et qui pourra atteindre une vitesse supérieure à 220 km/h. — *(A.F.P.)*

● *Un véhicule électrique* expérimental pouvant emporter quatre passagers vient d'être présenté par le département américain de l'énergie. Ce véhicule, qui a une autonomie de 160 kilomètres, est propulsé par dix-huit batteries d'accumulateurs plomb/acide et a été réalisé par le centre de recherche et de développement General Electric/Chrysler Corp. Dénommé « ETV 1 », ce véhicule, d'une vitesse de croisière de de 88,5 km/h, est équipé d'un dispositif permettant la recharge des batteries en dix heures à partir d'une prise de courant du réseau.

Mévente des « grosses américaines »

DOUZE MILLE SIX CENTS SALARIÉS

General Motors, le géant de l'industrie automobile américaine, a décidé de licencier pour une période indéterminée 12 600 de ses employés, a annoncé *samedi 28 juillet* un porte-parole de la firme.

Cette décision porte à 44 100 le nombre de travailleurs de l'automobile licenciés au cours des dernières semaines par les trois grands de l'automobile américaine, General Motors, Ford et Chrysler.

Depuis le début de la pénurie de pétrole aux Etats-Unis, les ventes des « grosses américaines » connaissent, en dépit d'intenses campagnes publicitaires, une baisse considérable au profit de modèles de type européen, compacts et généralement à traction avant.

Dans les milieux automobiles de Detroit, on indique que d'autres licenciements risquent de se produire au cours des prochaines semaines. — *(A.F.P.)*

ALFA-ROMEO A VENDRE : L'IRI DÉMENT LE PRÉSIDENT DE L'IRI

Parmi les réactions suscitées par les déclarations de M. Pietro Sette, président du holding public IRI, propriétaire d'Alfa-Romeo, sur l'éventualité d'une vente de la célèbre marque italienne, la plus étonnante provient de l'IRI elle-même.

Dimanche 29 juillet, la compagnie nationalisée a démenti formellement les informations selon lesquelles la firme automobile était à vendre. La compagnie précise cependant que *« des négociations avec des concurrents étrangers ont déjà eu lieu à plusieurs reprises et portent sur les possibilités éventuelles de collaboration et de participation entre Alfa-Romeo et des entreprises importantes de fabrication automobile de plusieurs nationalités »*.

AFFAIRES

UNE CONVENTION DE DÉVELOPPEMENT SERA CONCLUE ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET LE GROUPE B.S.N.-GERVAIS-DANONE.

Le groupe B.S.N.-Gervais-*Danone signera* dans la première quinzaine de septembre une convention de développement avec les ministères de l'économie et de l'agriculture. *Il s'agit de la dix*-septième convention de ce type passée avec une firme alimentaire depuis le début de l'année. Les *conventions de développement* sont en fait une procédure nouvelle qui n'apporte pas de crédits supplémentaires mais permet de *négocier en un seul* paquet les dossiers de crédit aux entreprises d'origines diverses, tels que la prime d'orientation agricole *(P.O.A.) ou les crédits du* FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles). L'autre originalité de ces conven*tions tient* au fait que les crédits publics sont conditionnés par un engagement des firmes de développer leurs exportations.

Pour le groupe B.S.N.-Gervais-Danone, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs en 1978, dont un peu plus de 50 % dans l'agro-alimentaire, les perspectives d'exportation reposent sur la mise en œuvre de technologies nouvelles nécessitant en effort important d'investissement en France et à l'étranger. L'engagement d'accroître les exportations concerne notamment le secteur des bières (B.S.N. contrôle la Société européenne de brasserie et les Brasseries Kronenbourg).

● *Salaires non versés.* — Deux heures avant leur départ en vacances, les cent dix employés de la société Courthieu, une fabrique de matières plastiques de Mauves-sur-Huisne (Orne), ont appris que leurs salaires de juillet ne pourraient leur être versés dans l'immédiat. Vendredi soir 27 juillet, ils ont commencé l'occupation de leur usine. Selon la direction de l'entreprise, des difficultés bancaires sont à l'origine de ce retard.

AGRICULTURE

Pour réduire ses importations de protéines

LE DANEMARK DÉVELOPPE LA CULTURE DU COLZA

De notre correspondante

Copenhague. — Le déséquilibre croissant de la balance danoise des paiements (prévision actuelle pour 1979 : 15 milliards de couronnes, soit 12 millions de francs) tient en grande partie au déficit des exportations du royaume par rapport à ses importations. Or, *parmi les importations qui* exigent beaucoup de devises, se trouvent les protéines indispensables à l'alimentation du bétail qui, on *le sait, joue un rôle de premier* plan dans l'économie nationale.

Ces protéines importées représentaient jusqu'à présent 95 % de la consommation des porcs et des bovins. C'est pourquoi ces derniers temps les autorités ont fait de gros efforts pour persuader les agriculteurs de développer la culture du colza, dont les tourteaux, quand ils sont de bonne qualité, peuvent largement valoir les tourteaux de soja achetés à l'extérieur. Ces exhortations ont été entendues, puisque cet été les agriculteurs danois ont ensemencé *60 000* hectares de colza (le double de 1978), surface encore jamais atteinte à cette latitude pour ce genre de culture.

L'idée d'implanter le colza au Danemark s'était déjà fait jour en 1973-1974, lors de la crise au cours de laquelle les Américains avaient momentanément arrêté leurs ventes de soja à l'Europe. Mais les résultats obtenus d'abord n'avaient pas été satisfaisants. *Les variétés cultivées* contenaient des acides nocifs, si bien que l'huile que l'on extrayait du colza ne pouvait être utilisée pour l'alimentation humaine. En 1975, cette première expérience semblait avoir vécu. *Mais depuis*, les chercheurs, encouragés par la Commission de Bruxelles, ont mis au point une variété de colza très *améliorée, d'où les succès* constatés cette année.

LA SÉCHERESSE PROVOQUE QUELQUES PERTURBATIONS DANS L'EST

Il n'a guère plu en France depuis bientôt *un mois. La situation* qui n'a rien d'exceptionnelle pour un mois de juillet, peut provoquer, ici ou là, des problèmes *d'approvisionnement*. Ainsi, dans la région d'Epinal, plusieurs syndicats de communes ont annoncé, dimanche 28 juillet, que l'arrosage des jardins et *le lavage des voitures* n'étaient plus autorisés.

S'il est vrai que certaines prairies commencent à jaunir, cette période de sécheresse n'aura pas été mauvaise pour l'agriculture puisqu'elle aura permis de rattraper un certain retard de végétation et de rentrer les moissons dans de bonnes conditions. A l'inverse de l'année 1976, la petite sécheresse de 1979 est arrivée après *la période végétative* et après surtout un hiver froid et neigeux et un printemps mouillé. Il n'y a donc pas de problèmes de réserves d'eau, en général.

Enfin, les perturbations qui s'annoncent à l'ouest depuis dimanche, vont amener un regain d'humidité, bénéfique pour les herbages, les maïs et la vigne.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2400	4,2450	— 30	— 5	— 40	— 15	— 80	— 30
$ can. ...	3,6260	3,6315	— 43	— 21	— 55	— 35	— 86	— 45
Yen (100).	1,9660	1,9665	+ 72	+ 95	+ 135	+ 160	+ 420	+ 455
DM	2,3255	2,3300	+ 93	+ 110	+ 170	+ 185	+ 453	+ 485
Florin ...	2,1160	2,1175	+ 30	+ 45	+ 60	+ 75	+ 105	+ 135
F.B. (100).	14,5200	14,5500	— 250	— 115	— 365	— 230	— 620	— 280
F.S. (100) .	2,5745	2,5800	+ 210	+ 235	+ 410	+ 430	+1090	+1150
L. (1 000) .	5,1824	5,1905	— 327	— 400	— 575	— 510	—1490	—1360
£	9,8345	9,8525	— 355	— 285	— 590	— 620	—1285	—1180

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 5/8	6 1/8	6 1/16	6 7/16	6 3/16	6 9/16	6 7/8	7 1/8
$ E.-U. ..	10 11/16	11 1/16	10 7/8	11 1/8	11 1/16	11 5/16	11 1/8	11 1/2
Florin ...	8	8 1/2	8 5/16	9 3/16	8 15/16	9 3/16	9 11/16	10 1/16
F.B. (100) .	10	12	12 3/8	13 1/8	12 1/8	12 5/8	11 1/2	12
F.S.	5/16	7/16	1 1/8	5/8	1 1/4	1 5/8	2 1/4	2 5/8
L. (1 000) .	15 1/8	16 3/8	15 13/16	16 1/16	16 3/8	17 3/8	16 3/4	17 1/4
£	13 7/8	14 1/8	14 3/8	14 7/8	14 1/4	14 3/4	13 9/16	13 15/16
Fr. franç..	14	15	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 3/8	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

IMPRIMERIE

A LA FILIALE LILLOISE DU GROUPE NÉOGRAVURE

Le syndicat du Livre Force ouvrière dénonce la mise en règlement judiciaire

De notre correspondant

Lille. — M. Roger Carpentier, secrétaire général du syndicat du Livre Force ouvrière, désapprouve *la mise en règlement judiciaire* de l'entreprise Hélio-N.E.A. de Lille en même temps que la Société de développement financier (S.D.F.), *dont elle était* l'une des filiales *(le Monde* du 28 juillet). F.O. souligne que Hélio-N.E.A. est une société anonyme, *dans un holding certes*, mais indépendante.

Au cours d'une réunion tenue à Lille samedi 28 juillet, M. Carpentier a affirmé que Hélio-N.E.A., qui occupe encore six cent trente salariés, est viable. Il a constaté que le bilan 1978 laisse apparaître un *déficit de cinq* millions et demi, et ce malgré une augmentation de 12 % du chiffre d'affaires, une progression de la production *rotative* de 17 % et une diminution des effectifs de soixante personnes. Mais il a fait remarquer aussi que plus de *6 millions de francs de redevances* ont été payés par Hélio-N.E.A. Lille à la S.D.F. pour des prestations de services qui ont *augmenté de 130 %* en une année. F.O. fait même valoir que certains travaux réalisés le sont à perte : ainsi *Confidences*, publié par le groupe Hachette, qui tire à quatre cent soixante-dix mille exemplaires, représenterait une perte de 6 millions de francs *par an pour Hélio-N.E.A.*

Pour les dirigeants de F.O. trois hypothèses sont envisagées. L'entreprise de Lille devient indépen*dante à 100 % et poursuit ses* activités sous le contrôle de l'Institut de développement industriel. Ou bien, autre alternative, l'entreprise est *reprise par un tiers* ou un groupe. Enfin, solution de dernière chance en cas de fermeture de l'entreprise, on poursuit l'activité sous la forme d'une coopérative ouvrière. F.O. a entrepris des démarches auprès de la DATAR, du ministère de l'industrie et des élus régionaux, notamment MM. Mauroy et Segard.

Rappelons que la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. (F.F.T.L.) se réunit ce lundi 30 juillet à Paris pour déterminer *« diverses actions dans le but de maintenir les emplois au sein du groupe et des diverses filiales.* — G. S.

CONJONCTURE

● *L'enquête mensuelle dans l'industrie* établie pour juillet par l'INSEE confirme la fermeté de la *demande* reçue par l'industrie en même temps qu'elle reflète une généralisation des anticipations inflationnistes. La produc*tion* industrielle, qui a crû à un rythme modéré jusqu'aux vacances, reste inférieure à la demande. Les perspectives formulées par les industries pour leur activité propre sont plutôt optimistes, en raison du maintien d'une forte demande intérieure. Mais, pour l'ensemble de l'industrie, les mêmes personnes interrogées se montrent pessimistes sur l'évolution à l'horizon des six mois.

Les hausses de prix à la production devraient rester vives au cours des prochains mois, estime encore une large majorité d'industriels.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CÉTÉLEM

CETELEM s'est associé à la constitution d'une société de crédit à la consommation fondée au Japon à l'initiative d'ORIENT LEASING, la plus importante des sociétés japonaises de crédit-bail. CETELEM apportera son concours à la nouvelle société et la fera bénéficier de son expérience en matière de crédits aux particuliers.

Le capital de la nouvelle société, dénommée FAMILY SHINPAN, sera souscrit à raison de 20 % par CETELEM et de 80 % par ORIENT LEASING.

L'association du CETELEM à la fondation de FAMILY SHINPAN, dont l'activité débutera au mois de septembre prochain, est un élément de l'accord général de coopération conclu avec ORIENT LEASING par *le Groupe de la Compagnie bancaire*, auquel appartient le CETELEM, et par Paribas, son principal actionnaire. Rendue manifeste par les participations que Locabail, société de crédit-bail du Groupe de la Compagnie bancaire, et Cogel, filiale commune de Paribas et de la Compagnie bancaire, ont acquises dans le *capital d'ORIENT LEASING, la coo*pération recherchée entre les groupes français et japonais doit s'étendre également à des opérations de crédit-bail international associant Locabail et ORIENT LEASING.

U.F.B. - LOCABAIL

Locabail, filiale de *l'Union française* de banques spécialisée dans le crédit-bail, a acquis une participation au capital d'Orient Leasing, la plus importante des sociétés japonaises de crédit-bail.

Cette participation, opérée par achat d'actions à la Bourse de Tokyo, a été prise conjointement par Loca*bail et par Cogel, filiale commune de* Paribas et de la Compagnie bancaire, à raison des deux tiers pour la première et d'un tiers pour la seconde. Elle porte sur 3 % du capital d'Orient Leasing et sa valeur globale est de 30 millions de francs.

L'entrée de Locabail et de Cogel dans le capital d'Orient Leasing est un élément de l'accord général de coopération conclu avec Orient Leasing par le Groupe de la Compagnie bancaire, auquel appartiennent l'U.F.B. et Locabail, et par Paribas, son principal actionnaire.

La coopération recherchée entre les groupes français et japonais doit notamment donner lieu à des opérations communes de crédit-bail international associant Locabail et Orient Leasing. Elle se manifestera également par la participation de Cetelem, banque du groupe de la *Compagnie bancaire spécialisée dans* les crédits aux particuliers, au capital d'une société japonaise de crédit à la consommation en cours de constitution à l'initiative d'Orient Leasing.

FRANCE-ÉPARGNE (SICAV)

	06-04-1979	29-06-1979
ACTIF NET	M.F. 66,72	M.F. 90,52
Répartition :	%	%
— Actions françaises	25,3	23,9
— Actions étrangères	34,2	34,4
— Obligations françaises :		
- convertibles	0,2	0,6
- autres	25,5	24,7
— Obligations étrangères	9,4	10,1
— Liquidités	5,4	6,3
	100	100
Nombre d'actions en circulation .	355.845	456.619
Valeur de l'action	F. 187,47	F. 198,28



PARIBAS-GESTION (SICAV)

	06-04-1979	29-06-1979
ACTIF NET	M.F. 139,78	M.F. 164,19
Répartition :	%	%
— Actions françaises	25,3	22,9
— Actions étrangères	33,3	36,1
— Obligations françaises :		
- convertibles	1,3	1,1
- autres	26,6	27,7
— Obligations étrangères	6,6	7,9
— Liquidités	6,9	4,3
	100	100
Nombre d'actions en circulation .	730.769	818.383
Valeur de l'action	F. 191,46	F. 200,59



DUNLOP S.A.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 1979 s'élève à 797.228.000 F contre *687.213 000 F pour la période* correspondante de 1978, soit une progression de 16 %.

IPRIMERIE

Le syndicat du Livre force ouvrière dénonce la mise en règlement judiciaire

CONJONCTURE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Agefi. — Fuite devant la devise américaine. Aucune reprise ne s'est manifestée sur le marché euro-obligataire. L'arrivée de Paul Volcker, si elle a été accueillie positivement dans les milieux financiers internationaux, n'a pas suscité l'enthousiasme soulevé à New-York. Sur les changes, la chute du dollar s'est ralentie légèrement, mais il faudra beaucoup plus qu'un nouveau président à la tête du FED pour restaurer la confiance en la devise américaine. En fait, que ce soit à Londres, à Francfort, à Zurich, à Tokyo ou à Paris, le consensus est à peu près général : seule l'élection d'un nouveau président des Etats-Unis paraît maintenant susceptible de retourner l'opinion internationale en faveur du dollar. Le président Carter a apparemment épuisé toute sa crédibilité non seulement dans son pays, mais dans la plupart des nations occidentales.

La fuite devant le dollar et tout ce qui est libellé en dollars est maintenant universelle. Il n'y a plus un investisseur international qui soit prêt à s'engager sur le dollar. C'est à nouveau la ruée vers le deutschemark, le franc suisse, le florin et bientôt sur le yen.

La méfiance à l'égard du dollar est si profondément enracinée dans l'esprit des investisseurs qu'on ne voit pas très bien quel facteur pourrait arrêter ce mouvement de rejet jusqu'en novembre 1980, date de la future élection présidentielle aux U.S.A.

L'émission la plus grande qui ait jamais été lancée dans le secteur des notes à taux flottant a été annoncée par Citicorp Overseas vendredi soir 27 juillet. Ce n'est pas un hasard si ce lancement a été décidé dans la foulée même de la hausse du prime rate aux Etats-Unis. Celle-ci, qui indique que les banques américaines estiment que les taux à court terme américains restent sur la pente ascendante, devrait favoriser les émissions à taux d'intérêt variable. Cependant, les conditions accompagnant cet emprunt gigantesque sont telles que la réaction du marché sera des plus intéressantes à suivre : 300 millions de dollars sur trois ans et demi seulement, avec un taux d'intérêt qui sera la moyenne entre les taux offerts et demandés sur les dépôts en eurodollars à trois mois. Les notes, qui sont garanties par Citicorp, la maison mère américaine, ne comportant aucun taux minimal annuel garanti, compte tenu de l'aspect d'instrument monétaire que leur confère leur brève échéance. Toutefois, l'émission sera cotée à la Bourse de Londres et elle se présente sous forme de coupures unitaires de 10 000 dollars.

LONDRES

La baisse se poursuit à Londres sur la rumeur d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt. Stabilité des pétroles et irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 384 75 contre 385 20

VALEURS	CLOTURE 27,7	COURS 30-7
Beecham	536	532 ..
British Petroleum (1)	12 10	12 9/64
Courtaulds	84	83
*De Beers	7 31	7 31
Imperial Chemical	319 ...	316
Rio Tinto Zinc Cor.	255	256 ...
Shell	336	338 ...
Vickers	160	160 ..
War Loan 3 1/2 %	34 1/4	34 1/8
*West Driefontein	46 ...	48 1/4
*Western Holdings	35 ...	35 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du lundi 30 juillet publie notamment les insertions suivantes :

Locafrance. — Emission d'un emprunt de 200 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt variable égal à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour, augmenté de 5,8 %. L'intérêt sera payable semestriellement. Les porteurs auront, pendant toute la durée de l'emprunt (août 1989), une option pour échanger leurs titres contre des obligations à taux fixe (10,10 %) payable une fois l'an.

Renault - Véhicules industriels. — Emission au pair de 2 700 000 actions de 150 F, devant porter le capital de 455 625 000 F à 860 625 000 F.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BELL CANADA. — Le bénéfice net consolidé avant éléments extraordinaires pour les six premiers mois atteignent 222,15 millions de dollars contre 168,9 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	26 juil.	27 juil.
Valeurs françaises	108,2	108,4
Valeurs étrangères	125	124,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,9	96

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	20 juil.	27 juil.
Indice général	119,1	120,3
Assurances	209,4	212,3
Banq. et sociétés financ.	99	99,3
Sociétés foncières	136,3	138,6
Sociétés investiss. portef.	130,1	132,7
Agriculture	134,5	134,8
Aliment., brasseries, distill.	112,5	113,2
Autom., cycles et l. équip.	84,5	85,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	138,9	143
Caoutchouc (ind. et comm.)	64,7	63,8
Carrières salines, charbon	112,7	113,4
Constr. mécan. et navales	110,8	116,2
Hôtels, casinos, therma.	145,8	147,4
Imprimeries, pap., cartons	73,8	75,5
Magas., compt. d'exportat.	95,4	97,9
Matériel électrique	130,7	130,7
Métall., cons. des pr. métal	43,5	45,8
Mines métalliques	106,2	104,2
Pétroles et carburants	136,8	140,6
Prod. chimiq. et él.-mét.	145,1	140,8
Services publics et transp.	100,1	100,6
Textiles	123,1	125,2
Divers	134,9	138,6
Valeurs étrangères	126	127,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	160,3	162,4
Rentes perpétuelles	48,9	48,1
Rentes amort., fonds gar.	295,8	302,7
Sect. indust. publ. à r. fixe	96,3	95,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	465,9	477,5
Secteur libre	105,7	105,8

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	280,8	284,5
Val. franç. à rev. variable.	825,4	833,7
Valeurs étrangères	931,3	939,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	95,4	96
Produits de base	74,4	76,4
Construction	126,6	128,4
Biens d'équipement	104,6	102,3
Biens de consom. durables	96,7	95,7
Biens de cons. non durabl.	80,6	80,6
Biens de consom. aliment.	96,4	96,4
Services	142,6	143,7
Sociétés financières		
Sociétés de la zone franc	105,8	108,9
expl. principal. à l'étr.	197,6	197,3
Valeurs industrielles	86,3	86,6

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	121,9	122,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/7	30/7
1 dollar (en yens)	215 45	216 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 3/8 %

BOURSE DE PARIS - 27 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 30	2 466	S.F.E.G.	230 10	234	Locabail	219 ..	221	Immoinvest	155 50	153
5 %	52 80	2 425	U.A.P.	567	569	Locabail Immob.	339 ..	341	Cie Lyon. Imm.	158 50	160
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ch. France 3 %	212 50	210 ..	Financière Sofal.	364 ..	365 ..	C.G.V.	267	270			
A.G.F. (Sté Cent.)	576	585	Fr. Cr. et B. (Cie)	88 50	91	Fonc. Ch.-d'Eau.	810	809	Electro-Financ.	329	334 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	..	..	France-Bail	318	318	(M.) S.O.F.I.P.	..	80 ..	(M) Et. Particip.	90	89 ..
Concorde	367 ..	357	Hydro-Energie	20 50	..	Fonc. Lyonnaise	1135	1135	Fin. Bretagne	79	79 90
Epargne France	283 ..	289 ..	Immobail B. L. P.	260	257	Immob. Marseille	1480	1470	Fin. Ind. Gaz Eaux	598	599
Financ. Victoire	368 ..	..	Immobanque	350	350 ..	Louvre	321 ..	316 20	Fin. et Mar. Part.	82 60	81 60
France I.A.R.D.	220 ..	225 ..	Immofice	282	284	SINVIM	141	141	France (La)	756	725
			Interbail	255 ..	265	Cogifi	289	219	La Mare	58 60	58 60
			— (obl. conv.)	251 ..	252	Foncina	198	187 50	(NY) Lordex	242 ..	242 ..
GAN (Sté) Centr.	678	680 ..	Laffitte-Bail	200 ..	200 ..	Gr. Fin. Constr.	199	201 ..	Lebon et Cie	120	119
						Immindo	205	202 ..	Cie Marocaine	32 ..	..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Forges Strasbourg	84 70	84 60	(LI) Baignol-Farj.	23 50	23	Sab. Mar. Corv.	130	130	Silvafrance	232 50	221 96
(LI) F. B.M. ch. fer	90	..	Blanzy-Ouest	250	250	Sicomocip	207	206	Silvam	146 86	140 81
Frankel	658	658	La Brosse	148	148	Total C.F.N.	95	..	Silvarente	169 45	161 77
Huard-U.C.F.	94	96	Degremont	148 50	148 80	Uriaux	..	..	Silvinter	152 38	145 4.
Jaeger	284	290 ..	Duquesnes-Purina	409 50	410 ..	Voyer S.A.	..	..	Sogineo	133 38	127 34
Jaz	213	215	Ferrailles C.F.F.	236 50	236	Gen. v. Gristem	..	285 50	Sogitoter	448 98	428 56
Luchaire	312	326 ..	Havas	385	388	Roronto NV	239 10	237 50	Valorem	196 26	187 35
Manurhin	746	715 ..	Locatel								
Métal Déployé	272 ..	270	Lyon-Alemand	183 10	186						

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1280	4,5 % 1973	1220	1223 ..	1228 ..	1225
4150	C.N.E. 3 %	4250	4265	4260 ..	4260
285	Afrique Occ.	290 50	298 ..	286 ..	284 30
470	Air Liquide	478	474	472 ..	469 ..
80	Als. Part. Ind	80 30	80 60	80 60	81 ..
365	Als Superm.	366	365	366	366
62	Alsthom-Atl.	61 60	61 60	61 60	61 40
152	Applic. gaz	152	152	162	162 ..
145	Arjom Prioux	147 20	147	147	149 ..
385	Aux. Entrepr	405	402	400	402 ..
810	Av. Dass.-Br.	833	833	843	830
410 ..	Cie Gle Eaux	410 10	407 ..	407	407 ..
880	Elf-Aquit.	880	872	872	870
156	— certif.	170 ..	173	173	173 ..
325	E.J. Lefebvre	337	337	336 ..	335 ..
860	Essilor	855	858	858 ..	842 ..
177	Esso S.A.F.	182 90	179	178 50	179
345	Eurafrance	354 90	351 ..	351	348 ..
110	Europe n° 1	1135	1140 ..	1125 ..	1129
450	Facom	455	458 ..	458	458
345	Ferodo	351 50	355 ..	356 ..	358 ..
445	— obl. conv.	438	445	445 ..	446
92	Nouvel. Gal.	96 50	98	100 50	100 ..
167	Olida-Caby	188	190	190 ..	189
116	Opfi-Paribas	115 50	116	116	117 90
148	Paris-France	169 50	170 20	169 50	168 50
114	Pechelbronn	113 20	113	113	112 60
92	P.U.K.	92 20	92 10	92 10	90 90
126	— (obl.)	126	126 70	126 70	..
52	Penarroya	51 50	50 50	50 50	50 50
276	Penhoët	278	277 80	277 80	274
270	Pernod-Ric.	262	269 80	259 80	255 10
305	Perrier	304 80	306	307	307
310	Tél. Ericsson	328	328 ..	329 ..	333
135	Thomson-Br.	190	190 ..	192	190
235	— (obl.)	235	235	235	230 70
405	U.I.S.	409	409 90	410 ..	405 ..
240	U.C.B.	244	240 ..	243	240
215	Un. F. Banques	220	220	220	215 60
175	U.T.A.	173 50	173 50	173 50	170 10
10 50	Usinor	12 15	12 90	13 20	13 10
115	— (obl.)	114 90	114 10	114 10	108 90
108	Vallourec	108 50	112	113	113
235	Gén. Motors	239 50	240	240	239 60
22	Goldfields	22 30	22 15	22 15	22
35	Harmony	33 20	33 80	34 30	33 10
4 50	Hitachi	4 81	4 83	4 83	4 82
300	Hoechst Akt.	298 ..	296 50	296 50	292
32	Imp. Chem.	32 50	32 20	32 20	32 30
80	Inco Limited	79 80	80 60	80 60	80 60
285	I.B.M.	294 80	291 60	291 60	288
116	I.T.T.	117 50	119	117 60	116 70
280	Merck	276 10	288 80	288 80	288 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
650	Deuts. Bank	643	665	652	660 .
580	Dome Mines	492 50	493	493 .	496 .
498	Du Pont Nem	173 50	176	176	177
228	East Kodak	227	227 ..	226	223
45	East Rand	44 .	44 50	44 50	44 80
126	Ericsson	124 50	126 50	126 50	126 80
220	Exxon Corp.	233 50	232	233 ..	231 60
175	Ford Motor	181	181	181	178
114	Free State	114	112 10	112 30	110 10
218	Gen. Electric	216 .	218 30	218 30	218 30
36	Sony	37 .	36 66	36 50	35 60
275	Unilever	275 20	275	275 .	272 50
30	Union Corp.	30 30	30 10	30 10	29 50
106	U. Min. 1/10	103 80	104 .	104 .	102
157	Unit. Techn.	160 50	160 50	160 20	161 .
229	West Driet.	216 50	216 60	217 60	218 .
74	West Deep	71 ..	71 60	71 50	70 85
153	Wes. Hold.	151 .	150 80	150 80	150 40
250	Xerox Corp.	265 50	268	268	263 60
0 82	Zambia Corp.	0 81	0 82	0 81	0 81

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 234	4 233	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	232 920	232 290	225	240
Belgique (100 F)	14 662	14 640	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 780	211 740	205	216
Danemark (100 krd)	81 155	81 050	78	83
Norvège (100 k)	84 670	84 370	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 876	9 823	9 500	10 100
Italie (1 000 lires)	5 187	5 183	5	5 400
Suisse (100 fr.)	252 800	257 570	262	265
Suède (100 krs)	97 320	101 180	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.)	31 695	31 735	30 850	32 450
Espagne (100 pes.)	6 404	6 394	6 150	6 550
Portugal (100 esc.)	8 756	8 730	8 100	9 500
Canada ($ can. 1)	3 630	3 662	3 500	3 730
Japon (100 yens)	1 960	1 969	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 7
Or fin (kilo en barre)	44350	44100
Or fin (en lingot)	44400	44200
Pièce française (20 fr.)	384 80	382 90
Pièce française (10 fr.)	279	269 .
Pièce suisse (20 fr.)	348 50	349 90
Union latine (20 fr.)	325 80	325 50
Souverain	476	487
Pièce de 20 dollars	1790	1800 40
Pièce de 10 dollars	989 60	896
Pièce de 5 dollars	625	612 50
Pièce de 50 pesos	1729	1721
Pièce de 10 florins	338 ..	338 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

En Inde

Le gouvernement de M. Charan Singh ne dispose pas de la majorité parlementaire

Le nouveau premier ministre, M. Charan Singh, a complété, durant le week-end, la formation de son gouvernement. D'une part, les fonctions attribuées à plusieurs personnalités ont été précisées : M. Y. Chavan, dirigeant du parti du Congrès officiel, a été nommé vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, M. S.N. Mishra, qui appartient au Janata séculier, le groupe de M. Singh, a reçu le portefeuille de ministre des affaires étrangères, tandis que celui des finances a été attribué à M. H.N. Bahuguna, également du Janata séculier formé par les dissidents du précédent parti gouvernemental.

La « petite crise » provoquée, samedi 28 juillet, par l'attitude de six des sept ministres pressentis appartenant au parti du Congrès, qui n'avaient pas participé à la cérémonie de prestation de serment (*le Monde* daté 29-30 juillet), semblait se résoudre lundi 30 juillet. MM. C. Subramaniam, B. Reddy, H. Desai, T.A. Pai, K. Singh et K.C. Pant s'étaient retirés à la dernière minute à la suite de pressions de leur groupe parlementaire. Celui-ci a vu, semble-t-il, un danger électoral dans le fait que toutes ces personnalités avaient occupé des fonctions gouvernementales dans les cabinets de Mme Gandhi et, notamment, pendant l'état d'urgence. De plus, aucun d'eux ne représente les minorités ethniques et religieuses et la centaine de millions d'intouchables — les déshérités de l'Inde.

Ces personnalités devraient cependant prêter serment ce lundi 30 juillet et des postes ministériels — de secrétaires d'Etat notamment — être attribués de façon à lever les réserves du Parti du Congrès. La participation de ce mouvement au gouvernement est d'autant plus indispensable pour M. Singh que le Congrès Indira, le groupe de Mme Gandhi, a précisé que son soutien ne pouvait être accordé *« au-delà de la cérémonie de prestation de serment »*. Ensuite, le Congrès Indira agira selon *« la politique que suivra le cabinet »*. Le P.C. prosoviétique a adopté une attitude similaire. Le chef du gouvernement soviétique, M. Kossyguine, a toutefois envoyé un télégramme de félicitations à son homologue indien.

M. C. Singh a déclaré, samedi, dans un message radiodiffusé, qu'il prendrait des *« mesures énergiques »* pour faire face à la situation économique et industrielle et pour renforcer *la « loi et l'ordre »*. Il a dit qu'il encouragerait par tous les moyens la création de petites unités dans l'agriculture et l'industrie, lutterait contre le chômage et précisé qu'un certain nombre d'entreprises privées pourraient être nationalisées. Il a assuré que le gouvernement protégerait les minorités.

Le nouveau premier ministre semble cependant avoir peu de chances d'avoir un gouvernement stable : la coalition ne dispose pas de la majorité dans la Chambre du peuple et il n'est pas certain que les dosages politiques pour former le cabinet et le programme énoncé par M. Singh donnent satisfaction à toutes les formations dont l'appui lui sera nécessaire lors du vote de confiance, en août.

« Ce gouvernement ne restera pas longtemps en place », prédit M. J. Ram, président du groupe parlementaire du Janata et maintenant chef de l'opposition. Il repose sur des alliances « illogiques » qui ne pourront durer, ajoute-t-il. — *(A.F.P.)*

En Afghanistan

LE PRÉSIDENT TARAKI SE DOTE DE POUVOIRS SPÉCIAUX POUR COMBATTRE LA RÉBELLION MUSULMANE

Le président Taraki s'est doté, samedi 28 juillet, de pouvoirs spéciaux pour combattre l'insurrection musulmane, et a réduit sensiblement les prérogatives du premier ministre, M. Hafizullah Amin.

Un décret pris à Kaboul indique que le chef de l'État est désormais responsable de toutes les questions touchant à la défense et au commandement des forces armées. Le ministre de la défense, le commandant Watanyar a été nommé ministre de l'intérieur. Le premier ministre, précise le décret, *« exécutera les directives du président et supervisera le ministère de la défense »*.

A l'occasion d'un remaniement ministériel, le 27 mars, M. Hafizullah Amin avait été promu chef de gouvernement, charge qu'il cumulait depuis avec celle de ministre des affaires étrangères. Il vient de se dessaisir de ce portefeuille, qui a été confié à M. Shah Wali, qui avait été nommé vice-premier ministre en mars. M. Wali passe cependant pour une personnalité proche du chef du gouvernement.

A la fin de mars, le président Taraki avait déjà pris la tête d'un « conseil suprême pour la défense du pays ». Le nouveau changement a pour but, indique encore le décret, *« d'améliorer davantage la conduite de la lutte contre les forces contre-révolutionnaires »*.

D'autres modifications sont intervenues dans le gouvernement : M. S.M. Zairey a été nommé ministre des affaires publiques et de la santé ; M. A.R. Jaili, ministre de l'agriculture et de la réforme agraire ; M. S. Mazdooryar, ministre des affaires frontalières ; M. M.S. Masoori, ministre de l'éducation. — *(A.F.P.*

APRÈS LA LIBÉRATION DU «MILLIARDAIRE DE LA SARTHE»

La participation de Jacques Mesrine à l'enlèvement de M. Henri Lelièvre paraît vraisemblable aux policiers

M. Henri Lelièvre, l'homme d'affaires enlevé le 21 juin dernier à son domicile de Mareschè (Sarthe), a été libéré, à Paris, à la porte des Batignolles (17e), le samedi 28 juillet en début de soirée. M. Lelièvre est arrivé, vers 21 heures, au domicile de son fils, Michel, qui a déclaré : *« Mon père est apparemment en bonne santé, si sa détention a été pénible sur le plan psychologique, les conditions matérielles ont été bonnes. »*

Plusieurs dizaines de personnes se sont groupées devant la villa familiale des Lelièvre, à Mareschè, dès qu'a été connue la nouvelle de la libération du « milliardaire de la Sarthe ». Les habitants de la commune ont écouté en silence, à la télévision et à la radio, les précisions données par M. Michel Lelièvre sur les conditions de détention de son père.

Interrogé à Paris par M. Roger Lucas, premier substitut au parquet du Mans, le milliardaire a révélé qu'un des ravisseurs masqué par une cagoule avait déclaré être Jacques Mesrine. En tout cas, les enquêteurs retiennent comme vraisemblable l'hypothèse d'une participation de Jacques Mesrine à l'enlèvement du milliardaire. M. Lelièvre a réaffirmé d'emblée, lors de la conférence de presse qu'il a tenu le lundi 30 juillet, que son ravisseur ne pouvait être autre que Jacques Mesrine.

La rançon de six millions de francs exigée par les ravisseurs avait été remise le samedi matin par M. Michel Lelièvre. Ce dernier n'a remis cette somme d'argent (en coupures usagées de cinq cents francs) qu'après s'être assuré que son père était encore en vie. Les ravisseurs lui présentèrent une photo de M. Lelièvre qui tenait dans ses mains un journal du jour.

PIONNIER DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Lew Kowarski est mort

Le professeur Lew Kowarski est décédé le vendredi 27 juillet à l'âge de soixante-douze ans, à Genève. Ses obsèques auront lieu le mardi 31 juillet, dans cette même ville.

Collaborateur avant la dernière guerre de Frédéric Joliot-Curie, Lew Kowarski joua un rôle important dans la création du Commissariat à l'énergie atomique, où il fut responsable de la construction des deux premières piles atomiques françaises. Depuis le milieu des années 50, il consacrait la majeure partie de son activité à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), à Genève.

De l'eau lourde à la bombe atomique

Né à Saint-Pétersbourg le 10 février 1907, Lew Kowarski quitte son pays en 1923, et commence alors des études universitaires en Belgique, puis en France où il obtient à Lyon, en 1928, un diplôme d'ingénieur chimiste. Secrétaire technique, puis ingénieur technique à la société Le Tube d'Acier, il poursuit ses études à la faculté de sciences de Paris et entreprend des recherches de biochimie, puis de physique moléculaire sous la direction de Jean Perrin.

En 1934, sur le point de soutenir sa thèse de doctorat ès sciences physiques, il devient, à l'institut du radium, préparateur de Joliot-Curie ; en 1937, il obtient une bourse de chercheur à la Caisse nationale de la recherche scientifique et il travaille désormais au Collège de France, où vient d'arriver Joliot Curie. Avec celui-ci et Hans Halban, Lew Kowarski démontre, en mars 1938, que la rupture d'un noyau d'uranium en deux noyaux plus légers, provoquée par un neutron, s'accompagne en plus d'une libération d'énergie, de l'émission de plusieurs autres neutrons (dits neutrons secondaires). Ainsi peuvent être posées les bases de la réaction en chaîne : le groupe Joliot - Halban - Kowarski — ce dernier acquiert la nationalité française en 1939 — est, dans le monde, une des premières équipes à comprendre les possibilités qui s'ouvrent. Les trois hommes décrivent, dès mai 1939 dans plusieurs demandes de brevet, le principe de la bombe et de la pile atomiques.

L'équipe disposera au printemps 1940 de l'eau lourde norvégienne ; les trois hommes avaient démontré son utilité comme « modérateur » (ralentisseurs de neutrons. En juin 1940, Halban et Kowarski emportèrent l'eau lourde en Grande-Bretagne pour y poursuivre des expériences à Cambridge. En 1944, les deux hommes, en compagnie notamment de deux autres Français, Pierre Auger et Bertrand Goldschmidt, partirent pour le Canada collaborer au sein des équipes anglaises, aux travaux alliés qui devaient conduire à la réalisation des premières bombes atomiques. Lew Kowarski fut responsable de la construction de la première pile canadienne.

Après la guerre, Lew Kowarski participe à la création en France du Commissariat à l'énergie atomique, où, comme directeur des services scientifiques, il est responsable de la réalisation des deux premières piles françaises, Zoé et El-2. En 1950, lors du limogeage de Frédéric Joliot-Curie de son poste de haut-commissaire à l'énergie atomique, il signe une lettre de protestation à laquelle s'associent tous les chefs de service du commissariat. Il est, dans le même temps, conseiller de la délégation française auprès de la commission des Nations unies pour le contrôle de l'énergie atomique.

Dès 1952, Lew Kowarski travaille à l'ébauche de ce qui deviendra en 1954 l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). Il est, en 1952, directeur du groupe laboratoire chargé de l'aménagement du site de Genève et devient, en 1954, directeur de la division des services scientifiques et techniques du CERN puis, en 1960, directeur de la division « données et documents » et, en 1965, physicien attaché au directoire. De 1956 à 1971, il fut conseiller scientifique de l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire, de 1963 à 1965, « visiting professor » à l'université Purdue à Lafayette, de 1968 à 1971 professeur à l'université du Texas et, depuis 1971, professeur à l'université de Boston. Depuis son départ à la retraite en 1972, Lew Kowarski était physicien-consultant du CERN.

Seize mois après la marée noire de l' « Amoco-Cadiz »

Les hôteliers bretons se félicitent du retour des estivants britanniques

De notre correspondant

Brest. — La plupart des dossiers d'indemnisation des hôteliers des Côtes-du-Nord et du Finistère touchés par la marée noire de l'*Amoco-Cadiz* survenue le 17 mars 1978 seront réglés pour le milieu d'août. Seuls restent en suspens quelques dossiers litigieux. *« Nous venons de recevoir les premiers mandatements*, a indiqué M. Auguste Lombard, président du Syndicat de l'hôtellerie de Bretagne. *Enfin, nous arrivons au bout de nos peines. »*

Les indemnisations versées par l'Etat s'élèvent à environ 1 million 500 000 francs pour le Finistère où une quarantaine d'hôteliers avaient été considérés comme sinistrés. La même somme a été allouée à leurs collègues des Côtes-du-Nord.

Il semble toutefois que la campagne publicitaire entreprise tant en France qu'à l'étranger pour faire revenir en Bretagne les touristes, qui l'avaient désertée à la suite de la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, ne semble pas avoir porté ses fruits. *« La première partie de la saison n'est pas extraordinaire du tout*, constate M. Lombard. *L'Amoco-Cadiz n'explique pas tout. Il y a un malaise dû à la situation économique. Les Allemands, qui sont considérés comme friands des côtes bretonnes, les boudent encore. »*

En revanche, les Britanniques arrivent en force. Ils se classent en tête des touristes étrangers, avant les Belges, pourtant nombreux. Le retour des Anglais, qui constituaient il y a une dizaine d'années la moitié de la clientèle hôtelière finistérienne (et qui avaient subitement déserté la Bretagne), est dû à la création de liaisons maritimes entre la Bretagne et l'Angleterre, notamment au départ de Roscoff.

JEAN DE ROSIÈRE.

A Paris

LE PLAZA ATHÉNÉE CHANGE DE DIRECTION

Le palace parisien Plaza Athénée change de directeur. M. Paul Bougenaux qui occupait le poste a été prié par Sir Charles Forte qui dirige le groupe anglais, Trusthouse Forte (T.H.F.) propriétaire de l'établissement, de choisir entre son poste de directeur et celui de conseiller d'une chaîne hôtelière concurrente. M. Forte aurait exigé la démission de M. Bougenaux. L'intérim de celui-ci est assuré par M. André Sonier, responsable de l'hôtel George-V, autre fleuron parisien du groupe Forte.

Le départ de M. Bougenaux ne passera pas inaperçu. Chef concierge et délégué syndical du Plaza, il anime, en 1968, les manifestations du personnel de l'établissement qui redoute son rachat par le groupe hôtelier anglais. Après avoir refusé plusieurs fois, il accepte, en 1969, de devenir directeur du palace à la la demande de M. Forte. Il mène une vigoureuse politique de participation du personnel à la gestion et aux bénéfices, car *« ce qui compte, c'est d'associer les hommes à toutes les décisions qui les concernent »*. Le régime social du Plaza devient un modèle cité en exemple. La modernisation de l'établissement le fait sortir du déficit chronique dont il souffrait.

M. Forte, qui s'est taillé un véritable empire hôtelier par l'entremise de la société britannique T.H.F. dont il est vice-président et « chief executive », contrôle plus de huit cent cinquante hôtels à travers le monde et notamment la chaîne Travelodge et plusieurs milliers de restaurants. Bénéfice 1976-1977 : 38 millions de livres sterling.

Reste que le personnel du Plaza est en droit de s'interroger sur les conséquences de ce départ qui pourrait remettre en cause la politique de participation pratiquée par M. Bougenaux.

BONNE TENUE DU DOLLAR

Le cours du dollar a légèrement monté lundi 30 juillet 1979 sur des marchés des changes très calmes. Il s'est établi à 4,24 F environ à Paris contre 4,2375 F, à 1,8220 DM contre 1,8195 DM à Francfort, et à 216,50 yens à Tokyo contre 215,50 yens. La tenue du franc français reste relativement satisfaisante, le cours du deutschemark étant inchangé à 2,3275 F à Paris. Quant à l'or, son prix s'est stabilisé aux alentours de 305 dollars l'once sur le marché de Londres.

Le numéro du « Monde » daté 29-30 juillet 1979 a été tiré à 515 670 exemplaires.